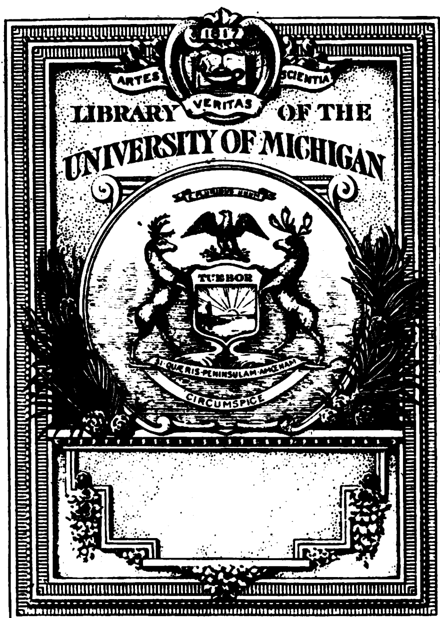

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE CRITIQUE DES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES

Qui ont séduit les Peuples & embarrassé les Savans.

AVEC

LA METHODE ET LES PRINCIPES pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas.

Par le R. P. PIERRE LE BRUN, Prêtre de l'Oratoire.

Nouvelle Edition, augmentée.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez POIRION, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Noyers, à l'Empereur.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



TABLE

Des Pieces contenues dans le Tome troisieme.

DES PIECES.

Fautes à corriger dans le Tome troisieme.

Pages.	*Lignes.*	*Fautes.*	*Lisez.*
32	8	de	des.
67	3	ans	dans
105	19	Bagette	Baguette
107	15	agent	argent
157	18	peu-être	peut-être.
161	17	mouvemnt ,	mouvement.
ibid.	19	attibuons	attribuons
166	5	ait	ai
183	5	faire puisque	faire : puisque
192	24	Intelligences	Intelligences
214	*l. dern.*	*impénétrables ,*	*impénétrable*
242	23	ne	me
279	4	ont	font
342	5	atroces : foulevent	atroces foulevent
353	27	déoouvre ,	découvre.
354	4	DIFFICULTE'	DIFFICULTE'
395	*l. dern.*	periculos	periculosis.
497	4	uu ,	un.
ibid.	23	sin	fin:

Fautes à corriger dans le Tome quatrieme.

Pages.	*Lignes.*	*Fautes.*	*Lisez.*
11	14	application.	apparition
44	4	on	en
183	19	imprimnr	imprimer
175	21	Marcel I.	Marcel II.
224	26	τιρῶτον αἰσσητηρίων :	πρῶτον αἰσθητήριον
ibid.	29	πνειμάνας	πνευμάναξ
ibid.	*l. dern.*	γατεράναξ	γαστεράναξ
227	11	sibres	fibres
ibid.	*l. pén.*	φλογώσες	φλογώδες
231	6	premiers	premieres
239	1	leurs	leur
259	10	Capite	Capiti
271	*l. dern.*	*Remensi*	*Remensis*
297	7	pousse	poussé:
321	21	mâme	même
347	17	reconnoissent	reconnoissoient
414	27	pierre	priere

HISTOIRE



Histoire critique des pratiques superstitieuses, &c.

* *Lettre à Madame la Marquise de Seno[illegible], sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les Complices d'un assassinat commis à Lyon, le cinquieme Juillet 1692. Par Mr. CHAUVIN Docteur en Medecine.*

* Elle fut imprimée à Lyon en 1692. chez de Ville, in-12. Les Editions antérieures ont été désavouées par l'Auteur.

ADAME,

Sans un ordre exprès de votre part, je n'aurois jamais entrepris la dissertation suivante ; & je suis bien persuadé que sans le secours de vos réflexions sur une découverte aussi singuliere que celle dont il s'agit, j'aurois vainement essayé de vous obéir. C'est donc votre ouvrage, Madame, que je vous adresse, auquel je n'ai donné que la méthode, & le soin d'ar-

ranger vos pensées. Pour tracer mon plan, je me suis servi de la narration du fait, que vous m'avez encore fournie. On s'aperçoit, en la lisant, que vous la tenez de bonne main, & l'on est convaincu qu'elle est fidele, sitôt qu'on sait que vous la devez à Monsieur l'Abbé de la Garde, qui n'a rien avancé dans cette occasion qu'il n'ait vû par lui-même: La bonne foi de l'Auteur, ses manieres sinceres, son amour pour la vérité, garantissent sa rélation d'être suspecte de mensonge. Pourroit-on s'imaginer qu'un honnête homme, dans le temps de cet évenement, au milieu d'une grande Ville, en présence d'un nombre infini de témoins qui le démentiroient, à la face de Messieurs nos Magistrats, eût le front, au lieu d'une Histoire, de conter des Fables, dont la fausseté frapperoit tous nos citoyens, & les souleveroit contre ce récit.

LE 5 de Juillet 1692. sur les dix heures du soir, un vendeur de vin & sa femme furent égorgés à Lyon dans une cave; & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre.

Cela se fit avec tant de secret, qu'on ne put ni découvrir, ni soupçonner les Auteurs du crime.

Un voisin, touché de cette mort, ou poussé par le desir d'éprouver le talent d'un riche Paysan de sa connoissance, qui se mêloit de suivre à la piste les larrons & les meurtriers, l'attira par une lettre en cette Ville, & le mena chez Monsieur le Procureur du Roi, à qui ce Villageois promit d'aller sur les pas des coupables, & de les rencontrer, pourvû qu'il commençat par descendre dans cette cave pour y prendre son impression.

Il est de Saint Veran en Dauphiné, s'appelle Jacques Aymar, est né le 8 de Septembre 1662. entre minuit & une heure : & avec une Baguette fourchue, coupée en tout temps, & de toute espece de bois, il trouve la source & le cours des fontaines, les bornes, l'or & l'argent cachés, sans que son frere unique ait ce talent, quoiqu'il soit né dans le même mois de l'année 1664.

Monsieur le Lieutenant Criminel & Monsieur le Procureur du Roi l'envoyerent dans cette cave. Il y fut émû : son pouls s'éleva comme dans une

grosse fievre ; & sa Baguette, qu'il tenoit en ses mains de la même façon qu'il la tient lorsqu'il cherche les sources, tourna rapidement dans les deux endroits où l'on avoit trouvé les cadavres du mari & de la femme. Après quoi, guidé par sa Baguette, ou par un sentiment intérieur, il suivit les rues où les assassins avoient passé, entra dans la cour de l'Archevêché, sortit de la Ville par le pont du Rône, & prit à main droite le long de ce fleuve.

Trois personnes qui l'escortoient furent témoins qu'il s'apercevoit quelquefois de trois Complices : quelquefois il n'en comptoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison d'un Jardinier, où il soutint opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle sa Baguette tournoit ; & que de trois bouteilles qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une sur quoi sa Baguette tournoit aussi.

Deux enfans de 9 ou 10 ans, qui le nioient par la peur d'être punis d'avoir tenu la porte ouverte contre la défense de leur pere, avouerent bientôt, que trois hommes, qu'ils

l'épeignirent, s'étoient glissés dans la maison, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Paysan indiquoit.

Après cet aveu, l'on fut au bord du Rône, à demi lieue plus bas que le pont; & leurs traces, imprimées dans le sable sur le rivage, montrerent visiblement qu'ils s'étoient embarqués.

Ils furent exactement suivis par eau; & le Paysan fit conduire son bateau dans des routes, & sous une arche du pont de Vienne, où l'on ne passe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier, puisqu'ils s'écartoient du bon chemin sur la riviere.

Durant ce voyage, le Villageois faisoit aborder à tous les ports où les scélérats avoient pris terre, alloit droit à leur gîtes, & reconnoissoit (au grand étonnement des hôtes & des spectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniés.

On arrive au Camp de Sablon: le Paysan se sent plus ému. Il est persuadé qu'il voit les meurtriers, & n'ose pourtant faire agir sa Baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne se jettent sur lui. Frappé de cette peur, il s'en retourne à Lyon.

On le renvoie au Camp dans un bateau, avec des lettres de recommandation. Les criminels en sont partis avant son retour. Il les poursuit jusqu'à Beaucaire ; & dans la route, il visite toujours leurs logis, marque sans cesse la table & les lits qu'ils ont occupés, les pots qu'ils ont touchés pour boire.

Lorsqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les rues, il s'arrêta devant la porte d'une prison, & dit positivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit : on lui présenta douze ou quinze prisonniers, parmi lesquels un bossu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour un petit larcin, fut celui que la Baguette désigna pour un des complices.

On chercha les autres. Le Paysan découvrit qu'ils avoient pris un sentier aboutissant au chemin de Nîmes, & le bossu fut conduit ici.

Au commencement, il nioit d'avoir eu la moindre connoissance ni de ce forfait ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lyon. Cependant à Bagnols, soit qu'il fut pressé par la force de la vérité, soit qu'il fût confondu par ses hôtes, qui lui soute-

voient qu'il avoit logé chez eux en descendant par le Rône, avec deux personnages tels qu'on dépeignoit les complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu compte, il révéla que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans cette action, comme s'il eût été leur valet, sans qu'il eût pourtant ni tué, ni volé: car c'étoient eux, à ce qu'il disoit, qui avoient fait le massacre, & enlevé l'argent, dont ils ne lui avoient donné que six écus & demi.

Ce qu'il y eut de remarquable, le long du chemin, fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le bossu sans des maux de cœur: il falloit qu'il marchât loin devant lui pour les éviter. Et ce qui mérite aussi d'être observé, c'est qu'il ne sauroit se placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, sans prendre envie de vomir, sans suer, sans souffrir une espece d'accès de fievre. Il n'est pas ainsi tourmenté quand il cherche des sources, ou qu'il suit des meurtriers sur une riviere.

Le bossu, dans le premier interrogatoire, subi dès qu'il fut à Lyon, ne fit pas difficulté de raconter que le

jour du meurtre deux hommes, qui parloient Provençal, l'avoient mené à la boutique d'un Marchand, dans laquelle ils acheterent ou déroberent deux serpes à bucheron ; que sur les dix heures du soir tous trois ensemble furent chez ces pauvres gens, sous prétexte d'emplir une grosse bouteille couverte de paille, dont ils étoient munis ; que ses deux compagnons descendirent sans lui dans la cave, avec le vendeur & la vendeuse de vin ; que là ils les tuerent à coups de serpes, & remonterent dans la boutique, ouvrirent un coffre, volerent cent trente écus, huit louis d'or, & une ceinture d'argent.

Il avoua même qu'ils se réfugierent promptement dans une grande cour, sortirent de Lyon le lendemain par la porte du Rône, burent à la maison du Jardinier en présence de deux enfans, détacherent un bateau du rivage, furent au Camp de Sablon, & puis à Beaucaire. Il ajoûta que sur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Paysan l'avoit fait repasser au retour, & reconnoître par les hôtes.

Cette confession débrouilla les cir-

constances du crime. En effet, dans la boutique qui servoit de chambre, on avoit trouvé une serpe à bucheron neuve & sanglante, avec une grosse bouteille presque pleine; & ces deux instrumens ont donné lieu à plusieurs expériences.

Sitôt que le bruit de la prise du bossu se répandit, on raisonna sur cette affaire dans toute la Province, chacun selon ses notions, ses préjugés, sa passion, ses intérêts, ou le degré de sa science.

La plûpart publioient obstinément que l'homme à Baguette étoit sorcier, & ne faisoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte, du moins implicite. Quelques-uns attribuoient son talent au signe de la Vierge; & d'autres, voulant parler pour ne rien dire, avoient recours aux qualités occultes, ou à son étoile.

Un Philosophe plus hardi * opina pour la nature, & débita dans les conversations une espece de systême, ou une hypothese qui expliquoit d'une maniere un peu sensible & un peu méchanique les différentes merveilles que le Villageois opéroit.

* M. l'Abbé de la Garde.

Il avoit construit son hypothese;

pour la ſatisfaction de Monſieur le Lieutenant Criminel & de Monſieur le Procureur du Roi, ſur leur rélation des faits, ſans avoir jamais vû le Payſan; & leur avoit prédit, par des conſéquences tirées de ſes principes, que ceux qui excellent à chercher les ſources devoient avoir le même don : ce qui ſeroit à l'avenir un rempart contre les larrons, & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les expériences; & la premiere fois qu'il y fut appellé, ce Villageois, devant des perſonnes diſtinguées, & en ſa préſence, parcourut la cave, marqua par les mouvemens de ſa Baguette les deux endroits où le vendeur de vin & ſon épouſe étoient tombés en mourant, fut abondamment mouillé de ſueur, eut le pouls élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les ſources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna ſur les mêmes places. Il ſentit d'abord un grand mal de cœur dont il ſe remit en un moment, & fut au cabinet de Monſieur le Procureur du Roi. La ſerpe ſanglante, & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier, y furent

rangées à demi aulne de distance l'une de l'autre. Il posa le pied sur chacune successivement ; & la Baguette ne tourna que sur la sanglante.

N'auroit-on pas cru qu'il en étoit quitte pour le mal de cœur senti à la cave? Toutefois, en se retirant, il fut saisi dans les rues d'une agitation véhémente, qui l'obligea de monter chez un de ses amis y prendre du vin, & attendre que cette émotion, qui lui dura tout le soir, fût diminuée.

Deux jours après, le Paysan avec des archers fut renvoyé au sentier dont on a parlé, pour y reprendre la piste des autres complices ; & de-là, sa Baguette le ramena par de longs détours dans Beaucaire, à la porte de la même prison où l'on avoit trouvé le premier.

Il assuroit qu'il y en avoit encore un là dedans, & n'en fut détrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme, tel qu'on décrivoit un de ces deux scélérats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges : on fut jusqu'à Toulon, dans une hôtellerie où ils avoient dîné le jour précédent : on les poursuivit sur la

mer, où ils s'étoient embarqués : on reconnut qu'ils prenoient terre de temps en temps sur nos côtes, qu'ils y avoient couché sous des oliviers ; & l'homme à Baguette, malgré des tempêtes, les suivit inutilement sur les ondes journée par journée, jusqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procès du bossu s'instruisoit cependant avec une singuliere exactitude ; & quand le Paysan fut de retour, ce jeune criminel, qui ne se donnoit que dix-neuf ans, fut condamné le 30 d'Août a être rompu vif sur les Terreaux, & à passer, en allant au supplice, devant la porte du vendeur de vin, où la Sentence fut lûe.

A peine le patient fut-il vis-à-vis de cette maison, que de son propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens, dont il déclara qu'il avoit causé la mort en suggérant le vol, & gardant la porte de la cave dans le temps qu'on les égorgeoit.

Avant & depuis l'exécution de ce malheureux, on en a fait des expériences ; & déja huit personnes se sont trouvées revêtues de ce don, ignoré jusqu'aujourd'hui. Quelques-unes sont tourmentées incontinent quel-

les se mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne sont agitées qu'une heure après, & leur mal s'apaise en mangeant. On a vû qu'il y en a une, âgée d'environ soixante ans, savante à chercher les sources, qui n'a fait néanmoins tourner la Baguette à la cave que très-imparfaitement.

On a pris garde que la Baguette entre les mains du Paysan ne tourne sur la bouteille que du côté de l'anse, par où les assassins la tenoient sans doute.

On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abreuvée de sang, & mis quantité de mortier à sa place, la Baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivi ailleurs à la piste des choses dérobées ; on a développé des larcins ; & par un grand nombre de faits & de circonstances on a commencé d'approfondir une découverte si utile à la conservation du bien & de la vie des hommes.

COmme ce fait paroît fort singulier, & qu'il est dans toutes ses circonstances si surprenant, que beaucoup de personnes ne le croiront pas naturel ; il est juste, pour l'utilité du public, qu'on en développe le mystere

d'une maniere méchanique qui n'éclaire pas ſimplement l'eſprit, mais qui frappe en quelque maniere les ſens; puiſque l'expérience nous apprend que ce n'eſt que par leur moyen que la plûpart des hommes connoiſſent.

Dans cette vûe, j'ai eu recours, pour m'éclaircir moi-même, & pour inſtruire enſuite les autres, à l'analyſe (*) ſuivante; perſuadé que ſans une pareille méthode l'eſprit du monde le plus pénétrant n'arrive jamais à la connoiſſance de la moindre vérité.

J'ai donc d'abord prêté attention à ce qu'il y a de plus particulier dans une découverte ſi extraordinaire: après quoi j'ai eſſayé de ne recevoir aucune choſe pour vraie, que je ne l'aie connue évidemment telle.

J'ai même diviſé toutes les difficultés, que je me ſuis propoſées à examiner, en autant de parties que j'ai pû. J'ai conduit enſuite mes penſées par ordre. Enfin j'ai eſſayé, pour me convaincre moi-même, de faire par tout des dénombremens les plus entiers qu'il m'a été poſſible, de peur de rien omettre de tout ce qui peut entrer dans notre queſtion.

Ce qu'il y a de plus connu dans ce

que le fait proposé a de singulier est qu'un certain Villageois, conduit sur l'endroit d'un meurtre & d'un vol, a des inquiétudes, des envies de vomir, tombe en sueur, & souffre une espece d'accès de fievre : & sur cela cet homme assure & ne s'y trompe point, que dans l'endroit sur lequel il a les pieds on a commis un assassinat. Voilà les sentimens intérieurs dont il se plaint, qu'on reconnoît au changement de sa couleur, aux sueurs qui lui distillent du visage & de tout le corps, & à l'agitation de son pouls.

Si cet homme tient avec les mains par les deux bouts une Baguette fourchue, de quelque bois qu'elle soit, on la voit sensiblement tourner en rond entre ses mains. Armé, pour ainsi dire, de cette Baguette, il suit à la piste un assassin dans tous les endroits où il a passé, se plaignant toujours d'une agitation intérieure, qui augmente si fort à mesure qu'il suit de fort près l'assassin, qu'il en prend mal au cœur ; & la Baguette continue toujours à se mouvoir.

Ces vérités posées, il est constant que ce qu'il y a de singulier en la question consiste premierement dans un mou-

vement, ou agitation intérieure & extraordinaire, ſoit du (1) ſang, ſoit des (2) eſprits animaux, &c. Sans quoi on ne peut pas concevoir les inquiétudes, l'envie de vomir, les ſueurs, la fievre, les maux de cœur, &c. mouvemens dont je dois découvrir la cauſe. Et parceque je ſai que tout mouvement ſe fait par impulſion, qu'il n'y a point d'impulſion qui ne ſoit immédiate; je conclus, que la cauſe qui pouſſe & agite le ſang & les eſprits animaux de notre Villageois le doit toucher immédiatement.

Cela ſuppoſé, examinons avec attention tout ce qui peut immédiatement toucher le ſang & les eſprits animaux de ce même Villageois, afin que nous puiſſions déterminer ce qui excite le mouvement, ou l'agitation dont il s'agit.

Mais il ne paroît pas qu'il y ait rien qui le touche immédiatement, que la terre ſur laquelle il marche; le bois du bateau dans lequel il étoit lorſqu'il ſuivit les aſſaſſins ſur le Rône & ſur la mer; l'air qui l'environne; la (3) matiere ſubtile contenue dans ſes pores; ou enfin quelques petits corpuſcules particuliers, différens de l'air & de la matiere ſubtile, plus ſubtils

que l'une, & dont les pores sont configurés de maniere à donner un passage très-libre à l'autre. Or ce n'est pas la terre qui le soutient, non plus que le bois du bateau, parceque l'un & l'autre sont en repos; & un corps qui est en repos n'en peut pas faire mouvoir un autre. Ce n'est pas encore l'air seul, ni la matiere subtile qui y est contenue, puisque l'une & l'autre environnent toujours cet homme, & même tous les hommes, & que ni cet homme, ni tous les autres hommes ne sont pas en tout temps agités de la maniere dont il s'agit.

Il reste donc que les petits corpuscules, particuliers, distincts & différens de l'air & de la matiere subtile, que je puis imaginer plus subtils que l'air, & configurés de maniere qu'ils donnent toujours un passage libre au travers de leurs pores à cette même matiere subtile, tels que je les ai supposés dans mon dénombrement : il reste, dis-je, que ces corpuscules peuvent émouvoir & agiter le sang & les esprits animaux de notre Villageois: & c'est ce qui étoit en question.

Mais on me dira peut-être que je suppose sans raison ces petits corpus-

cules ; & quoiqu'ils paroissent nécessaires, par la précédente analyse, pour expliquer tous les (4) phénomenes proposés, que cela ne conclut point qu'ils existent, puisque nous ne connoissons aucune cause sensible dont ils puissent émaner ; & quand même cette cause seroit démontrée, il est à croire que le mouvement continuel de l'air, que le courant d'une riviere, que l'agitation de la mer, & mille autres causes extérieures les déplaceront de maniere que les traces des voleurs & des assassins seroient bientôt rompues, & même éteintes. Cependant le fait nous apprend que rien de tout cela ne les a pû dissiper, puisque notre Villageois a poursuivi ceux qui ont donné occasion à une si utile découverte plus de quinze jours après que le meurtre eut été commis ; qu'il a suivi leurs traces sur une terre fort légere, dans un pays fort exposé aux vents, sur une riviere ; & qu'enfin il a même continué sur la mer dans un temps assez orageux.

J'avoue que ces deux objections ont d'abord un air de vraisemblance, & que difficilement on peut les résoudre sans la connoissance de certains principes,

& de certaines vérités. Mais aussi, pour peu qu'on se dépouille de ces préjugés, & qu'on se rende justice sur l'organisation ou structure de nos sens, qui nous ont été donnés pour conserver l'union de notre esprit avec nos corps durant un certain temps limité, & non pas pour satisfaire à notre orgueil : ces principes & ces vérités reçues, il est sûr que ces objections seront éclaircies de maniere qu'elles serviront plûtôt de preuves à ma pensée, que de raisons pour ne la pas admettre.

Il me paroît que pour rendre sensible la cause matérielle des petits corpuscules supposés, en quoi consiste la premiere objection, on doit supposer les vérités suivantes. Je les nomme vérités, persuadé qu'elles seront reçues pour telles par tous ceux qui n'ont pas intérêt à laisser les hommes dans une profonde ignorance, & de qui tout l'art consiste à les prévenir des principes propres à assujétir l'esprit, au lieu de l'éclairer.

Il est certain que j'ai un esprit, il est certain aussi que j'ai un corps. Tous les hommes conviennent que je ne suis censé un homme que parceque

ce même esprit qu'ils appellent ame ; & ce même corps sont unis ensemble ; & que je ne cesse d'être homme que par leur désunion. Mais tout le monde ne sait pas que la cause de cette union consiste en Dieu même, en tant qu'il a voulu que l'esprit fût uni au corps organisé d'une certaine façon : que cette union est plus étroite & plus intime que celle de deux corps, & que c'est à raison de cette union, c'est-à-dire, de la volonté de Dieu, qu'un esprit agit sur sa négation, je veux dire, sur un corps, comme un corps agit sur un esprit.

Il y a même peu de personnes qui connoissent les conditions de cette union ; & c'est ce qui fait qu'au moindre phénomene surprenant, la plûpart des hommes se livrent si aisément à la superstition, qu'on n'entend parler que de prodiges, de pactes implicites ou explicites, d'étoile & d'influence. Et ce qui me surprend le plus, c'est qu'un pareil jargon fait souvent le fort des raisons de ceux qui veulent passer pour Philosophes du premier ordre. Ils sont bien-heureux de le croire ; car je ne pense pas qu'on soit de leur sentiment, pour

peu qu'on ait un cerveau organisé pour la vérité.

Revenons aux conditions de l'union de l'esprit avec un corps, qui étant pour un bon esprit de véritables démonstrations, elles sont toujours les mêmes : & comme elles sont proposées dans la Philosophie de mon analytique Maître *M. Regis*, d'une maniere plus claire & plus exacte que par-tout ailleurs, je crois qu'on ne peut, ni s'en instruire avec assez de soin, ni leur donner une assez sincere attention, particulierement à la sixieme qui éclaircit entierement la difficulté que j'examine : car c'est-là qu'il nous apprend que toutes les (5) idées de l'ame, qui regardent la conservation du corps, telles que sont celles qui sont accompagnées des sentimens & des passions, seront toujours suivies du mouvement des esprits animaux, qui sera le plus propre pour l'exécution des desirs de l'ame, & pour la conservation de l'union de l'esprit avec le corps ; ce qui constitue l'homme. Faisons donc une application de cette loi à notre fait,

Un homicide n'égorge point un homme de sang froid ; & celui qui

eſt égorgé ſouffre dans ce moment-là ; à l'approche d'une mort imprévue, des agitations intérieures très-violentes, & proportionnées aux paſſions de crainte, de vengeance, &c. qui l'agitent. Le plus hardi voleur a toujours peur qu'on ne le prenne ſur le fait, ou qu'on ne le reconnoiſſe dans la ſuite : les uns & les autres ont donc une maniere de crainte, en vûe de leur propre conſervation, ſoit lorſque la mort leur paroît prochaine, ou lorſqu'ils commettent quelque crime. Et même, ne peut-on pas dire qu'à l'occaſion de cette crainte leurs eſprits animaux ſe meuvent intérieurement, de la façon la plus propre pour l'exécution des deſirs de leur ame, ou pour les beſoins de leur corps, eu égard à ſon union avec ſon eſprit ? Ce qui ne peut pas être nié. Raiſonnement commun pour celui qui vole & aſſaſſine, & pour celui qui eſt aſſaſſiné.

Cela ſuppoſé, on conçoit aiſément qu'à l'occaſion de ce mouvement irrégulier des eſprits animaux, leſquels paſſent continuellement dans le ſang, cette liqueur eſt mûe d'un mouvement inteſtin, différent de celui en quoi conſiſte ſa chaleur, ſa fluidité & ſa (6)

circulation : on conçoit aussi que ce mouvement ne peut se faire sans qu'il ne se sépare, au travers des (7) glandes miliaires, quelques petits corpuscules d'une certaine figure déterminée, qui sont poussés & entraînés au dehors par la transpiration, laquelle est si considérable dans l'homme, que les expériences de Sanctorius nous apprennent que de huit parties d'alimens que nous recevons, il y en a cinq qui s'évacuent par cette voie en excrémens.

La matiere divisible à l'infini supposée, il est constant, par toutes les loix du mouvement connues, que cette division doit produire une infinité de figures différentes dans la matiere divisée. On peut encore démontrer, supposé la matiere divisée, & mûe d'une certaine maniere, que de certains corpuscules, d'une telle ou telle figure, doivent être rejettés du fluide dont ils faisoient partie avant ce mouvement : détail qui n'est pas du ressort d'une lettre, & que tous les bons Physiciens connoissent & sentent mieux que moi.

Cet écoulement paroît d'autant plus vraisemblable dans un homme mû de quelques passions véhémen-

tes, duquel une bonne partie des principes sont fluides, qu'on expérimente qu'il s'échappe continuellement de petits corpuscules d'une infinité d'autres corps, dont toutes les parties nous paroissent dans un grand repos, & dans lesquels, après un très-long temps, nous ne remarquons aucune diminution de quantité. Le musc, les infusions vomitives d'antimoine, le mercure bouilli dans l'eau, l'ambre, & presque tous les corps odoriférans en sont des preuves démonstratives. Je ne dis rien du gibier, dont un excellent chien reconnoît les voies long-temps après qu'il a passé dans un chemin, ou traversé une riviere : ce qui fait parfaitement à mon sujet, aussi-bien que tout ce qu'on connoît de l'aiman par rapport à la terre & au fer.

De toutes ces vérités ne doit-on pas conclure, que je ne suppose pas sans raison les petits corpuscules, que j'ai fait entrer dans le dénombrement de mon analyse, lorsque j'ai essayé de découvrir la cause qui meut & agite ou le sang, ou les esprits animaux de notre Villageois, &c. ce que je devois déterminer.

Ce

Ce moteur une fois admis, il me reste encore à répondre à la seconde objection, qui veut que quand même ces corpuscules existeroient, on ne pût pas concevoir qu'ils dussent résister au courant d'une riviere, à l'agitation d'une mer orageuse, au déplacement continuel de la superficie de la terre par les grands vents, aux diverses colomnes de l'air, & à mille autres causes extérieures, propres à écarter ces corpuscules de la route où aura passé un meurtrier, ou un voleur.

Je conviens que cette seconde objection est très-vive, & que beaucoup de personnes la croiront sans replique. Ne pourroit-on pas néanmoins y répondre de la maniere suivante ?

La saine Philosophie nous apprend que la grandeur & la petitesse, la dureté & la mollesse, &c. ne sont pas des êtres absolus, & qu'un corps n'est dit grand, dur, &c. que par rapport à un autre corps moins grand & moins dur que lui. La nature de la matiere & sa divisibilité sont des principes, d'où cette vérité suit naturellement.

Cette vérité admise, il est sûr que nous pouvons toujours imaginer dans

le monde que nous habitons des corps beaucoup plus petits & beaucoup plus durs que tous ceux qui tombent naturellement ſous nos ſens ; la nature de la matiere, comme diviſible, n'y répugnant pas. Cette conſéquence eſt ſi vraie, que la découverte des (8) microſcopes l'a démontrée ſenſiblement de nos jours. De-là je conclus, par rapport à notre ſujet, que je puis imaginer les petits corpuſcules dont il s'agit, ſi petits, que malgré l'agitation de l'air, ſoit ſur la terre, ſoit ſur la mer, les interſtices de ce même air ſeront toujours ſi grands, par rapport à ces petits corpuſcules, qu'ils n'en recevront aucune atteinte, & que par conſéquent ils ne pourront pas être déplacés par ce moyen, je veux dire par l'air, de quelque maniere qu'ils ſoient agités. Ils le pourront d'autant moins, que je puis auſſi les imaginer ſi durs, par rapport à leurs grandeurs, que la derniere (9) molecule de l'air ſera trop molle à leur égard, pour pouvoir les ébranler, & par conſéquent les déplacer.

Ce que je dis de l'air, j'ai auſſi raiſon de le dire de toutes les autres cauſes de déplacement qu'on me pour-

roit proposer. Néanmoins, comme ces petits corpuscules, quoique très-durs, & propres à résister à l'air, peuvent être en quelque maniere détrempés & radoucis par les corpuscules de l'eau, sur une riviere & sur la mer, il n'est pas malaisé de comprendre que ce Paysan est moins agité sur l'eau que sur la terre.

Ce raisonnement paroîtra d'abord fort abstrait : je le crois toutefois très-convaincant, si l'on se ressouvient de ce que j'ai déja dit, lorsque j'ai supposé que les hommes, singulierement lorsqu'ils raisonnent, se doivent rendre justice sur l'organisation, ou structure de leurs sens, qui ne leur ont pas été donnés pour sentir toutes les vérités, & par conséquent suffire à leur orgueil ; mais simplement pour conserver l'union de leur esprit avec leur corps durant un certain temps limité. Je laisse faire l'application de cette pensée, eu égard au sujet présent, aux hommes les plus sages, les plus Chrétiens, & les plus Philosophes ; & je ne doute pas que mon raisonnement ne soit pour eux assez concluant, & assez précis, pour résoudre cette seconde objection.

Ne soyons donc pas surpris de la durée des traces que laisse uu assassin sur la terre, sur une riviere, & même sur une mer orageuse ; & disons encore que dans les tempêtes l'air ne change point de place, par rapport à la superficie de l'eau, avec laquelle il est toujours parallele, (10) comme avec la superficie de la terre la plus unie & la moins mobile : de sorte qu'à mesure que les flots de la mer s'abaissent & s'élevent, les colomnes de l'air s'abaissent & s'élevent suivant ces mêmes flots.

La cause matérielle & naturelle, que je devois découvrir pour m'assurer de la vérité de mon analyse sur le sujet proposé, étant connue & démontrée ; pour en faire voir toute la vraisemblance, & rendre complette mon (11) hypothese, il me reste à éclaircir & à déterminer le milieu par où les petits corpuscules, en quoi elle consiste, parviennent jusqu'au sang, & jusqu'aux esprits animaux, pour y exciter tous les mouvemens d'où dépendent les inquiétudes, la fievre, les sueurs, les envies de vomir, & singulierement le mouvement del a Baguette. Il me reste aussi à faire voir

pourquoi de certains hommes ont le don de découvrir les meurtriers, les voleurs, les eaux, &c. & que les autres ne l'ont pas. Après quoi je ferai une application de toutes les vérités que j'aurai découvertes sur ce sujet à quelques circonstances particulieres contenues dans l'exposition du fait.

Pour le faire avec ordre, & d'une maniere convaincante, & sensible, je me servirai toujours de l'analyse.

Celle de la premiere question est très-simple, puisque ce qui lui est particulier la comprend toute entiere: c'est-à-dire, que de petits corpuscules, répandus sur la terre & dans les interstices de l'air qui nous environne, peuvent pénétrer notre sang, ou nos esprits animaux, & les agiter de maniere qu'ils causent des inquiétudes, des envies de vomir, une élévation dans le pouls, &c. Ils ne peuvent les pénétrer qu'en passant au travers de quelques vuides, ou pores du corps qui se trouveront entre le sang & les esprits animaux, & ces mêmes corpuscules; puisque l'air (12) ambient, ni la terre ne touchent immédiatement que (13) l'Epiderme, ou la surpeau &

la peau. Je ne connois donc point d'autre milieu que la surpeau, & la peau : je sai que l'une & l'autre sont très-poreuses ; par conséquent cette communication se doit faire par les pores de ce même milieu.

On me dira peut-être qu'il est vrai que ce milieu est très-poreux, que la preuve en est sensible dans la (14) transpiration ; mais que ces pores sont disposés du dedans au dehors, d'une façon propre à donner issue aux vapeurs qui font la matiere de la transpiration, mais non pas du dehors en dedans ; ce qui doit empêcher la pénétration des corps extérieurs, telle, par exemple, que celle dont il s'agit. A cela je réponds, que si les vapeurs servent de preuve à la disposition des pores du dedans au dehors, l'effet des remedes topiques ou externes démontre sensiblement la disposition de certains pores du dehors en dedans ; puisque par le moyen de certains mélanges appliqués sur la peau je fais vomir, j'arrête la fievre, je fais dormir, je donne le flux de bouche, &c. Ce qui arrive par la même (15) méchanique que si on prenoit intérieurement des (16) vomitifs, des (17) fébrifuges, des (18)

narcotiques, &c. Car je conçois que les corpuscules qui s'échapent continuellement d'un (19) topique vomitif, par exemple, peuvent agiter d'une telle & telle maniere les esprits animaux, & le sang; qu'il en résultera le même (20) mouvement convulsif, ou convulsion des (21) muscles de (22) l'abdomen, des (23) intercostaux, du (24) diaphragme, & des (25) fibres motrices de l'estomac, que si on avoit pris un émétique, ou vomitif interne; ce qui est confirmé par l'expérience suivante, qui nous apprend qu'il y a des (26) épilepsies sympathiques, c'est-à-dire, de très-violens mouvemens convulsifs dont on a lieu de croire que la cause, ou le (27) levain est en aussi petite quantité qu'on puisse l'imaginer, & en quelque maniere extérieur aux esprits animaux, & au sang, comme sont les remedes topiques; ce qui est démontré par la ligature du gros doigt du pied dans ces especes d'épilepsies simpathiques, laquelle en arrête le (28) paroxysme, parcequ'elle empêche le mélange dans le sang de certains corpuscules contenus dans le gros doigt du pied, en quoi consiste la cause matérielle des symptomes de cette terrible maladie.

On calme de la même maniere, tous les jours, par des topiques appliqués simplement sur le poignet, le mouvement intestin des parties du sang, en quoi consiste la fievre : on fait aussi dormir par l'application extérieure de l'opium ; c'est-à-dire, qu'on introduit de (29) souphres narcotiques, qu'on conçoit de figure fort branchue, lesquels passant par les pores de la peau pénetrent jusques à l'extrêmité des tuyaux des (30) nerfs & sont rapportés au cerveau, où ils lient en quelque façon les esprits animaux : conjecture qui est aisée à concevoir, si l'on suppose l'hypothese de la circulation des esprits animaux, telle que la circulation du sang ; c'est-à-dire, si l'on imagine des nerfs qui portent les esprits animaux du cerveau aux parties, & d'autres nerfs qui en rapportent le résidu au cerveau, comme au réservoir des esprits : hypothese que je pourrois établir par un grand nombre d'expériences & de faits de pratique de Medecine. Ce qui n'étant pas de mon sujet, il me suffit de pouvoir conclure, appuyé sur des faits incontestables, que notre corps a des pores ouverts du dehors en dedans, comme du dedans au

dehors ; que ces pores sont de figure bien différente les uns des autres, puisqu'il y en a de proportionnés aux corpuscules qui constituent la nature des vomitifs, des fébrifuges, des narcotiques, &c. corpuscules qui ne peuvent être que de figure bien différente les uns des autres. Concluons donc que de la part des pores de notre corps rien ne s'oppose à l'entrée des corpuscules supposés ; ce que je devois prouver.

Examinons à présent, toujours par la même méthode, pourquoi notre Villageois a plutôt cette vertu qu'un autre.

Il est sûr que de toutes les vérités que j'ai jusqu'ici proposées, on doit conclure naturellement que ; si l'on peut imaginer dans un certain homme une configuration des pores de la surpeau & de la peau proportionnée aux corpuscules supposés ; il est constant, dis-je, qu'autant de fois qu'un homme, criblé pour ainsi dire de cette matiere, se trouvera environné d'un air chargé ou impregné de ces corpuscules, il en devra nécessairement être pénétré ; & par conséquent il faudra qu'il ressente tous les mouvemens

intérieurs que notre Villageois nous dit qu'il ressent sur les voies d'un assassin, ou dans l'endroit d'un meurtre commis; ce qui arrivera dans cet homme aussi méchaniquement que le vomissement, par exemple, dans un autre, à l'occasion d'un topique vomitif. Cette disposition n'a rien pour moi d'assez extraordinaire pour ne la pas concevoir; & le fait que j'examine en est une preuve aussi convaincante & aussi concluante, que l'approche du fer & de l'aiman en est une de la proportion que les pores du fer ont avec la matiere magnétique, qu'on suppose s'écouler continuellement de l'aiman. Enfin ces mêmes pores me paroissent des suites nécessaires de la divisibilité de la matiere à l'infini, qui, mûe d'une certaine maniere & à une certaine quantité, nous laisse concevoir aisément que rien ne peut s'opposer à un arrangement déterminé : ce qui constitue la différence de toutes les especes de corps & de tous leurs individus. Il y a donc des hommes dont les pores peuvent être disposés de la maniere dont il s'agit, comme il y a des hommes dont toutes les inclinations & tous les traits exté-

rieurs sont très-divers ; ce qui ne peut arriver que par un arrangement & une configuration de la matiere différente dans chaque individu. Mais on me dira peut-être, que l'on convient des configurations particulieres dans les différens individus, d'un certain arrangement toujours conservé, en quoi consiste l'espece : mais en même temps on se fera un monstre de la cause pour laquelle cette telle configuration se trouve dans cet homme, & non pas dans tous les hommes. A cela je réponds : pourquoi est-ce que tous les hommes ne sont pas du même tempérament, n'ont pas le même esprit & les mêmes inclinations ? Pourquoi enfin leur air est il si différent, qu'entre un million d'hommes il n'y en a pas deux dont le visage soit presque semblable ? Tout le monde demeure d'accord qu'on doit cela au principe de leur génération. Il m'est donc permis de dire la même chose de notre Villageois ; & je conçois outre cela aisément que (31) l'œuf qui a fait la matiere de sa génération étoit individuellement disposé de maniere qu'à l'occasion d'un certain degré de mouvement des (32) esprits séminaires de son pere, il a dû

réſulter un tel arrangement; ce qui en fait tout le myſtere, auſſi bien que de toutes les différences que nous obſervons dans preſque tous les individus de même eſpece.

Voilà le pacte implicite, ou explicite que ce pauvre Villageois a fait avec le Diable, & voilà ſon Etoile : galimathias & azyle de l'ignorance, que je ne daigne pas réfuter ; puiſqu'il y aura toujours des hommes organiſés individuellement pour ne donner leur conſentement qu'aux opinions extraordinaires, & qui ne ſont point du reſſort de la raiſon : vérité confirmée par la réflexion ſuivante. Car enfin, ne traiteroit-on pas un homme de ridicule & de viſionnaire, qui diroit qu'un bon chien de chaſſe ne ſuit les voies d'un cerf, par exemple, une heure après qu'il a traverſé une riviere, que parcequ'il a fait un pacte, du moins implicite, avec le Diable, ou en vertu de ſon Etoile? Jamais perſonne ne s'eſt aviſé d'une pareille Philoſophie pour expliquer ce fait: & n'eſt-il pas le même que celui que nous examinons?

Cependant, comme il y a un grand nombre de perſonnes qui veulent que les étoiles influent, & que c'eſt à elles

qu'ils attribuent leur bonne ou mauvaise fortune, aussi-bien que tous les dons singuliers attachés à de certaines gens ; je ne puis me dispenser de proposer la réflexion suivante, qui n'est ni d'un Philosophe, ni d'un Théologien, mais d'un homme sans préjugé. Je voudrois donc bien qu'on me dît si cette influence tombe sur le moment de notre conception, ou sur celui de notre naissance ; & qui peut déterminer ce premier moment ? Je ne saurois m'imaginer qu'il y ait jamais eu de pere, ni de mere qui s'en soïent avisés ; & quand même il s'en seroit trouvé d'un pareil sens froid, l'instant de la conception passe si vîte, que je ne crois pas qu'il puisse être déterminé. Ce qui est cause à mon sens que toute l'Astrologie n'a raisonné que sur le moment de la naissance, moment aussi incertain & aussi inutile, par rapport à notre fortune & à nos dons naturels & particuliers, que celui de notre conception ; puisque l'expérience nous apprend que de dix personnes nées dans le même moment, & par conséquent sous le même signe & la même constellation, il n'y en a pas une dont les inclinations, les dons, ni la

fortune soient les mêmes : ce qui est vérifié dans le fait proposé, puisque d'un certain nombre de personnes qu'on sait qui ont le don de la Baguette, soit pour les eaux, soit pour les, meurtriers, il y en a plusieurs qui sont nés sous différentes constellations. Laissons-donc au ciel les étoiles, & faisons sur la terre usage de notre raison, avec laquelle, ne connoissant que la volonté de Dieu pour étoile, tous pactes implicites, ou explicites nous seront inutiles pour l'établissement de notre bonne fortune.

Toutes les raisons que j'ai avancées doivent persuader un homme sans préjugé, que notre Villageois peut naturellement ressentir les mouvemens intérieurs dont il se plaint; qu'il doit même suivre des assassins à la piste, comme il est certain qu'il a fait. Mais le mouvement de la Baguette, qui est le principal signe extérieur par lequel il marque à ceux qui l'accompagnent qu'il est sur les voies, & qui lui sert aussi de moyen, afin qu'il ne soit pas toujours si attentif aux sentimens intérieurs qui l'accompagnent & qui le guident, ne paroît pas si aisé à concevoir. Voyons donc comme

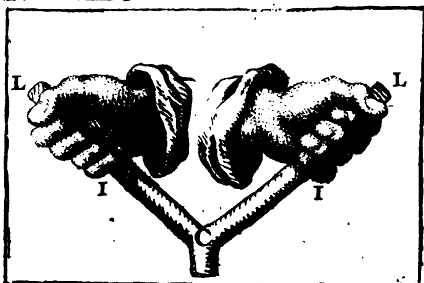
nous pourrons éclaircir la méchanique d'un fait si singulier.

Ne pourroit-on pas dire qu'elle doit dépendre d'une des trois causes suivantes, ou de toutes trois ensemble, puisque ce sont les seuls corps qui la touchent immédiatement, savoir, les muscles des doigts de celui qui s'en sert, l'air qui l'environne, ou les corpuscules supposés ? Je ne conçois pas que l'air puisse produire cet effet, puisque dans le fait proposé il n'a point de mouvement particulier. Ce ne doivent pas être aussi les corpuscules supposés, par leur intromission dans les pores de la Baguette, avec lesquels il n'est pas vraisemblable qu'ils aient de proportion, puisque toute sorte de bois convient. Joignez à cela que ce mouvement se peut faire sans qu'ils y aient de part. Il le faut donc attribuer à un certain & tel mouvement des muscles fléchisseurs des doigts de celui qui tient la Baguette; mouvement que je conçois aussi naturel, & méchaniquement aussi involontaire, que celui d'où dépendent les inquiétudes, l'envie de vomir, l'élévation du pouls, &c. supposé les corpuscules du meurtrier, ou du voleur reçus dans

le sang de celui qui les poursuit; ce qui ne doit plus être en question.

Toutefois le mouvement de la Baguette se faisant en rond, il ne paroît pas que le seul jeu, ou la seule pression des muscles fléchisseurs des doigts, de quelque nature qu'elle soit, puisse produire cet effet: car tout au plus, dépendamment des raisons proposées, il se pourroit faire qu'on tiendroit la Baguette d'une certaine maniere un peu plus serrée, & qui seroit involontaire; ce qui ne produiroit pas le mouvement en rond.

Ce n'est pas aussi à cette seule pression qu'il m'a paru qu'on doive l'attribuer. Il faut joindre à cette raison la configuration de la Baguette, & la maniere dont on la tient.



Imaginez-vous donc, pour l'intelligence de ce phénomene, la Baguette fourchue : imaginez-vous encore qu'il y a deux mains qui empoignent avec une certaine force les deux branches LL de II en LL, les mains disposées de maniere que les pouces portent sur les deux extrêmités LL de la Baguette, & le point de pression du petit doigt se fait en II.

Cela supposé, je connois fort aisément que si, par le moyen d'une certaine force mouvante & involontaire, telle que celle que j'ai supposée lorsque je tiens une Baguette de la maniere décrite, les muscles fléchisseurs de mon petit doigt & du suivant, agissans aussi bien que ceux qui fléchissent la main du côté de dehors en dedans, meuvent plus fortement que les autres; les extrémités des deux branches LL seront recourbées de I en L, de dedans en dehors; ce qui interrompra le cours de la matiere subtile, & de la seve (33) de C en L; les pores du bois étant retrécis & changés en II. Cela supposé, il est constant que ces matieres reflueront en C, où elles trouveront aussi une maniere de résistance par l'union & la disposition des pores des (34) fi-

bres des deux branches, qui ſe fait en G; ce qui cauſera un mouvement de (35) reſſort aux branches de la Baguette, depuis H jusques en C, de dedans en dehors, ou de dehors en dedans, ſelon l'inclination dans laquelle elle ſe trouvera entre les mains de celui qui aura ce don, lorſque les muſcles ſuppoſés agiront; & par conſéquent la Baguette tournera en rond: ce qui étoit en queſtion.

Cette démonſtration eſt ſi vraie, que ſans avoir la vertu de la Baguette, en donnant à ſes mains & à ſes doigts tous les mouvemens décrits, on peut voir tourner entre ſes mains une Baguette, de la même maniere qu'elle tourne entre les mains de ceux qui ſe piquent d'avoir le plus ſûrement ce don; expérience que j'ai faite moi-même devant une très-nombreuſe compagnie; & par ce moyen, je pouvois en impoſer, ſi je l'avois ſouhaité, à tous ceux qui s'y trouverent. De la démonſtration précédente je conclus donc deux choſes.

Premierement, que le mouvement de la Baguette peut être involontaire; ce qui ſuit néceſſairement de mon hypotheſe, & ce qui me reſtoit à prouver pour éclaircir entierement le fait pro-

posé, & rendre mon analyse complete.

Secondement, que le mouvement de la Baguette en peut aussi imposer, & que les sentimens & mouvemens intérieurs, comme les inquiétudes, les envies de vomir, les sueurs, &c. sont les seuls signes certains ausquels on doit connoître si un homme a le don duquel nous parlons, qui n'est véritablement démontré que par le succès, comme il l'a été dans notre Villageois, en poursuivant si sûrement les assassins & les voleurs contre lesquels on l'a employé, découvrant un des complices à cinquante lieues de l'endroit où le meurtre avoit été commis.

Après ces diverses réflexions, je ne veux pas oublier l'application que j'ai promis de faire de mon hypothese à quelques circonstances répandues dans le fait.

S'il est vrai qu'un homme de soixante ans n'ait fait tourner la Baguette qu'imparfaitement sur le lieu du meurtre, ne peut-on pas dire que cela vient d'un resserrement des pores de sa peau, qui ne permettent pas aux corpuscules d'entrer en suffisante quantité dans le sang pour y exciter le mouvement intestin de ses parties, d'où naiss-

ſent les agitations, les ſueurs, les envies de vomir, &c.

Si la Baguette ne tourne que du côté de l'anſe de la bouteille, & ſeulement entre les mains du Villageois; il y a apparence que cela arrive parceque la bouteille de paille eſt impregnée de ce côté-là des corpuſcules des aſſaſſins, & que les routes des pores du Villageois, proportionnées aux corpuſcules, ſont plus ouvertes par l'uſage, que ne ſont les routes de tous ceux qui commencent à faire des expériences. Vérité confirmée par l'obſervation qu'on a faite, que pluſieurs d'entre les commençans ne ſentent l'agitation qu'une heure après qu'ils ſont ſortis du lieu où le meurtre a été commis.

Si les corpuſcules étoient adhérans à la terre, & ne nageoient pas, pour ainſi dire, dans l'air; le mortier, qu'on a mis en quantité dans la cave ſur l'endroit du meurtre, auroit éteint la vertu d'agiter les gens, & de faire tourner la Baguette; ce qui n'eſt pas.

On propoſe pluſieurs autres circonſtances ſur une découverte auſſi utile: mais comme elles ne ſont point contenues dans l'expoſé du fait que vous m'avez remis, Madame, j'en laiſſe le

soin à Monsieur *Garnier*, mon ami & mon confrere, qui les proposera & les éclaircira avec beaucoup plus d'exactitude & de netteté que moi, dans un Traité complet qu'il promet au public sur ce sujet.

Il me reste donc à vous demander grace sur la longueur, & sur le style de ma Lettre, qui sentiroit encore bien plus la Province, sans l'amitié que m'a fait Monsieur l'Abbé de la Garde de le corriger. Je suis avec respect,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur, CHAUVIN.

Lyon ce 22 Septembre 1692.

AVIS DU LIBRAIRE, AU LECTEUR.

Lorsque cette Lettre, qui couroit manuscrite, m'est heureusement & par hazard tombée entre les mains, on m'a conseillé de la donner au public, & de l'avertir qu'elle ne ressemble en rien à celle qui a été furtivement imprimée in-quarto, sans approbations ni permissions, & depuis jettée dans le Mercure Galant du mois d'Octobre.

EXPLICATION

De certains mots qui pourroient paroî- obscurs à quelques Lecteurs.

Page 14.(*) ANalyse, *ou Méthode de division*, est une application particuliere de l'esprit à ce qu'il y a de connu dans ce que la question qu'il veut résoudre a de plus particulier, d'où il tire successivement des vérités qui le menent enfin à la connoissance de ce qu'il desire savoir.

Page 16.(1) *Sang* : ce mot signifie en général toute liqueur qui coule dans les arteres & dans les veines.

Page 16.(2) *Esprits animaux* : ce mot signifie la liqueur, ou la matiere subtile qui coule par les nerfs du cerveau, ou de la moële de l'épine, aux parties.

Page 16.(3) Par le terme de *Matiere subtile*, on entend la matiere du premier & du second Elément mêlée ensemble, celle du *premier Elément*, ou *Elément du feu*, consiste dans les parties de la matiere les plus subtiles & les plus agitées; celle du *second Elément*, ou *Elément de l'air*, consiste dans les globules, ou parties rondes de la même matiere, qu'on reconnoît plus grosses & moins agitées que celles du premier Elément, mais plus petites & plus agitées que celles du troisieme.

Page 18.(4) *Phénomene* signifie tout ce qui paroît dans la nature, & dont la cause n'est pas si évidente que la chose même.

Page 21.(5) On se sert du mot d'*Idée*, pour signifier tout ce qui est dans l'ame, qui est connu par soi-même, & par quoi l'ame connoît tout ce qui est hors d'elle.

Page 22.(6) Par la *circulation du sang* on entend le cours du sang des arteres du cœur aux extrémités, & son retour des mêmes extrémités dans les veines jusqu'au cœur, ou le cours du sang du centre à la circonférence par les arteres, & son retour de la circonférence au centre par les veines.

Page 23.(7) Les *Glandes miliaires* sont des cribles, ou cou-

loirs, qui font partie du tissu de la peau, lesquels sont figurés & percés de maniere à séparer du sang la matiere de la transpiration, ou des sueurs.

Page 26. (8) *Microscope*, verre, ou lunette qui fait que les choses très petites, & propres par conséquent à échaper à nos yeux, sont vûes.

Page 26. (9) Les *Molecules* & les *parties intégrantes de l'air*, signifient la même chose; & on appelle parties intégrantes, celles dont les mixtes sont faits immédiatement.

Page 28. (10) *Parallelè* : Les Géometres se servent de ce mot, pour signifier l'égale distance que deux lignes, ou deux plans ont l'un à l'égard de l'autre, en sorte qu'ils ne s'approchent pas plus en un endroit qu'en un autre.

Page 28 (11) *Hypothese*, c'est un mot Grec qui signifie, supposition : c'est ce qu'on établit pour le fondement de quelque vérité, & qui sert à la faire entendre, soit que la chose qu'on suppose soit vraie, certaine & connue; soit qu'elle soit seulement employée pour expliquer la vérité à laquelle elle se rapporte.

Page 29. (12) *Air ambient* : c'est l'air qui nous touche, ou enveloppe immédiatement, dans lequel nous nageons en quelque maniere.

Page 20. (13) *Epiderme*, terme de Medecine, qui se dit d'une petite peau, ou cuticule presque insensible, qui est par dessus le cuir, ou la vraie peau.

Page 30. (14) *Transpiration* : ce mot se dit entre Medécins, pour signifier la sortie insensible, ou presque insensible, qui se fait de quelques petites matieres séparées du sang dans les glandes de la peau, par les pores de notre corps. Il signifie aussi l'action par laquelle la nature attire l'air en dedans du corps par ces pores.

Page 30. (15) *Méchanique*, signifie dans cette occasion, un jeu de ressorts, & la cause de leur action.

Page 30. (16) *Vomitif*, ou *Vomitoire*, remedes qui provoquent le vomissement.

Page 30. (17) *Febrifuge*, remede spécifique contre la fievre, qui l'arrête, ou la chasse.

Page 30. (18) *Narcotiques*, remedes qui endorment & stupéfient les parties, & en empêchant que les esprits animaux n'y viennent, en ôtent le sentiment.

Page 31.(19) *Topique vomitif*, remede qui par son application extérieure provoque le *vomissement*. On entend par *Topique en général*, tous les remedes qu'on appliqué extérieurement.

Page 31.(20) *Mouvement convulsif, ou convulsion* : c'est un mouvement très-violent, & involontaire, de quelques parties de notre corps, qui suit de la contraction des muscles, qui servent naturellement à le mouvoir.

Page 31.(21) *Muscle*, en *termes d'Anatomie*, signifie une partie charnue servant au mouvement.

Page 31.(22) *Muscles de l'abdomen*, ce sont ceux qui servent au mouvement du bas ventre.

Page 31.(23) *Muscles intercostaux*, ce sont ceux qui servent au mouvement des côtes, en quoi consiste une partie de la méchanique de la respiration.

Page 31.(24) *Diaphragme* : on appelle ainsi une partie, ou cloison musculeuse, qui est comme un plancher, séparant le cœur & le poumon, d'avec le foie, les intestins, &c.

Page 31.(25) *Les Fibres Motrices de l'estomac* : ce sont trois couches de fibres musculeuses, qui forment en partie les différentes tuniques, ou membranes de l'estomac.

Page 31.(26) *Epilepsie Sympathique* : c'est une convulsion de tout le corps, avec lésion de l'entendement & des sens, qui vient par accès de temps en temps. On la nomme *Sympathique*, lorsque la cause matérielle de cette maladie n'est pas contenue dans le cerveau : on l'appelle aussi, *Mal-cadue*, ou *Haut-mal*, que le peuple nomme *Mal de S. Jean*.

Page 31.(27) *Levain* : on entend par *Levain*, dans ce cas, le principe matériel de corruption qui cause la maladie.

Page 31.(28) *Paroxysme* : terme de Medecine, qui se dit d'une maladie qui se rengrene, ou qui se reprend : on appelle aussi un *accès de fievre*, un *Paroxysme*.

Page 32.(29) Par *Soufre*, j'entends le troisieme principe actif des Chymistes, qu'ils prétendent être une substance homogene, liquide, oléagineuse, visqueuse, & inflammable, &c. Je l'appelle *Narcotique*, parceque je le crois très-propre à faire dormir, & à calmer les douleurs, lorsqu'elles sont d'une certaine nature & figure déterminée.

Nerfs

Page 32.(30) *Nerfs.* Tuyaux qui partent ou naissent du cerveau, & de la moëlle de l'épine, & qui portent les esprits animaux où il est nécessaire, pour servir de principal moyen au sentiment & au mouvement

Page 35.(31) *Oeuf.* C'est ce qui contient les germes dans les femelles des animaux.

Page 35.(32) *Esprits séminaires.* C'est la partie la plus spiritueuse & la plus volatile de la semence.

Page 41.(33) *Seve.* Liqueur enfermée dans les plantes, ou dans les arbres, qui leur sert de nourriture, & qui monte de la racine jusqu'à l'extrémité des branches : elle sert de matiere à la circulation des végétaux.

Page 41.(34) *Fibres. Filets.* On appelle ainsi les parties longues & déliées, dont il se trouve une quantité presque infinie qui sont la composition des corps, qui pour cela sont appellés *Fibreux* : il y en a dans le bois, dans la chair & dans les membranes.

Page 42.(35) *Ressort*, ou faculté naturelle & méchanique qu'ont les corps de se remettre en leur premier état, quand on leur a fait quelque violence, qui les en a fait sortir.

APPROBATION.

JE soussigné, Docteur en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, déclare avoir lû la Lettre ci-dessus, laquelle ne renferme rien d'opposé à la Foi & à la Théologie; & que je trouve très-conforme aux principes de la meilleure Physique. Je sai bon gré à l'Auteur de n'avoir pas eu recours, pour l'explication d'un fait si singulier, au pacte implicite avec le Démon, à l'étoile du Villageois, aux qualités occultes, & d'avoir fait valoir les corpuscules, la configuration des pores du Paysan, &c. Ce qui m'engage à donner avec éloge mon approbation à cette Lettre. A Lyon ce 5. Novembre 1692.

COHADE.

DISSERTATION* PHYSIQUE, EN FORME DE LETTRE A MONSIEUR DE SEVE, SEIGNEUR DE FLECHERES, Conseiller du Roi, &c.

* Imprimée à Lyon en 1692. chez de Ville in-12.

DANS LAQUELLE IL EST PROUVE' que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar, de suivre avec une Baguette les Meurtriers & les Voleurs à la piste, de trouver de l'eau, l'argent caché, les bornes transplantées, &c. dépendent d'une cause très-naturelle & très-ordinaire.

Par PIERRE GARNIER, *Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, agrégé au College des Medecins de Lyon.*

AVIS AU LECTEUR.

ON trouvera à la fin de cette Lettre l'histoire du fait telle qu'elle a été écrite * par Monsieur l'Abbé de la Garde, qui est instruit par lui-même de toutes les singularités dont il donne le détail.

Après cette histoire, on trouvera encore quelques éclaircissemens sur le fait, dont je me suis instruit par moi-même pendant trois heures que je passai, il y a quelque temps, avec Jacques Aymar, dans la Bibliotheque de Monsieur le Lieutenant Général. Je lui fis plusieurs questions : je pense que les curieux ne seront pas fâchés que je leur fasse part des réponses qu'Aymar fit aux questions que je lui proposai, & de tout ce que je lui vis faire de plus surprenant.

C'est pour la commodité du Lecteur que j'ai détaché l'histoire du fait de l'explication physique que j'en donne dans la Lettre. Ceux qui ne cherche-

* Cette Relation étant déja insérée dans la Lettre de M. Chauvin, on n'a pas cru devoir la répéter. Voyez page 2. de ce volume.

ront que l'explication du fait, qu'ils savent déja, n'auront qu'à lire la Lettre : ceux qui ignorent le fait, & qui ne se mettent pas en peine de l'explication, pourront trouver ce qu'ils cherchent sans avoir la peine de lire la Lettre; & ceux qui voudront lire l'un & l'autre le liront avec moins d'embarras, dans la Lettre & dans l'histoire du fait, separées l'une de l'autre.

Une raison de bienseance m'a encore obligé à en user ainsi. L'histoire du fait ayant été écrite par Monsieur l'Abbé de la Garde, j'ai cru qu'il ne m'étoit pas permis de m'enrichir du bien d'autrui, & que je pouvois au plus l'emprunter, dans le dessein de rendre publiquement à l'Auteur, & son ouvrage, & toute la justice qu'il mérite, pour l'avoir écrit avec beaucoup de fidelité & de justesse.



A MONSIEUR
DE SEVE,
SEIGNEUR DE FLECHERES, CONSEILLER DU ROI, LIEUTENANT GENERAL en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, &c.

MONSIEUR,

VOUS me témoignâtes, il y a quelques jours, que vous souhaiteriez d'entendre expliquer physiquement les talens extraordinaires de Jacques Aymar, & comment sa Baguette peut naturellement produire entre ses mains tous les effets surprenans qu'on lui attribue. Vous eûtes même la bonté d'ajoûter que vous écouteriez volontiers mes sentimens sur ce sujet. J'ai pris, MONSIEUR, votre desir pour une loi, parceque c'en sera toujours une pour moi de

vous obéir, & de vous plaire; & bien que je n'aie point assez de lumieres pour exécuter un dessein si difficile, j'ai cru que je devois au moins faire mes efforts pour y réussir, craignant que mon silence ne vous parût encore plus mauvais que tout ce que je m'en vais vous dire. J'espere même que cet ouvrage, tout imparfait qu'il est, pourra contribuer à éclaircir la vérité: car, si j'en puis faire entrevoir l'ombre, que ne doit-on point espérer d'un génie plus élevé? Et ne serez vous pas, MONSIEUR, le premier à croire qu'il faut bien que le Diable ne se mêle pas de cette affaire, si je suis capable d'y comprendre quelque chose?

C'est en effet ma pensée, qu'il n'y a rien que de très-naturel dans tout ce qu'on publie de cet homme; rien qu'on ne puisse raisonnablement expliquer par les principes de la Physique, sans être obligé de recourir à des causes surnaturelles, telles que sont le miracle, ou sortilege; ni même aux constellations, ni aux étoiles, ni à leur prétendu pouvoir, non plus qu'à leurs prétendues influences, ni aux pactes implicites.

Mon dessein n'est pas d'entrer dans

le détail de l'explication de tous les talens qu'a Jacques Aymar : vous savez, Monsieur, qu'il en a plusieurs. Il peut avec sa Baguette suivre à la piste les meurtriers & les voleurs ; il peut reconnoître les bornes transplantées ; il peut trouver les sources, les mines, l'or & l'argent caché. Il faudroit se résoudre à faire un fort gros Livre, plûtôt qu'une Lettre, pour examiner de près tous ces talens particuliers avec toutes les circonstances. Je ne m'attacherai donc uniquement, MONSIEUR, qu'à vous expliquer physiquement le talent qu'a Jacques Aymar de suivre les meurtriers à la piste, avec toutes les circonstances énoncées dans l'histoire du fait. Je me dispense de toucher à l'explication de tous les autres talens de cet homme, d'autant plus volontiers que les principes & les raisons dont je prétends de me servir étant fort simples, il n'y aura point d'esprit médiocre qui n'en puisse aisément faire l'application à tout ce que ce Villageois fait de plus surprenant & de plus merveilleux.

Il me souvient que je pris la liberté de vous dire, MONSIEUR, le soir que vous me fîtes l'honneur

de m'en parler, que l'on pouvoit expliquer ces phénomenes aussi physiquement qu'on en explique beaucoup d'autres ; ceux de l'aiman, par exemple ; ceux de la poudre de sympathie ; ceux de la fermentation du vin au temps que la vigne est en fleur, & quelques autres. Pourvû qu'on en vienne là, je pense que c'est assez pour donner quelque satisfaction à des gens raisonnables : car je présume qu'il n'y a point d'homme de bon sens, qui desire, pour se rendre, qu'on lui fasse voir ce qui n'est pas sensible ; & qu'il sera très-content, si on peut lui faire concevoir nettement ce qui peut être conçu.

Avant que d'entrer plus avant en matiere, je vous prierai, MONSIEUR, de remarquer, ou plûtôt de vous souvenir, que nos sens ne nous sont point donnés pour connoître l'essence des choses : à peine nous servent-ils pour en connoître infailliblement l'existence ; & ils nous trompent souvent, du moins dans les circonstances des choses de l'existence desquelles ils nous assurent : cela est si vrai, que nous sommes to les jours obligés à croire que les choses ne sont pas telles que nous

les voyons. Nous croyons par exemple qu'un bâton entier, que nous venons de plonger dans l'eau, est entier, bien qu'il nous paroisse rompu; que l'extrémité d'une longue allée, tirée au cordeau, est aussi large que son commencement, bien qu'elle semble plus étroite quand nous la regardons d'un bout à l'autre; qu'une statue, posée dans un lieu élevé, est bien plus grosse qu'elle ne nous paroît. Un esprit touché de l'amour de la vérité ne s'affligera pas donc beaucoup en la cherchant, s'il ne peut parvenir à rendre ses conjectures sensibles; pourvû qu'il puisse trouver quelque idée claire & distincte à laquelle il ne puisse refuser son consentement sans répugnance, & sans s'exposer à un reproche secret de sa conscience, qui lui dit qu'il résiste à la vérité connue.

La solidité de toutes les hypotheses de Physique (sans lesquelles il est impossible de philosopher) roule sur ces maximes; & la plus juste de toutes les hypotheses ne subsisteroit pas long-temps si un Physicien étoit obligé à faire tomber sous les sens les principes qu'il suppose: il suffit qu'il puisse les faire comprendre par des consé-

quences tirées du raiſonnement & des expériences ; & on lui demande ſeulement que l'hypotheſe ſoit liée aux premiers principes, & qu'elle en ſoit déduite naturellement ; qu'elle ſoit commode pour expliquer tous les phénomenes, ou du moins une très-grande partie ; & qu'elle ne répugne ni à la raiſon, ni aux expériences. C'eſt ainſi qu'on ne trouve pas étrange que Deſcartes n'ait pas fait voir les écroues qu'il ſuppoſe dans les pores du fer & de l'aiman, & les petits vis qu'il ſuppoſe dans la matiere magnétique, pour expliquer les effets de l'aiman à la faveur de la preſſion de l'air. Comme la figure en vis & en écroues eſt une figure poſſible, & que rien n'empêche que cela ne ſoit ; comme par cette hypotheſe on explique probablement tous les effets de l'aiman, & comme cette hypotheſe ne répugne ni aux premiers principes de la Méchanique, ni aux expériences, elle trouve beaucoup de partiſans, bien qu'elle ne ſoit pas démontrée. L'on peut de même, par une hypotheſe liée aux premiers principes, expliquer très-méchaniquement les talens de Jacques Aymar, pourvû qu'on jouiſſe des privileges qu'on doit accor-

der à tous les faiseurs d'hypotheses.

Sur quoi, avant que d'entrer dans le détail de cette affaire, il vous plaira, MONSIEUR, de remarquer encore que l'hypothese peut être fausse, & le raisonnement ne laisse pas que d'être bon. Dans l'hypothese, par exemple, de Descartes, qui explique l'aiman par les vis & par les écroues, il se peut faire que l'hypothese sera précisément fausse, & que le raisonnement qui explique le fait par la proportion de la figure des corpuscules magnétiques avec les pores du fer & ceux de l'aiman, sera fort concluant; parceque le raisonnement attribue cela à la figure & au mouvement des parties de la matiere magnétique, (& cela est très-vrai) & l'hypothese décide que cette figure consiste précisément aux vis & aux écroues (ce qui peut être très-faux,) la figure des corpuscules de la matiere magnétique, & des pores de l'aiman & du fer, étant peut-être très-différente de celle des vis & des écroues : mais il suffit que ce soit quelque figure qui y contribue, pour que le raisonnement ne soit pas faux.

Ainsi, dans le fait dont il s'agit, quand on viendroit à se tromper dans

la détermination de la figure des corpuscules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impression qu'ils font sur le corps de Jacques Aymar, le raisonnement ne laisseroit pas de subsister, jusques à ce que l'on eût pû prouver que ce n'est ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces corpuscules, que le fait arrive. Il se pourra donc bien faire que l'on se trompera, en voulant déterminer la méchanique spéciale en vertu de laquelle ce Villageois suit si fidellement les meurtriers & les voleurs à la piste: mais on peut (& cela suffit) faire comprendre en général que cela se fait par quelque méchanique, & par quelque cause naturelle; & que cette cause purement naturelle n'est autre que l'émanation des corpuscules sortis du corps du meurtrier dans les endroits où il a fait le meurtre, & dans ceux où il a passé.

Pour y réüssir avec plus de netteté, il faut rappeller quelques axiomes communément reçus. Ces axiomes sont.

1. Que tout corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immédiatement le corps qui

est en repos. C'est une maxime reçûe de tous les Physiciens, qui savent que tout mouvement se fait par impulsion, & que toute impulsion est immédiate; c'est-à-dire, qu'entre le corps mû & le corps mouvant il n'y peut avoir aucun corps.

2. Que tout corps en mouvement tend toujours à s'éloigner de son centre, par la plus courte de toutes les lignes, qui est la ligne droite; & ne change cette détermination que par rapport aux diverses superficies des corps qu'il rencontre en parcourant sa ligne droite.

3. Que tout corps en mouvement, qui est obligé de changer sa ligne droite en ligne courbe, se mouvra nécessairement en rond, s'il trouve une égale résistance, & une égale détermination en ligne circulaire dans toute sa circonférence.

4. Qu'il y a dans le monde une matiere très-subtile & très-agitée, qui a sa détermination pour passer continuellement, & avec une très-grande rapidité, d'un des poles du monde à l'autre; & que, lorsqu'elle est empêchée dans son cours, comme elle est pressée, elle fait de très-grands efforts

pour suivre sa route, & renverser plûtôt tout, que de ne se point faire passage. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'effet de la poudre dans les mines, & la restitution des corps capables de ressort, qui étant une fois pliés ne peuvent être redressés par eux-mêmes, & ne le seroient jamais, s'il n'y avoit une matiere en mouvement, qui est obligée pour se faire passage d'agrandir les pores, devenus plus étroits dans une des surfaces du corps plié que dans l'autre. Cet axiome est trop connu des Physiciens pour avoir besoin d'autres preuves; & s'il en falloit, les Chymistes & les Medecins nous en fourniroient, puisque sans cet axiome les Chymistes ne pourroient expliquer la fermentation, ni les Medecins la fievre.

5. Que nos corps transpirent continuellement, & qu'il en sort par les pores continuellement des corpuscules. qui sont des émanations de notre substance. Cela est encore reçu de tout le monde. Sanctorius en fait une démonstration dans un Livre intitulé *De Statica medicina*. C'est lui qui nous a appris précisément qu'il sort tous les jours de notre corps, par l'insensible

transpiration, plus d'excrémens qu'il n'en sort par les voies seules des urines, des selles, des crachats, &c.

6. Que les corpuscules qui sortent de notre corps sont de différente nature, & de différente figure, en différens temps, & en différentes occasions. Cela se prouve par les galeux, & par les pestiférés, dont la matiere de la transpiration est bien différente de ce qu'elle étoit dans l'état de santé, puisqu'elle est contagieuse, & qu'elle ne l'étoit pas. Or les différens effets reconnoissent nécessairement des causes différentes.

7. Que les passions de l'ame sont capables de faire de grands changemens dans nos humeurs, & par conséquent dans les corpuscules qui sortent de notre corps par transpiration, puisqu'ils sont des portions de ces mêmes humeurs. Si cet axiome paroît douteux à quelqu'un, je le prie de considérer en quel état une violente passion d'amour ou de tristesse réduit tous les jours les corps, & de se souvenir qu'on fait un poison très-subtil avec la bave des animaux les moins venimeux, lorsqu'on les fait mourir à force de les battre & de les tourmen-

ter. On assure même que la vipere n'est point venimeuse lorsqu'elle mord sans colere.

8. Que les organes des animaux sont bien différens, non-seulement dans les animaux de différente espece, mais encore dans les animaux de la même espece. Le nez, par exemple, est donné à tous les chiens, pour juger des corps odorans, & pour s'en appercevoir: cependant il s'en faut bien que tous les chiens aient le nez aussi fin les uns que les autres, & qu'ils puissent tous suivre un lievre à la piste aussi bien les uns que les autres. Les corps odorans, laissés par le lievre dans les endroits où il a passé, subsistent néanmoins aussi bien à l'égard des uns qu'à l'égard des autres. D'où peut donc venir cette grande différence qui nous fait voir certains chiens si animés sur cette piste, tandis que d'autres y sont insensibles? Cette différence ne peut venir assurément que de la différence de leur nez.

Cet exemple suffit pour faire comprendre que bien que tous les hommes aient des yeux pour voir, une peau pour sentir de la douleur & du plaisir, un sang pour couler dans les arteres &

dans les veines, il ne faut pas croire pour cela que tous les hommes voient un même objet de la même façon, & qu'ils soient tous également remués & affectés par les objets extérieurs.

9. Qu'il y a dans la nature des corps qui ne peuvent se souffrir les uns les autres, & qu'on nomme anthipathiques, non pas parcequ'ils se haïssent: car ce seroit une puérilité d'attribuer une passion de haine ou d'amour à des êtres privés d'intelligence; mais parcequ'ils sont faits de maniere que, lorsqu'ils se rencontrent, ils gênent le passage de la matiere subtile, & l'obligent à faire un très-grand effort, pour se délivrer de cette gêne: ce qui n'arrive pas aussi, parceque la matiere subtile, amoureuse de sa liberté, craint d'être gênée; mais parcequ'étant pressée par celle qui la suit, elle est obligée, par les loix du mouvement, de faire son chemin. La rencontre des corps acides avec les alkalis peut servir d'exemple & de preuve à ce dernier axiome.

Après avoir supposé, ou plûtôt établi ces axiomes incontestables, il est temps d'en faire l'application au fait dont il s'agit.

Perſonne, je penſe, n'oſera me nier qu'il ne faut pas recourir à une cauſe extraordinaire, ou non naturelle, pour expliquer les talens de Jacques Aymar, ſi on peut les expliquer clairement par une cauſe qui lui eſt naturelle & ordinaire. Or je prétends qu'on le peut; & voici comment je raiſonne.

Il eſt ſûr que cet homme ne connoît point la piſte des meurtriers par aucune idée, par aucune perception intellectuelle, acquiſe ou infuſe, mais par une pure perception ſenſible; puiſqu'il ne connoît cette piſte que par les émotions qu'il ſent en lui-même lorſqu'il la ſuit, & parceque ſa Baguette tourne alors malgré lui entre ſes mains. Je penſe donc que, pour expliquer phyſiquement les talens de cet homme, il ſuffit d'expliquer les émotions qu'il reſſent, la ſyncope, les convulſions, & ſur-tout ce tournement de Baguette, qui eſt le plus difficile à comprendre, & auquel je vais principalement m'attacher.

Pour pouvoir concevoir pourquoi cette Baguette tourne entre les mains de cet homme ſur la piſte d'un meurtrier, ou d'un voleur, tandis qu'elle ne tourne point entre les mains d'un

autre homme, il ne faut que savoir quel peut être le corps en mouvement qui peut communiquer du mouvement à la Baguette, entre les mains de cet homme, plûtôt qu'entre les mains d'un autre; puisque, par le premier de mes axiomes, tout corps qui est en repos ne peut être mis en mouvement, que par un corps qui a du mouvement, & qui, touchant immédiatement le corps en repos, lui communique son mouvement: & il faudra encore déterminer pourquoi ce mouvement de la Baguette est plûtôt circulaire que de quelque autre façon.

Voici comment je pense que cela se fait.

Je crois, 1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont passé, il est resté une très-grande quantité de corpuscules, sortis par la transpiration du corps des meurtriers; ce qui est sûr par le cinquieme de mes axiomes.

2. Que ces corpuscules sont fort différens en figure, en arrangement de particules, de ce qu'ils étoient avant le meurtre; parcequ'il est impossible qu'un meurtrier fasse un meurtre de sang froid. Tous les reproches secrets de sa conscience, qui s'élevent contre

lui, pour morte qu'elle soit; la crainte d'être surpris, l'avidité de l'argent, ou de la vengeance qui le fait agir, sont des ressorts assez puissans pour ébranler vigoureusement son ame, & pour faire prendre à ses humeurs & à ses esprits animaux des dispositions différentes de celles qu'ils avoient auparavant. Cela est clair par le sixieme & le septieme axiome, par lesquels il est prouvé que les corpuscules qui sortent en différens temps de notre corps sont bien différens en différentes occasions, & que les passions & les différens mouvemens de notre ame sont capables d'y apporter un très-grand changement.

3. Qu'il est très-possible que ces corpuscules, sortis du corps du meurtrier, & différens de ce qu'ils étoient avant le meurtre, soient faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureusement le corps d'Aymar, & sur-tout le tissu de sa peau, à en dilater les pores, à exciter dans son sang une très-grande fermentation, ou du moins un mouvement différent de celui qu'ils y auroient pû causer avant le meurtre. Cela est prouvé par le sixieme axiome, par lequel il est prouvé que les cor-

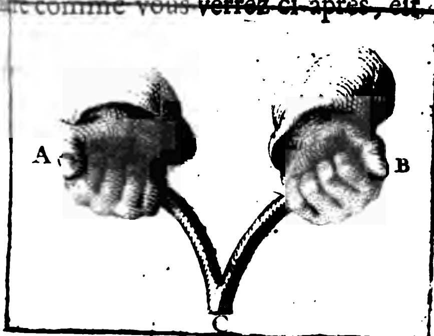
puscules du corps sont capables de faire différens effets, & qu'ils sont de différente nature en différentes occasions, & par rapport aux différents sujets sur lesquels ils agissent; pouvant avoir sur les uns l'action qu'ils n'auront pas sur les autres. Quant à moi, je n'ai pas plus de peine à concevoir pourquoi ces corpuscules sortis du corps du meurtrier font sur le corps d'Aymar les effets que j'ai dit, tandis qu'ils ne le font point sur un très-grand nombre de gens, qu'à concevoir pourquoi en temps de peste tout le monde ne prend pas la peste; puisque les corpuscules pestiférés répandus dans l'air touchent aussi-bien ceux qui y résistent que ceux qui la prennent: & si l'on vouloit encore éclaircir la chose par une autre comparaison très-familiere, il n'y auroit qu'à faire remarquer que les corpuscules odorants, laissés par le lievre, ne sont sensibles qu'aux nez des chiens de chasse, bien qu'ils frappent très-assurément le nez des autres chiens & des autres animaux, aussi bien que le nez des chiens de chasse.

4. Qu'à l'occasion de cet ébranlement du tissu de la peau, & de la diffi-

pation des esprits animaux qui suit. la plus grande fermentation, & la dilatation des pores, il arrive à cet homme des syncopes, des convulsions, & des tressaillemens; & que ces accidens sont plus considérables dans les endroits où le meurtrier a commis le crime, & où sont les instrumens qui y ont servi, que dans les lieux où il n'a fait que passer, parcequ'il y a plus de ces corpuscules-là où le meurtre a été commis, que là où le meurtrier n'a fait que passer: donc l'effet doit être plus grand, suivant la maxime commune: *In majori quanto, majus est quale.*

5. Que par la plus grande fermentation qui se passe alors dans le sang d'Aymar, & par la plus grande dilatation des pores de son corps, il se fait alors chez lui une transpiration beaucoup plus grande que de coutume; c'est-à-dire, qu'il sort en foule du corps d'Aymar des corpuscules faits de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois, où ils s'introduisent, & qu'ils en embarrassent la sortie; ce qui ne sera pas difficile à concevoir à ceux qui connoissent la méchanique des valvules du cœur, celle des veines, & le jeu des

des soupapes dans les pompes ordinaires. De-là il arrive que la matiere subtile entrant librement dans les pores du bois, & trouvant dans chaque pore une égale résistance à en sortir, & une égale détermination à être mûe circulairement, elle presse fortement en sortant, par l'effort qu'elle fait sur la partie solide des pores de la Baguette ; & faisant en même-temps le même jeu dans tous les pores de la Baguette qu'elle presse, & dans lesquels on peut supposer qu'elle trouve une détermination égale à être mûe circulairement, il faut bien qu'elle imprime un pareil mouvement à la Baguette : que si la Baguette, qui est faite de la maniere comme vous verrez ci-après, est



arrêtée fortement par l'un des bouts marqués A, ou B, dans le temps de

ſon mouvement, il eſt néceſſaire qu'au bout de quelques tours elle rompe, proche de l'un des bouts, où elle eſt arrêtée ; parceque les lignes de la Baguette, qui ſont fortement retenues par la main de celui qui en arrête le bout, changent de ſituation à l'égard de celles qui tournent ; celles qui ſont arrêtées demeurant droites, lorſque leur continuation décrit des lignes circulaires : & la Baguette caſſe près l'un des bouts arrêtés, par la même raiſon qu'on caſſeroit un bâton dont on auroit gêné un bout dans un étau, tandis qu'on tourneroit la ſuite du bâton avec violence.

Mais, pour concevoir plus clairement tout ce que je viens d'avancer en dernier lieu touchant le mouvement de la Baguette en rond, il faut rappeller ici le quatrieme, le deuxieme & le troiſieme axiomes par leſquels j'ai établi qu'il y avoit dans le monde une matiere très-ſubtile, très-agitée, qui eſt dans un continuel mouvement, qui traverſe inceſſamment tous les corps ; & qu'elle ſe meut en ligne droite, autant qu'elle peut ; & que, lorſqu'elle eſt obligée de changer ſa ligne droite, elle ſe mouvra néceſſairement

en ligne circulaire, si elle trouve dans toute la circonférence dans laquelle elle est mûe une égale résistance, & une égale détermination à se mouvoir en ligne circulaire.

Je vais répéter en peu de mots chaque proposition, dépouillée de toutes preuves, afin que tout le monde puisse plus aisément concevoir mon hypothese. Je dis donc :

1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont passé il est resté une très-grande quantité de corpuscules, sortis par la transpiration du corps du meurtrier.

2. Que ces corpuscules sont différents en figure & en arrangement de parties de ce qu'ils étoient avant le meurtre.

3. Que les corpuscules sortis du corps du meurtrier sont faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureusement le tissu de la peau du Villageois, & à exciter dans son sang une très-grande fermentation, tandis qu'ils ne produisent rien de pareil dans un homme disposé d'un autre maniere à leur égard ; & qu'ils sont faits aussi de maniere à pouvoir laisser entrer librement la matiere subtile dans les po-

res de la Baguette où ils s'introduisent, & à lui en embarrasser la sortie, & à la déterminer par quelque particule à être mûe en ligne circulaire.

4. Qu'à l'occasion de cet ébranlement du tissu de la peau, & de cette grande fermentation, il se fait des contractions dans les fibres nerveuses, & des dissipations d'esprits animaux dans ce Villageois, qui sont les vraies causes des syncopes & des convulsions qu'il souffre alors.

5. Que par la fermentation extraordinaire des humeurs il se fait une transpiration beaucoup plus grande que de coutume, & que c'est aux corpuscules qui sortent alors en foule par le corps d'Aymar, & qui, permettant la libre entrée à la matiere subtile, lui en interceptent un peu la sortie, & la déterminent à être mûe en ligne circulaire, qu'il faut attribuer le mouvement circulaire de la Baguette.

Je ne prétends pas qu'on ne puisse expliquer le mouvement circulaire de la Baguette par quelque autre hypothese; mais, quelle qu'elle soit, il faut toujours qu'elle soit fondée sur les principes que je suppose; car enfin, il faut nécessairement, dans quelque hy-

pothése que ce soit, admettre un corps en mouvement, qui donne entre les mains de Jacques Aymar, plutôt qu'entre les mains de beaucoup d'autres personnes, du mouvement à la Baguette. Or je prétends qu'en quelque hypothese que ce soit, ce corps en mouvement, ce premier mobile de la Baguette ne peut être autre que l'émanation des corpuscules du corps de Jacques Aymar, qui arrive à l'occasion de l'altération que produit chez lui la piste du meurtrier, & qui n'arrive pas chez un autre, chez qui cette piste ne produit pas une pareille altération, à cause de la différence individuelle de la texture de leur corps & de leurs humeurs.

Je sais, par exemple, qu'il y a un homme de qualité dans cette Ville, aussi recommandable par son mérite, que par l'éclat de sa famille, lequel explique fort aisément & très-simplement le mouvement circulaire de la Baguette d'un autre maniere que moi. Il considere que la Baguette ayant la même figure comme celle qui est ci-devant, & étant arrêtée & tenue en équilibre, comme sur deux pivots par les deux bouts A & B entre

les mains d'Aymar, de quelque mouvement qu'elle se trouve agitée, à moins qu'on ne l'arrache avec violence des mains de celui qui la tient, elle se mouvra nécessairement en rond : pour s'en convaincre on n'a qu'à souffler, ou pousser horizontalement l'endroit marqué C : elle tournera en rond, comme si elle étoit mûe circulairement. Voilà donc un autre maniere d'expliquer le mouvement circulaire de la Baguette : mais dans cette hypothese, comme dans la mienne, il est nécessaire de trouver le corps en mouvement, qui fait remuer le point C de la Baguette sur les deux pivots A & B, entre les mains de Jacques Aymar, plutôt qu'entre les mains d'un autre homme.

Que si ce Paysan réussit sur mer, comme sur terre, à suivre les meurtriers avec sa Baguette, c'est parceque sur mer, comme sur terre, ces corpuscules sont répandus dans l'air, dans lequel l'expérience fait voir qu'ils se conservent long-temps, d'une maniere même qui nous est sensible ; puisqu'il est difficile d'ôter l'odeur du musc à une chambre, bien qu'on laisse long-temps les fenêtres & les portes

ouvertes. Je sais qu'il court à présent dans le monde une lettre qui est trop belle pour n'être pas bientôt imprimée par les amis de l'Auteur : elle est écrite à Madame la Marquise de Senozan, par Monsieur *Chauvin*, mon Collegue, très-bon Physicien. Il s'attache fort, dans cette lettre, à expliquer comment le courant des rivieres, les grands vents, les tempêtes, ni les vapeurs de la terre ne sont point capables de dissiper, ni de déplacer ces corpuscules sortis du corps du meurtrier, & répandus dans l'air. Il est juste que la vigne s'attache à l'ormeau pour se soutenir, & que je m'en remette à ce qu'en écrit là-dessus Monsieur *Chauvin* pour éclaircir une circonstance si difficile à expliquer, & qui répugne si fort au vraisemblable. Que si, malgré toutes les réflexions de cet Auteur subtil & profond, on vient à se servir de l'exemple du chien de chasse, pour prouver que les corpuscules sortis du corps du lievre ne demeurent pas dans l'air malgré les vents & les pluies, puisqu'après les grands vents & les grandes pluies, ou pendant qu'il fait de grands vents & de grandes pluies, les chiens perdent

beaucoup plus aisément la piste, que lorsque le temps est serein : je réponds que cet exemple ne prouve pas la prétendue dissipation des corpuscules laissés par le lievre, & qu'il prouve, du moins avec autant de force, que le vent & la pluie changent la disposition des nerfs olfactoires des chiens, & les met en état de s'apercevoir moins des corpuscules laissés par le lievre, qu'auparavant. Que si on replique, que, bien que le temps soit serein & tranquille, le chien ne peut s'apercevoir de la piste d'un lievre au bout de huit jours, & qu'ainsi il faut bien que les corpuscules sortis du corps du lievre, & répandus dans l'air, soient dissipés ; & que, par une raison semblable, il doit être inconcevable que Jacques Aymar puisse retrouver la piste des meurtriers & des voleurs après plusieurs années, je réponds, encore une fois, que cela prouve plutôt la différence des organes, que la dissipation des corpuscules. La disparité est grande en effet, aussi-bien dans la quantité que dans la qualité ; puisque les chiens ne suivent la piste des lievres qu'avec le nez, & que Jacques Aymar suit celle des meurtriers avec tout son

corps : ainsi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre. De plus, il est sûr que les corpuscules sont matériels ; que la matiere ne peut être anéantie naturellement : on pourroit donc au plus prétendre le déplacement de ces corpuscules, par les vents, les tempêtes, les vapeurs de la terre, les pluies, &c. Je m'en rapporte à ce qu'a écrit Monsieur *Chauvin*, pour expliquer comment, malgré toutes ces circonstances, ces corpuscules ne sont point déplacés dans l'air.

Il faut faire à présent une application de mon hypothese à quelques-uns des principaux phénomenes, pour faire voir qu'elle est commode pour les expliquer.

1. La Baguette tourne plus vîte aux endroits où a été fait le meurtre, & Jacques Aymar y souffre davantage ; parceque (comme il a été dit) il est sûr qu'en ces endroits il y a plus de corpuscules que dans les autres, & que l'effet doit être plus grand, quand la cause est plus grande.

2. Cet homme ne peut suivre un meurtrier ni un voleur, s'il ne commence à trouver le lieu où a été fait le meurtre, ou le vol : mais dès qu'il

a trouvé ce lieu, & qu'il s'y est, pour ainsi dire, aimanté des corpuscules du meurtrier, ou du voleur, il suit sa piste par-tout, à la faveur de sa Baguette, qui tourne alors entre ses mains, tandis qu'il est sur la piste.

On peut fort bien expliquer ce fait dans mon hypothese, en rappellant l'exemple d'un couteau qui a touché une fois une pierre d'aiman : ce couteau, sans plus retoucher la même pierre, conserve la vertu d'attacher à lui les épingles, les aiguilles de fer, & de faire ce que fait l'aiman. Cette comparaison me paroît extrêmement propre pour expliquer le phénomene de Jacques Aymar, dont je parle à présent : car de même que le fer n'acquiert la vertu de l'aiman en touchant l'aiman, que parceque la matiere magnétique, qui sort du corps de l'aiman, passe facilement dans les pores du fer, qui ressemblent à peu près à ceux de l'aiman, & que cette matiere magnétique, insinuée du corps de l'aiman dans celui du fer, & tournée en petites vis, forme dans le corps du fer de petites écroues, à l'occasion desquelles dans la suite la matiere magnétique passe aussi facilement dans les pores du fer que dans

ceux de l'aiman, & y produit par conséquent les mêmes effets; de même l'on peut penser que Jacques Aymar retrouve par-tout la piste du meurtrier qu'il a trouvée sur l'endroit du meurtre, parceque, sur l'endroit du meurtre, il faut penser que cet amas de corpuscules sortis du corps du meurtrier, dont il a été tant parlé, & que j'appellerai ici, par allégorie à la matiere magnétique, la matiere meurtriere, fait dès la premiere fois qu'elle touche le corps de Jacques Aymar dans le tissu de sa peau, & peut-être aussi dans les parties de son sang, de certaines moulures & certaines traces, à raison desquelles elle se conserve toujours un passage & une entrée libre dans le corps & dans le sang de cet homme, disposé à les recevoir plutôt qu'un autre homme; de même que la matiere magnétique, sortant de l'aiman, fait ces traces ou ces moulures en écroues dans les pores du fer, & non pas dans les pores des autres corps qu'elle peut toucher, à cause qu'elle trouve les pores du fer disposés à laisser passer les petites écroues, & que les pores des autres corps ne sont pas disposés de la même façon.

3. Si, en suivant la piste d'un meur-

trier ou d'un voleur, le meurtrier ou le voleur, dont Aymar suit la piste, se présente à lui, & qu'il mette son pied sur le pied du meurtrier ou du voleur, la Baguette continue à tourner ; & Aymar dit : voilà le meurtrier, ou le voleur. Que si l'homme qui se présente est innocent, la Baguette cesse de tourner ; & Aymar dit, cet homme-là est innocent du meurtre, ou du vol dont je cherche le coupable ; ce qui est sans doute admirable : car, pour vous faire voir, MONSIEUR, que je ne prétends pas d'éviter les difficultés, vous pouvez vous souvenir, MONSIEUR, que je fis au dit Aymar cette objection dans la chambre où couchent vos valets : je lui dis, comment se peut-il faire que vous ne vous trompiez pas, puisque si un innocent se trouve sur la piste d'un meurtrier, & que vous lui présentiez la Baguette, il semble que la Baguette doive continuer de tourner sur cet innocent, à cause de la piste du meurtrier sur laquelle vous êtes, & qui la faisoit tourner avant que l'innocent se mît sur cette piste. Vous savez, MONSIEUR, qu'Aymar répondit que cela n'arrivoit pas ainsi, & que lorsqu'il suivoit

la piste d'un meurtrier ou d'un voleur, si sur cette même ligne il trouvoit un innocent, & qu'il mît son pied sur le pied de l'innocent, la Baguette s'arrêtoit ; & c'est ce qu'il nous fit voir : car il suivoit alors la piste d'un de vos valets qui vous avoit volé. La Baguette tournoit fort vîte ; & dès qu'il mettoit le pied sur quelqu'un de vos laquais qui n'avoit pas contribué au vol, la Baguette s'arrêtoit, & tournoit dès qu'il ne touchoit plus le laquais innocent.

Ce phénomene s'explique aussi fort clairement par mon hypothese ; & l'on peut, pour en faire comprendre l'explication, emprunter encore le secours de l'aiman, & comparer la matiere larronesse & la matiere meurtriere à la matiere magnétique (car enfin, dans les faits nouveaux, il est permis d'inventer de nouveaux termes, pour s'expliquer plus nettement, & plus brievement.) Voici le fait de l'aiman qui sert à éclaircir ce phénomene. Un couteau qui avoit acquis la vertu de l'aiman, en passant par dessus un pole de l'aiman, perd cette vertu, pour l'ordinaire, si on le passe sur le même pole à contre-sens de ce qu'il a été pas-

sé la premiere fois; parceque ce couteau n'avoit acquis la vertu de l'aiman, en passant la premiere fois sur un pole de l'aiman, qu'en tant que la matiere magnétique, qui sortoit de l'aiman dans un certain sens, avoit débouché les pores du couteau dans le même sens, & y avoit formé des figures proportionnées à la sienne, en pliant d'un certain sens les petites branches des parties du fer qui traversoient le couteau: mais, lorsqu'on passe le couteau à contresens; il est nécessaire que la matiere magnétique fasse un effet contraire dans le couteau, & qu'elle redresse ce qu'elle avoit renversé: ainsi le couteau perd sa vertu magnétique. Appliquant ceci au fait, je dis que lorsqu'un innocent se trouve sur la piste d'un coupable, la Baguette cesse de tourner; parceque les émanations du corps de l'innocent sont différentes en figure, & tournées dans un autre sens que celles du coupable: ainsi elles ne s'ajustent point du tout aux petites traces, ni aux petites regraveures que la matiere meurtriere s'étoit faites dans la peau & dans le sang de Jacques Aymar: c'est-pourquoi la peau ne recevant plus le même ébranlement, ni le

sang la même fermentation, l'émanation des corpuscules sortans du corps de l'homme à Baguette n'est plus la même, & ne bouche plus les pores de la Baguette comme auparavant, pour embarrasser la sortie de la matiere subtile, & l'obliger à presser sur chaque pore en sortant : ainsi la Baguette ne tourne plus. Mais, lorsque l'innocent s'est ôté de la ligne de la piste, la matiere meurtriere (que je nomme ainsi, pour me faire entendre en moins de mots) renfile aisément les mêmes routes qu'elle avoit tracées, & produit les mêmes effets. Que si le meurtrier se présente, il est sûr que la Baguette doit tourner encore plus vîte ; puisqu'il fournit une très grande quantité de corpuscules semblables à la matiere répandue sur la piste ; & s'il y a quelque différence entre ce fait & celui de l'aiman, auquel je l'ai comparé, elle ne consiste précisément qu'en ce que la matiere magnétique détruit tout-à-fait, sur le fer passé à contresens, tout ce qu'elle avoit fait en y passant la premiere fois dans un sens contraire ; & en ce que dans ce cas l'émanation du corps de l'innocent ne détruit pas tout-à-fait les traces, &

les moulures qu'avoit formé la matiere meurtriere dans le corps d'Aymar : elle les embarrasse seulement assez, pour que cette matiere meurtriere n'y puisse entrer; & dès que cette émanation du corps de l'innocent est dissipée, ces moulures & ces routes demeurent libres ; & alors la matiere meurtriere, ou la matiere larronesse s'y insinue comme auparavant; & recommençant son jeu fait tourner de nouveau la Baguette, dès que l'innocent s'est retiré de la piste du coupable.

4. Quand Jacques Aymar a trouvé le meurtrier, & que, faisant chemin avec lui, il marche après ce meurtrier, il souffre extraordinairement, & ne peut en aucune maniere se résoudre à le suivre long-temps, ne pouvant soutenir les syncopes, les agitations, les convulsions qui lui arrivent alors : il faut qu'il marche le premier, & que le meurtrier le suive.

Rien n'est plus favorable à mon hypothese que cette circonstance; parceque, lorsqu'Aymar marche après le meurtrier, il repasse continuellement sur une piste toute fraîche, par laquelle il est incessamment ébranlé, & trop vivement pour y pouvoir tenir long-

temps, y trouvant une prodigieuse quantité de corpuscules sortis depuis un moment du corps du meurtrier, lesquels ne sont point encore divisés, & qui par conséquent sont en état d'agir plus fortement : mais, lorsqu'Aymar marche avant le meurtrier, il est clair qu'il n'est pas exposé à cet inconvénient.

5. La Baguette perd beaucoup de sa vertu, & souvent elle la perd entierement, lorsque le criminel a avoué son crime : elle ne tourne alors sur lui que foiblement, & il arrive souvent qu'elle n'y tourne point du tout. En voici la raison.

Il est sûr que la situation de l'esprit d'un criminel n'est plus la même, quand il a avoué son crime, qu'auparavant : il est, par exemple, ou plus résolu à la mort, ou plus désespéré qu'auparavant : il n'est plus en souci de savoir ce qu'il répondra aux Juges : il est aisé d'y trouver beaucoup de différence. Or de même que le changement arrivé à ses humeurs, & qui donne le moyen de le suivre avec la Baguette, ne peut être que la suite de la situation de son esprit, différente après le crime de ce qu'elle étoit auparavant :

ainsi ce second changement, qui empê-
che la Baguette d'agir sur lui après l'aveu de son crime, ne peut être que la suite d'une situation d'esprit différente dans le criminel, après l'aveu du crime, de ce qu'elle étoit auparavant. Je ne vois pas plus de difficulté d'un côté que d'autre : car on ne peut pas nier qu'un criminel qui a avoué son crime n'ait une situation d'esprit aussi différente de celle qu'il avoit avant cet aveu, qu'est différente la situation de l'esprit d'un meurtrier, après le meurtre commis, de celle où il étoit avant l'avoir commis. Or je crois d'avoir assez établi dans mes axiomes que les différentes modifications de notre ame font différens changemens sur notre corps : car une des loix les plus connues de l'union de notre ame avec notre corps, c'est que Dieu a voulu que toutes les fois qu'il se passeroit certain mouvement dans notre corps, il se passeroit certaine modification dans notre ame ; & que toutes les fois qu'il se passeroit certaine modification dans notre ame, il se passeroit certain mouvement dans notre corps : & comme il est clair que notre ame est modifiable à l'infini, parcequ'elle peut pen-

ser en une infinité de manieres très-différentes, & à une infinité de différentes choses; il est constant aussi que notre machine corporelle, dont les différens mouvemens suivent les différentes modifications de l'ame, peut être mûe en une infinité de différentes manieres, & par conséquent changée & altérée différemment par notre ame; puisqu'elle ne peut recevoir de changement sans un différent mouvement, ni de différent mouvement sans un changement.

6. La Baguette, qui tourne avec tant de rapidité sur la serpe meurtriere enterrée, ne tourne plus sur cette même serpe enfermée dans un linge; & ce qui paroît de plus bizarre, la Baguette tourne aussi bien entre les mains d'Aymar sur l'argent enveloppé dans un linge, que sur l'argent qui n'est point caché dans le linge. Il est aisé, suivant mon hypothese, de penser que cela arrive parceque les pores du linge sont faits pour laisser passer les corpuscules de l'argent, & qu'ils ne sont pas faits de maniere à laisser passer ceux qui s'élevent de la serpe meurtriere: car, bien que les uns & les autres conviennent en ce qu'étant à découvert,

ils font sur Aymar les effets nécessaires pour faire tourner la Baguette, cela n'empêche pas que les corpuscules qui s'élevent de l'argent, & ceux qui s'élevent de la serpe meurtriere ne puissent avoir entr'eux quelque différence individuelle; & il faut bien que cela soit, puisque Aymar souffre & est agité par les corpuscules de la serpe meurtriere, & ne l'est jamais par ceux de l'argent. Et qu'on ne m'oppose point que je suppose tout cela à plaisir : je demeure d'accord que je ne puis le démontrer; mais j'ai averti dès le commencement de cette Lettre, qu'un Philosophe qui suit la nature avec les yeux de sa raison, & non pas avec ceux de son corps, n'est pas obligé de faire voir tout ce qu'il suppose : il n'est obligé que de le faire comprendre; & qu'il peut supposer hardiment tout ce qui ne répugne ni au bon sens, ni aux expériences, ni aux premiers principes. Ainsi, si quelqu'un insiste à me dire que je ne puis faire voir ce que je suppose, je lui réponds en peu de mots que je suis en droit de le supposer, jusques à ce qu'il ait pû me faire voir que ce que je suppose est impossible. Jusques-là j'ai plus de raison pour

ſuppoſer, qu'il n'en aura pour nier mes ſuppoſitions ; puiſque je puis lui prouver par beaucoup d'expériences, que les pores des corps ſont différens les uns des autres auſſi bien que leurs émanations, ainſi que je l'ai établi dans mes axiomes ; & que rien ne répugne à ce que les corpuſcules qui s'élevent de la ſerpe meurtriere n'aient pas avec les pores du linge tout-à-fait la même proportion qu'ont ceux qui s'élevent de l'argent.

7. L'on peut auſſi rendre raiſon par cette hypotheſe du plus difficile de tous les faits, & de la plus embarraſſée de toutes les queſtions que je me ſois pû aviſer de faire à cet homme. Vous vous ſouviendrez, MONSIEUR, s'il vous plaît, qu'en votre préſence je lui dis qu'il me ſembloit qu'il devoit ſouvent prendre le change, puiſque ſa Baguette tournoit pour tous les meurtriers, pour tous les voleurs, pour l'eau, pour l'argent caché, pour les bornes tranſplantées. Je lui demandai comment il ſe tireroit d'affaire, lorſque ſur une même ligne pluſieurs meurtriers, ou pluſieurs voleurs auroient paſſé, qu'il y auroit outre cela ſur cette ligne quelque ſour-

ce d'eau, de l'argent caché, des bornes transſplantées, quelqu'une de ces choſes, ou toutes à la fois : car cela ſe peut ; & ſi la Baguette auroit l'eſprit, ou la bonté de ne tourner préciſément que pour celle de ces choſes qu'il chercheroit. Aymar ne nia pas qu'il ne ſe pût tromper, ſi dans la même ligne où il y avoit de l'eau, il y avoit auſſi de l'argent caché, ou que les voleurs y euſſent paſſé; parceque pour ces trois articles la Baguette tourne entre ſes mains, ſans qu'il en puiſſe reconnoître la différence : mais il dit qu'à l'égard des meurtriers & des bornes transſplantées, il ne pouvoit s'y tromper ; parceque pour ces deux articles, outre le tournoyement de la Baguette, il ſentoit dans lui-même une certaine émotion qu'il ne pouvoit pas ſentir pour quelque autre cauſe que ce fût, non pas même pour la piſte d'un autre meurtrier, qui lui feroit bien tourner la Baguette, mais non pas avec une même nature d'émotion que pour celle qu'il ſuit déja. Encore faudroit-il, pour faire cette confuſion, qu'il eût été aimanté ſur le lieu de l'autre meurtre, à cauſe des raiſons qui ont été dites dans le ſecond des phénomenes que je viens d'expliquer.

Je puis rendre raison de ce fait dans mon hypothese, puisque j'ai ci-devant établi que la matiere de la transpiration est aussi différente dans les hommes que l'est leur sang & leur tempérament : & comme on ne trouve pas deux hommes qui aiment ou qui haïssent précisément les mêmes choses, on doit conclure qu'il n'y en a pas peut-être deux qui pensent de la même maniere, & qu'il n'y en a pas deux par conséquent qui aient les humeurs de la même maniere, puisqu'elles changent de caractere par les différens mouvemens dont elles sont agitées, & que la différence de ces mouvemens suit la différence des modifications de l'ame.

Je pourrois sans doute, MONSIEUR, par la même hypothese expliquer beaucoup d'autres phénomenes qui ont rélation au sujet que je traite, si je ne m'apercevois qu'insensiblement je sors des bornes d'une lettre que vous n'aurez dû déja trouver que trop longue. J'abandonne donc ici les réflexions que peut faire un Philosophe, pour m'arrêter un moment à celles que le bon sens seul peut fournir sur cette matiere. On a besoin,

à la vérité, du secours de la Philosophie, quand on veut expliquer méchaniquement les talens de Jacques Aymar : mais on n'a besoin que du bon sens, & d'une médiocre application d'esprit pour se persuader que ces talens sont purement naturels, & qu'ils ne dépendent ni du sortilege, ni d'aucun pacte, ni même des constellations, ou de l'étoile sous laquelle Aymar est né.

Pour se persuader que les talens d'Aymar sont purement naturels, il ne faut que remarquer qu'il y a beaucoup de gens en cette Ville qui avoient les mêmes talens qu'Aymar sans en rien savoir, & qui ne s'étoient pas vraisemblablement donnés au Diable, ni entrés dans aucun pacte avec lui pour acquérir des talens qu'ils ne connoissoient même pas, & qu'ils n'avoient jamais pensé d'avoir ; & Jacques Aymar ne s'est pas donné au Diable, non plus qu'eux, pour acquérir le talent de suivre les meurtriers, & de connoître les lieux où a été fait le meurtre ; puisque ce n'est que par hazard qu'il s'est aperçu qu'il avoit ce talent, en cherchant de l'eau dans une cave dans laquelle il y avoit le corps d'un homme

homme assassiné depuis plusieurs années, ainsi qu'il est dit dans l'histoire du fait.

Ce ne sont pas aussi les constellations qui en sont cause, puisque de ces hommes dont j'ai parlé, qui ont les mêmes talens en cette Ville, il y en a qui n'ont pas neuf ans, il y en a qui en ont trente, d'autres qui en ont davantage : ces gens-là cependant sont nés sous des constellations très-différentes, puisque tous les Astronomes demeurent d'accord que l'état du ciel change à tout moment, & qu'il n'y en a pas un qui nie que depuis le commencement du monde jusqu'à présent on n'aie pas vû une constitution du ciel semblable à celle qui est à présent que j'écris ceci : plusieurs milliers de siecles ne suffisant pas pour faire revenir la même constitution & le même état du ciel.

Le bon sens tout seul nous peut encore fournir beaucoup d'autres réflexions sur ce sujet. Je ne doute point que chaque homme raisonnable n'en puisse faire de très-justes. Quant à moi, il m'est venu souvent en pensée que la premiere fois qu'on entendit parler de l'aiman, & qu'on vit un homme qui tenoit suspendue en l'air une épingle

dont la tête étoit en bas & la pointe en haut, attachée à la pointe de son couteau, on en fut apparemment aussi surpris que de tout ce qu'on entend dire de Jacques Aymar, & qu'il y eut en ce temps-là beauconp de gens disposés à croire que cet homme étoit sorcier, & que cela ne pouvoit se faire naturellement. Cependant on ne trouve personne aujourd'hui qui fasse difficulté de croire que ce phénomene du couteau aimanté & de l'épingle qui s'y attache par sa pointe ne soit très-naturel. Ceux donc qui sont portés à croire que tout ce qu'ils ont entendu dire de Jacques Aymar ne se peut faire naturellement doivent, à mon sens, suspendre un peu leur jugement, & se souvenir que la source lá plus ordinaire de nos erreurs, c'est la précipitation avec laquelle notre vanité naturelle nous porte à juger de toutes choses, sans prendre garde qu'on est très-sujet à se tromper, lorsqu'on donne plus d'étendue à sa volonté qu'à son entendement, & lorsqu'on reçoit pour vraie une proposition qui n'est point encore évidente. Il faut toujours, pour éviter l'erreur, que l'évidence précede le consentement de la volonté,

parceque l'évidence est la seule marque infaillible de la vérité : mais il faut prendre garde à ne pas recevoir pour évident ce qui ne l'est pas, & à ne pas parer le mensonge des habits de la vérité. Dans le fait dont il s'agit, par exemple, pour parler raisonnablement, il faudroit que ceux qui veulent absolument soutenir que tous les talens de cet homme ne peuvent avoir une cause naturelle connussent toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens ; & que, les ayant toutes examinées, ils connussent qu'aucune n'y peut contribuer : ils pourroient alors avec quelque raison prononcer que ces talens ont une cause qui n'est pas naturelle. Je vous laisse à juger, MONSIEUR, à vous qui êtes un si bon Juge de toutes choses, si cela se passe ainsi, & si ce grand nombre de gens toujours prêts à décider de tout sont suffisamment instruits des secrets de la nature, pour pouvoir sur le champ prononcer, comme font la plûpart, qu'il n'y a aucun ressort dans la nature qui puisse produire les singularités qu'on remarque dans cet homme. Pour leur rendre à eux-mêmes leur propre

jugement suspect, je voudrois les prier d'examiner eux-mêmes leurs propres décisions. J'en ai ouï plusieurs de ceux qui ne vouloient point reconnoître de cause naturelle des actions de l'homme à la Baguette, sur le fait du vol & des meurtriers, qui ne s'étonnoient pas, disoient-ils, de la faculté qu'il avoit de trouver les sources cachées à vingt pieds dans la terre avec sa Baguette: passe pour cela, disoient-ils; c'est une chose ordinaire: nous connoissons bien d'autres gens qui ont la même vertu; mais de suivre les meurtriers & les voleurs avec la Baguette, vraiment cela est bien différent; on n'a jamais ouï parler de cela: très-assurément il y a là du grimoire. Quant à moi, je ne crois pas que la plûpart de ces Messieurs, qui ne s'étonnent point du premier de ces phénomenes, s'en étonnent moins parcequ'ils en comprennent mieux la cause, qu'ils ne comprennent celles des autres phénomenes qui les passent; mais seulement parcequ'ils en ont ouï parler plus souvent: car il me semble qu'il est aussi malaisé d'expliquer comment l'eau cachée à vingt pieds dans la terre peut faire tourner une Baguette entre les mains d'un

homme, que d'expliquer tout le reste.

Je pense, MONSIEUR, qu'en voilà assez pour obliger ceux qui ne font que rarement usage de leur esprit, & qui par-là en connoissent moins les foiblesses, à être plus retenus à décider si hardiment, & à lire avec moins de prévention les Ouvrages de ceux qui ont un peu plus d'habitude qu'eux à penser sur les secrets de la nature.

Mais, avant que de finir, je suis obligé de vous justifier une proposition que j'ai avancée dès le commencement.

Cette proposition est, qu'un esprit médiocre pourroit aisément appliquer tout ce que je dirois pour les meurtriers aux autres talens de Jacques Aymar, & qu'on pourroit par la même hypothese expliquer la vertu qu'il a de suivre aussi la piste des voleurs, de trouver les sources, l'argent caché, les bornes transplantées. Il n'est pas malaisé en effet de soutenir cette proposition; puisqu'il ne faut que supposer dans les voleurs, dans l'eau, dans l'argent, & dans les bornes, des émanations de corpuscules qui font des effets sur le corps d'Aymar, & conséquemment sur la Baguette, pareils à

ceux que j'ai remarqués pour les meurtriers. Vous n'aurez pas de la peine à en convenir, MONSIEUR, vous qui n'ignorez rien de la Philosophie & des belles lettres, qui vous servent à délasser votre esprit si fort appliqué au bien public. Pour ceux qui n'ont pas les mêmes ouvertures, il suffira de leur avoir prouvé qu'il ne se faut pas presser de dire, que ce qu'on ne voit pas n'est pas; qu'il y a beaucoup de choses dans la nature qui sont, & que nous ne voyons pas; mais que nous comprenons fort bien. Peut-on en effet nier que l'argent & les bornes ne puissent envoyer beaucoup de corpuscules sans diminuer sensiblement de poids, depuis qu'on sait par expérience qu'une tasse de régule d'antimoine rendra plusieurs années, tous les jours, une grande quantité de vin vomitif sans diminuer de poids, quoique cela n'aie pû se faire sans qu'il se soit détaché des corpuscules antimoniaux, qui aient passé de la tasse dans le vin, chaque fois que ce vin est devenu vomitif; depuis qu'on sait, par une autre expérience, qu'on fait bouillir pendant des années entieres une livre, par exemple, d'argent vif dans

l'eau, qui en reçoit la vertu de tuer la vermine, sans que l'argent vif diminue sensiblement de poids, bien que cette vertu n'aie pû arriver à l'eau que par le détachement de quelques corpuscules mercuriels. ? Et combien d'autres expériences pourroit-on citer pour prouver qu'il se détache de tous les corps du monde incessamment des corpuscules qu'on ne voit pas ? Si la plûpart des hommes savoient combien la nature est mystérieuse, que son artifice consiste toujours *in minimo organico*, & que ce très-petit organisé n'est pas fait pour être aperçu par nos yeux; sans doute ils changeroient le violent penchant qu'ils ont à ne croire que ce qu'ils voient, ou ce qu'ils sentent, & à croire que ce qu'ils ne peuvent ni voir, ni sentir, n'est pas. Le microscope seul est un remede proportionné à leur foiblesse: ils peuvent avec son unique secours guérir, par leurs propres sens, leur esprit des erreurs où leurs sens le font tomber si souvent; puisqu'avec le microscope ils peuvent voir des choses qu'ils n'auroient jamais vûes sans cet instrument, lesquelles néanmoins n'auroient pas laissé que d'être, quand bien on n'auroit pas trouvé un instrument

propre à nous les faire voir. Il ne faut donc pas nier l'émanation des corpuscules, parcequ'elle n'est pas toujours sensible. Quand on ne connoîtroit que la divisibilité de la matiere à l'infini, on en sauroit assez pour comprendre cette émanation continuelle de corpuscules. C'est là, MOMSIEUR, ce que j'avois à vous dire pour soutenir la proposition que je pris la liberté de vous avancer, le soir que vous me fîtes l'honneur de me parler de cet affaire. Cette proposition est, que les talens de Jacques Aymar sont naturels, & qu'on les peut expliquer aussi physiquement qu'on explique les phénomenes de l'aiman, ceux de la poudre de sympathie, & beaucoup d'autres. Il ne me reste qu'à vous prier d'excuser toutes les fautes que vous trouverez dans ces réflexions, à cause du zele & de l'envie que j'ai eu de vous plaire ; de vouloir bien corriger mes erreurs par vos lumieres ; & de faire grace à tout l'ouvrage, à cause de vos bontés ordinaires pour l'Auteur, & de l'empressement que j'ai eu à vous marquer par ce coup d'essai le profond respect avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, GARNIER.

Rélation promise dans l'avis au Lecteur de quelques actions de Jacques Aymar, que l'Auteur lui a vû faire chez Monsieur le Lieutenant Général, & de quelques réponses que ledit Aymar fit à des questions qui lui furent alors proposées par l'Auteur.

LE troisieme de Septembre de la présente année 1692. je passai trois heures avec Jacques Aymar, chez Monsieur le Lieutenant Général de cette Ville. Monsieur l'Abbé son oncle, Monsieur l'Abbé de Saint Romain, & Monsieur Puget s'y trouverent, & furent témoins de ce qui suit.

Jacques Aymar prit une Baguette fourchue qu'on coupa au premier balai qu'on trouva : il tint chacune des extrémités supérieures de la Bagette fourchue dans l'une de ses mains, laissant en bas le bout où se réunissent les deux branches qui font la fourche. L'ayant ainsi disposée entre ses mains, on mit sous son pied droit trois écus blancs ; & incontinent la Baguette tourna : on y en mit davantage ; & elle tourna plus fort. On disposa sur

les tables de la Bibliotheque de Monſieur le Lieutenant Général pluſieurs chapeaux, on cacha de l'argent ſous quelques-uns de ces chapeaux, on n'en cacha point ſous d'autres : la Baguette tourna entre les mains de Jacques Aymar ſur les chapeaux qui couvroient de l'argent ; elle ne tourna point ſur les autres, ſous leſquels il n'y avoit point d'argent ; & comme ces chapeaux étoient ſur des tables, Aymar étoit obligé de mettre ſur ces tables une de ſes jambes, ſans quoi la Baguette n'auroit pas tourné; & cette circonſtance peut ſans doute ſervir de beaucoup pour appuyer l'opinion des corpuſcules que j'ai établie dans la Lettre.

Pluſieurs fois chacun de nous mit ſous ſon pied la main, tantôt pleine, tantôt vuide d'argent : lorſque nous avions de l'argent dans la main, la Baguette tourna ; lorſque nous n'en avions point, elle ne tourna pas.

Nous n'oubliâmes rien pour découvrir s'il y avoit quelque artifice du côté de cet homme, pour faire ainſi tourner la Baguette ; nous lui fîmes étendre les mains autant qu'il ſe pouvoit ſans que la Baguette tombât : mais malgré toutes nos précautions la Ba-

guette tourna toujours, & si bien qu'après l'avoir examiné nous fûmes tous encore plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avoit aucune tromperie dans le fait.

On enveloppa bien ensuite de l'argent dans un linge, pour voir si la Baguette tourneroit sur l'argent ainsi fermé, parceque cet homme nous assura (& nous le savions d'ailleurs) que la Baguette n'avoit point tourné sur la serpe meurtriere lorsqu'elle avoit été enveloppée d'un linge : mais la Baguette tourna également sur l'argent enveloppé d'un linge comme sur l'agent découvert.

Monsieur le Lieutenant Général avoit été volé, il y a sept ou huit mois, par un de ses laquais, qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar s'il pourroit connoître l'endroit où il avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce cabinet avec sa Baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises, sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce cabinet, à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs. Il ne se trompa point, il connut précisément le bureau

& le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. Monsieur le Lieutenant Général lui dit ensuite d'essayer de suivre à la piste ce voleur ; ce qu'il fit. Sa Baguette le mena d'abord sur la terrasse neuve qui est de plein pied dudit cabinet, de-là dans le cabinet près du feu, puis dans la Bibliotheque, & de-là droit dans la montée, à la chambre des valets, où la Baguette tournant toujours le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la Baguette tourna, ne tournant point du tout sur l'autre moitié : & tous les autres laquais là présens dirent que c'étoit dans cette moitié de lit, sur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toujours couché le laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maison, un autre laquais ayant toujours couché de l'autre côté. M. le Lieutenant Général se souvint positivement que le jour que ce laquais le vola, il alla de ce cabinet à deux ou trois pas dans sa terrasse pour prendre du bois, puis entra dans le cabinet pour lui faire du feu, ensuite traversa sa Bibliotheque pour monter à la chambre des valets.

Lorsque la Baguette tournoit sur la piste du laquais voleur & absent, Ay-

mar mit son pied sur le pied de tous les laquais de la maison les uns après les autres, & leur présenta la Baguette, laquelle cessa de tourner, parceque il n'y en avoit aucun de coupable; Aymar assurant toujours que, si on faisoit venir le laquais voleur, la Baguette tourneroit sur lui, & qu'il le connoîtroit.

Voici encore un fait dont je suis témoin, & qui est digne de remarque.

Madame la Lieutenante Générale eut la curiosité de savoir si cet homme pourroit déviner un vol qu'elle auroit fait elle-même : elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur de Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit ? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de voleur. Elle lui dit encore : prends bien garde ; tu te trompes ; il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même. Aymar nous examina une seconde fois, & ne connut point le vol ; & comme on lui soutint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eut été fait pour ri-

re, & d'une maniere innocente ; auquel cas il n'en pouvoit rien connoître, assurant que si le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.

Je lui fis ensuite plusieurs questions. Je lui demandai si la Baguette tournoit aussi-bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer, & au milieu d'une riviere comme au bord.

Il a répondu qu'oui.

S'il est vrai qu'il ressente des syncopes, des tressaillemens, & de grandes émotions en suivant les meurtriers, les voleurs, l'eau, les bornes transplantées & l'argent caché ?

Il répondit qu'il ne sentoit aucune douleur, ni aucun trouble en suivant les voleurs, l'eau & l'argent; mais qu'il sentoit de violentes agitations en suivant les bornes transplantées & les meurtriers, sur-tout là où les meurtriers s'étoient arrêtés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas se tromper, lorsque sur la piste d'un meurtrier, ou d'un voleur, il y auroit de l'eau ou de l'argent caché, ou des bornes transplantées; & si, lorsque sa Baguette tournoit, il pouvoit

distinguer par quelque signe pour laquelle de ces choses elle tournoit, puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses?

Il répondit que, si en cherchant de l'eau il trouvoit de l'argent, il ne pouvoit se tromper, parceque sa Baguette tournoit aussi bien pour l'eau que pour l'argent caché, sans qu'il se passât chez lui aucune émotion, ni aucun tressaillement; que, s'il rencontroit la piste d'un voleur qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parceque, pour pouvoir suivre la piste d'un voleur, il faut qu'il ait été une fois mis sur l'endroit où a été fait le vol, sans quoi il ne peut plus suivre cette piste.

Cette question donna bientôt lieu à un autre; & je lui demandai s'il ne pouvoit pas se tromper en cherchant un meurtrier, supposé qu'un autre meurtrier eût passé sur la ligne de la piste du premier meurtrier qu'il suit, ou bien que sur cette ligne il y eût des bornes criminellement transplantées; puisqu'il souffroit des tressaillemens & des inquiétudes pour tous les meurtriers, & pour les bornes transplantées par malice?

Il répondit qu'il pouvoit moins se tromper pour cela que pour le reste, parcequ'à l'égard premierement du change que l'on croyoit que lui pouvoit faire prendre la piste d'un second meurtrier qui eût passé sur les mêmes traces de l'autre, il auroit fallu, pour s'y tromper, qu'il eût été mis sur l'endroit où avoient été faits les deux meurtres; n'ayant aucune vertu de reconnoître par sa Baguette la piste d'un meurtrier, s'il n'avoit auparavant été mis sur l'endroit où avoit été commis le meurtre : qu'outre cela, il distinguoit fort bien cela par l'émotion, & qu'il trouvoit toujours sur la piste du meurtrier une certaine maniere d'émotion, semblable à celle qu'il avoit ressentie à l'endroit où avoit été commis le meurtre, & qu'il ne pouvoit sentir de même ni pour la piste d'un autre meurtrier, ni pour aucunes bornes transplantées, pour lesquelles il sentiroit bien des émotions, mais telles qu'il pourroit par son seul sentiment les distinguer de la premiere émotion, acquise à l'endroit où avoit été commis le meurtre.

S'il est vrai que lorsqu'un meurtrier a avoué son crime, la Baguette ne tourne plus sur lui ?

Il répondit que cela étoit vrai fort souvent, bien que cela ne fût pas infaillible.

S'il y avoit un temps limité & prescrit pour la vertu de la Baguette à l'égard de la piste des meurtriers & des voleurs, & quel étoit ce terme, six mois par exemple, ou un an?

Il répondit qu'il croyoit qu'il n'y avoit point de terme fixe, ou que du moins il avoit sujet de croire que ce terme étoit fort long, puisque le premier meurtre qu'il avoit connu avec sa Baguette étoit arrivé depuis plus de vingt-cinq ans.

Si la Baguette tourne aussi bien pour un corps enterré & mort de mort naturelle, que pour un corps assassiné?

Il a répondu que non.

En quel mois, à quelle heure, en quelle année il est né?

Il nous a répondu qu'il étoit né le 8. Septembre 1662. à minuit.

S'il connoît d'autres gens que lui qui aient le même talent?

Il a répondu que Monsieur l'Evêque de Morienne a les mêmes talens, & qu'il est à peu près de son âge.

Si la Baguette tourne, quand il est sur une riviere, pour l'eau de la riviere?

Il a répondu que non, & qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

S'il connoît le nombre des meurtriers, ou des voleurs qui ont contribué au même vol, ou bien au même meurtre, lorsqu'il suit leur piste?

Il a répondu qu'il en connoît le nombre, pourvû qu'ils n'aient pas tous passé par une même ligne : mais comme il est presque impossible que quatre hommes qui font voyage aient toujours marché sur une même ligne, il lui est facile d'en connoître le nombre.

FIN.

APPROBATION.

LA *Dissertation Physique* sur les talens particuliers de Jacques Aymar, composée en forme de Lettre par *Monsieur le Medecin Garnier*, non-seulement ne contient rien contre la foi & la pureté des mœurs ; elle développe encore une question également curieuse & importante à la sûreté publique, non par des mots de qualités en général,

& autres qui ne signifient rien de particulier ; mais par des raisonnemens naturels & sensibles, avec beaucoup de solidité & de discernement. Cet Ouvrage est aussi très-utile pour achever de détromper ceux que le défaut de connoissance, ou l'opiniâtreté à soutenir de vieilles préventions ruinées, auroient pû engager à décrier ce qu'ils ignorent, ou ce qui leur fait ombrage, sans suivre aucunes regles. Ce sont les sentimens du soussigné. A Lyon ce 1 Novembre 1692.

BASSET Docteur de Sorbonne, & obédiancier de S. Just.

APPROBATION

De Monsieur de COHADE Docteur en Théologie, de la Maison & Société de Sorbonne, premier Custode de Sainte-Croix en l'Eglise de Lyon.

IL y a dans la Nature trois sortes de vérités cachées : les unes cachées pour jamais, comme le nombre des étoiles du Firmament : les autres cachées pour un temps, comme les terres nouvellement découvertes : les troisiemes cachées de leur nature, comme dans l'aiman la vertu de direction & d'attraction, qui a un fond d'obscurité, que l'esprit humain peut néanmoins éclaircir par des études & des applications sérieuses.

L'Histoire de la Baguette est de cette derniere qualité : elle a ses embarras, ses ténebres, & ses difficultés qu'on peut lever & dissiper. Rien ne les justifie tant que la variété des sentimens, & les différens essais des Ecrivains. Il falloit des lumieres aussi vives & aussi pures que celles de *Monsieur Garnier, Medecin de Montpellier, agrégé au College de Lyon*, pour expliquer avec netteté, solidité, & dans les regles de la méchanique, par les principes de la belle Physique, tous les faits contenus dans cette Histoire,

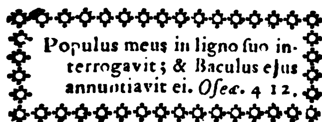
Le Public est obligé au Magistrat qui l'a engagé à cette Dissertation. Les Curieux & les Savans, les Philosophes & les Medecins y seront également satisfaits. Je dois même ajoûter que les Curés & les Dévots qui n'ont autre vûe que la correction des mœurs, & généralement tous ceux qui vivent dans la Société civile, seront bien aises d'apprendre, qu'on a trouvé l'art innocent & non suspect d'empêcher & d'arrêter les voleurs & les meurtriers en chemin; ce qui m'oblige d'approuver cette Lettre en qualité d'ancien Philosophe, & de Théologien moderne. A Lyon, ce 17 Novembre 1692.

DE COHADE.



LETTRES
QUI DECOUVRENT*
L'ILLUSION
DES
PHILOSOPHES
SUR LA
BAGUETTE;
ET QUI DETRUISENT LEURS SYSTEMES.

PAR LE R. P. PIERRE LEBRUN,
Prêtre de l'Oratoire.



* Imprimées à Paris en 1693. in-12. chez Jean Boudot.

PRE'FACE.

IL y a tant de choses dont on doit s'instruire, & tant d'autres qu'il ne nous importe pas de savoir, qu'on a souvent lieu de douter si l'on ne peche point par trop de négligence, ou par trop de curiosité. Ne recherchez pas, *dit l'Ecriture*, ce qui est au-dessus de vous. Ayez seulement toujours devant les yeux ce que Dieu vous a commandé. Il y a beaucoup de choses qui ne vous touchent point: n'en soyez donc pas curieux. *Eccl. 3. 22.*

Suivant ces saints avertissemens, on peut craindre un excès de curiosité, lorsqu'on consume bien du temps pour approfondir des secrets qui n'ont nul rapport à nos devoirs: mais on doit craindre aussi qu'une trop grande indifférence ne soit pas exempte de faute, si négligeant de s'instruire de certaines matieres, on s'expose à dire ou à faire quelque chose qui soit contraire à la Loi de Dieu.

Il est difficile que bien des gens ne donnent dans cet inconvénient, lorsque quelque pratique devient commune parmi le peuple, & qu'on peut douter,

si elle est fondée sur une raison Physique, ou si elle tient du miracle, ou si elle n'est point l'effet de la fourberie, ou de la superstition.

Tel est le doute que fait naître l'usage de la Baguette avec laquelle on trouve de l'eau, des metaux, les bornes des champs, & plusieurs autres choses cachées. La pratique en est assez simple pour faire croire qu'elle n'a rien que de naturel. Nulle cerémonie nécessaire, nulle parole, nulle circonstance magique. Une Baguette qu'on tient entre les mains se remue sur l'eau, sur les metaux, & sur le lieu où s'est commis un meurtre : ne semble-t'il pas qu'il n'y a rien-là que de naturel?

Mais cette même Baguette ne se remue qu'entre les mains de quelques personnes. Elle s'incline également sur des choses très-indifférentes. Elle indique les bornes des champs, les meurtriers, les voleurs, les larcins ; toutes choses qui tiennent bien plus du moral que du Physique: n'est-ce point là un sujet de croire que les effetss de la Baguette sont au-dessus des forces naturelles ?

Il est donc important qu'on se mette en état d'en juger avec connoissance de cause

cause, & qu'on prononce un jugement decisif S'il n'y a que fourberie dans l'usage de la Baguette, il faut en avertir le public, & interdire à jamais un usage, qui, sous prétexte de quelque bien, donneroit lieu à des fripons d'accuser des gens d'honneur, & deviendroit bientôt une source de médisances, de calomnies, & de divisions dans les familles, dans les villes, & sur-tout dans les petits lieux.

Que si la Baguette tourne sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes, on doit encore examiner si cela se fait par l'action d'un bon ou d'un méchant principe. Laisser le peuple dans le doute, c'est le laisser exposé à pecher. Condamner à cause du doute, c'est se mettre au hazard d'ôter aux hommes un avantage qu'on ne sauroit assez priser, s'il venoit de Dieu. Est-il rien en effet de plus estimable, que de pouvoir aussi aisément assigner à chacun ce qui lui appartient, terminer les procès, & empêcher les crimes, qui pourroient être découverts par le seul mouvement d'un baton? Ce seroit là * la verge d'équité, *qui appartient au Royaume de* Jesus-Christ, *ou ce* bois * de bénédiction qui produit la justice.

* Virga æquitatis, virga regni tui. Ps. 44.

* Benedictum lignum

per quod fit justitia. *Sap.* 14.

Mais si sur ces belles apparences on approuvoit l'usage de la Baguette, & qu'elles ne fussent néanmoins qu'un voile sous lequel le tentateur se seroit caché ; ne seroit-ce pas faire accepter des dons qui ne pourroient être que des pieges? Tout le monde en est sans doute convaincu ; & la difficulté ne peut consister qu'à discerner si le Démon a quelque part à l'usage dont il s'agit.

Bien des gens croient que c'est cet esprit seducteur qui fait tourner la Baguette; & ce n'est pas seulement depuis la découverte des meurtriers & des bornes qu'on a formé ce soupçon. Lors même que la Baguette ne faisoit trouver que des métaux, on s'en défioit, on en disputoit ; & Agricola, savant Allemand, témoin de ces disputes, après avoir pesé les raisons des deux partis, en examina l'usage avec soin, le déclara superstitieux, & soutint hautement son sentiment dans le traité des métaux, qu'il fit imprimer il y a plus de deux siecles. On ne laissa pas toutefois d'être encore partagé. Comme Agricola insistoit beaucoup sur les paroles que plusieurs personnes prononçoient de son temps, ceux qui réussissoient sans paroles le prirent pour un bon homme*

* *Georg. de re metallica. l. 2.*

qui croyoit à la sorcellerie, lorsqu'il voyoit joindre à certaines pratiques quelqu'un de ces mots mystérieux qui ne sont souvent inventés que pour faire valoir un secret dans l'esprit des simples, ou pour avoir lieu de rire aux dépens de ceux à qui on fait développer de grands principes de démonomanie, pour expliquer des sujets qui sont tout-à-fait naturels.

Si le plus grand nombre n'a pas été du sentiment d'Agricola, des Auteurs de réputation & de mérite y sont entrés. Ils ont trouvé sa décision bien fondée, & se sont contentés, en traitant la question, de transcrire ce qu'il en avoit dit. Voila le doute qui subsiste depuis long temps. Voyons comment on pourra le résoudre.

Il me semble que ce qui met en peine la plupart des personnes, lorsqu'il faut décider si un effet surprenant est ou n'est pas naturel, c'est que la nature ne nous est pas développée, & que souvent elle suit des voies qu'on ne peut sans témérité se promettre de pénétrer. Une infinité de merveilles que les Naturalistes rapportent, plusieurs secrets que l'on croit semblables à celui qui est mis en question : tout cela se présente à l'esprit :

on eſt ébloui; on n'oſe prononcer ; ou bien, ſi l'on décide, c'eſt quelquefois par des principes qui peuvent fort bien s'accommoder avec le faux.

Pour remédier à cet inconvénient, il faudroit, ce ſemble, etablir des principes qui fiſſent voir de quelle maniere s'exécutent les loix génerales des communications des mouvemens. Il faudroit obſerver avec ſoin ce qui ſe rencontre de vrai & de ſingulier dans tous ces effets ſurprenans, dans toutes ces prétendues merveilles, dans tous ces ſecrets qu'on vante tant. Il faudroit les tirer d'une certaine obſcurité, où toutes choſes paroiſſent ſemblables. Il faudroit éclaircir les doutes, réſoudre les difficultés, montrer aux uns que bien des choſes, qu'ils croient vraies, ſont de pures fables, prouver aux autres que leurs principes menent à l'erreur, convaincre ceux-ci de prevention. Mais que cette voie eſt longue ! Qu'il eſt à craindre qu'on ne révolte les eſprits, au lieu de les perſuader, & qu'il n'arrive du moins comme dans ces diſputes académiques, où, après qu'on a bien conteſté de part & d'autre, chacun demeure dans ſon ſentiment.

Je voudrois donc qu'on put ſe diſpen-

ser de toucher aux principes d'aucun parti, & que par les seules circonstances qui accompagnent les pratiques extraordinaires on tachât de decouvrir si l'effet est produit par une cause qui agisse toujours de la même maniere, ou si des circonstances purement morales ne la font point varier. Car on peut juger par-là, sans beaucoup philosopher, si l'effet est naturel, ou s'il ne l'est pas.

Peut-être trouvera-t-on de la difficulté à examiner ainsi certaines pratiques qui n'osent se montrer, & qui ne sont connues que de très-peu de personnes ? Mais rien n'est plus aisé que de faire cet examen à l'egard de la Baguette. Elle tourne entre les mains de plusieurs personnes ; & l'on ne fait rien qui ne puisse être examiné de bien près.

Il faudroit donc observer plusieurs faits dans des circonstances differentes, en faire une histoire, & comparer tous ces faits les uns aux autres, aussi bien que les circonstances qui les accompagnent, pour juger si tout y est physique, ou si ce n'est point quelque moralité qui determine la Baguette à tourner. Mais cette histoire doit être faite sur des faits rapportés par des personnes qui ne se laissent pas éblouïr,

& qui ont assez de bonne foi pour dire tout, & ne rien déguiser.

Ce seroit par exemple s'exposer à être trompé que de croire quelque chose sur la parole des personnes qui ont eu la hardiesse de faire mettre dans le Mercure de Février 1693. que les secrets d'Aymar avoient parfaitement réussi à Paris, & que chez Monsieur le Prince il avoit découvert l'or & l'argent cachés; au lieu qu'on devoit dire, que les prétendus secrets avoient presque toujours manqué; qu'a Chantilly la Baguette n'avoit tourné à Aymar en aucun endroit de la terrasse sous laquelle la riviere coule; que dans un autre jardin de Monsieur le Prince on avoit caché de l'or, de l'argent, des cailloux & du cuivre en quatre endroits differens, & qu'en présence de S. A. S. la Baguette n'avoit tourné que sur les cailloux.

Ce sont-là des faits si remarquables & si connus, qu'on ne devroit ni les taire, ni les déguiser. On doit encore bien moins omettre le fait suivant.

Le du mois à dix heures du soir on mene Aymar dans la rue Saint Denys, sur l'endroit même ou peu de temps auparavant un Archer du

Guet avoit été tué. Comme on l'avoit percé de quinze ou seize coups d'épée, il y avoit répandu tout son sang; & cela donnoit lieu de croire que cet endroit étoit fort propre pour faire impression sur Aymar. Armé de sa Baguette, on le fait passer plusieurs fois sur le même endroit : mais la Baguette est immobile, & son sang n'est point agité.

Jamais fait ne fut ni plus authentique, ni moins sujet à être contesté. Leurs Altesses M. le Prince, & M. le Prince de Conty étoient présens, accompagnés de M. le Procureur du Roi, &c.

Après ces faits, & plusieurs autres de cette nature, je ne m'étonne pas si on trouve étrange que l'Auteur de la Physique occulte *n'ait pas laissé de dire dans sa Preface :* Enfin cet homme si fameux Jacques Aymar est venu à Paris le 21. de Janvier 1693. par l'ordre d'un grand Prince. Je l'ai vû deux ou trois heures par jour, presque un mois durant; & on peut croire que dans tout ce temps-là je l'ai tourné & retourné comme je devois. Il est certain que la Baguette divinatoire lui tourne entre les mains sur les eaux, sur les métaux, & sur les traces des voleurs & des meurtriers fugitifs.

Peut-être a-t-on ajouté fugitifs, pour avoir lieu de répondre que, si la Baguette n'avoit pas tourné sur l'endroit où l'Archer avoit été tué, c'est que les meurtriers étoient en prison, & qu'ainsi ils n'étoient pas fugitifs, comme ceux de Lyon. Mais la circonstance d'un meurtrier qui marche, ou qui est arrêté, peut-elle changer quelque chose dans ce qui doit s'exhaler du sang répandu? Si l'Auteur l'a cru, il devoit ce semble rapporter le fait & y ajoûter ses exceptions, ou celles d'Aymar, dont la principale est que la Baguette ne tourne pas sur l'endroit où s'est commis un crime, lorsque les coupables ont avoué leur faute.

Ce manque d'exactitude sera peut-être cause que d'autres personnes, prenant tout le contre pied, prétendront que la Baguette ne se meut jamais que par un tour d'adresse de celui qui la tient. Ils rapporteront tous les faits qui peuvent favoriser ce sentiment, passeront ceux qui montrent évidemment que la Baguette a tourné, sans qu'il y eût lieu de craindre la fourberie; expliqueront ceux qui pourront souffrir quelque interprétation.

Voilà comment les hommes se trom-

pent les uns les autres, & sont cause qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Pour moi, je suis persuadé que la Baguette tourne quelquefois sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes, sur l'eau, sur les métaux, & sur les bornes. J'en ai vû & examiné des expériences avec tant de précaution, qu'il m'est impossible de croire que j'ai été trompé.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse soutenir raisonnablement qu'Aymar a trompé tous les Messieurs de Lyon. Les seules précautions que prirent M. de Berulle, M. le Lieutenant Criminel, M. le Procureur du Roi, M. le Comte de Varax, & M. de Mongivrol, pour s'assurer si la Baguette ne tournoit que sur la serpe dont les meurtriers s'étoient servis, auroient poussé à bout toute l'adresse & la fourberie dont Aymar auroit pû être capable.

Quoi qu'il en soit, comme les systemes qui ont donné occasion aux reflexions qu'on trouvera dans cet Ouvrage supposent le fait de Lyon, j'ai dû aussi le supposer, & montrer, par ce que les Auteurs des systemes nous apprennent eux-mêmes, qu'on ne peut expliquer Physiquement les phénomenes de la Baguet-

te, si on se rend attentif à toutes les circonstances qui les ont accompagnés.

Au reste ce n'est pas une chose nouvelle que des Philosophes aient pris pour effets naturels des choses inexplicables, ni que leurs explications aient trouvé des Approbateurs. Les fables, & les pratiques superstitieuses qui ont fait quelque bruit dans le monde, ont toujours eu le même sort. Des Philosophes ont cru en avoir découvert la raison naturelle, & bien des gens leur ont applaudi, se sont récriés sur la puissance de la nature, ont traité d'ignorans & de superstitieux ceux qui n'étoient pas de leur avis.

Un homme passe à Paris, & il se donne quatre cents ans. Voilà d'abord de grosses dissertations pour vous prouver que cela est possible. On vous prouvera même, si vous voulez, qu'un homme peut vivre toujours, & qu'il y a une certaine fontaine de Jouvence, qui a la vertu de rajeunir les vieillards.

Fait-on courir le bruit qu'il y a une compagnie d'hommes qui attirent à eux les perles & les pierres précieuses, devinent les secrets les plus cachés, & se rendent invisibles, quand il leur plaît? Les plus sensés croient avec raison que

c'est une fable. Quelques-uns font des Livres pour detromper ceux qui se laissent abuser. Mais de pretendus savans *, *surpris qu'on ose avancer que cela est naturellement impossible : pourquoi, disent-ils, trouve-t-on cela si étrange ?* Si on a fait quelquefois des découvertes qui avoient paru impossibles, comme celles de la boussole, des caracteres, des horloges, & tant de secrets inventés dans la Medecine, Physique, Astrologie ; faut-il s'étonner que la Nature jouant de son reste, & faisant un amas de toutes ses forces en son dernier âge, nous ait voulu faire voir l'épitome de ses merveilles, le nerf de sa puissance, & le centre de toutes ses vertus dans quelques hommes de notre temps, en leur communiquant en bloc & en masse toutes les vertus & propriétés qu'elle avoit particulierement distribuées à toutes les especes de ses créatures ? C'est pourquoi il ne faut point s'émerveiller si comme un Gigés ils se rendent invisibles, comme un Amphion *uniones & gemmas ad se alliciunt*, comme un Janus ils jugent du passé, comme un Dédale ils se guindent en l'air, & se transportent de l'Orient à l'Occident, du

* M. Naudé. Instruction à la France, sur la vérité des Freres de la Rose-Croix. *Chap.* 3.

Midi au Septentrion, par les ressorts de leur Cabale....

Car, *ajoûtoient quelques-uns*, l'homme étant l'abrégé & le raccourci de toutes les merveilles, le chef-d'œuvre de la nature, le microscope dans lequel reluisent tous les miracles de ce grand Univers, & le seul objet capable de donner branle à cette machine, & faire rouler tous ses globes pour enrichir de leurs influences le trésor de leurs perfections; s'il vient une fois à boursoufler les voiles de son travail par le tranmontant de son industrie, il ne se peut faire autrement, qu'il ne pousse le vaisseau de ses recherches, avec une très-heureuse conduite, au port de toutes ses intentions.

Je ne crois pas que, pour soutenir la cause de la Baguette, on voulût se servir d'un verbiage *si ampoulé. Mais combien de personnes qui disent à peu près le fond de ce qu'on vient de lire, lorsqu'on paroît surpris qu'une Baguette découvre les voleurs, les meurtriers, les bornes des champs, & les choses dérobées? Toujours prêts à opiner pour la Nature, il n'est rien qui puisse les étonner: déclarans quelquefois que les secrets de la Physique leur sont impé-*

nétrables, ils décident néanmoins comme s'ils y pénétroient bien avant; & soit qu'ils parlent, ou qu'ils écrivent, ils s'y prennent d'un air à autoriser un fort grand nombre de pratiques superstitieuses.

Voilà ce qui m'a touché, & qui m'a fait lire avec exactitude les nouveaux systemes sur la Baguette. Il m'a paru qu'en suivant les principes qu'on y a établis, on devoit conclure que les phénomenes de la Baguette ne peuvent être produits par l'action des corps. Je l'ai écrit à un ami. J'ai fait voir à quelle cause je croyois qu'on devoit les attribuer, & j'ai táché de répondre à toutes les difficultés qui ont été proposées.

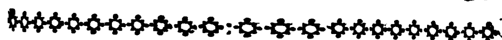
Je ne dis rien sur le titre. On verra bien d'où vient qu'on appelle Illusion des Philosophes *un Ouvrage dans lequel on montre que des Philosophes se sont représentés des corpuscules en des endroits où ils ne pouvoient subsister, & qu'ils ont cru trouver dans la matiere une vertu qui ne peut lui convenir.*

Les Lettres qui précedent ce titre donneront sans doute du poids à cet Ouvrage, puisqu'il se trouvera appuyé

sur le sentiment de M. l'Abbé de la Trappe, de M. le Chancelier Pirot, & sur celui d'un Auteur que les Savans ont déja plusieurs fois appellé le premier Philosophe de ce temps.

Si, pour donner lieu à tout le monde de porter sur la question presente un jugement décisif, il falloit decrire tous les usages qu'on a faits de la Baguette, montrer son origine, & ce qui a fait naître l'occasion de s'en servir pour découvrir tant de differentes choses, on ne refuseroit pas ce petit travail; on pourroit même en cas de besoin donner un Traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas: mais il ne sera pas nécessaire d'en venir-là. Je crois qu'en lisant ou relisant les Observations qui sont dans cet Ouvrage, les Lecteurs feront eux-mêmes des réflexions qui les persuaderont entierement, ou qu'il n'y a que fourberie dans l'usage de la Baguette, ou que le secret n'est pas naturel.





LETTRES SUR LA BAGUETTE

Dont on se sert pour trouver de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les voleurs, les choses dérobées, & autres choses cachées.

LETTRE ECRITE A L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

A Grenoble le 8. de Juin 1689.



MON REVEREND PERE,

La grace de JESUS-CHRIST *notre Seigneur soit avec nous.*

On se sert dans cette Province d'un certain moyen pour découvrir des choses cachées, sur lequel j'ai été obligé de dire ma pensée. Je voudrois bien qu'elle fût conforme à la vôtre: je déciderois après cela plus hardiment que,

je ne sais , persuadé que votre sentiment sera ici d'un très-grand poids, & qu'on ne peut consulter une personne qui puisse avec plus de lumiere décider sur la difficulté dont il s'agit. Voici ce que c'est. Plusieurs personnes trouvent de l'eau, des métaux, des minéraux, les bornes des champs, les chemins perdus, découvrent les larcins, les voleurs & plusieurs autres choses, en tenant entre les mains une Baguette fourchue, qui tourne sur tout ce que je viens de marquer. On se sert de toute espece de bois. Le fait est constant ; & toute la difficulté est de savoir si cela est naturel, ou non. La pratique devient si commune en tout ce pays, qu'elle mérite bien d'être examinée. Ayez donc, s'il vous plaît, la bonté, mon R. P. de dire votre sentiment sur les questions ou observations suivantes.

I. La Baguette tourne sur l'eau & sur les métaux. Ce tournoyement est-il naturel ? Pourroit-on l'expliquer physiquement ?

II. Pour distinguer si c'est sur de l'or, sur de l'argent, ou sur quelque autre métal, que la Baguette tourne, on met d'un métal dans la main, de

l'argent, par exemple : alors, s'il y a de l'argent dans la terre, la Baguette continue à tourner avec plus de force même qu'auparavant ; & s'il n'y a point d'argent dans la terre, quelque autre métal qu'il y ait, elle ne tourne plus. Y auroit-il raison pour tout cela ?

III. La Baguette ne tourne qu'entre les mains de certaines personnes. Que peuvent avoir de particulier ces personnes ?

IV. Quelques-uns disent qu'il faut être né en un certain mois de l'année : mais j'ai observé que des personnes nées en divers mois ont également la vertu de la Baguette. Ainsi Messieurs les Astrologues ne peuvent avoir recours aux prétendues qualités de certaines planetes. Seroit-ce à cause du tempérament différent & de la différente configuration des parties qui s'exhalent du corps, que la Baguette tourne aux uns & non aux autres ?

V. La Baguette ne tourne que sur de l'eau cachée dans la terre, & elle tourne sur les métaux, quoiqu'ils soient à découvert. Sur quoi fonder cette différence ?

Voilà où se termine la science de

quelques-uns, à connoître qu'il y a dans la terre du métal ou de l'eau mais il y en a d'autres qui poussent le secret bien plus loin.

VI. Ils connoissent par cette même Baguette quelle est la grosseur de la source, quelle est la profondeur de l'eau, combien il faut creuser pour la trouver. Cela est il naturel !

VII. Ils prétendent deviner si en creusant on trouvera de la glaise, du sable, de la roche, &c.

VIII. La Baguette tourne sur les bornes des champs, c'est-à-dire, sur quelque pierre que ce soit, pourvû que deux personnes aient convenu de s'en servir pour marquer la division d'un champ. Qu'en doit-on penser ?

IX. Si deux personnes conviennent de ne plus se servir de ces limites, la Baguette ne tourne plus.

X. Si les bornes ont été malicieusement changées de place, la Baguette tourne sur l'endroit où elles devroient être. Une infinité de gens font chercher présentement des limites ; & sur bien des différends on s'en rapporte à deux fameux Devins qui courent le Dauphiné avec l'approbation de plusieurs Curés. Ne renvoyez pas, s'il vous

plaît, M. R. P. la décision de cette difficulté à M. le Cardinal le Camus : car, outre qu'il sera bien aise que des Physiciens y pensent, il est absent de Grenoble depuis sept ou huit mois, parcequ'il a prêché l'Avent & le Carême à Chambery, & que, sans avoir pris aucun relâche, il fait depuis Pâques la visite de son Diocese.

XI. La Baguette tournant dans un champ, pour distinguer si c'est sur des bornes, sur des métaux, ou sur de l'eau, voici le secret de ces Devins. Ils se sont aperçus, disent-ils, que l'intention régloit le mouvement de la Baguette. Si l'on veut donc qu'ils cherchent des bornes, ils fixent leurs desirs à la seule découverte des bornes ; & pourvû que leur intention ne varie pas, ils sont sûrs que la Baguette ne tournera que sur des bornes, & nullement sur l'eau, ou sur les métaux qui pourroient se trouver en leur chemin. Un de ces Devins, auquel j'ai parlé, est encore mieux averti d'avoir trouvé ce qu'il cherche par un mouvement qui n'est pas moins surprenant que celui de la Baguette. Dès qu'il passe sur la borne, ou qu'il touche ce qu'il cherche, tous les doigts des pieds

se remuent comme s'ils vouloient se croiser ; ou monter les uns sur les autres. Cela est cause que quand le Devin veut savoir si un homme a volé, il pose son pied sur le pied de celui qu'on soupçonne, pour en juger par l'agitation qu'il sent au pied, plutôt que par le tournoyement de la Baguette. Voilà tout ce que j'ai remarqué de singulier dans cet homme : c'est un paysan âgé de vingt-sept à vingt-huit ans. Il me paroît simple, & m'a présenté une attestation de son Curé, pour marquer qu'il a fait ses Pâques dans sa paroisse, toutes ces histoires étant bien connues du Curé.

XII. Lorsqu'on cherche un voleur & ce qu'il a volé, la Baguette tourne vers le lieu où sont le voleur & le larcin, & ne cesse de tourner jusqu'à ce qu'on ait atteint l'un ou l'autre. Depuis peu de jours, quelques Officiers de Justice ont été témoins d'une semblable épreuve qui s'est faite dans les prisons de cette Ville, & en un autre endroit.



RÉPONSE DE L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

MON RÉVÉREND PERE,

La grace de notre Seigneur soit avec nous.

Ce que vous m'écrivez de la Baguette ne m'est point nouveau à l'égard de la recherche des eaux & des métaux : mais je n'avois jamais ouï dire, que l'on découvrît par ce moyen les voleurs & les véritables bornes d'un champ ; & je ne pourrois croire qu'il y a des hommes si insensés pour donner dans ces extravagances, si vous ne me l'écriviez, & si je ne me souvenois qu'il y a eu autrefois des personnes, qui ne manquoient pas d'esprit, tel qu'étoit Julien l'Apostat, qui prétendoient découvrir le gain d'une bataille, ou quelqu'autre évenement par les entrailles des bêtes, & par le vol des oiseaux. C'étoit dans les Anciens la superstition qui les avoit insensiblement accoutumés à ces opinions ridicules.

Mais, en ſuppoſant que vos Devins prétendus paſſent pour de bonnes gens, il n'y a qu'une ignorance groſſiere & une exceſſive ſtupidité qui puiſſent leur perſuader que les moyens dont ils ſe ſervent ſoient naturels ou légitimes. Pour moi, je les crois diaboliques, non ſeulement par rapport à la découverte des voleurs, des choſes dérobées, des bornes d'un champ, mais encore à celle des eaux & des métaux. Je prétends que rien de cela ne ſe peut faire de la maniere dont vous rapportez que cela ſe fait ſans ſecours de l'action d'une cauſe intelligente, & que cette cauſe ne peut être autre que le Démon; ſi ce n'eſt qu'il y ait de la fourberie & de l'adreſſe du côté du prétendu Devin.

Il eſt viſible que les cauſes matérielles n'ayant ni intelligence, ni liberté, elles agiſſent toujours de la même maniere dans les mêmes circonſtances des corps, ou dans les mêmes diſpoſitions de la matiere qui les environne; & que dans les cauſes purement matérielles il n'y a point d'autres circonſtances qui déterminent leur actions, que des circonſtances matérielles: cela eſt certain par l'expérience, & même par la raiſon, lorſ-

qu'on reconnoît que les corps n'ont ni intelligence ni liberté, & qu'ils ne sont mûs que lorsqu'ils sont poussés, & qu'ils ne peuvent être poussés, sans être choqués & pressés par ceux qui les environnent. De-là il est évident,

1°. Que l'intention que le Devin a de trouver de l'argent ne peut déterminer le mouvement de la Baguette vers l'argent, & empêcher son mouvement vers l'eau, si elle y étoit véritablement déterminée par l'action d'une source : car cette intention ne change point les circonstances matérielles de la Baguette & de l'eau.

2°. Une chose dérobée demeure toujours la même que devant ; & le crime du voleur ne changeant point le corps, ou le changeant également par des remords de différens crimes, (car, quelque supposition que l'on fasse, que ces remords troublant l'esprit changent le corps, il est évident que le remords d'avoir dérobé une poule ne peut agir dans l'esprit tout d'un autre maniere que le remords d'avoir dérobé une canne,) il est clair que la Baguette ne peut se tourner vers le larcin ou le voleur de ce qu'on cherche sans l'action d'une cause intelligente.

3°. La convention de ceux qui prennent une pierre pour borne de leurs héritages, ou qui cessent par un accord mutuel de lui attribuer cette dénomination, n'en changeant point la nature, il est ridicule d'attribuer l'effet physique du tournoyement de la Baguette à la qualité de la pierre.

Ces trois conclusions me paroissent dans la derniere évidence: ainsi tous ces tournoyemens de la Baguette viennent certainement de l'action d'une cause intelligente, apparemment de l'adresse & de la fourberie de ces prétendues bonnes gens, mais peut-être de la malice du Démon; car je ne crois point que les bons Anges fassent de ces sortes de pactes avec les hommes. Ils ne se font point de loi : ils suivent l'ordre immuable, ou la Loi éternelle, dans laquelle ils découvrent qu'il n'est pas nécessaire que les hommes trouvent, quand il leur plaît, des métaux & de l'eau. Les Anges rapportent toutes choses à Dieu & à notre salut : ils y rapportent même l'ordre de la nature, & ils ne font rien qui le trouble, rien d'extraordinaire que pour faire connoître & aimer Dieu : mais les Démons tâchent de nous attirer & de nous

nous lier à eux. Leur orgueil leur inspire de regner sur nous, & que nous tenions d'eux les biens temporels qui réveillent notre concupiscence. S'ils sont fideles à exécuter ce qu'on espere d'eux, ce n'est point pour nous élever l'esprit à Dieu, mais pour nous lier à eux de quelque maniere que ce puisse être. Ils s'insinuent par l'apparence de la justice dans l'esprit des simples. C'est une bonne chose que de découvrir les voleurs, ou les choses dérobées : ils couvrent leurs opérations de la puissance inconnue de la nature, pour tromper par-là les ignorans ; mais de telle maniere que le doute & l'incertitude trouble leur imagination & leur conscience, & que l'on s'accoutume à un commerce qui d'abord feroit trop d'horreur. Et si ce que vous me mandez n'est point une fourberie de gens qui trouvent leur compte à tromper les autres (ce que je croirois volontiers) assurément ce ne sont point les bons Anges, mais les Démons qui font tourner la Baguette.

Il me paroît évident que les corps ne peuvent agir les uns sur les autres que par leur choc. Vous sçavez, M. R. P. qu'il n'y a rien qu'on ne puisse ex-

pliquer par cette seule supposition ; que les corps vont toujours du côté qu'ils sont poussés, & qu'ils ne peuvent être poussés que du côté qu'ils sont rencontrés par d'autres, visibles, ou invisibles, qui sont en mouvement. La vertu de l'ambre & de l'aiman, qui paroissent si étranges, s'expliquent fort clairement par-là, du moins à l'égard de ceux qui ont étudié suffisamment ces matieres.

Or par ce principe, qui devroit être reçu de tout le monde comme fort clair & fort simple, & qui n'est rejetté que de ceux qui manquent d'attention, & qui aiment les principes obscurs & mysterieux ; il seroit assez facile de démontrer géométriquement qu'il y a de la fourberie ou de la diablerie dans le mouvement de la Baguette, si on examinoit avec soin les proportions de la communication & de l'accélération des mouvemens de la Baguette. Mais vos Devins sont si téméraires, ou si stupides, que, quelque supposition qu'on fasse, on peut s'assurer que leur art n'est point naturel.

Car supposez quelle vertu il vous plaira dans l'eau & le bâton fourchu ;

il me paroît clair que l'eau étant à découvert, elle doit agir plus fortement dans la Baguette que lorsqu'elle est cachée sous terre, puisqu'alors l'eau & la Baguette sont plus proches; car la connoissance que nous avons de leur découverte ne change rien ni dans l'eau, ni dans la Baguette. Il me paroît clair aussi que qui que ce soit qui tienne la Baguette, de quelque maniere qu'on la tienne, quand même on la tiendroit avec des tenailles, elle devroit se pencher également, de même que l'aiman agit également sur le fer, qui que ce soit qui le tienne & qui l'en approche. Que si on prétend que le tempérament contribue à l'action de la Baguette (car les défenseurs de ces folies croient avoir droit de dire tout ce qui leur plaît) qu'ils expliquent eux-mêmes ce qu'ils veulent dire par le mot de tempérament, qu'ils fassent une objection intelligible; & on tâchera de leur répondre. Si un homme disoit qu'il a vû quelqu'un de tel tempérament, que tenant en sa main uu flambeau, il n'éclairoit plus, je pense qu'on auroit raison de n'en rien croire.

Supposez enfin quelle vertu il vous

plaira, je dis encore qu'il est impossible de savoir la profondeur de la source, & combien on trouvera au-dessus de terre grasse, de sable, de roche, &c. ni si la source sera abondante. La preuve en est facile : car une source plus abondante & moins profonde devroit agir naturellement sur la Baguette autant qu'une plus abondante, mais plus profonde & plus éloignée : car toutes les vertus naturelles & nécessaires agissent dans des distances inégales : ainsi elles font nécessairement le même effet, lorsque le sujet sur lequel elles agissent est dans des distances différentes, mais réciproquement proportionelles à leurs forces. Quoique deux flambeaux, par exemple, aient une lumiere inégale, ils peuvent éclairer également un objet, si on le suppose plus proche du petit flambeau que du grand ; ainsi on ne peut juger de la profondeur d'une source qu'en supposant connue son abondance, ni de son abondance que par la connoissance de la profondeur ; & quoiqu'on suppose des vertus attractives, c'est-à-dire, imaginaires, dans l'eau ou les métaux, par rapport à une Baguette fourchue, il est impos-

sible de juger de leur profondeur, & encore moins s'il y a de la terre glaise, du sable & de la roche, ainsi que le prétendent vos Devins, ou vos fourbes.

N'en voilà que trop, M. R. P. car je suis persuadé par votre Lettre même que je ne vous ai dit rien de nouveau, & que vous ne m'avez demandé mon sentiment, que parceque vous avez cru qu'il serviroit peut-être à appuyer le vôtre à l'égard de quelques personnes. Il me semble qu'il ne faudroit point négliger ces choses, & qu'on devroit empêcher que ces prétendus Devins ne trompassent les simples, ou ne troublassent la conscience de ceux qui dans le doute font un fort grand mal d'avoir recours à eux.

DIFFICULTE'S PROPOSE'ES à l'Auteur de la recherche de la Vérité.

MON REVEREND PERE,

La réponse que vous avez eu la bonté de me faire produit un fort bon effet; & j'en espere encore davantage, si vous prenez la peine de nous donner quelques éclaircissemens; &

de décider sur les doutes que je vais vous exposer:

On peut distinguer trois choses touchant la Baguette : 1°. Le mouvement de la Baguette à l'égard des bornes, des voleurs, & des choses dérobées: 2°. Le mouvement de la Baguette sur les eaux & les métaux: 3°. La cause de ces mouvemens que vous croyez diabolique.

Quoique vous portiez le même jugement des eaux & des métaux, que des bornes d'un champ & des vols, je vous prie d'agréer que je les distingue présentement, & que nous supposions comme une chose très-certaine que la Baguette tourne entre les mains de plusieurs personnes, sans qu'il y ait lieu de se défier de quelque fourberie.

Du mouvement de la Baguette à l'égard des bornes, des voleurs & des vols.

IL m'a toujours paru qu'on pouvoit démontrer en toute maniere que le tournoyement de la Baguette, à l'égard des bornes, des voleurs & des choses dérobées, n'avoit aucune cause matérielle, & que ce n'étoit

pas là de ces effets qu'on appelle naturels, physiques, produits en conséquence des loix naturelles. Je l'avois ce me semble démontré ; & vous le faites, mon R. P. avec la netteté, la pénétration & l'exactitude qui vous sont ordinaires. Je ne voyois pas même qu'on pût opposer rien de solide. Je n'ai garde de vous proposer ce que font valoir quelques personnes : vous ririez sans doute, d'entendre parler d'instinct, de faculté, de sympathie, de constellation, & de semblables choses que les diseurs de mots savent faire admirer aux bonnes gens, & à ceux qui aiment les mysteres. Mais voici quelques objections qui paroissent plus raisonnables, & ausquelles il est à souhaiter que vous fassiez un mot de réponse pour la satisfaction de bien des gens.

Seroit-ce, dit-on, en vertu de quelque pacte que la Baguette tourneroit ? Mais 1°. à quoi pourroit être attaché ce pacte ? Nulle parole, nulle figure, nul caractere : ceux à qui la Baguette tourne sont pour la plûpart de bonnes gens, simples, qui n'y entendent point de finesse, qui se sont aperçus par hazard, disent-ils, de cette faculté ; qui ont peur du seul mot de

pacte avec le Démon, & qui ne se serviroient jamais de la Baguette, si tous ceux qu'ils ont consultés & qu'ils consultent leur disoient qu'il y a du mal. Quelle apparence donc de croire ces personnes coupables de quelque pacte avec le Démon !

2°. Dès qu'une chose telle que pourroit être la Baguette produit un effet déterminé, en vertu d'un pacte exprès ou tacite, cet effet doit être produit entre les mains de quelque personne que ce soit : car pourquoi le même pacte n'opéreroit-il pas de même maniere dans les personnes qui ont les mêmes desirs, les mêmes intentions ? Cependant de cent personnes qui essayeront si la Baguette leur tourne, & qui souhaiteroient même de bonne foi qu'elle leur tournât, il n'y en aura pas deux à qui elle tourne. Il n'en est pas de même de quantité d'effets que produisent bien des gens de la campagne par certaines paroles ou figures : il en est peu qui en usent sans opérer les mêmes effets.

3°. Ne seroit-ce point ici quelqu'un de ces dons particuliers que Dieu communique quelquefois aux hommes ? Les septiemes enfans mâles, disent

quelques-uns, ne guérissent-ils pas des écrouelles ? Enfin pourquoi se mettre tant en peine de chercher la cause des effets de la Baguette : on sait que Dieu peut les produire ; l'usage qu'on en fait n'a rien de mauvais. Que reste-t-il donc, pour se mettre au-dessus de tout scrupule, que de renoncer à tout pacte, s'il y en avoit ?

Vos réponses, mon M. R. P. feront sans doute évanouir ces difficultés.

Du mouvement de la Baguette sur les eaux & les métaux.

1°. IL est certain qu'on ne sauroit connoître par les regles Physiques la profondeur de l'eau, la grosseur de la source, combien on trouvera de roche, de sable, &c. Il n'est personne qui ne doive être persuadé de ce que vous en dites.

2°. A l'égard des personnes ausquelles la Baguette tourne sur les bornes aussi bien que sur les sources, tout m'est suspect ; parcequ'il y a lieu de croire que la même cause qui fait tourner la Baguette entre leurs mains sur les bornes, la fait aussi tourner sur les eaux.

3°. Mais lorsque je vois des personnes de piété & de mérite ausquelles la Baguette ne tourne que sur des sources; n'est-ce point ici, me dis-je, un effet purement naturel? Le Démon agiroit-il dans ces personnes qui le renoncent de si bon cœur? J'hésite, je n'ose condamner; & voici mes raisons.

Il n'en est pas de l'eau comme d'une borne. L'eau est un corps physique indépendamment de toute pensée & de la communication des hommes; la Baguette est un corps: or entre les corps il y a des communications de mouvement que je ne connois pas: il y en a donc peut-être quelqu'une entre l'eau & la Baguette qui ne m'est pas connue; & ainsi je ne puis la nier absolument comme impossible. Peut-être les vapeurs qui s'élevent de l'eau causent-elles ce mouvement. Ne pourroit-on pas en dire de même des petits corps que les métaux exhalent?

Objection & Réponse.

Mais, dit-on, les corps agissant nécessairement, ils doivent toujours agir de la même maniere dans les mêmes circonstances. J'en conviens. Donc, si l'eau fait mouvoir la Baguette, elle la doit mouvoir par-tout où elle sera, & par qui que ce soit qu'elle soit tenue.

La conséquence ne me paroît pas nécessaire. Différentes mains sont des circonstances différentes. On pourroit faire voir par plusieurs expériences, que, s'il y a quelque communication de mouvement entre deux corps, elle peut être interrompue par un troisiéme corps; & en quelque rencontre un troisiéme corps pourroit causer du mouvement entre deux corps qui n'en avoient pas l'un vers l'autre: le mélange des liqueurs pourroit fournir de semblables expériences: nous n'en manquerions pas chez les Chymistes.

Il me paroît clair que les mains de différentes personnes peuvent donner occasion à des mouvemens différens. 1. La tissure de ces mains est différente. 2. Les pores en sont différens. 3. le flux perpétuel de corpuscules qui s'en exhalent est tout différent. Ces petits corps sont différens en grosseur, en figure, en vîtesse, selon la différente configuration des parties du sang. Cette différence du sang & des parties qui s'évaporent du corps se présente, ce me semble, nécessairement à l'esprit, dès qu'on pense à la différence qu'il y a entre les hommes sanguins & les pituiteux, ou les me-

lancoliques, &c. Cela étant supposé, ne pourroit-on pas dire que ces petits corps qui sortent de l'eau ne produiroient un tel effet que lorsqu'ils se mêlent avec ce qui s'exhale des mains de telles personnes ?

Vous voyez apparemment, M. R. P. de quelle maniere je m'y prendrois, si on me pressoit d'expliquer comment se fait le mouvement de la Baguette : en supposant, 1. une évaporation très-abondante des parties de l'eau ; 2. un écoulement de corpuscules des mains de celui qui tient la Baguette ; 3. cette même Baguette susceptible d'agitation à l'occasion des corps qui s'insinueroient dans ses pores. J'entreprendrois seulement d'expliquer comment la chose se peut faire, & non pas comment elle se fait : c'est tout ce qu'on doit exiger d'un Physicien. Je ne prétends pas pour cela que ce tournoyement de la Baguette soit physique : je dis seulement qu'il pourroit l'être, & je soumets avec plaisir à votre censure les raisons que j'ai de le penser ainsi.

Vous vous attendez sans doute, M. R. P. à me voir embarrassé sur ce que la Baguette ne tourne que sur l'eau

qui est cachée. Il est vrai, j'y sens de la difficulté ; & voici seulement sur quoi je tâcherois de me tirer d'affaire. J'apperçois quelque différence entre les parties qui sortent de l'eau qui est cachée, & celles qui sortent de l'eau qui est à découvert. Celles qui sortent de l'eau souterraine sont comme filtrées ; elles ont laissé dans la terre ce qu'elles avoient de plus grossier & de moins flexible ; il n'en monte gueres que ce qu'il y a de plus spiritieux : ainsi elles pourront peu-être produire un effet dont celles qui s'élevent de l'eau à découvert, sans cette espece de filtration, seroient incapables. Il ne me vient rien de meilleur présentement. Venons s'il vous plaît, M. R. P. à des difficultés qui me sont particulieres, & qui me tiennent plus au cœur que tout le reste, parcequ'elles ont plus de connexion avec la Religion.

De la cause du mouvement de la Baguette vers les bornes & les larcins.

QUelques personnes, qui ne croiront pas s'éloigner de vos prin-

cipes, penseront peut-être qu'il y a lieu d'attribuer aux bons Anges le mouvement de la Baguette. Si les Anges, diront ces personnes, peuvent être la cause de plusieurs effets par leur seule volonté, s'ils peuvent remuer les corps; pourquoi ne pourront-ils pas faire tourner la Baguette pour découvrir les voleurs & les bornes ? Ils ne feront rien en cela contre l'ordre; ils useront seulement de leur pouvoir pour un bien en faveur des hommes. En découvrant les bornes, ou le lieu où elles doivent être, ils donneront à chacun ce qui leur appartient, & ils empêcheront que bien de gens ne soient assez malins pour déplacer les bornes. En découvrant les voleurs, on voit bien qu'ils épargneront bien des larcins, & que ceux qui auroient espéré de voler impunément appréhenderont toujours que la Baguette ne découvre ce qu'ils auroient dérobé sans témoins. Ainsi cela empêchera bien des injustices, bien des péchés; ce qui est tout-à-fait digne des bons Anges. Il ne se feront pas pour cela rendre un culte qui n'est dû qu'à Dieu : au contraire ils feront toujours aimer & respecter Dieu comme la premiere &

véritable cause de tous ces mouvemens, & en même temps ils feront exercer la justice, & aimer l'ordre. Il paroît donc bien raisonnable d'attribuer le mouvement de la Baguette aux bons Anges, & de nous en servir par conséquent sans scrupule; comme nous usons des biens que Dieu nous fait par les hommes, par le soleil, par les plantes, & par les autres créatures. Voyez mon M. R. P. s'il ne seroit pas à propos de dissiper ces petits nuages pour fermer entierement la bouche à ceux qui seroient ravis de pouvoir ainsi justifier la Baguette.

Pour moi, M. R. P. je suis tout-à-fait de votre sentiment : je ne reconnois comme vous d'autre cause du mouvement de la Baguette sur les bornes & les larcins que le Démon, non plus que des effets surprenans que produisent les Magiciens (l'Ecriture & l'expérience ne nous permettent pas de les révoquer tous en doute); mais voici mes difficultés. Je suppose ces beaux principes, que c'est Dieu qui est le seul vrai moteur des corps, qu'il fait tout par sa volonté efficace, & qu'il ne communique sa puissance aux créatures qu'en les établissant causes occa-

sionnelles. Je n'en donne aucune preuve, puisque j'ai l'honneur de parler à la personne que je pourrois appeller la cause occasionnelle de la connoissance de ces vérités : cela supposé, je cherche :

1°. D'où vient que les Démons font produire aux hommes tant d'effets surprenans. Comment dans un instant & en tant de lieux différens ils produisent tous ces effets, dès que telles personnes le souhaitent. J'aurois toujours pris pour des fables les histoires des Démonographes, & presque tout ce qu'on entend conter de surprenant, si je ne m'étois bien informé depuis peu d'un fort grand nombre de superstitions qui ont cours parmi le peuple. Mais, quand je ne serois convaincu que du tournoyement de la Baguette sur les bornes, que de difficultés viennent se présenter à l'esprit ! Il faut que les Démons aient observé qu'une telle pierre a été prise pour borne, & qu'on n'a point rompu cet accord : il faut qu'ils se soient apeçus si quelqu'un a tiré cette borne de sa place, & qu'il aient bien présent le lieu où on l'avoit mise, il y a peut-être mille ans : enfin il faut

qu'ils sachent parfaitement l'histoire de toutes les bornes des champs. Ne semble-t-il pas que les Démons sont par-tout, qu'ils connoissent la volonté des hommes, qu'ils écoutent toutes leurs paroles, & qu'ils remarquent toutes leurs actions ? A moins que nous ne disions que les Démons, n'ayant pas fort à cœur la vérité, ni la droiture, ne feront pas de difficulté de tromper quelquefois les hommes : ce que je crois fort ; & qu'ils feront tourner la Baguette où il leur plaira, s'ils se trouvent dans l'embarras.

2°. Les Anges bons & mauvais n'étant que des causes occasionnelles du mouvemnt, c'est donc Dieu lui-même qui produit les maléfices, & tous les autres effets que nous attibuons au malin esprit. Faut-il qu'on puisse dire que Dieu s'est fait une loi générale d'agir conformément aux desirs bizarres des Démons ? Que la volonté des Anges détermine l'action de Dieu ; je n'y vois pas d'inconvénient. Comme ils contemplent sans cesse l'ordre immuable & qu'ils le suivent, ils reglent leurs volontés sur celle de Dieu. Mais les Démons, esprits de désordre, ayant toujours, ou presque

toujours des desirs opposés à ceux de Dieu, n'est-il pas surprenant que Dieu s'y accommode, & les rende efficaces ?

3°. Il est rare que Dieu fasse rien d'extraordinaire : il ne change pas ses loix générales pour défendre l'innocent opprimé. Dans les combats, le plus adroit & le plus fort est ordinairement le victorieux. Dieu n'empêche pas qu'un honnête homme ne se casse la tête en tombant. Il laisse punir l'innocent, & récompenser le coupable. Il laisse tomber un homme du haut d'une maison, il le laisse briser, quoique plusieurs personnes souhaitent la conservation de sa santé ; & à la volonté d'un méchant homme, d'un sorcier, jointe à celle du Démon, Dieu produira je ne sai combien d'effets contraires aux loix générales ! Je dis contraires aux loix générales : car les loix générales des communications des mouvemens, vous le savez mieux que moi, M. R. P. veulent qu'un corps ne soit mû que par le choc d'un autre corps ; & ici je vois remuer une Baguette, je la vois pencher vers une borne, quoique très-certainement aucun corps ne la pousse. Suffiroit-il de dire que Dieu avoit donné aux Anges

en les créant le pouvoir de remuer les corps ? Je l'entends dans les bons principes : j'appelle ainsi les vôtres ; & qu'il laisse ce pouvoir à ceux mêmes qui, déréglés par le péché, devoient en faire un méchant usage. Mais, s'ils avoient ce pouvoir général, comment n'en useroient-ils pas à l'égard de tous les hommes, pour les gagner, pour les attirer à eux, pour les perdre ? Dirons-nous que Dieu a restraint leur pouvoir ? Mais où trouverons-nous la preuve, ou la regle de cette restriction ? D'ailleurs, que Dieu ait restraint le pouvoir des mauvais Anges ; je le veux : c'est-à-dire, qu'il leur ait défendu, par exemple, de tuer tous les hommes, du moment qu'ils viennent dans le monde, ou de renverser l'ordre des saisons ; je conçois la possibilité de cette restriction, comme je conçois celle du pouvoir qu'a mon ame. Elle peut mouvoir le bras, la main, les doigts, les pieds ; elle peut déterminer les esprits animaux à aller par tout le corps ; & elle ne peut arrêter la circulation du sang, hâter ou retarder la digestion : mais au moins, comme l'ame fait mouvoir les pieds & les mains quand elle veut, ainsi les Démons devroient-ils

produire, quand ils voudront, tous les effets qui ne passent pas leur pouvoir. Comment donc ne feront-ils pas tourner la Baguette à tous ceux qui le souhaiteront, ou ne produiront-ils pas des effets nuisibles ? Certainement ils ne manquent ni de malice, ni d'envie d'attirer les hommes à eux. Dirons-nous que les bons Anges les en empêchent ? Mais ces bons Anges ne défendroient-ils pas plûtôt les bonnes gens, simples, sans malice, que des scélérats, des impies ? Cependant je vois des gens qui paroissent portés à l'irréligon & à l'impiété, qui ne sauroient faire tourner la Baguette.

Enfin il me semble que je vois bien des difficultés. Vous les pénétrerez & les résoudrez beaucoup mieux que moi. Je finis, M. R. P. par une difficulté qui me rend rêveur. Supposé que tous les Anges prévaricateurs souffrent les peines de l'Enfer, comme la commune opinion l'enseigne ; comment est-ce que des esprits appliqués & tourmentés par une douleur inconcevable sont capables d'une assez grande application pour produire tous ces différens effets ? L'histoire seule des bornes demanderoit une applica-

tion extraordinaire ; & c'est une étude qui n'a pas de grands attraits. Le détail d'une infinité de choses badines qu'ils font ne sauroit s'ajuster dans mon esprit avec des douleurs si terribles. Il faudra apparemment conclurre de-là pour le sentiment de ceux qui tiennent, que tous les mauvais Anges qui sont dans les airs & parmi nous, que S. Paul appelle les Puissances de l'air, & les Princes de ces ténebres, ne souffrent pas. Mais j'ai déja passé les bornes d'une Lettre : je vous prie de me le pardonner, & d'être persuadé que je suis, &c.



REPONSE DE L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

MON REVEREND PERE,

Vous me faites tant d'objections contre ce que je vous ait écrit, & vous me proposez tant de nouvelles questions, qu'il faudroit, outre bien du loisir que je n'ai pas, mais que je pourrois peut-être prendre, une capacité que je ne prétends point d'avoir jamais. Ainsi ne soyez pas surpris si je ne suis pas votre Lettre pied à pied. Il faudroit assurément plus de cent pages, pour y répondre exactement ; & ma Lettre seroit un Livre. Mais voici ce que je crois certain, & qui peut servir de principe pour juger de ce qui se passe chez vous.

1°. Les Anges bons & mauvais ont pouvoir sur les corps, comme causes naturelles, ou occasionnelles. Vous entendez ces termes.

2°. *Les* bons ont part au gouvernement du monde, & ils ont commission de Dieu pour cela.

3°. Les bons ont un pouvoir plus

étendu que les méchans; & ils ne permettent aux Démons l'exercice de leur pouvoir, qu'autant qu'ils le jugent à propos. Ces principes me paroissent certains par l'Ecriture; & vous en savez les preuves.

Les Démons ont donc le pouvoir de nous tenter: ils ont bien tenté l'homme innocent. Ils ont même tenté le Sauveur: ils l'ont transporté d'un lieu en un autre. Il semble que les Anges ne devroient pas le souffrir; du moins cela seroit-il fort commode pour nous. Mais les Anges ont pour cela leurs raisons, que nous ne saurons jamais bien, & que nous ne devons point rechercher; parceque nous ne pouvons point nous assurer de les avoir rencontrées. Il faut laisser cela à ceux qui se plaisent à deviner au hazard. Nous savons bien qu'il faut en général que les hommes soient éprouvés, qu'il faut qu'ils combattent pour mériter; que le Démon attaque pour être vaincu, & le reste: mais j'avoue que je ne sai point d'où vient que les Anges, & JESUS-CHRIST même, qui a reçu la souveraine puissance, n'empêchent pas telle ou telle tentation. Je sai que les bons Anges ne

sont tels que parcequ'ils sont de l'ordre immuable, ou de la loi éternelle, la regle de leur conduite : mais je ne sai point quand il est de l'ordre de laisser aux Démons l'exercice de leur puissance.

Les Démons peuvent donc être les acteurs invisibles de prodiges de *la* Baguette. Et si cela est, quoique les Anges les laissent faire, les hommes sont obligés de les empêcher. Et ils le peuvent ; car, quoique nous n'ayions point de pouvoir sur les Démons, nous en avons sur les hommes dont ils se servent. Les Anges ont laissé tenter la femme par le serpent, sans blesser en cela l'ordre immuable : mais, si quelqu'un eût été présent à cette tentation, certainement il auroit dû l'empêcher. Dieu ne gouverne pas le monde seulement par le ministere des Anges ; il le gouverne par les hommes, & par toutes les causes secondes. Ce que les hommes peuvent faire, il n'est pas à propos que les Anges le fassent. La providence ordinaire consiste dans la subordination des causes : il faut donc que chacun empêche le mal selon son pouvoir, & qu'il agisse selon la lumiere intérieure, selon

lon sa conscience. Car les Anges n'interrompent jamais, sans de grandes raisons, le cours majestueux de la providence générale ; ils ne font point de prodiges à tous momens, comme tâchent de faire les Démons : ils laissent agir les causes secondes, selon la puissance qu'elles en ont de Dieu, en conséquence des loix générales.

Or que le mouvement de la Baguette ne soit point l'effet des bons Anges, mais des méchans, en voici, ce me semble, des preuves suffisantes.

Les bons Anges ne font & ne doivent rien faire parmi nous, que pour nous porter à Dieu, & jamais pour nous occuper des corps, & encore moins des propriétés merveilleuses d'une nature imaginaire. Car l'ordre immuable est la regle de leur conduite ; & cet ordre leur apprend que Dieu seul est notre fin. Or vos Devins prétendent, à l'égard de la plûpart de leurs découvertes, que tout cela est naturel. Donc, &c. Les bons Anges ne troublent jamais l'ordre de la providence générale sans de grandes raisons. C'est pour cela qu'ils laissent ordinairement vaincre celui qui est le plus fort, quoiqu'injuste &

brutal; qu'ils empêchent rarement un homme de bien de se casser la tête s'il tombe de fort haut, & une infinité de semblables désordres : mais vos Devins font des prodiges, pour découvrir une borne, une source, de l'or & de l'argent, objets de la concupiscence des hommes : ils découvrent ce que les hommes par leurs enquêtes peuvent découvrir. Et cela non une fois ou deux, & pour quelque raison pressante, mais toutes les fois que le Devin le souhaite. Mais, quand les hommes ne pourroient pas découvrir les voleurs par leurs enquêtes, les bons Anges ne seroient point pour cela obligés d'y pourvoir. Si les hommes faisoient, comme autrefois, les épreuves de l'eau & du feu, &c. pour se purger des accusations imposées, les Anges ne seroient point obligés pour conserver les innocens d'empêcher l'effet naturel de ces élémens. Souvent, lorsque les champions se battoient en duel pour prouver leur innocence, les injustes accusateurs demeuroient les victorieux; & ce n'est pas sans raison qu'on a condamné dans les Conciles ces dangereuses épreuves, qui d'ailleurs sembloient honorer la

Providence ; puisque, dans la nécessité où l'on étoit, on avoit quelque sujet de s'attendre que Dieu par une volonté particuliere, ou les Anges en conséquence de leur pouvoir & de leur commission fissent quelque prodige en faveur des innocens. C'est qu'il est contre le respect dû à Dieu, & même aux Anges ; de prétendre qu'ils doivent nous secourir dans le temps & de la maniere que nous leur prescrivons. Ces raisons suffisent, ce me semble, pour empêcher ceux qui ont horreur d'avoir avec le Démon quelque commerce, ou quelque rapport, de se servir de la Baguette ; car il suffit pour cela que mes raisons soient vraisemblables : dans le seul doute de ce commerce, c'est un grand péché que d'agir.

Mais, bien loin de douter, je suis convaincu de la diablerie, du moins si les choses sont comme vous me l'écrivez : car enfin, M. R. P. il me paroît certain que la découverte de l'eau, de l'or, & de l'argent, telle que vous me l'écrivez, n'est point naturelle ; je veux dire, une suite des loix générales du mouvement. Car, puisque vos Devins par leur Baguette

découvrent des choses qui dépendent uniquement de la convention des hommes, pure moralité qui ne change rien dans l'arrangement & les circonstances des corps ; n'est-ce pas une marque certaine que leur Baguette est conduite par une Intelligence, qui, à l'égard de la découverte de l'eau & des métaux, se cache sous les apparences d'une nature dont nous ne connoissons pas les merveilles, & qui se découvre visiblement, en faisant connoître les choses dérobées, les bornes, les chemins perdus, &c. afin de troubler la conscience des hommes ?

Ceux qui de bonne foi se servoient de la Baguette pour trouver de l'eau ne péchoient point, n'agissant point contre les remords de leur conscience. Que fait le Démon pour y jetter le trouble, & pour exciter la cupidité ? Il fait trouver de l'or & de l'argent ; & parceque bien des gens peuvent encore sans remords, à cause de leur ignorance touchant les forces prétendues de la nature, se servir de la Baguette pour chercher de l'or & de l'argent, le Démon va jusqu'à découvrir des voleurs & leur

larcin, afin d'exciter la curiosité des hommes, & donner même aux plus stupides des soupçons qu'il est de la partie, & que, la curiosité & la cupidité étant réveillées, ils s'aveuglent volontiers, & agissent dans le trouble d'une conscience mal assurée nonobstant les remords secrets. Que faire donc dans cette rencontre ? Se servir des dernieres démarches du Démon, pour condamner généralement tous les usages de la Baguette. Le Démon s'est coupé, il a découvert tous ses artifices : car il est visible, qu'il a agi par degrés, & que, non content de ces premiers usages de la Buguette, il est venu jusqu'au point que vous me mandez. Ainsi, puisque c'est le même acteur qui a perfectionné son ouvrage, on ne peut, & on ne doit condamner une partie des usages de la Baguette sans les condamner tous : car on doit avoir une horreur générale de tout ce qui vient de celui que Dieu a frappé d'un anathême éternel.

Ce n'est pas, M. R. P. qu'on ne puisse reconnoître certainement que la découverte de l'eau même & des métaux par le mouvement de la Baguette n'est point naturelle ; mais

c'est que pour instruire les gens par cette voie, il faudroit leur apprendre la Physique, science abstruse, & qui demande plus de loisir & de travail que n'en ont ceux qui sont obligés de remédier à ce désordre : & ils feroient tant d'objections fondées sur leur propre ignorance des vrais principes de la Philosophie, que ce ne seroit jamais fait. Pour vous, M. R. P. vous savez qu'un corps n'est jamais mû par un autre s'il n'en est poussé, & qu'ainsi le mouvement d'attraction est une chimere.

Cela supposé, & que vous avez lû ce que dit Monsieur Descartes sur l'aiman, ou ce qui en est dit dans le pénultieme chapitre de la Recherche de la Vérité; imaginez tel cours qu'il vous plaira de la matiere invisible; & vous trouverez toujours que cette matiere subtile ne chassera jamais en rond, mais par les poles, l'air qui sera entre l'or & la Baguette; si ce n'est que vous supposiez que Dieu en produise sans cesse de rien dans le centre de cet or.

2. Que les louïs d'or devroient agir les uns sur les autres, s'attirer ou se repousser, comme les aimans agissent

mutuellement l'un contre l'autre : car même, si l'aiman agit sur le fer, c'est que dans le fond l'aiman est presque tout fer.

3. Qu'un louis d'or est un corps trop petit & trop compact pour recevoir en lui une assez grande quantité de matiere subtile, pour chasser l'air d'entre lui & la Baguette, & la faire avancer. Il faudroit un bon aiman, & gros comme la tête, pour mouvoir un aiman à deux pieds de distance, quoique la matiere subtile qui passe par l'aiman ait une agitation prodigieuse.

4. L'argent n'est pas composé comme l'or, & l'eau encore bien moins : ce sont deux corps de différente tissure : ils ne peuvent donc pas avoir un pareil écoulement de matiere subtile.

5. Ce que les hommes transpirent est à peu près de même nature : mais que ce soit tout ce qu'il vous plaira d'imaginer, il n'est pas possible que cela ferme dans la Baguette les passages de cette matiere subtile, qu'on supposeroit sortir des métaux, & dont le mouvement devroit être excessif. Enfin, M. R. P. de quel côté que vous envisagiez ces effets, vous y trouve-

rez toujours de nouvelles impossibilités ; de sorte que plus vous les examinerez, plus vous reconnoîtrez qu'ils ne sont point naturels.

A l'égard de la cire d'Espagne, de l'ambre, &c. Ils n'attirent que des corps fort légers, & de fort-près ; & afin qu'ils attirent, il faut les frotter un peu rudement. Or on voit bien qu'en frortant l'ambre contre le tapis, on en ébranle les particules : ces particules étant agitées ; elles chassent l'air subtil qui étoit entr'elles : enfin ces mêmes particules cessant peu à peu leur mouvement, l'air chassé rentre aussi peu à peu, & entraîne dans son cours, & colle à l'ambre les brins de paille proche de lui, & les tient attachés jusqu'à ce que tout l'air subtil soit rentré. Ces effets-là sont si éloignés de ceux de la Baguette, qu'il n'est pas raisonnable de s'en servir pour en autoriser l'usage. Je sai bien qu'on reviendra toujours à dire que nous ne connoissons pas les secrets de la nature, & qu'ainsi ce n'est pas à nous à juger de ce qui est ou n'est pas naturel : à quoi je réponds que Simon n'avoit qu'à dire, que c'étoit naturellement qu'il s'élevoit dans

les airs. Je réponds qu'à la Chine il y a des mouches qui naturellement enlevent les hommes, ou traînent des chariots ; & ceux qui me répondront que cela n'est point naturel se contenteront, s'il leur plaît, de ce lieu commun, qu'ils ont tort de juger des secrets merveilleux de la nature.

Voilà, M. R. P. une Lettre bien longue, & qui vous sera bien ennuyeuse. J'en juge par moi-même ; & cependant je ne réponds point à bien des questions que vous me faites. Je vous prie de ne le point trouver mauvais : car je suis persuadé que vous ne me les faites pas comme ayant besoin de mes réponses ; mais parceque quelques personnes ont souhaité que vous me les fissiez. Qu'ils se contentent des vôtres : elles valent mieux que les miennes ; & vous pouvez plus facilement les dire, que moi les écrire. Je suis, &c.

Lettre de Monsieur l'Abbé de la Trappe, à Monsieur l'Abbé de Malebranche.

IL y a long temps que je vous fais attendre, Monsieur, une méchante

réponse à la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire. Je l'ai lûe & relûe, & je l'ai fait lire à des gens plus habiles que moi : tous sont entrés dans mon sentiment, qui n'est gueres différent du vôtre.

Je crois qu'il se peut faire par une vertu naturelle que la Baguette se remue sur l'eau & sur les métaux, qu'elle les découvre, & qu'elle les fasse connoître. Cela ne paroît pas être au-dessus des forces de la nature, & ne seroit pas plus extraordinaire que le mouvement de l'éguille qui a été touchée d'une pierre d'aiman. Mais que la Baguette se remue, qu'elle désigne un voleur entre ceux qui ne le sont pas, qu'elle marque une borne qui a été changée, qu'elle ne la marque point lorsqu'on n'a plus l'intention de la trouver ; c'est ce qui est impossible à la nature : car ce voleur n'acquiert pas par son larcin aucune qualité physique, non plus que cette pierre qui a été ôtée de sa place. On peut dire la même chose de cette intention qui a été rétractée : la nature ne se peut étendre jusques-là : comme elle n'a ni connoissance ni liberté, elle agit toujours de la même maniere ; si ce

n'est qu'elle en soit empêchée par des rencontres purement physiques : ce qui ne se trouve point dans les cas que nous venons de marquer.

Ainsi il faut que tout le monde demeure d'accord que ces connoissances ne sont point naturelles, & qu'il faut qu'elles viennent ou des Anges, ou des Démons. Que ce soit du côté des Anges, cela n'entrera dans la pensée de personne ; & jusqu'ici on n'a point vû que Dieu se soit servi de leur ministere pour de telles choses.

Il n'en est pas de même des Démons, de qui la malignité a été de tout temps appliquée à séduire les hommes par des charmes, des prestiges & des enchantemens continuels : car il se peut dire que le propre du Démon est de tromper le monde, & de s'en attirer la créance, & particulierement en apprenant l'art de deviner à certaines personnes qui s'abandonnent à lui.

C'est une mauvaise raison, pour justifier cette conduite détestable, de dire que ce sont des gens simples qui servent à ces sortes de découvertes : car on sait que ce sont ceux-là auxquels le Démon s'adresse plutôt qu'aux autres, par deux raisons ; l'une, par-

ce qu'on leur impose plus facilement; à cause de leur crédulité; l'autre, parce qu'ils sont moins suspects, & qu'ils ont un caractere de bonté qui ne donne aucune défiance.

Cependant, quoique la Baguette puisse s'incliner naturellement sur les eaux & sur les métaux, je suis persuadé dans le fait présent que cela arrive par le même esprit & par la même puissance qui la fait agir à l'égard des causes libres & volontaires, & que tous ces mouvemens sont l'opération du même principe.

Et pour les Curés qui autorisent une telle conduite, on leur rendra justice quand on dira qu'ils sont abusés; soit qu'ils ne se soient pas donné le loisir d'examiner la chose, ou que l'ayant examinée ils ne l'aient pas jugée telle qu'elle est en effet. Et je vous avoue que plus je l'ai considérée, plus l'opération du Démon m'a été sensible; & je ne crois pas qu'on puisse avoir deux avis différens sur un sujet qui de lui-même est si palpable.

Je n'entre point, Monsieur, dans tout le détail, ni dans tous les points de la question. Je vous envoie le mémoire de Monsieur Pirot qui m'est ve-

nu voir : vous en connoissez sans doute le nom & le mérite. Je n'ai rien, Monsieur, que je puisse ajoûter à cette Lettre ; si ce n'est pour vous protester que je prends une grande part à tout ce qui vous regarde, & que je vous souhaite, en quelque lieu que vous soyez, une paix sainte & une tranquillité parfaite. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, & soyez persuadé qu'on ne sauroit être avec plus de sincérité que je suis votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Fr. ARMAND JEAN Abbé de la Trappe.

A la Trappe le 29 d'Août 1689.

Sentiment de Monsieur l'Abbé Pirot, Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris.

A Prendre tout ce qui se mande du Dauphiné au sujet de la Baguette fourchue dont on se sert pour découvrir des eaux, des métaux, des bornes de terre cachées, des voleurs, &c. on n'y voit rien de naturel ; & le sentiment qu'en a donné le Physi-

cien à qui on en a écrit est aussi so
dement appuyé, qu'il l'explique a
netteté. Il n'est pas inouï qu'on déc
vre des sources d'eaux, ou même q
ques métaux ou minéraux qui sont
core en terre. Il peut y avoir quelq s
qualités symboliques & de sympathi ,
qui font que l'eau ou les métaux e
fassent sentir ; mais ce ne sera pas d
la maniere qu'on dit que cela se fait
Il est impossible, dans l'exposé, que
la Baguette fasse connoître la profondeur de la source, non plus que son abondance ; puisqu'une moins forte, mais moins creuse, doit faire la même impression sur la Baguette, qu'une plus grosse qui seroit plus avant en terre. On ne peut non plus reconnoître par-là, s'il y a de la terre glaise, du sable, de la roche, ni combien il s'en trouvera.

On a raison de dire que l'intention de la personne qui tient la Baguette ne peut être la cause qui détermine la Baguette à tourner plutôt quand il se trouve de l'eau, que quand il y a de l'or ou de l'argent. S'il y a un rapport égal de la Baguette avec ces métaux, comme avec l'eau, elle doit également tourner quand elle les rencontre : &

qu'on marque dans la Lettre de
noble, qui n'est pas observé dans
ponse, qu'on se sert, pour trou-
le l'or, d'une piece d'or qu'on met
à main, ne peut rien faire puis-
la piece d'or par elle-même n'au-
aucune vertu semblable, elle n'en
t avoir jointe à la Baguette. Mais
u'on rapporte du vol, qu'on re-
noît à la faveur de cette Baguette,
encore plus éloigné de toute ap-
ence de moyen naturel. Une cho-
dérobée ne change pas par le larcin.
le est la même, & a les mêmes
ualités : le crime, n'étant qu'une cho-
morale, n'altere pas par lui-même
corps, & ne le fait pas autre qu'il
étoit.

Il n'est pas moins impossible que la convention des personnes qui ont mis une pierre pour servir de borne à des terres agisse de maniere que la Baguette la fasse deviner quand elle ne paroît pas, & serve même à la redresser quand elle a été malicieusement changée, comme on l'expose. Qu'est-ce que l'accord des gens qui ont mis des bornes peut avoir d'influence, pour les faire retrouver quand elles sont changées ?

S'il y a quelque liaison secrette de la Baguette avec les eaux, comme il le faudroit supposer raisonnant sur le principe, que l'effet dont il s'agit est naturel, elle paroîtroit à l'égard de l'eau hors de terre; & même elle agiroit pour lors avec plus de force, & la Baguette tourneroit plus vîte que quand l'eau est encore en terre; & on assure cependant que ce n'est qu'en cette derniere occasion qu'elle agit.

Enfin, qui que ce peut être qui tînt la Baguette, elle devroit faire le même effet, comme l'ambre & l'aiman, en quelque main qu'on les mette, tirent la paille & le fer. Que peut faire à cela la différence des personnes, ou des tempéramens? On marque qu'on voit des personnes nées en différens mois se servir de cette Baguette avec le même succès; & cela fait voir que le point de la naissance n'y fait rien, quoiqu'il soit d'expérience, ainsi qu'on l'expose, que la Baguette n'a nulle force entre les mains de quelques personnes, telle qu'est celui qui écrit.

Voilà des marques convainquantes que l'effet de la Baguette n'est nullement naturel, & ne peut être rap-

porté qu'au Démon, s'il n'y a point de fourberie de la part des personnes qui s'en servent : car de le faire venir des bons Anges, il n'y a point d'apparence. Ils ne font rien d'extraordinaire que pour porter les hommes à Dieu ; & on ne voit ici rien qui les y porte. Ainsi, pour répondre en détail aux douze articles proposés dans l'extrait de la Lettre de Grenoble, on croit,

Sur le premier, Qu'il pourroit y avoir quelque secret naturel qui feroit qu'une Baguette découvriroit des eaux ou des métaux, comme des Flamands ont découvert à Saint Denys une source cachée ; & il y a des gens qui découvrent ainsi, soit des eaux, soit de l'or, ou de l'argent ; si on en demeuroit-là, & qu'on ne dit pas que la Baguette fait deviner la profondeur & l'abondance de la source & de la mine, ce qu'il y a de terre ou de sable pour y arriver ; & qu'étant également pour l'eau & pour les métaux, c'est l'intention de la personne qui la tient qui la détermine à tourner plutôt sur l'un que sur l'autre : toutes suppositions absolument impossibles dans le cours de la nature.

Sur le deuxieme, Que la Baguet-

te étant d'elle-même indifférente à tourner pour l'or comme pour l'argent, ce ne peut être ni l'esprit de la personne qui la tient, ni la piece d'argent qui la détermine à tourner pour de l'argent plutôt que pour l'or; puisque l'intention, qui n'est que morale, n'agit point physiquement sur la Baguette, & qu'une piece d'argent jointe à la Baguette n'a pas assez de force pour la faire tourner sur l'argent, & l'empêcher de tourner sur l'or.

Sur le troisieme, Que cette différence qui fait que la Baguette tourne en une main, & ne tourne pas en d'autres, est une preuve que l'effet n'est point naturel. L'aiman agit en quelque main qu'il soit.

Sur le quatrieme, Que l'on voit assez que les Planetes ne font rien à cette différence; puisque des personnes nées sous les mêmes constellations ne font pas toutes la même chose; & que d'autres, nées sous de différentes, la font.

Sur le cinquieme, Que c'est encore une marque certaine de la fraude de ces prétendus Devins, ou du pacte avec le Démon, que la Baguette ne reçoive pas les mêmes impressions des eaux

découvertes que de celle qui est cachée. L'aiman attire plus le fer qu'on lui expose sans aucun milieu épais qui le cache, que quand il est couvert. On ne voit pas non plus naturellement pourquoi la Baguette tourne pour les métaux découverts, comme quand ils sont cachés, & qu'elle ne tourne sur l'eau que quand elle est cachée. Et ce qu'on marque ici, qu'il y en a qui ne peuvent porter l'usage de la Baguette que jusqu'à ce point, & que d'autres vont bien plus loin, doit confirmer, par ce qui vient d'être dit, dans la pensée que la chose n'est point du tout naturelle.

Sur le sixième, Que quand on connoîtroit naturellement la source, on ne peut deviner sa profondeur ni sa grosseur; puisque, comme il a été remarqué, une source moins grosse, mais moins creuse, feroit le même effet qu'une plus grosse & plus profonde.

Sur le septieme, Qu'on ne peut non plus deviner ce qu'il y a d'argile, de terre, ou de sable jusqu'à la source.

Sur le huitieme, neuvieme & dixieme, Que la convention de deux personnes à se servir d'une pierre pour partager un champ, & pour séparer

leurs parts, ne pouvant avoir aucune influence ni sur la pierre ni sur la Baguette, il est naturellement de toute impossibilité que la Baguette suive la convention, s'arrête à la pierre tant que l'accord subsiste, ne s'y arrête plus au moment qu'il se révoque, se fixe au lieu où devroit être la pierre, si elle a été changée. Tous ces effets sont impossibles naturellement; & on ne doit point souffrir que des Chrétiens aient recours à ces voies pour quoi que ce puisse être.

Sur le onzieme, Que, comme il a été dit auparavant, l'intention de la personne qui tient la Baguette ne peut rien opérer pour la déterminer à tourner plutôt sur les limites que sur l'eau, ou sur les métaux, étant d'elle-même pour tout cela indifféremment, & ne recevant rien de physique du dessein de la personne qui s'en sert, qui la puisse plutôt faire agir pour reconnoître des bornes de terre que pour découvrir de l'eau ou de l'or. Et ce qu'on ajoûte, qu'un de ces Devins sent encore, outre le mouvement de la Baguette, quelque impression en lui-même qui lui marque la borne ou l'eau qu'il cherche; les doigts de ses

pieds se remuant quand la Baguette se trouve à l'endroit de la chose à quoi il la rapporte, & se croisans les uns sur les autres, est un témoignage encore plus sûr que la chose n'est point naturelle, & ne se fait que par un pacte, du moins tacite. La simplicité du Curé qui l'a reçu à faire ses Pâques, qui lui donne une attestation de vie & mœurs, est inexcusable. Il devoit s'instruire lui-même, & désabuser son paroissien dont la grossiereté fait compassion : mais des Pasteurs n'en sont pas quittes pour dire qu'ils pechent par ignorance : ils doivent savoir, ou apprendre ; & sans cela leur ignorance est affectée, & ne les met point à couvert.

Sur le douzieme enfin, Que la Baguette ne peut naturellement servir à reconnoître ni découvrir un voleur. Que fait le vol pour donner cette force à la Baguette ? Une chose volée est physiquement la même qu'auparavant ; & si la Baguette ne s'y portoit pas avant qu'on la volât, elle n'y tournera pas après. Un homme pour avoir volé ne change pas de constitution : la corruption de son cœur ne le fait pas devenir physiquement un autre

homme : il ne change que moralement; & cela ne peut faire d'impression à la Baguette : si elle ne le suivoit pas auparavant, elle ne le doit pas suivre depuis. Il n'y a rien que les Curés ne doivent faire pour marquer qu'ils condamnent cet usage, qui ne peut avoir de force que par le Démon, & qu'on ne peut autoriser ; l'Ecriture foudroyant en tant d'endroits tous ceux qui ont recours aux Démons, soit par curiosité, soit par intérêt ; & ne pouvant souffrir qu'on emploie que des moyens naturels dans toute sa conduite. C'est pécher contre le premier précepte que de se servir de ces voies.



A MONSIEUR ***

Illusion des Philosophes, qui veulent expliquer par un ecoulement de corpuscules des phénomenes qui sont ou faux, ou surnaturels.

JE n'ai nulle peine à croire, Monsieur, que ces personnes d'esprit, que vous appellez les ennemis du jargon de l'Ecole, prétendent expliquer par les divers mouvemens & les différentes figures de la matiere tout ce qu'on dit de la Baguette. C'a été toujours la passion dominante des Physiciens de vouloir tout expliquer par les corps; & vous savez, Monsieur, jusques où cette envie a porté le célebre Epicure. Esprits, causes surnaturelles, Providence, c'étoit pour lui de pures chimeres. Des atomes d'inégale pesanteur & de diverses figures, c'est ce qu'il demandoit pour expliquer tout ce qui arrive de plus surprenant dans le monde.

Mais combien d'autres Philosophes, qui attribuoient à la matiere des effets qui ne sont ni vraisemblables,

ni même possibles ! Voulez-vous rien de plus singulier que des atomes qui faisoient prédire l'avenir ? Cependant les Philosophes que Ciceron a réfutés dans le deuxieme Livre de la Divination, & ceux qui parlent dans un fort beau Dialogue de Plutarque, font sortir de la terre un écoulement de petits corps qui devoient produire cet effet.

De defectu Circulorum.

Ce n'étoit pas là de ces téméraires qui nient tout ce qu'ils n'entendent point, ou qui nous disent mille impertinences, pour vouloir tout expliquer par les corps. Ceux-ci admettoient des esprits ; & on doit être charmé de leur voir faire la différence des premiers Philosophes, bons Poëtes, Théologiens même si vous voulez, mais méchans Physiciens, qui donnoient tout aux Génies, d'avec les modernes, qui tout occupés de la matiere ne pensent jamais ni à Dieu, ni aux Intelligenees. Ces sages de Plutarque, Physiciens & Théologiens tout ensemble, joignoient, autant qu'ils pouvoient, les opérations de la matiere avec celle des esprits, tâchoient de donner à ceux-ci cequi leur est propre ; & à celle-là ce qui lui convient.

Avec

Avec des dispositions si louables, ils cherchent un systême par lequel on puisse rendre raison des difficultés que les Oracles font naître, qui montre leur origine, & comment ils ont cessé L'eussiez-vous cru, Monsieur? Des corpuscules vont faire tout le fond de leur systême.

La terre, disent-ils, ne pousse-t-elle pas de différens sucs? Comme elle produit ici des métaux, là des plantes qui ont d'admirables vertus; elle exhale en un autre endroit des vapeurs propres à faire deviner. La vapeur est-elle subtile & abondante: elle agite le Devin, produit en lui l'enthousiasme, & le fait prophétiser en bons vers. La vapeur a-t-elle moins de force: l'enthousiasme diminue, & les vers en sont moins bons. S'affoiblit-elle davantage: elle ne peut faire que de la prose. Enfin, la terre s'est-elle épuisée, n'envoie-t-elle plus de vapeurs: les Oracles cessent.

Ils ne cessent pourtant pas pour toujours. De nouveaux sucs se forment qui sortiront peut-être par un nouvel antre. On y ira, & on y devinera, comme on faisoit sur l'ancien. Mais tout le monde y devinera-t-il? Les

Prophetes seroient trop communs: c'est le privilege de la Pythie : elle sera la seule agitée par la vapeur. Demandez-vous pourquoi ? Par la même raison, Monsieur, que Jacques Aymar est le seul agité sur les vestiges d'un meurtrier : vos Medecins vous l'ont déja dite cette belle raison. Le tempérament différent, une certaine disposition qui rend un corps sensible & un autre insensible à un certain mouvement, voilà ce qui fait que la Pythie est susceptible d'une impression dont nul autre n'est capable. Elle-même cesseroit d'être émûe, si elle cessoit d'être vierge.

Peucer de Oraculis.

Je suis bien persuadé, Monsieur, que vous ne souscririez pas au systême : mais tout le monde n'en juge pas comme vous : bien des gens l'ont trouvé fort bon ; & Cardan * n'a cru devoir y joindre que des corpuscules émanés des planetes. Avec ce secours il vous expliquera comment une petite pierre enchassée dans une bague pourra faire deviner.

* *De rerum varietate l. 14. c. 68.*

De subtilit. c. 7.

Le même Cardan vous indiquera des pierres précieuses, dont il sort des corpuscules capables d écarter la foudre, & de préserver de la peste. Des

Philosophes qui valent bien Cardan vous diront qu'il y a une certaine plante que vous n'avez qu'à toucher & presser dans vos mains, pour purger telle personne que vous voudrez, sans qu'elle en sache rien. *a* Les uns nomment cette plante *lathyris*, & les autres veulent que ce soit le Cabaret *b*, ou le Sureau *c*. S'est-il jamais rien vû de plus merveilleux ? Touchez le haut des feuilles d'une de ces plantes, voilà d'abord un écoulement de corpuscules en forme de magnétisme, qui vont exciter au vomissement la personne que vous voulez purger. Touchez-vous la racine : La purgation se fait par le bas.

a *Apud Fer-ne. de abd. rer, causis. l.* 2. *c.* 16.

b *Asar: m.*

c *Sambucus.*

N'en riez pas, Monsieur, & ne vous avisez pas de dire que cela ne peut être physique ; ou bien résolvez-vous à être traité par Van-Helmont * de ridicule, de superstitieux, d'ignorant.

* Si quispiam folia azari decerpendo sursum vellicaverit, purgabunt aliam, id est, tertiam personam tractionis nesciam per vomitum tantùm : sin verò deorsùm carpendo torqueantur, solam dejicient alvum. Hîc saltem nulla subest superstitio : nam quid hîc imaginationis commemorem, cum illam in tertium objectum nihil operari concedatis, maximè ubi istud ignarum sit modi quo decerpens fuerit usus ? An forte pactum implicitum rursùs, & sacram ignorantiæ anchoram, incusaveris ? Atqui hîc nulla latet vana observantia, præsertim ubi inscio absumente decerp-

Je ne finirois point si je me mettois en train de vous rapporter des folies de cette nature. N'en voilà que trop pour conclure de quelles illusions sont capables des gens qui passent pour Physiciens.

Ravis d'avoir expliqué méchaniquement quelques phénomenes, ils croient que rien ne peut les arrêter : on les voit raisonner sur les choses les plus obscures & tout-à-fait inexplicables, comme s'ils y voyoient bien clair. Fables, prestiges, miracles, ils rendent raison de tout, & s'y prennent de telle maniere que leurs principes s'accommodent avec le faux comme avec le vrai.

Aussi sont-ils toujours prêts à faire des systêmes. On a beau leur dire avec M. Boyle (*a*) : pourquoi vous pressez-vous ? Peut-être un nouveau fait, quelques nouvelles expériences,

tor sursùm vel deorsùm folia vellicaverit. Profectò in azari planta integrali proprietas elucescit magnenica, adeoque ad carptionis sensum variè sua dotat folia. *De Magn. vul. curan.* 30.

(*a*) Quod ad systemata attinet, id imprimis opto, ut homines à constituendis theoriis abstinerent, donec tantam experimentorum copiam nacti fuerint, sin minus qua omnia phœnomena per talem aliquam theoriam explicanda suppeditet, at saltem quæ amplitudini theoriæ iisdem superstruendæ proportione respondeat. *Comment. Prœmial. in exper. pag.* 12.

des circonstances que vous n'avez pas remarquées, renverseront d'un seul coup tous vos systêmes. Un tel avis n'est point écouté. Est-ce qu'ils veulent se faire un nom (*a*), comme dit le même Boyle ? Je n'en sais rien ; mais je sais bien que l'applaudissement qu'ils reçoivent de gens d'esprit est souvent de courte durée (*b*).

Que dites-vous, Monsieur, du Philosophe qui débita dans les conversations un espece de systême, pour expliquer méchaniquement les différentes merveilles que Jacques Aymar opéroit ? Il construisit, dit-on, son hypothese pour la satisfaction de Messieurs les Gens du Roi, sur leur rélation des faits, & leur prédit, par des conséquences tirées de ses principes, que ceux qui excellent à chercher des sources devoient avoir le même don que Jacques Aymar. Par malheur pour l'hypothese, il se trouve beau-

(*a*) Equidem magnis ausis in rebus explicandis placitisque sanciendis famam quæri scio. *Ibid.*

(*b*) Et sanè scriptoribus illis, qui causas rerum & naturæ magnalia exponere aggressi sunt, minus invidere consuevi, ex quo observare per otium licuit, complura eorum placita, postquam aliquandiu cum plausu & admiratione excepta fuissent, detecto deinde novo aliquo naturæ phœnomeno, scribentibus prius ignoto, aut non animadverso, elevata corruisse. *Ibid.*

coup de gens à qui la Baguette ne tourne que sur des sources ; & le Philosophe a bien voulu nous dire lui-même « qu'une femme savante à cher-« cher les sources n'avoit fait tourner « la Baguette à la cave que très-impar-« faitement. » Il pouvoit dire nettement que la Baguette ne tourna point, sans craindre qu'on y trouvât à redire ; car le public a un merveilleux fond de complaisance pour tous ceux qui parlent en faveur de ce qui le réjouït. C'est ce que savent fort bien ceux qui entreprennent d'expliquer de pareils faits ; & c'est aussi ce qui les rend si hardis. Il est clair qu'ils comptent beaucoup sur la docilité des Lecteurs, sur la disposition des peuples à recevoir tout ce qui leur fait plaisir, & sur l'expérience que l'on a eue de tout temps, que les moindres raisons sont persuasives, lorsqu'elles autorisent ce que la curiosité, l'intérêt, ou l'amour propre nous fait aimer. Probabilités, conjectures, la moindre apparence de vérité, tout leur est bon. Comme ils esperent qu'on n'y regardera pas de si près, ils ne craignent pas de se servir de principes qui ne sont nullement favorables à leurs opinions ; & ceux-mê-

mes qu'on avoit cru les plus propres à désabuser le monde de mille folies, ce sont ceux-là qu'ils emploient pour les autoriser.

Cela me fait souvenir de ce qu'a dit l'Auteur des nouvelles de la République des Lettres, en parlant des talismans que M. Baudelot veut justifier par la nouvelle Philosophie. Il fait en cet endroit une réflexion fort judicieuse, & une espece de prédiction qui ne s'accomplit que trop tous les jours. « Qui croiroit, dit-il, que la Philosophie de M. Descartes, qui a été le » fléau des superstitions, doive être le » meilleur appui des Astrologues, & » des faiseurs d'enchantemens? Néan- » moins il n'est pas hors d'apparence » qu'on verra cela tôt ou tard. L'hom- » me n'est pas fait pour se pouvoir pas- » ser de ces choses. Si on l'en détache » par quelque côté, il a cent ressour- » ces pour y revenir. M. Gadrois, bon » Cartesien, a déja montré qu'il n'y » a point de systême plus favorable à » l'Astrologie que celui de M. Descar- » tes; & il seroit aisé de montrer que » celui des causes occasionnelles est le » plus propre du monde pour rendre » croyable tout ce qu'on dit des Magi- »

Mois d'Avril 1686.

« ciens : ainsi je ne doute pas que l'on
« ne se serve un jour de cette Philoso-
« phie, pour prouver non-seulement
« la vertu des talismans & des anneaux
« constellés, mais aussi toutes opéra-
« tions magiques. » Si l'Auteur veut dire qu'on fera à l'égard des anneaux constellés, & de plusieurs autres pratiques de cette nature, ce que M. Gadrois a fait pour l'Astrologie & pour les talismans, le jour prédit est déja venu : car ne doutez pas que les systêmes qu'on fait à présent sur la Baguette ne soient fort propres à autoriser un grand nombre de pratiques qu'on a toujours avec sujet soupçonnées de superstition. Savoir, si c'est la faute des principes de la nouvelle Philosophie, ou de ceux qui s'en servent ; c'est une autre question, qui pourra se décider quelque jour. Je suis, &c.



A MONSIEUR ***.

Critique des hypotheses dont M. Chauvin & M. Garnier se servent pour découvrir la cause qui fait tourner la Baguette sur les vestiges des voleurs & des meurtriers.

SI les Dissertations de M. Chauvin & de M. Garnier étoient de la nature de celles que vous savez, chargées de fatras, pleines de faux principes & de termes obscurs; je vous prouverois si bien, Monsieur, que c'est à vous à débrouiller le chaos, qu'il faudroit ou vous passer de mes réflexions, ou vous résoudre à commencer par m'envoyer les vôtres : mais l'ordre & la netteté qui regnent dans les hypotheses de ces Messieurs ont pour moi des attraits qui me font trouver plus de plaisir que de peine à mettre par écrit ce que je crois de leurs sentimens.

J'approuve leur méthode : je souscris presque sans restriction aux principes généraux qu'ils établissent; & à la réserve de quelques-unes de leurs

suppositions que je rejette, le seul point où je m'éloigne tout-à-fait d'eux, c'est la conclusion : car de leurs principes mêmes je conclus, Monsieur, que nul corps ne fait tourner la Baguette. Vous êtes l'ami commun : soyez aussi l'arbitre.

Etat de la Question.

M. Chauvin, p. 15. M. Garnier p. 68.

LE fait dont on cherche la cause est que Jàcques Aymar se sent tout émû, & qu'une Baguette tourne avec violence entre ses mains, lorsqu'il passe sur les vestiges d'un voleur ou d'un meurtrier.

MOYEN DE RESOUDRE LA QUESTION.

Quels sont les corps qui peuvent causer le mouvement de la Baguette, & l'agitation de l'homme qui la tient.

M. Garnier, p. 62.

COmme nul corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immédiatement le corps en repos ; *il faut examiner avec attention*, dit M. Chauvin, *tout ce qui peut*

Page 16.

immédiatement toucher le sang & les esprits animaux du Villageois, afin que nous puissions déterminer ce qui excite le mouvement ou l'agitation dont il s'agit.

Mais il ne paroît pas qu'il y ait rien qui le touche immédiatement, que la terre sur laquelle il marche, le bois du bateau dans lequel il étoit lorsqu'il suivit les assassins sur le Rhône & sur la mer, l'air qui l'environne, la matiere subtile contenue dans ses pores; ou enfin quelques petits corpuscules particuliers, différens de l'air & de la matiere subtile, plus subtils que l'une, & dont les pores sont configurés de maniere à donner un passage très libre à l'autre. Or ce n'est pas la terre qui le soutient, non plus que le bois du bateau, parceque l'un & l'autre sont en repos, & un corps qui est en repos n'en peut pas faire mouvoir un autre. Ce n'est pas encore l'air seul, ou la matiere subtile qui y est contenue, puisque l'un & l'autre environne toujours cet homme, & même tous les hommes, & que ni cet homme ni tous les autres hommes ne sont pas en tout temps agités de la maniere dont il s'agit.

Reste donc que de petits corps par-

ticuliers, différens de l'air & de la matiere subtile, produisent l'effet dont il est question ; & ces petits corps ne peuvent être autres que ceux que les meurtriers ont exhalés par la transpiration dans tous les lieux où ils ont passé.

M. Chauvin, 17. M. Garnier, page 69.

REFLEXION. Ces deux Messieurs prouvent ici qu'il sort du corps de tous les hommes une grande quantité de corpuscules, par une transpiration insensible : cela est certain. Ils ajoûtent que ces corpuscules sont tout différens, selon les différentes passions de l'ame : c'est trop. On pourroit leur montrer qu'ils se trompent, & qu'il y a beaucoup à redire aux preuves & aux exemples qu'ils en apportent : mais la question principale ne dépend pas de-là. Je passe, & me contente d'appuyer sur la conclusion tirée, que les seuls corps qui puissent causer le tournoyement de la Baguette, & l'agitation de celui qui la tient, sont les corpuscules sortis du corps des meurtriers, qui forment une espece de traînée tout le long du chemin. M. Chauvin vient de le prouver ; M. Garnier le suppose, & ne trouve de la difficulté qu'à déterminer la grosseur, la figure,

ou la configuration de ces petits corps.

Quand on viendroit, dit-il, *à se tromper dans la détermination de la figure des corpuscules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impression qu'ils font sur le corps de Jacques Aymar, le raisonnement ne laisseroit pas de subsister, jusqu'à ce que l'on eût pû prouver que ce n'est ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces corpuscules que ce fait arrive. Il se pourra donc bien faire que l'on se trompera en voulant déterminer la méchanique spéciale en vertu de laquelle ce Villageois suit si fidellement ces meurtriers & ces voleurs à la piste; mais on peut (& cela suffit) faire comprendre en général que cela se fait par quelque méchanique, & par quelque cause naturelle, & que cette cause purement naturelle* N'EST AUTRE QUE L'EMANATION DES CORPUSCULES SORTIS DU CORPS DU MEURTRIER, DANS LES ENDROITS OÙ IL A FAIT LE MEURTRE, ET DANS CEUX OÙ IL A PASSÉ. M. Garnier, page 61.

Donc, pour savoir si l'agitation d'Aymar & le tournoyement de la Baguette ont une cause matérielle, il n'y a que deux points à examiner.

Le premier : Si les petits corps que les meurtriers ont exhalé ſe trouvent par-tout où la Baguette tourne.

Le ſecond : S'ils y ſont dans un mouvement aſſez grand pour agiter le ſang d'Aymar, & tordre une Baguette entre ſes mains. Car ſi la Baguette tourne en des endroits où ces corpuſcules ne ſubſiſtent plus, puiſqu'ils ſont les ſeuls corps auſquels ou puiſſe attribuer ce mouvement, il faudroit néceſſairement conclure que rien de corporel ne la fait tourner. Il faudroit conclure la même choſe, ſi ces petits corps étoient en ſi petite quantité, ou s'ils avoient ſi peu de mouvement, qu'ils ne fuſſent pas capables d'agiter le corps d'un homme juſqu'à le faire ſuer, & à tordre une Baguette qu'il ſerreroit dans ſes mains.



S'il y avoit des corpuscules émanés du corps des meurtriers par-tout où la Baguette a tourné.

Hypothese de M. Chauvin pour prouver qu'il y en avoit, & pour montrer que ces corpuscules peuvent demeurer long-temps sur une riviere, ou sur la mer, sans se dissiper.

IL est sûr que nous pouvons toujours imaginer dans le monde que nous habitons des corps beaucoup plus durs que tous ceux qui tombent naturellement sous nos sens ; la nature de la matiere comme divisible n'y répugnant pas. De-là je conclus, par rapport à notre sujet, que je puis imaginer les petits corpuscules dont il s'agit si petits, que malgré l'agitation de l'air, soit sur la terre, soit sur la mer, les interstices de ce même air seront toujours si grands par rapport à ces petits corpuscules, qu'ils n'en recevront aucune atteinte, & que par conséquent ils ne pourront pas être déplacés par ce moyen ; je veux dire, par l'air, de quelque maniere qu'ils soient agités. Ils le pourront d'autant moins, que je Page 251

puis aussi les imaginer si durs par rapport à leurs grandeurs, que la derniere molecule de l'air sera trop molle à leur égard, pour pouvoir les ebranler, & par consequent les déplacer.

Ce que je dis de l'air, j'ai aussi raison de le dire des autres causes de déplacement qu'on me pourroit proposer. Neanmoins, comme ces petits corpuscules, quoique très-durs & propres à resister a l'air, peuvent être en quelque maniere detrempés & radoucis par les corpuscules de l'eau, sur une riviere & sur la mer, il n'est pas malaise de comprendre que ce paysan est moins agité sur l'eau que sur la terre.

Ne soyons donc pas surpris de la durée des traces que laisse un assassin sur la terre, sur une riviere, & même sur une mer orageuse.

M. Garnier n'ajoûte rien à l'hypothese de son confrere. Il l'adopte, la confirme par l'exemple de l'odeur du musc qui se conserve long-temps dans une chambre, & répond à une difficulté dont nous parlerons plus bas, après avoir fait quelques réflexions sur l'hypothese.

Réflexions critiques sur l'hypothese de M. Chauvin.

COmme les corps sont susceptibles de toutes sortes de figures & de dispositions, celui qui fait une hypothese a droit d'en supposer de telle maniere qu'il veut : mais il faut qu'il prenne garde d'où il sera sortir ces corpuscules.

I. M. Chauvin veut composer une traînée de corpuscules fort durs. Je voudrois donc les faire sortir d'un autre endroit que du corps d'un homme. Qu'en pensez-vous, Monsieur ? Ce qui sort de notre corps par la transpiration, est-il si dur ? Ne sont-ce point les parties les plus faciles à mouvoir, & les plus flexibles qui s'évaporent ?

II. On suppose ces petits corps plus petits que les pores de l'air, & en même-temps si gros qu'ils peuvent donner entrée par leurs pores à une grande quantité de particules d'eau ; car on veut qu'ils puissent être détrempés & ramollis par ces vapeurs de l'eau ; ce qui ne se peut faire sans que ces petites parties d'eau les pénetrent de tous côtés. Cette supposition n'a-t-elle

rien qui vous fasse de la peine ? Quoi qu'il en soit, souvenez-vous-en, s'il vous plaît, Monsieur; car elle est toute propre à prouver que les corpuscules peuvent être aisément déplacés.

Que la traînée des corpuscules émanés du corps des meurtriers doit être dissipée par les vents & les tempêtes.

I. L'Expérience apprend à tout le monde que ce qui s'exhale des corps est emporté par les vents. Portez un bouquet de fleurs le long d'un chemin qu'un vent un peu fort traverse ; ceux qui sont hors du chemin au-dessous du vent en sentent l'odeur, ceux qui sont au-dessus ne la sentent presque pas, & ceux qui passent dans le chemin quelque-temps après ne sentent rien du tout. N'est-ce pas parce-que ce qui s'étoit exhalé a été emporté par le vent ? Et n'en est-il pas de même de tout ce que les hommes & les animaux transpirent ?

Il n'est personne qui n'ait éprouvé que les vents se ressentent des lieux d'où ils viennent ; qu'ils sont chauds s'ils ont passé sur une terre échauffée, humides quand ils ont passé sur des

lieux aqueux ; & que, selon ce qui se trouve sur leur chemin, ils sont sains ou contagieux, puans ou de bonne odeur, parcequ'ils entraînent avec eux les vapeurs & les exhalaisons répandues dans l'air. Cela est général pour toutes sortes de corpuscules : ceux qui s'exhalent du corps des hommes ne sont pas exceptés ; & si communément, pour purifier une chambre où un homme a été enfermé plusieurs jours, on ouvre la porte & les fenêtres à un grand vent, c'est qu'on sait bien que, s'il ne détache pas ce qui s'est colé au plancher, aux murailles & aux meubles de la chambre, il enlevera du moins ce qui est répandu dans l'air.

Est-il donc raisonnable de supposer qu'au milieu de l'air, sur une riviere, dans un endroit où il n'y a rien qui donne prise, ce qui s'exhale du corps d'un homme, s'y arrêtera & y demeurera inébranlable, malgré les vents, les tempêtes & les orages ?

Qu'on ne dise pas que cette matiere exhalée par les meurtriers pourroit être d'une certaine figure qui l'empêcheroit d'être agitée par aucun autre corps : car, comme les grands vents

entraînent de petits corps de toute sorte de grosseur & de figure, vapeurs, exhalaisons, sels, sable, poussiere, &c. il ne se peut faire que tous ces corps emportés par les vents ne rencontrent cette prétendue matiere qui compose la traînée; & s'ils la rencontrent, ils l'entraîneront infailliblement. Car, pour ne pas l'entraîner, il faudroit qu'ils fussent tous, ou si petits qu'ils pussent passer librement au travers des pores de la *matiere meurtriere*, sans la toucher en aucun endroit, & qu'ils vinssent si exactement dans le milieu des pores, qu'ils ne la heurtassent d'aucun côté, ou qu'ils fussent si gros, qu'ils eussent des pores si grands, si droits, & qu'ils les présentassent si justement à la *matiere meurtriere*, que lorsqu'ils passeroient elle se rencontrât précisément au milieu de l'ouverture sans recevoir aucune secousse. Mais sont-ce-là des suppositions à faire? Ne faut-il pas dire au contraire que les vapeurs, les exhalaisons, & tous ces corps divers que les vents entraînent, heurteront indifféremment de tous côtés contre cette prétendue *matiere meurtriere*, & l'entraîneront.

II. M. Chauvin suppose que ces pe-

tits corps sont détrempés & ramollis par les vapeurs de l'eau : donc il ne reste aucun lieu de douter qu'ils ne doivent être enlevés par les vents.

En voici la preuve : les vapeurs de l'eau ne peuvent détremper & ramollir les petits corps sans entrer dans leurs pores, & les pénétrer de tous côtés : donc ces petits corps sont beaucoup plus gros que les parties d'eau qui montent en vapeur, puisqu'ils peuvent en recevoir dans eux-mêmes un fort grand nombre ; & par une suite nécessaire ils doivent donner plus de prise aux vents & à tous les corps entraînés par les vents, que ne feroient les vapeurs : or les vents enlevent les vapeurs, & c'est ce qui les rend humides : donc, à plus forte raison, ils heurteront & enleveront les corps qui renferment ces vapeurs.

Il est donc absurde de supposer le long d'un chemin une traînée de corpuscules, qui ne peut être dissipée par les vents ni par les tempêtes.



Nouvelle hypothese * proposée après celle de M. Chauvin, dans le Journal des Savans, pour montrer que les vents ne peuvent enlever les petits corps que les meurtriers ont répandu par-tout où ils ont passé.

9. Février 1693.

B*Ien que cette explication* (de M. Chauvin) *soit fort probable, néanmoins, parcequ'elle ne leve pas toutes les difficultés, j'en proposerai une autre, tirée de la nature même des vents, sur tout de ces vents changeans qui soufflent d'ordinaire hors des tropiques. Car il faut observer que ces vents dépendent des fermentations particulieres qui se font en divers endroits de la terre. C'est pourquoi supposant qu'une notable fermentation vînt à se faire en quelque endroit, il est évident que l'air & la matiere subtile tendent vers ce lieu-là, comme vers un lieu où il leur est plus aise de continuer leur mouvement. Mais comme tout le monde est plein & la matiere impénétrables, & que d'ailleurs*

* Elle est de M. Regis. Voyez un fait curieux, cité à la page 153. du premier Tome de cet Ouvrage.

la matiere subtile est plus forte que l'air, il faut nécessairement que, tandis qu'elle tend vers le lieu où se fait la fermentation, l'air prenne un mouvement tout contraire pour aller occuper la place qu'elle quitte ; ce qu'il ne peut faire sans produire un vent qui souffle vers le côté opposé à celui vers lequel tend la matiere subtile. Or, cela posé, il est évident que si les corpuscules qui sont répandus sur les traces des meurtriers etoient si gros qu'ils ne pussent suivre que le mouvement de l'air, (comme il arriveroit s'ils ne nageoient que dans l'air grossier) le vent, de quelque côté qu'il soufflât, les auroit bientôt dissipés. Mais au contraire, si nous supposons, comme nous avons droit de le faire, que ces corpuscules sont si petits qu'ils nagent en même temps dans l'air & dans la matiere subtile, nous apercevrons sans peine que le mouvement de l'air & de la matiere subtile étant egaux & opposés, les corpuscules ne peuvent suivre ni l'un ni l'autre, & par consequent qu'ils restent comme immobiles, par la même raison qu'un vaisseau paroît être tel lorsqu'il est également poussé par l'eau & par le vent qui agissent avec des forces égales &

opposées : or, si ces corpuscules restent comme immobiles, il n'y a pas lieu de s'étonner s'ils demeurent long-temps sur les mêmes traces ; ce qu'il falloit demontrer.

DÉFAUTS DE L'HYPOTHESE.

I. CEtte hypothese n'admet que de l'air & de la matiere subtile : or les vents sont composés non-seulement d'air & de matiere subtile, mais encore de vapeurs, d'exhalaisons, & de tout ce qui s'est évaporé d'une infinité de corps de différente espece ; on a donc omis la principale cause qui doit dissiper la traînée des corpuscules, comme on l'a montré plus haut.

II. L'Auteur de l'hypothese avoue que si ces petits corps ne nageoient que dans l'air grossier, le vent, de quelque côté qu'il soufflât, les auroit bientôt dissipés ; apparemment parcequ'ils iroient de compagnie avec l'air : donc, s'ils nagent dans la matiere subtile, ils pourront être emportés avec elle ; ou bien il leur arrivera ce qui arrive à un tonneau exposé au courant d'une riviere, moitié dans l'air & moitié dans l'eau. Il ne suit entierement ni le mouvement de l'air, ni celui de l'eau ; mais il

il n'est pas pour cela immobile : il va plus lentement.

III. On veut que les petits corps qui composent la traînée soient poussés également à contre-sens, d'un côté par l'air, & de l'autre par la matiere subtile ; & qu'ils soient comme un vaisseau poussé vers un endroit par un courant d'eau, & vers un autre par un vent contraire.

Voilà une supposition bien différente de celle de M. Chauvin, qui veut que ces petits corps donnent un passage libre à la matiere subtile, & qu'ils passent eux-mêmes à travers des pores de l'air, en sorte qu'ils ne puissent être ébranlés ni par celle là, ni par celui-ci. On suppose ici au contraire qu'ils peuvent être agités par tous les deux.

Mais 1°. l'air & la matiere subtile n'agissent pas tout-à-fait à contre-sens ; car la matiere subtile ne va pas toute d'un côté, & tout l'air d'un autre. Il y a assurément de l'air qui accompagne la matiere subtile. * La comparaison du vaisseau qui demeure immobile n'est donc pas juste, puisque le courant d'eau & le vent le poussent par deux côtés tout-à-fait

* On devroit prendre garde aux inconvéniens qui arriveroient, si une contrée de la terre étoit sans air.

opposés ; au lieu que d'un même côté il y a de l'air & de la matiere subtile qui poussent les corps dont il s'agit.

2°. Quand même l'air presseroit d'un côté & la matiere subtile de l'autre, & qu'ainsi les forces seroient opposées, elles ne seroient pas pour cela égales ; car la matiere subtile a plus de force que l'air. L'Auteur le suppose ; c'est-là le principal fondement de son hypothese : donc elle doit entraîner ces petits corps.

3°. Si l'on suppose que l'air aille d'un côté & la matiere subtile de l'autre, cet air qui va vers un même côté s'y trouvera enfin si pressé, & si condensé, que sa force élastique ne manquera pas de le faire refluer ; & en refluant ne viendra-t-il pas déplacer les petits corps de la traînée ?

4°. Le vent peut varier. Il peut aller directement vers un endroit, y aller doucement avec l'air & la matiere subtile, & entraîner de même ce qui se trouvera sur leur chemin. Donc, si le sixieme de Juillet il ne faisoit qu'un vent fort doux auprès du pont de Vienne, adieu la traînée.

5°. Il faut encore revenir aux vapeurs & aux exhalaisons qui peuvent

fort aisément déplacer les petits corps, & avec plus de force même que ne le feroient l'air & la matiere subtile ; car, comme il y en a de plus grosses & de plus solides que l'air & la matiere subtile, lorsqu'elles auront été mises en mouvement, elles ne manqueront pas de transporter les petits corps qu'elles choqueront, comme la glace, que la riviere entraîne, pousse & transporte des corps que l'eau ne déplaceroit pas.

6°. D'où vient que toutes sortes de vapeurs & d'exhalaisons, sur lesquelles l'air & la matiere subtile ont prise, ne sont pas arrêtées en l'air ? Pourquoi faut-il qu'elles soient emportées bien loin, & que la seule vapeur des meurtriers soit arrêtée ? Pourquoi l'air, qui donne passage à tant de différentes choses, la refuse t-il à des corps qu'on suppose si petits, & si agités par la matiere subtile ?

Enfin, qu'on s'imagine, si cela se peut, que l'air & la matiere subtile n'en veulent qu'à cette vapeur, & que l'un & l'autre la poussent par des côtés opposés. Je dis encore qu'ils ne la retiendront que fort peu de temps dans la même place, & que l'exemple du vaisseau ne vaut rien.

Un vaisseau qui nage sur l'eau ne peut ni monter dans l'eau, ni tomber au fond, parceque l'air & l'eau sont des corps fort différens en pesanteur, & qui ne sont point mêlés l'un avec l'autre, comme l'air avec la matiere subtile. Sans cela, le moindre coup de vent, la moindre inégalité dans l'action contraire du vent, ou de l'eau précipiteroit, ou feroit monter le vaisseau. D'où il suit que le moindre coup de la matiere subtile, ou de l'air, sur un des petits corps en question, doit le faire monter ou descendre; de sorte qu'il n'est pas possible qu'il demeure long-temps dans la même hauteur.

Que quand même il ne fait point de vent, ce qui s'exhale du corps d'un homme ne peut s'arrêter le long d'un chemin pour y faire une traînée qui dure un jour; mais qu'il doit se dissiper en fort peu de temps.

Il ne faut, ce me semble, Monsieur, pour en être convaincu, qu'un peu d'attention à la maniere dont se font les transpirations & toutes sortes d'évaporations. Comme les corps ne se

donnent pas à eux-mêmes le mouvement ni le repos, les petits corps ne se détachent jamais d'un autre corps qu'ils ne soient agités ; & quand ils le sont une fois, ils continuent à se mouvoir, jusqu'à ce qu'il aient communiqué leur mouvement aux corps qu'ils rencontrent. M. Garnier & M. Chauvin en conviennent : ils doivent donc convenir que ce qui s'est exhalé du corps des meurtriers n'a demeuré que peu de momens sur l'endroit de la riviere par où leur bateau a passé. Je le prouve en bonne forme par leurs propres principes.

Nul corps ne se détache d'un autre, s'il n'est mis en mouvement : or tout corps qui est en mouvement tend toujours à s'éloigner de son centre par une ligne droite, & ne change cette détermination que par la rencontre des corps qui s'opposent à son passage : donc ce qui s'exhale du corps d'un homme doit continuer à se mouvoir, jusqu'à ce qu'il ait rencontré des corps qui lui ferment le passage, & à qui il communique du mouvement.

M. Garnier 1. & 2. axiomes, *p.* 62. & 63.

Or, par l'hypothese de M. Chauvin, ce que les meurtriers ont exhalé ne peut être ébranlé par aucun corps :

la matiere subtile passe librement au travers de ses pores sans lui donner aucune atteinte, & il passe aussi librement dans ceux de l'air sans s'y jamais embarrasser : rien ne fait obstacle à cette *matiere meurtriere*, rien n'a prise sur elle ; elle n'en a donc point non plus sur les autres corps, & ne peut par conséquent leur communiquer du mouvement. Donc il faut qu'elle continue à se mouvoir selon la détermination qu'elle a reçue lorsqu'elle a été poussée hors du corps.

Concevez après cela, Monsieur, cette prétendue chaîne d'atomes qui demeure immobile sur un chemin ? Concevez que chacun des meurtriers a laissé la sienne distincte l'une de l'autre, & que c'est ce qui faisoit impression sur l'homme à Baguette, lorsqu'il s'apercevoit *tantôt de deux, & quelquefois de trois complices* ?

II. Le Soleil a sans doute paru, & les nuits ont été plus fraîches que les jours au mois de Juillet, temps auquel Aymar étoit à la quête des meurtriers. Or c'est une vérité qui saute aux yeux, que les petits corps montent lorsque la chaleur les ébranle, & qu'ils descendent lorsqu'ayant communiqué

leur mouvement ils n'en ont plus. Donc, &c.

III. Que seroit-ce si ce qui s'exhale du corps des hommes ne se dissipoit pas en peu de temps? Que deviendroit l'air des chemins battus, de ces chemins par où les armées défilent, par où passent tant de meurtriers & tant de scélérats? Quelle nuée de *matiere meurtriere & larronesse!* Les pores de l'air ne se rempliront-ils jamais? Pourront-ils toujours contenir de nouvelle matiere, &c.

Je vois tant de ridicule dans les conséquences qu'on pourroit tirer de cette supposition, que je n'ose m'y arrêter. En vérité, Monsieur, j'admire les ressources de ceux qui trouvent la raison de toutes choses dans la vertu des petits corps. Quand ils veulent les faire agir dans des lieux éloignés du corps dont ils s'exhalent, ils ont cent raisons & autant d'exemples pour vous prouver que ce qui s'exhale des corps est d'abord en mouvement, qu'il se filtre en l'air & se répand de tous côtés. Cela va si loin, qu'ils prétendent qu'au Printemps les atomes des vignes de Canarie viennent jusqu'en Angleterre, & y fermentent le vin

Digby, Poudre de sympathie

Page 120. « Que du lait, tombant sur les char-
« bons ardens, se convertit en vapeur
« qui se disperse, & se filtre par-tout
« dans l'air, fait rencontre de la lu-
« miere & des rayons solaires qui l'em-
« portent encore plus loin, & aug-
« mentent & étendent sa sphere d'ac-
« tivité jusqu'au lieu où se trouve la
« vache qui a donné le lait. On ajoû-
« te que des atomes de feu accompa-
« gnent la vapeur du lait, qu'ils vont
« s'attacher au pis de la vache, l'é-
« chauffent, & l'enflamment, & le
« font enfler. »

Page 130. Mais du sel jetté dans le feu est un souverain remede à ce mal. *Ce sel saute sur les atomes qui sont en train d'accompagner la vapeur du lait, les précipite & les étrangle sur la place: Et si quelques-uns se sauvent & s'échapent par le grand effort qu'ils font, & s'en vont avec cette vapeur, ils sont pourtant accompagnés des atomes & esprits de sel, qui s'attachent à eux, & comme bons luiteurs ne quittent jamais leur prise qu'ils n'aient le dessus de leur adversaire.*

On nous en dit autant de la poudre de vitriol pour guérir les plaies de fort loin, & de plusieurs autres secrets de

cette nature. Et cela s'appelle savoir la belle Physique, cette Physique de M. Digby, qui donne tant d'activité à tout ce qui s'exhale des corps, & qui fait de tous les atomes, *des cavaliers montés sur des coursiers ailés*, qui vont par-tout où l'on veut. Mais quelquefois cette grande activité gâteroit tout. Si on la laissoit aux petits corps que les meurtriers ont répandus dans le chemin, la traînée se dissiperoit en fort peu de momens : « ainsi, » quoiqu'on nous ait promis d'expli- » quer les phénomenes de la Baguet- » te, comme on a expliqué ceux de la » poudre de sympathie & de la fer- » mentation du vin, au temps que la » vigne est en fleur, » il faut changer un peu de méthode à l'égard de la transpiration des meurtriers ; car il faut qu'elle s'arrête & qu'elle demeure inébranlable dès qu'elle sort de leur corps. On lui ôte toute activité ; on anéantit le mouvement que les petits corps ont reçu pour transpirer, & on les met hors de toute atteinte. Matiere subtile, globules, troisieme élément, vapeurs, exhalaisons, rien ne pourra les ébranler. On les plante en l'air comme des pieux en terre : &

M. Garnier, *p.* 58.

tout immobiles qu'ils soient, si un homme à Baguette passe auprès d'eux, ils viendront fondre sur lui, fermenteront son sang, remueront ses humeurs, le feront suer, vomir, pâmer, & tordront ou rompront même la Baguette qu'il tient dans ses mains.

Je ne sai, Monsieur, comment vous êtes fait. Pour moi, je vous avoue, que ce n'est pas sans quelque peine que je me tiens dans les bornes d'une sérieuse réfutation. Il faut pourtant s'y tenir encore, & montrer par une troisieme preuve qu'il est impossible que ces petits corps demeurent dans la même place, sans monter ni descendre, durant plusieurs jours.

IV. C'est de la pesanteur, ou de la légereté qui convient à tous les corps que je vais tirer cette troisieme preuve. Vous souvenez-vous, Monsieur, de la difficulté que trouvoit Apulée à donner des corps aux Génies qu'il vouloit placer au milieu de l'air? Si ces corps *, disoit-il, sont

* Quod si manifestum flagitat ratio, debere propria etiam animalia in aere intelligi, superest ut quæ tandem & cujusmodi ea sint disseramus. Igitur terrena nequaquam; devergunt enim pondere: sed nec flammida, ne sursum versus calore raptantur. *De Deo Socr. p. 428.*

semblables à la matiere terrestre, ils s'affaisseront par leur propre poids; & s'ils ressemblent à la matiere subtile, ou à la flamme, ils prendront l'essor bien haut. Voilà assurément ce qu'on doit craindre des petits corps qu'on veut tenir suspendus en l'air. Comment s'assurer qu'ils seront d'un poids tout-à-fait égal à celui des parties du liquide dans lequel ils nagent, pour pouvoir se trouver en équilibre dès qu'ils sortent du corps du meurtrier? Car, pour peu qu'ils soient plus légers ou plus pesans, les voilà d'abord ou par terre, ou hors de portée. Il me semble que dans l'hypothese on n'a pas fait attention à cet inconvénient. Car on suppose ces petits corps si durs & si compacts, & en même-temps on les destitue si fort de mouvement, qu'ils devroient tomber aussi vîte qu'une bale de plomb : du moins doivent-ils tomber plus vîte que les vapeurs & les exhalaisons, dès que leur agitation cesse.

Mais faisons, * si l'on veut, quel-

* Cedo igitur mente formemus, & gignamus animo id genus corporum tertia, quæ neque sint tàm bruta quàm terrea, neque tàm levia quàm ætherea; sed quodammodo utrimque sejugata . . . . Habeant igitur hæc dæmonum corpora & modicum ponderis,

que ſuppoſition plus favorable. Tâchons avec Apulée de nous figurer des corps d'une matiere qui ne ſoit ni trop groſſiere ni trop ſubtile. Je dis, Monſieur, que, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il eſt impoſſible que ces petits corps gardent long-temps l'équilibre ſans monter ni deſcendre. La raiſon en eſt que la peſanteur & la légereté dépendent non-ſeulement de la maniere dont les corps ſont compoſés, mais du plus & du moins de mouvement qu'ils ont, & de leur rapport avec les corps qui les environnent. Ainſi donnons aux petits corps telle figure & telle configuration qu'il vous plaira; il faut encore ſavoir ſi nous leur donnerons du mouvement, ou non. Si nous les ſuppoſons en mouvement, ils ſe mouvront donc ſelon la détermination qu'ils auront reçue en ſe détachant du corps des meurtriers, & ſeront par conſéquent bientôt hors du lieu que nous voudrions leur aſſigner.

Il en ſera d'eux comme des parties qui ſe détachent d'un grain d'encens, lorſqu'on le met ſur un char-

ne ad ſuperna incedant; & aliquid levitatis, ne ad inferna præcipitentur. *Ibid.*

bon de feu. Comme l'action du feu désunit ces parties & les pousse, les unes d'un côté, les autres de l'autre; après avoir formé un petit corps de fumée, nous les voyons se séparer, & se répandre dans toute une sale, chaque partie suivant la quantité & la détermination de mouvement qu'elle a reçue. Il est clair qu'il doit arriver la même chose aux petits corps dont il s'agit, puisqu'assurément ils ne transpirent que parcequ'ils ont été agités.

Mais si, fermant les yeux à tout ce que je viens de dire, nous voulons supposer qu'ils sont sans mouvement, vous allez les voir en un instant contraints par la matiere subtile de descendre jusqu'à terre. Je le montre ainsi.

Plus un corps a de mouvement, plus il tend à s'éloigner du centre du tourbillon, & par conséquent plus il monte: la matiere subtile, qui entoure ces petits corps, a plus de mouvement qu'eux, puisqu'on les suppose sans mouvement; donc elle doit s'éloigner davantage, & par conséquent prendre le dessus.

Or tout est plein, & nul corps ne peut monter qu'un autre ne descende:

donc la matiere subtile prenant le dessus doit faire descendre les petits corps ; & comme il se trouvera toujours jusqu'à terre de nouvelle matiere subtile, ou d'autres corps qui auront plus de mouvement qu'eux, ils seront aussi repoussés bien vîte jusqu'à terre.

Voilà donc en très-peu de temps la traînée de corpuscules dissipée sans ressource sur une riviere. Si ces petits corps tomboient en quelque endroit où il y eût des arbrisseaux & des plantes, on diroit peut-être qu'ils s'y sont arrêtés : mais la riviere coule, & le bateau ne s'arrête pas : ainsi, soit qu'ils tombent dans l'un, ou dans l'autre, ils seront entraînés avec eux.

Donc, lorsque Jacques Aymar a suivi les meurtriers sur la riviere, il ne restoit plus rien qui pût faire tourner la Baguette.

OBJECTION.

Les plus grands vents, dit-on, ne dissipent pas la matiere magnétique : ils n'empêchent pas non plus l'action des petits corps qui nous font voir les objets. *L'arc-en-ciel*, ajoûte M. Panthot, *est une affection dans l'air qui ne*

paroît jamais qu'aux milieu des tempêtes & des vents impétueux. Cependant ils ne le changent pas, & il subsiste dans l'air sans sortir de sa situation, jusqu'à ce que les dispositions qui le faisoient naître finissent. Donc on peut supposer que les vents ne dissipent pas la traînée de corpuscules que les meurtriers ont répandus dans tous les endroits où ils ont passé.

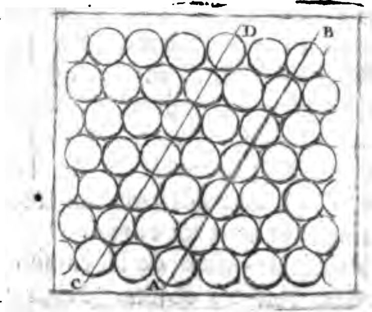
RE'PONSE.

Ceux qui n'ignorent pas la Physique ne se serviront jamais sérieusement de ces exemples, pour prouver que ce qui s'exhale du corps d'un homme doit malgré les vents demeurer fixe au milieu de l'air. Ils savent que la matiere magnétique est répandue tout au tour de la terre, & qu'elle circule toujours d'un pole à l'autre. Rien donc ne peut la dissiper, parcequ'à mesure que celle qui est dans un endroit est emportée, il en succede d'autre qui produit le même effet; outre qu'elle est d'une petitesse & d'une agitation qui la font pénétrer dans tous les corps.

Il en est de même de la cause qui nous fait voir les objets. Nous ne

voyons que lorsque les filamens du nerf optique sont ébranlés ; & cet ébranlement est causé par la pression de la matiere qui est entre le corps lumineux & notre œil : or cette matiere, qui est celle qu'on appelle la matiere du second élément, ou les globules, se trouve par-tout ; donc, quand le vent, ou quelqu'autre cause que ce soit, emporteroit ces petites boules, il en succéderoit toujours de nouvelles qui feroient la même impression sur notre œil, & qui par conséquent produiroient en nous le même sentiment de lumiere.

Supposons que les globules qui viennent ébranler le fond de l'œil, soient A B, & qu'étant emportés vers quelque autre endroit, ils soient suivis par C D. Comme ceux-ci seront poussés



de la même maniere, ils ébranleront aussi de même le fond de l'œil.

L'arc-en-ciel, qui subsiste pendant les grands vents, n'a rien ni de plus difficile à expliquer, ni de plus favorable à la conséquence qu'on en veut tirer. Si l'on sait qu'il se forme par la réflexion des rayons du Soleil sur des gouttes de pluies qui sont en l'air, on concevra aisément, que soit que le vent souffle, ou ne souffle pas, pourvû qu'une nuée se fonde en petites gouttes rondes, & que les rayons du Soleil donnent dessus, la réflexion se fera de même, & l'arc-en-ciel paroîtra toujours.

Si ce que dit M. Panthot, que *l'arc-en-ciel ne paroît jamais qu'au milieu des tempêtes & des vents impétueux*, étoit ici de quelque conséquence, je nierois le fait: mais c'est une méprise qui n'a point de suite; je n'en dis rien. J'aurois peut-être bien fait de ne rien dire du tout de ces exemples qu'on objecte; car vous voyez bien, Monsieur, qu'ils ne prouvent nullement que la traînée de corpuscules doive être toujours dans la même place; puisque au contraire la matiere magnétique & les corps qui portent la lumiere sont tou-

jours en mouvement ; & que, s'ils agissent comme s'ils gardoient la même place, c'est parceque d'autres corps de même nature leur succedent, & produisent les mêmes effets.

Mais, quoique ces exemples ne soient pas justes, ils n'ont pourtant pas laissé d'éblouïr certaines gens, & de faire hésiter des personnes qui ont autant d'esprit qu'en a M. Panthot : c'est pourquoi je n'ai pas cru devoir les omettre.

OBJECTION.

Des gants bien parfumés conservent très-long-temps leur odeur : donc les corpuscules ne se dissipent pas facilement.

RE'PONSE.

Lorsque les petits corps odoriférans ont pénétré dans une peau, il faut assurément bien du temps pour les en chasser ; car, comme ils ont trouvé prise, que leur mouvement cesse, & qu'il faut que la matiere subtile les détache, il faudra qu'elle passe & repasse bien des fois au travers de toutes les parties de la peau pour les enlever. Mais y a-t-il lieu de conclure de-là

que des corpuscules répandus dans l'air s'y arrêteront fort long-temps ?

Je demande à ceux qui font cette objection, s'ils croient que quelques grains d'ambre, qui pourroient parfumer plusieurs peaux, parfumeroient de même l'air pour plusieurs années, si on les faisoit évaporer sur le courant d'une riviere ?

OBJECTION.

Un Chien de chasse suit la piste d'un lievre plusieurs heures, & peut-être plusieurs jours après qu'il a passé dans un chemin : donc ce qui s'est exhalé du corps du lievre ne s'est pas dissipé. Il faut donc dire aussi que ce qui s'exhale du corps des meurtriers & des voleurs peut se conserver fort long-temps.

RE'PONSE.

Je réponds 1°. Que la transpiration d'un lievre doit se conserver plus long-temps sur la terre que la transpiration d'un homme sur la riviere. Le lievre touche presque de tout son corps la terre sur laquelle il passe : ainsi ce qu'il exhale s'y attache facilement. Il se trouve même souvent sur son chemin

des pierres, des motes, des plantes & des arbustes : toutes choses qui donnent prise aux petits corps qui s'exhalent. Mais ce qu'exhale un homme entraîné dans un bateau ne trouve aucune prise : donc il doit se dissiper bien plutôt que ce qui s'est exhalé d'un lievre.

Je réponds 2°. que sans chicaner sur la durée de la piste d'un lievre, que le meilleur chien n'apercevroit pas assurément après deux ou trois jours, il est constant du moins qu'après huit jours la piste est tout-à-fait dissipée : donc il est insoutenable que ce qu'un homme exhale subsiste en l'air dans une même place des mois & des années entieres.

INSTANCE.

Page 79. *Les chiens ne suivent la piste des lievres qu'avec le nez,* dit M. Garnier ; *& Jacques Aymar suit celle des meurtriers avec tout son corps. La disparité est grande : ainsi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre : il ne faut donc pas s'étonner qu'il puisse retrouver la piste des meurtriers & des voleurs après plusieurs années.*

RE'PONSE.

Quelle différence entre les jugemens des hommes ! Car naturellement je dirois tout le contraire de ce que conclut Monsieur Garnier. Voïci de quelle maniere je voudrois raisonner. Si Jacques Aymar connoissoit les voleurs & les meurtriers par l'odeur, pour peu qu'il restât des corpuscules, il pourroit les apercevoir ; puisqu'il suffiroit qu'ils fissent quelque impression sur le fond du nez. Mais, s'il ne connoît qu'un homme a passé dans un tel chemin que lorsque tout son sang s'agite, qu'il sue, se sent excité à vomir, & qu'une Baguette se tord entre ses mains ; ne dois-je pas conclure que si de petits corps répandus dans le chemin produisent cet effet, il doit en être resté beaucoup plus qu'il n'en faut pour exciter le sentiment de l'odorat ? Me trompé-je si je dis qu'il faut moins de force pour venir toucher doucement le fond du nez (*processus mamillares*) qu'il n'en faut pour tordre une Baguette & agiter violemment le corps d'un homme qui la tient ?

Et ſi je pourſuis, ne pourrai-je pas raiſonner ainſi ? Ce qu'un animal laiſſe dans le chemin par la tranſpiration diminue de jour à autre, ou plutôt d'heure à autre. D'abord les chiens ſuivent fort bien la piſte : quelquefois trois heures après, lorſqu'il fait bien chaud, à peine la trouvent-ils. Le lendemain la difficulté eſt plus grande : le troiſieme jour ordinairement ils s'y trompent ; enfin, après huit ou quinze jours, il ne reſte rien qui puiſſe être ſenti par le nez le plus fin : donc il eſt inſoutenable qu'après pluſieurs mois, ou pluſieurs ſemaines, il reſte dans le chemin qu'a tenu un voleur, ou un meurtrier, aſſez de corpuſcules pour agiter avec violence le ſang d'un homme, & faire tourner une Baguette : or Jacques Aymar a ſuivi les meurtriers de Lyon un mois après le meurtre : M. Garnier m'apprend que ſa Baguette a tourné ſur la piſte d'un voleur ſept ou huit mois *a* après le vol, & ſur celle d'un meurtrier vingt-cinq ans *b* après le meurtre ; donc il eſt clair qu'il faut recourir à autre choſe qu'à la tranſpiration des meurtriers & des voleurs, pour trouver la cauſe de l'agitation d'Aymar & du

a Page 107.
b Page 113.

tournoyement de la Baguette : mais, par l'analyse de Monsieur Chauvin, de M. Garnier, & de l'Auteur de l'hypothese qui est dans le Journal, tout autre corps a été exclu ; donc nul corps n'a fait tourner la Baguette.

Voilà, Monsieur, ce que je voulois montrer : je crois l'avoir fait ; & il m'est aisé de le confirmer en deux mots, par une observation qui devoit ôter à tout Philosophe l'envié de faire un systême sur la Baguette.

Que les corpuscules exhalés du corps des meurtriers n'ont pû faire tourner la Baguette sur la mer pendant la tempête.

ON nous dit dans les Rélation qui a été déja plusieurs fois imprimée, que MALGRE' LA TEMPESTE, LA BAGUETTE SUIVIT INUTILEMENT LES MEURTRIERS SUR LES ONDES JOURNE'E PAR JOURNE'E. Pour peu de réflexion qu'on y fasse, on verra qu'il n'est pas possible qu'Aymar ait passé sur la traînée qu'avoient laissé les meurtriers ; car y auroit-il apparence que son bateau, agité par la tempête, eût suivi sur la même ligne celui des meurtriers ? Il n'y a cepen-

dant sur ce fait que deux partis à prendre ; ou d'avouer que la Baguette ne laissoit pas d'indiquer l'endroit où les meurtriers avoient abordé, qnoique le bateau d'Aymar fût emporté de côté & d'autre hors de la route des meurtriers ; & par conséquent chercher une autre cause du tournoyement de la Baguette, que la prétendue traînée des corpuscules ; ou bien de dire que la vertu de la Baguette, plus forte que celle du vent, faisoit faire au bateau d'Aymar le même chemin qu'avoit fait celui des meurtriers. Le secret seroit beau : & nous pourrions bien nous vanter d'en savoir plus que les Lapons avec tous leurs nœuds magiques. Je suis, &c.



A MONSIEUR

A MONSIEUR ***

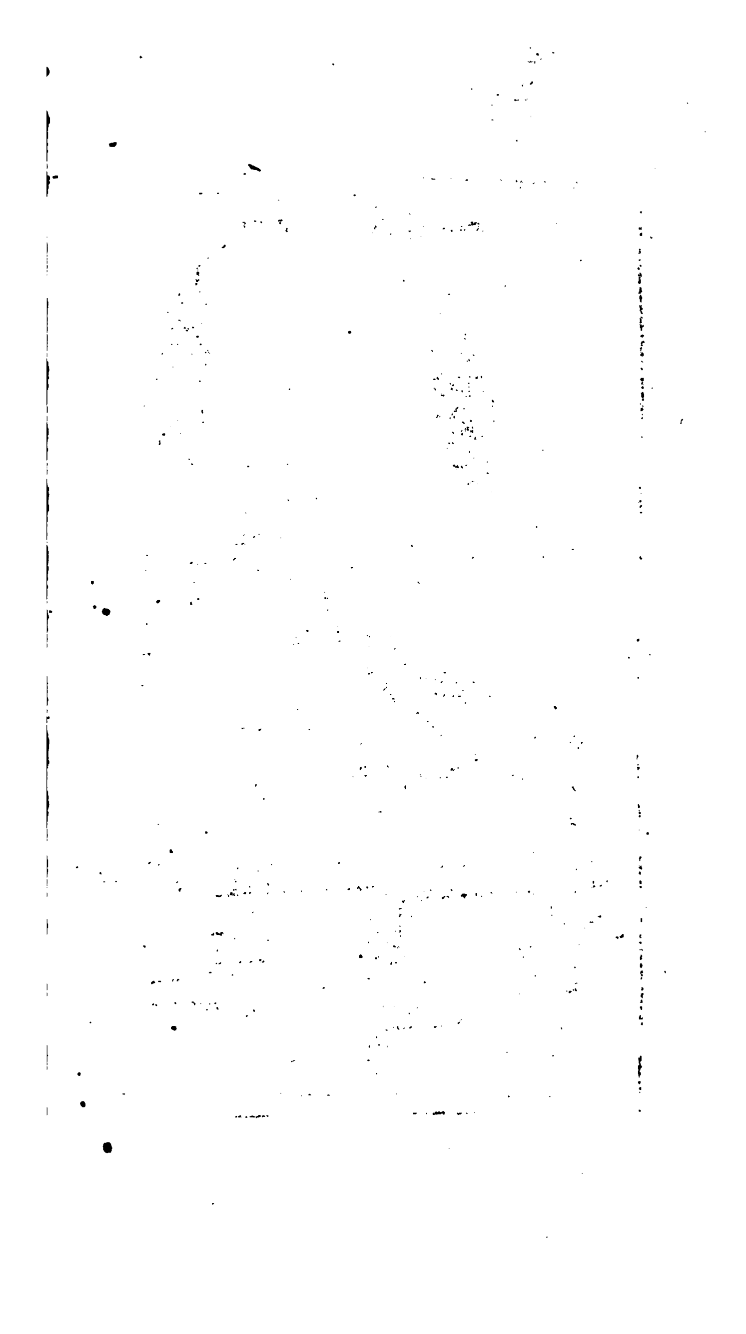
On montre que non-seulement les systêmes qu'on a faits jusqu'à présent ne contentent pas, mais qu'il est impossible qu'on en fasse jamais aucun qui explique physiquement tous les phénomenes de la découverte du meurtre de Lyon.

PUisque vous êtes persuadé, Monsieur, que la vapeur des meurtriers n'a pû s'arrêter le long du chemin, comme l'avoient supposé les Auteurs des systêmes, la question est donc décidée. Tout rouloit sur cette vapeur; elle étoit l'unique cause matérielle qui pût agiter Aymar, & faire tourner la Baguette. Aymar a été émû, la Baguette a tourné là où la vapeur n'étoit point : rien de plus naturel, que de conclure qu'il ne se trouve aucune cause matérielle qui produise de tels effets. Ainsi me voilà dispensé de prouver que la traînée des petits corps ne pourroit faire ce qu'on lui attribue, quand même elle subsisteroit toujours : j'en suis fort aise.

Ce n'est pas qu'il ne soit très-facile de le démontrer ; mais c'est qu'il faut abréger & se tenir à ce qui est décisif. Plus on étend les disputes, plus il se forme des voiles qui obscurcissent la vérité, ou qui font perdre de vûe la question principale à la plûpart des esprits. Aussi suis-je ravi de ne vous avoir pas écrit dès que j'eus lû les Dissertations de Lyon. Frappé de plusieurs articles qui ne me plaisent pas, j'aurois jetté sur le papier bien des choses qu'il est plus à propos de passer.

Il me semble que l'usage de la Baguette est tel à présent, qu'avec quelques réflexions sur la pratique de plusieurs personnes, & sur les circonstances qui accompagnent les faits, il n'est pas de systême dont on ne montre le défaut, sans entrer en de longues discussions.

Si l'on ne demandoit, par exemple, ce que je pense de la maniere dont M. Garnier, M. Chauvin, & quelques autres expliquent le tournoiement de la Baguette, je ne voudrois pas parler des paralogismes que j'ai remarqués dans leurs explications. Les uns, dirois-je, ont recours aux





muscles fléchisseurs, les autres à la figure de la Baguette, & tous à la maniere de la tenir. Il faut qu'ils cherchent autre chose : car Jacqurs Aymar se sert quelquefois d'un simple bâton tout droit qu'il tient dans une de ses mains, ou qu'il soutient sur ses doigts, les mains éloignées l'une de l'autre. Monsieur le Royer *a* & plusieurs autres prennent une Baguette fourchue d'un pied de longueur, la posent sur une main ouverte & étendue ; & dans toutes ces situations, la Baguette ne laisse pas de tourner. Le P. Kirker *b* a vû des Allemans qui coupoient en deux moitiés un petit bâton de coudre, creusoient un des bouts, coupoient l'autre en pointe, & les enchassant, ils tenoient la Baguette comme vous voyez à côté. Deux doigts seulement touchoient les bâtons ; & cela n'empêchoit pas qu'ils ne s'agitassent sur une mine. En faut-il davantage pour faire entendre que le mouvement de la Baguette dépend de quelqu'autre cause que d'une certaine figure & des muscles fléchisseurs ?

a De l'inclination des arbres art. 7.

b *De arte magnet.* l. 3. p. 5. c. 3.

J'en dirois autant de ce qu'on prétend qui donne tant de mouvement,

& aux *muscles fléchisseurs*, & à la Baguette. C'est, dit-on, la grande fermentation du sang de celui qui la tient. Qu'il y auroit à redire sur ce qu'on avance de la cause & des effets de cette fermentation ! Mais pourquoi disputer ? Tous ces symptomes sont de nouvelle date. Il y a trois ou quatre ans qu'Aymar n'en ressentoit point. Quelque remuement aux orteils, pour pouvoir connoître sans Baguette s'il passoit sur ce qu'on lui faisoit chercher, c'est tout ce qu'il avoit de singulier : c'étoit bien assez ; car ce trémoussement des orteils & le tournoiement de la Baguette dépendoient de son intention, & n'arrivoient que sur ce qu'il vouloit découvrir ; uniquement sur les bornes, s'il ne cherchoit autre chose. Quoi qu'il en soit, il n'avoit pas des convulsions, lorsqu'aux prisons de Grenoble il découvrit des voleurs. Il
Page 101. 111.
est constant, que *sur l'eau & sur les métaux, il ne sent ni douleur, ni émotion, ni tressaillement.* M. Garnier nous l'apprend lui-même ; & cela seul devoit bien lui suffire, pour conclure que, puisque la Baguette ne laisse pas de tourner en ces occasions, le tournoiement ne dépend pas de la fer-

mentation du sang. Il devoit bien voir aussi que c'est être un peu trop inventif, que d'employer cette fermentation à faire *sortir en foule du corps d'Aymar des corpuscules faits de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois où ils s'introduisent, & qu'ils en embarrassent la sortie selon la méchanique des valvules du cœur, & le jeu des soupapes dans les pompes ordinaires.* Page 72.

Que cela est commode, d'avoir en main des corpuscules prêts à prendre toutes sortes de formes ! Ceux qui sortent du corps d'un homme sont, quand on le veut, si bien percés, que la matiere subtile passe au travers en tout sens. Souhaite-t-on que, semblables à des soupapes, ils ne laissent rien entrer que d'un côté; on les suppose tels. Aymar n'exhale plus que des soupapes, qui vont se ranger sur la Baguette, bouchent tous les pores, & s'y disposent de telle maniere, que touchant le bois par le côté le plus resserré, ils présentent toujours la grande ouverture à la matiere subtile : elle entre, & se trouve prise comme dans des filets ; tous les pores lui sont fer-

més, ils sont gardés par des soupapes qu'elle ne peut enlever: il faut qu'elle rode dans la Baguette, la torde, la rompe, ou la fasse tourner.

Mais je viole la loi que je me suis faite. Je coupe donc ici tout court, & je vais vous montrer sérieusement, que non-seulement les systêmes qu'on a faits jusqu'à présent ne sauroient expliquer raisonnablement les effets de la Baguette, mais qu'il est impossible qu'on en fasse jamais aucun; & que, quelques principes qu'on admette, il faut nécessairement avouer qu'une cause matérielle n'a pû produire les phénomenes qu'on a observés dans la découverte du meurtre de Lyon, & dans plusieurs épreuves qu'on a faites de la Baguette.

La seule chose que je demande est que vous remarquiez, s'il vous plaît, avec quelque soin, les faits & les circonstances qui les accompagnent. Je vais vous en faire un précis. Vous ferez là-dessus vos réflexions: je me flate qu'elles ne seront point différentes des miennes, & que bientôt vous serez entierement persuadé de ce que je viens d'avancer.

Comme la Rélation de Monsieur,

l'Abbé de la Garde est la plus ample, la plus travaillée, & celle que Messieurs Chauvin & Garnier ont suivie, c'est aussi celle que je suis. Je ne fais qu'y ajoûter quelques circonstances écrites par des témoins oculaires, personnes illustres & dignes de foi.

Histoire de la découverte du meurtre de Lyon, sur la Rélation de Monsieur l'Intendant, de Monsieur le Procureur du Roi, de Monsieur l'Abbé de la Garde, de Monsieur Panthot, Doyen des Medecins de Lyon, & de Monsieur Aubert, Avocat célebre.

LE cinquieme de Juillet 1692. un vendeur de vin & sa femme furent tués à coups de serpe dans une cave, & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre. On ne put ni soupçonner ni découvrir les auteurs du crime; & un voisin fit venir à Lyon un Paysan de Dauphiné, nommé Jacques Aymar, qui depuis quelques années est en réputation de suivre la piste des voleurs, des meurtriers, & des choses dérobées, guidé par une Baguette de toute espece de

bois, qui tourne entre ses mains; sur l'eau, sur les métaux, sur les bornes des champs, & sur plusieurs autres choses cachées.

Aymar arrive, & promet à Monsieur le Procureur du Roi d'aller sur les pas des coupables, pourvû qu'il commence par descendre dans la cave où l'assassinat avoit été fait. Monsieur le Lieutenant Criminel & Monsieur le Procureur du Roi l'y conduisent. On lui donne une Baguette du premier bois qu'on trouve. Il parcourut la cave; & sa *Baguette ne fit aucun mouvement que sur le lieu où l'artisan avoit été assassiné*. Dans cet endroit Aymar fut émû, son pouls s'éleva comme dans une grosse fievre: la Baguette, qu'il tenoit en ses mains, tourna rapidement; & toutes ces émotions redoublerent sur l'endroit où l'on avoit trouvé le cadavre de la femme. Après quoi guidé par la Baguette, ou par un sentiment intérieur, il alla dans la boutique où le vol avoit été fait; & de-là, suivant dans les rues la piste des assassins, il entra dans la cour de l'Archevêché, sortit de la ville par le pont du Rhône, & prit à main droite le long de ce fleuve. Trois personnes qui

M. le Procureur du Roi.

Mercure d'Août page 114.

l'escortoient furent témoins qu'il s'apercevoit quelquefois de trois complices : quelquefois il n'en comptoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison d'un Jardinier, où il soutint opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle sa Baguette tournoit, & que, de trois bouteilles qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une, sur laquelle sa Baguette tournoit aussi. On veut savoir du Jardinier, si lui ou quelqu'un de ses gens n'avoit point parlé aux meurtriers : mais on n'en peut rien tirer. On fait venir les domestiques : la Baguette ne les connoît point. Enfin deux enfans de neuf à dix ans paroissent ; la Baguette tourne : on les interroge, & on leur fait avouer qu'un Dimanche au matin trois hommes qu'ils dépeignirent s'étoient glissés dans la maison, & avoient bû le vin de la bouteille que l'homme à la Baguette indiquoit.

Rélation de M. Aubert.

Cette découverte fit croire qu'Aymar n'imposoit pas. Toutefois, avant que de l'envoyer plus loin, on crut qu'il étoit à propos de faire une expérience plus particuliere de son secret. Comme on avoit trouvé la serpe dont

M. le Procureur du Roi. Mercure d'Août.

les meurtriers s'étoient servis, on prit plusieurs autres serpes de la même grandeur, & on les porta dans le jardit (*de Monsieur de Mongivrol*) où elles furent enfouïes en terre, sans que cet homme les vît. On le fit passer sur toutes les serpes; & la Baguette tourna seulement sur celle dont on s'étoit servi pour le meurtre.

Monsieur l'Intendant lui banda les yeux; après quoi on cacha ces mêmes serpes dans l'herbe, & on le mena au lieu où elles étoient. La Baguette tourna toûjours sur la même serpe, sans remuer sur les autres.

Après cette expérience, on lui donna un Commis du Greffe, & des Archers pour aller à la poursuite des assassins. L'on fut au bord du Rhône, à demi lieue plus bas que le pont; & leurs traces imprimées dans le sable sur le rivage montrerent visiblement qu'ils s'étoient embarqués. Ils furent exactement suivis par eau; & le Paysan fit conduire son bateau dans des routes, & sous une arche du pont de Vienne, où l'on ne passe jamais; ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de batelier, puisqu'ils s'écartoient du bon chemin sur la riviere.

Durant ce voyage, le Villageois faisoit aborder à tous les ports où les scélérats avoient pris terre, alloit droit à leur gîte, & reconnoissoit, au grand étonnement des hôtes & des spectateurs, les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots & les verres qu'ils avoient touchés.

On arrive au camp de Sablon : le Paysan se sent émû : il est persuadé qu'il voit les meurtriers, & n'ose pourtant faire agir sa Baguette pour s'en convaincre ; car il craint que les soldats ne se jettent sur lui. Frappé de cette peur il revient à Lyon.

On le renvoie au camp dans un bateau avec des Lettres de recommandation. Les criminels en sont partis avant son retour. Il les poursuit jusqu'à Beaucaire ; & dans la route il visite toujours leurs logis, marque sans cesse la table & les lits qu'ils ont occupés, les pots & les verres qu'ils ont maniés pour boire.

Lorsqu'il fut à Beaucaire, il connut par sa Baguette qu'ils s'étoient séparés en y entrant. Il s'attacha à la poursuite de celui dont les traces excitoient plus de mouvement à sa Baguette. Il s'arrêta devant la porte d'une prison, &

M. le Procureur du Roi.

dit poſitivement qu'il y en avoit un là-dedans. On ouvrit, on lui préſenta douze ou quinze priſonniers, parmi leſquels un boſſu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour un petit larcin, fut celui que la Baguette déſigna pour un des complices.

On chercha les autres. Aymar découvrit qu'ils avoient pris un ſentier aboutiſſant au chemin de Niſmes ; & le boſſu fut conduit à Lyon.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoiſſance, ni de ce forfait, ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lyon : cependant, comme on le conduiſoit ſur la route où il avoit paſſé en deſcendant à Beaucaire, & qu'il fut reconnu dans toutes les maiſons où il s'étoit arrêté, il avoua qu'il avoit bû & mangé avec les complices, généralement dans tous les lieux que la Baguette avoit indiqués ; & ayant été interrogé à Lyon dans les formes, il déclara qu'il avoit été préſent à l'aſſaſſinat & au vol, & que les deux complices, qu'il nomma, avoient tué, l'un le mari, l'autre la femme.

Deux jours après, Aymar avec la même eſcorte fut renvoyé au ſentier dont on a parlé, pour y reprendre la

piste des autres complices ; & sa Baguette le ramena dans Beaucaire, à la porte de la même prison où l'on avoit trouvé le premier.

Il assuroit qu'il y en avoit encore un là-dedans, & n'en fut détrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme, tel qu'on décrivoit un de ces deux scélérats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges : on fut jusqu'à Toulon dans une hôtellerie où ils avoient dîné le jour précédent : on les poursuivit sur la mer, où ils s'étoient embarqués : on reconnut qu'ils prenoient terre de temps en temps sur nos côtes, qu'ils y avoient couché sous des oliviers ; & malgré les tempêtes, la Baguette les suivit inutilement sur les ondes, journée par journée, jusqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procès du bossu s'instruisoit cependant avec une singuliere exactitude ; & quand le Paysan fut de retour, ce criminel, qui ne se donnoit que dix-neuf ans, fut condamné le 30 d'Août à être rompu vif sur les Terreaux.

REFLEXION.

Comme la Baguette a particulierement indiqué le bossu, on demandera peut-être s'il a eu plus de part au meurtre que les autres complices. Monsieur Panthot dit qu'Aymar a toujours soutenu que cela devoit être ainsi. Cependant il paroît par toutes les Rélations, que le bossu ne fit que garder la porte de la cave, & qu'il n'assassina point. Mais c'est un fait & une difficulté qu'il faut laisser débrouiller à ceux qui veulent expliquer physiquement les phénomenes de la Baguette : car il ne doit pas leur être indifférent que celui qui n'a pas trempé ses mains dans le sang soit pourtant celui-là même qui ait plus agité le corps d'Aymar, & qui ait produit en lui les mêmes symptomes qui le prenoient sur le lieu du meurtre.

Expériences faites à Lyon à l'occasion de la découverte du meurtre.

RIen ne contribue tant à découvrir la cause des effets surprenans, que les expériences faites par plusieurs personnes en divers temps & en différentes circonstances.

Tom. 3.P. 25



Jac. De Favanne Sculp.

* Expériences & observations de M. le Procureur du Roi.

I. *LA Baguette dont on se sert est faite ordinairement en fourchette, que l'on tient par les deux bouts. On peut néanmoins se servir d'une Baguette simple, & la tenir dans les deux mains un peu pliée en arc, afin qu'elle en tourne plus promptement. Quand elle ne seroit pas ployée, ou que même on ne la tiendroit que dans une main, elle ne laisseroit pas de tourner.*

II. *Par les recherches que j'ai faites, il ne me paroît pas que la subtilité des sens, la délicatesse des organes, les régimes de vie, les passions, l'éducation, contribuent en rien à cette vertu; ayant trouvé tout cela fort différent dans ceux qui la possèdent.*

III. *Je n'ai observé les symptomes ordinaires, c'est-à-dire, les tremblemens, les sueurs, les maux de tête, &c. que dans le cas du meurtre: car, dans les autres cas, ceux qui ont cette vertu ne ressentent qu'une agitation intérieu-*

* Tirées d'une Lettre insérée dans le Mercure de Septembre, dans laquelle l'Auteur dit, qu'il n'a eu de commerce, durant cinq ou six jours, qu'avec sept ou huit personnes qui faisoient tourner la Baguette.

te, que la plûpart même ne remarquent que parceque la Baguette tourne.

IV. L'agitation & les symptomes sont plus violens sur la terre que sur l'eau : mais cela est égal dans une cave, ou en plein air, de même que pendant la santé, ou l'indisposition de ceux qui ont cette vertu.

V. Je n'ai point remarqué jusques-ici que la jeunesse ou la vieillesse servissent de quelque chose à augmenter ou à diminuer cette vertu, ni que les symptomes en soient plus violens dans ceux qui ont mangé que dans ceux qui sont à jeun.

Expériences & observations écrites à Monsieur l'Abbé Bignon par une personne de qualité.

VOici, Monsieur, ce qui m'arriva hier au soir. Monsieur le Procureur *du Roi d'ici, qui par parenthese est un des plus sages & des plus habiles hommes de ce pays, me vint prendre sur six heures, & me mena à la maison où s'étoit fait le meurtre. Nous y trouvâmes Monsieur Grimaut, Directeur de la Douane, que je connois pour un fort honnête-homme, & un jeune* Procureur *nommé Besson,*

que je ne connoissois pas, & que M. le Procureur du Roi me dit avoir la vertu de la Baguette, aussi bien que M. Grimaut. Nous descendîmes tous deux dans une cave où le meurtre s'étoit commis ; & toutes les fois que M. Grimaut & ce Procureur passoient sur le lieu où le meurtre s'étoit fait, & où il y avoit encore du sang, les Baguettes qu'ils tenoient en leurs mains ne manquoient jamais de tourner, & ne tournoient plus aussitôt qu'ils avoient passé cet endroit. Nous fîmes ce manege pendant une grosse heure, & quantité d'expériences sur la serpe meurtriere que M. le Procureur du Roi avoit fait apporter avec lui, qui se trouverent toutes justes. Je remarquai des choses extraordinaires au Procureur. La Baguette lui tournoit bien plus fortement qu'à M. Grimaut ; & lorsque je mettois un de mes doigts dans chacune de ses mains, pendant que la Baguette tournoit, je sentois des battemens d'arteres tout-à-fait extraordinaires dans ses mains.... Il avoit le pouls élevé comme dans une grosse fievre. Il suoit à grosses gouttes. Il falloit de temps en temps qu'il allât prendre l'air dans la cour.

Expériences & observations de Monsieur Panthot.

NOus commençâmes par la cave dans laquelle on a commis ce meurtre, où l'homme du bâton craignoit d'entrer, parcequ'il souffre des agitations violentes, qui le saisissent quand il fait opérer le bâton sur la place où les corps ont été assassinés.

A l'entrée de la cave, on me remit le bâton entre les mains, que le maître prit soin de disposer de la maniere la plus convenable à son opération. Je passai & repassai sur les lieux où l'on avoit trouvé les cadavres : le bâton fut immobile ; & je ne ressentis aucune agitation. Une personne de considération & de mérite, qui étoit avec nous, prit le bâton après moi : il fit quelque mouvement entre ses mains ; & se sentit intérieurement agité. Ensuite le maître du bâton le porta sur tous ces mêmes lieux ; & il tourna si fortement, que le bâton étoit plus prêt à rompre qu'à s'arrêter.

Ce Paysan quitta d'abord la compagnie, pour tomber en defaillance, à son ordinaire : je le suivis. Il est vrai qu'il pâlit beaucoup, il sua & il eut

le pouls extrêmement agité pendant un quart d'heure ; & le mal fut si considerable, que l'on fut contraint de lui jetter de l'eau sur le visage, & de lui en donner à boire, pour le remettre.

Au sortir de ce lieu, nous allâmes chez M. le Procureur du Roi, où nous vîmes les mouvemens du bâton sur la serpe qui a fait le coup, preferablement à plusieurs autres avec lesquelles elle étoit mêlée : le bâton fit encore quelque mouvement entre les mains de la personne de considération, qu'il avoit éprouvé dans la cave ; & il n'eut aucun effet pour moi.

Nous terminâmes enfin nos expériences dans la prison, où le criminel ayant été présenté à l'homme du bâton, & l'ayant touché avec le bout du pied, il tourna avec une grande vîtesse, jusqu'à ce qu'il l'eût quitté, pour le remettre à d'autres, ausquels il ne donna aucun signe.

Expériences faites en présence de Monsieur l'Abbé de la Garde, & de plusieurs autres personnes distinguées.

Tirées de la Rélation, qu'il a composée.

ON *l'invita* (Monsieur l'Abbé de la Garde) *à voir les expériences*,

ces ; & la premiere fois qu'il y fut appellé, le villageois, devant des personnes distinguées, & en sa présence, parcourut la cave, marqua par les mouvemens de sa Baguette les deux endroits où le vendeur de vin & son épouse étoient tombés en mourant, fut abondamment mouillé de sueur, eut le pouls élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les sources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna sur les mêmes places. Il sentit d'abord un grand mal de cœur, dont il se remit en un moment, & fut au cabinet de M. le Procureur du Roi. La serpe sanglante, & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier, y furent rangées à demi-aûne de distance l'une de l'autre. Il posa le pied sur chacune successivement ; & la Baguette ne tourna que sur la sanglante.

On a vû une femme âgee d'environ soixante ans, savante à chercher les sources, qui n'a fait néanmoins tourner la Baguette à la cave que très-imparfaitement.

On a pris garde que la Baguette, entre les mains du Paysan, ne tourne

sur la bouteille que du côté de l'ance, par où les assassins la tenoient sans doute. On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abreuvée de sang, & mis quantité de mortier à la place, la Baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivi à la piste des choses dérobées, & on a développé des larcins.

Expériences & observations de Monsieur Garnier.

MOnsieur le Lieutenant Général avoit été volé, il y a sept ou huit mois, par un de ses laquais, qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar, s'il pourroit connoître l'endroit où il avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce cabinet avec sa Baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises, sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce cabinet, à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs. Il ne se trompa point : il reconnut précisément le bureau & le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. M. le Lieutenant Général lui dit ensuite, d'essayer de suivre à la piste ce voleur ; ce

guette tournoit, il pouvoit distinguer par quelque signe, pour laquelle de ces choses elle tournoit, puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses ?

Il répondit que si en cherchant de l'eau, il trouvoit de l'argent, il ne pouvoit se tromper, parceque sa Baguette tournoit aussi-bien pour l'eau, que pour l'argent caché, sans qu'il se passat chez lui aucune émotion, ni aucun tressaillement : que s'il rencontroit la piste d'un voleur qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parceque, pour pouvoir suivre la piste d'un voleur, il faut qu'il ait été une fois mis sur l'endroit où a été fait le vol, sans quoi il ne peut plus suivre cette piste.



Réflexions

Réflexion sur l'histoire de la découverte du meurtre de Lyon, & sur les expériences & les observations précédentes.

Que nulle cause physique, qui agisse nécessairement, n'a pû faire tourner la Baguette ; mais qu'il faut recourir à une cause intelligente, qui s'accommode ordinairement aux desirs de ceux qui la consultent.

JE ne suppose qu'un principe qui sera développé ailleurs, mais qui est assez clair & assez sensible pour être reçu de tout le monde sans preuve & sans explication : * c'est qu'*une cause physique & matérielle agit toujours de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques.* Voyons donc si la Baguette se remue toujours dans les mêmes circonstances physiques, ou si ce n'est point quelque chose de moral qui la détermine à tourner.

Comme toutes les expériences qui se sont faites à l'occasion du meurtre ont commencé par la cave où le meur-

* Ce principe est solidement expliqué dans le Tome 1. de cet Ouvrage *page* 157 *& suiv.*

tre s'est fait, commençons aussi par-là nos réflexions.

I.

Monsieur le Lieutenant Criminel & Monsieur le Procureur du Roi ont été témoins que la Baguette ne tourna que dans les deux endroits où le vendeur de vin & sa femme avoient été tués. Pourquoi n'a-t-elle pas tourné dans tous les autres endroits de la cave ? N'est-il pas sorti des deux cadavres un flux de petits corps qui se sont répandus de tous côtés ? Du moins devroit-il y en avoir autant qu'il en est demeuré tout le long du chemin de Lyon à Beaucaire sur le Rhône : & puisque la Baguette tourne sur ce fleuve, elle devroit bien tourner aussi dans l'endroit où les meurtriers ont passé en sortant de la cave. Mais je vois bien ce que c'est. On veut savoir ailleurs quel chemin ont tenu les meurtriers, & on consulte sur cela la Baguette : elle répond. On ne la consulte pas à la cave pour savoir par où les meurtriers en sont sortis : cela est trop clair. Tout ce qu'on demande, c'est qu'elle désigne les deux endroits où les cadavres

sont tombés : c'est aussi tout ce qu'elle indique. Tirez, s'il vous plaît, la conséquence.

Si Jacques Aymar n'étoit entré qu'une seule fois dans la cave, quelqu'un diroit peut-être, que la Baguette ne devroit tourner que sur l'endroit où s'étoit fait le meurtre, parcequ'il devoit y prendre son impression, s'y aimanter, comme ils disent : mais on l'y a fait aller fort souvent ; & toutes les fois qu'il y a été, soit en présence de Monsieur l'Abbé de la Garde, ou de Monsieur Panthot, & de plusieurs autres personnes, la Baguette a toujours précisément désigné les deux endroits du meurtre, lors même qu'on avoit ôté la terre abreuvée de sang, & mis quantité de mortier à sa place.

I I.

L'expérience qui fut faite en présence de Monsieur l'Intendant & de plusieurs autres personnes distinguées est fort remarquable. On prend la serpe dont les meurtriers s'étoient servis : on en choisit deux semblables : on cache toutes les trois en terre ; & pour avoir une preuve de la vertu singu-

liere de la Baguette, on demande qu'elle ne tourne que sur la serpe des meurtriers. Pourquoi voulez-vous, auroit-on pû dire, que la Baguette ne tourne que sur une des serpes ? Il est de notoriété publique qu'elle tourne sur les métaux ; elle doit donc tourner sur les trois serpes, puisqu'elles sont de fer. Mais Aymar sait que la Baguette s'accommode à son intention, & aux desirs de ceux qui la consultent. Il fait l'épreuve ; & la Baguette ne tourne que sur la serpe des meurtriers. L'expérience est plusieurs fois réitérée, & par Aymar, & par quelques autres personnes : tantôt on cache les serpes, tantôt on les met à découvert ; & soit qu'elles se trouvent éloignées l'une de l'autre, ou fort près, la Baguette ne laisse pas de les discerner : elle ne tourne que sur celle des meurtriers. Où est donc cette vapeur, où sont ces petits corps qui s'exhalent des métaux, & qui doivent faire tourner la Baguette ?

Ne nous dira-t-on pas que la seule serpe qui avoit servi au meurtre des meurtriers devoit agiter la Baguette, parcequ'Aymar avoit été à la cave, qu'il s'y *étoit aimanté*, & que ses po-

res s'étoient ouverts d'une telle maniere, qu'ils ne pouvoient plus donner passage qu'aux petits corps qui s'étoient exhalés pendant le meurtre. Il est de tels Physiciens dans le monde, qui s'applaudiroient sur une telle réponse. Je ne voudrois pas leur repartir, ni par principes ni par raisonnemens, de peur de leur faire dire des pauvretés qui nous meneroient bien loin. Des faits, leur dirois-je, doivent vous détromper. Aymar, comme bien d'autres, fait trouver en un même jour de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les voleurs, & les meurtriers. Chez Monsieur le Lieutenant Général de Lyon, il suivit la piste d'un vol de sept ou huit mois, & fit plusieurs autres expériences. Ainsi il est toujours *aimanté* pour tous ses secrets : outre qu'il faudroit bien moins penser à *aimanter* son corps que sa Baguette ; pusque c'est elle qui doit être agitée, quoique lui-même ne soit pas toujours agité. Cependant il peut à tout moment changer de Baguette, sans craindre qu'elle en tourne moins.

III.

Passons à la maison du Jardinier.

La Baguette y conduit le Devin ; & fait connoître que les meurtriers y sont entrés. Elle tourne sur la table qu'ils ont entourée, sur les bancs où ils se sont assis, sur les pots & sur les verres qu'ils ont touchés ; & de trois bouteilles qui étoient dans la chambre, elle ne tourne que sur celle qu'ils avoient maniée pour boire. Voilà le fait : voici les réflexions qu'on ne peut s'empêcher de faire, & qui montrent clairement que la Baguette tourne, ou ne tourne pas, selon les desirs de ceux qui la consultent.

Veut-on savoir si les meurtriers sont entrés dans la chambre : la Baguette tourne. Demande-t-on s'ils se sont assis auprès de la table : la Baguette tourne encore ; s'ils ont bû & mangé : pour en être informé, on la consulte sur les pots & sur les verres : elle indique ceux dont ils se sont servis ; & de trois bouteilles qu'il y a dans la chambre, elle ne tourne que sur celle qu'ils ont touchée. Pourquoi ne tourne-t-elle pas sur les deux autres ? Pour n'avoir pas été touchées, en ont-elles acquis une vertu qui empêche l'action de la cause qui faisoit tourner la Baguette ? Car on est dans

la chambre où la Baguette a tourné, on est auprès de la table & des bancs; toutes choses qui font tourner la Baguette : donc ou ce n'étoit pas une cause matérielle qui la faisoit tourner, ou elle a été dissipée par les deux bouteilles : or non-seulement il seroit absurde de dire que les bouteilles qu'Aymar n'a pas touchées dissipassent la cause matérielle du tournoyement de la Baguette : mais c'est un fait qu'elles ne l'ont pas dissipée, puisque les bouteilles étant dans la chambre la Baguette a tourné. Ce n'est donc pas une cause matérielle qui remue la Baguette, puisque dans les mêmes circonstances physiques elle n'agit pas de la même maniere; mais une cause libre & intelligente, qui fait tourner la Baguette quand elle veut, pour donner les signes qu'on demande.

Ne fais-je point, Monsieur, un trop grand raisonnement, pour prouver une chose qui saute aux yeux? Faisons-en du moins plus simplement l'application à ce qui s'est passé dans les autres cabarets de la route; & n'oublions pas que la Baguette a désigné les plats & les assiettes qui avoient servi aux meurtriers, quoiqu'elle eût

dû tourner indifféremment sur toutes les pieces de la vaisselle, si elles étoient d'étain, ou d'autre métal.

IV.

Lorsqu'on veut savoir si telles personnes ont parlé au meurtrier, ou au voleur qu'on cherche, la Baguette tourne si ces personnes ont été avec lui ; & cela est bien raisonnable : car, puisqu'elle tourne sur un verre, ou sur une bouteille que le criminel a touchée, avec combien plus de raison doit-elle tourner auprès d'un homme qui lui a parlé, & qui par ses habits donne bien plus de prise à ce qui s'exhale du corps du criminel, que ne le peut faire un verre. Cependant la Baguette n'indique ceux qui ont parlé au criminel, que lorsqu'on veut savoir cette circonstance. Dans la maison du Jardinier la Baguette tourna à la vûe des enfans, parcequ'on vouloit connoître ceux qui avoient parlé aux meurtriers, & leur en demander des nouvelles : mais quand on sera dans la prison de Beaucaire, à la vûe de douze ou quinze prisonniers, la Baguette ne tournera pas sur ceux qui ont

parlé au coupable qu'on cherche, qui l'ont touché, ou qui le touchent peut-être actuellement. C'est qu'on ne demande pas qui à parlé au coupable : on veut savoir quel est le coupable. Est-ce-là agir comme agissent les causes matérielles & nécessaires ?

V.

Ne m'avouera-t-on pas qu'Aymar n'est pas allé de Lyon à Beaucaire, sans passer sur des métaux, sur des sources, sur des bornes, & sur plusieurs autres choses qui font tourner la Baguette ? D'où vient donc que toutes ces différentes choses ne l'ont pas fait tourner, plutôt que la piste d'un voleur, ou d'un meurtrier ? Y a-t-il de la comparaison entre la vapeur qui sort d'une eau vive, & un reste de corpuscules qu'un homme a exhalés depuis un mois ? Ceux-ci, supposé qu'ils n'aient pas été tous dissipés, sont fixes, sans action, sans mouvement ; au lieu que la vapeur de l'eau, sortant continuellement de la terre, se trouve en état d'emporter les petits corps répandus dans son chemin, & de faire sur la Baguette une impression incomparablement plus forte, que ne feroient les corpuscules

ſortis d'un voleur ou d'un meurtrier ; ſi elle n'étoit diſſipée. La Baguette devoit donc conduire Aymar, non pas dans la priſon de Beaucaire, mais juſqu'à l'origine de tous les ruiſſeaux ſouterrains ſur leſquels il a paſſé.

Que dirons-nous encore du tournoyement de la Baguette dans les maiſons où Aymar eſt entré ? Il y avoit des puits, de la vaiſſelle, & peut-être des métaux de toute eſpece à couvert & à découvert. Voulez-vous ſavoir où eſt le puits, où eſt la vaiſſelle, où ſont les métaux ? La Baguette vous l'indiquera quand il vous plaira. Mais tout ce qu'on demande à préſent, c'eſt qu'elle faſſe connoître ſi un certain homme eſt entré dans la maiſon, s'il s'y eſt aſſis, & s'il n'a point touché quelque verre : elle ne tournera point pour autre choſe.

Voilà au juſte ce que j'avois remarqué, lorſque je voulus par quelques expériences m'aſſurer ſi la Baguette tournoit ſans fraude ſur l'eau & ſur les métaux. Elle tourna en effet ſur tous les endroits où, à l'inſû de l'homme à la Baguette, j'avois caché des métaux. Mais portant moi-même dans les mains tantôt de l'or, tantôt de

l'argent, ou d'autres pieces de métal, elle ne tourna jamais vers moi; & l'unique raison de cette bizarrerie, c'est qu'on ne la consultoit pas sur cela. Car si quelqu'un eût eu la curiosité de savoir ce que j'avois entre les mains, elle auroit tourné jusqu'à se rompre, & auroit révélé le secret.

Sans faire cette expérience, vous n'avez qu'à remarquer ce qui arrive depuis que le monde est assez fou pour faire chercher des vols avec la Baguette. Que dans l'endroit où le vol a été fait, il y ait de l'or, de l'argent, ou d'autre métal, des gonds, des serrures, &c. qu'il y ait même, si vous voulez, une source, toutes choses qui doivent faire tourner la Baguette; il n'en est ni plus ni moins, que s'il n'y avoit rien de tout cela. C'est pour le vol que la Baguette est consultée: c'est pour le vol seul qu'elle répond.

Mais si on disoit auparavant à l'homme à la Baguette, de chercher une source, ce seroit pour la source, & non pour le vol que la Baguette tourneroit. Ne sont-ce pas là des moralités qui ne peuvent faire impression que sur une cause qui ait de l'esprit. Et quoique nous n'examinions pas ici

s'il eſt naturel qu'une Baguette tourne ſur l'eau & ſur les métaux, ne conclurez-vous pas de cette cinquieme réflexion, qu'il en eſt de même du tournoiement de la Baguette ſur les ſources, que de celui qui ſe fait ſur la piſte d'un voleur ?

VI

D'où vient que la préſence de quelque voleur que ce ſoit n'agite pas le corps d'Aymar, & que la Baguette ne tourne que ſur celui qui a fait le vol dont on eſt en peine ? C'eſt, dit-on, qu'il faut qu'Aymar ait été une fois ſur le lieu où s'eſt fait le vol. J'aimerois autant qu'on me dit qu'on ne peut ſentir l'odeur d'une orange de Portugal, ſi on ne l'a touchée ou ſentie ſur l'arbre. On la ſent ici comme ailleurs, parcequ'ici, & ſur l'arbre, elle exhale une vapeur déliée, qui fait impreſſion ſur le fond du nez. Aymar devroit donc s'apercevoir de la préſence de quelque voleur que ce ſoit, puiſque tout voleur exhale beaucoup de petits corps par-tout où il ſe trouve.

Qu'on diſe tant qu'on voudra, qu'il

faut qu'il prenne son impression. Puisqu'il peut la prendre dans l'endroit où le vol a été fait, il pourra bien mieux la prendre auprès d'un voleur; car il doit y avoir autour de son corps bien plus de cette *matiere* qu'on appelle *larronnesse*, qu'il n'en est resté dans l'endroit du vol. Peut-être a-t-il volé en courant? Un homme entre dans une chambre sans aucun méchant dessein, il voit sur la table une montre, il la prend, la met dans sa poche, & s'en va. Croyez-vous, Monsieur, que ce voleur, qui n'est pas agité lui-même dans ce moment, laisse sur la table un fond suffisant de corpuscules qui durent des années entieres, & qui puissent agiter un homme à Baguette, *l'aimanter*, ouvrir tous ses pores, de maniere qu'ils ne donnent plus passage, ni aux vapeurs de l'eau, ou des métaux, ni à la matiere d'aucun voleur, ou d'aucun meurtrier; mais seulement à la piste du voleur de la montre? Non, Monsieur, vous n'en croyez rien; ni moi non plus. Vous croyez plutôt que, si l'homme à la Baguette étoit agité sur la piste d'un voleur ou d'un meurtrier par une cause naturelle, il le seroit à la ren-

contre du premier voleur, ou du premier meurtrier, auprès de la plûpart des soldats, & sur tous les endroits où il s'est fait des meurtres : c'est-à-dire, qu'il ne pourroit marcher dans Paris sans être émû ; qu'il le seroit à n'en pouvoir plus dans les endroits où il s'est donné des batailles ; & que cela n'arrivant pas ainsi, la cause de cette agitation ne peut être que morale : de maniere qu'on peut dire des vols & des meurtres qui n'agitent pas l'homme à la Baguette, parcequ'on ne la consulte pas là-dessus, ce qui est dit quelque part dans Seneque des oiseaux qui ne prédisoient rien, lorsqu'on n'avoit pas eu dessein d'observer leur vol & leurs postures. *Fortuita & sine ratione vaga divinationem non recipiunt .... auspicium est observantis. Ad eum itaque pertinet qui in ea direxerit animum.*

VII.

La raison pour laquelle on prétend que la Baguette tourne en présence & sur la piste des voleurs & des meurtriers, c'est qu'ils n'ont pas tué, ou volé sans une agitation de sang extraordinaire, causée par des senti-

mens de haine ou de crainte, & que cette agitation continuant par-tout où ils passent, elle fait exhaler de petits corps qui font tourner la Baguette. Il faut donc conclure de-là.

1°. Que la Baguette devroit tourner pour toutes sortes de vols & de meurtres; puisqu'ils ne se sont pas faits sans cette agitation. Cependant elle ne tourne que pour les crimes sur lesquels on fait des recherches Lorsque la Baguette tourna dans la prison de Beaucaire, le bossu étoit peut-être tout occupé des vols qu'il avoit faits à la Foire. Mais on ne consulte la Baguette que sur le meurtre de Lyon; ce n'est aussi que pour ce meurtre qu'elle tourne.

2°. La crainte, la haine, ou les remords cessans, puisqu'ils sont la cause du tournoiement de la Baguette, elle ne doit plus tourner. Or se peut-il faire qu'ils ne cessent pas quelquefois pendant un long voyage?

Si les voleurs ou les meurtriers dans leur route boivent de quelque vin petillant, qui les réjouïsse durant quelques heures, & leur fasse oublier leur crime, la passion change; & selon les Auteurs des systêmes, la disposition

du sang change aussi. Ainsi ce qui s'en exhale doit changer de configuration. Adieu donc la *matiere meurtriere ou larronnesse*, adieu la chaîne des corpuscules. Comment la Baguette ira-t-elle la retrouver ?

Remarquons encore que dans les prisons de Lyon la Baguette a tourné sur le bossu après qu'il eut avoué son crime, comme elle tournoit sur le lieu où le meurtre avoit été fait. Quelle différence néanmoins entre un homme qui fait un meurtre, & un homme qui craint d'être condamné à mort pour l'avoir fait !

VIII.

Si un homme passe sur la piste d'un voleur, ou d'un meurtrier, & qu'on veuille examiner s'il est innocent, ou coupable du crime dont on cherche l'auteur, la Baguette ne tourne plus s'il est innocent. Cela n'est pas trop facile à concevoir, après qu'on a supposé l'homme à la Baguette si bien *aimanté*, que rien ne peut faire impression sur lui que la vapeur du scélérat qu'il cherche : mais c'est un fait dont Monsieur Garnier a été témoin : passons-le ; & disons seulement que si

ce fait est fondé en raison physique, la Baguette n'a dû tourner, ni dans les rues de Lyon, ni au camp de Sablon, ni sur le chemin de Lyon à Beaucaire: car dans tous ces endroits il y a eu des milliers d'hommes qui n'étoient pas complices du meurtre de Lyon. Or la transpiration de ceux qui sont innocens empêche l'effet de la transpiration des coupables: donc la vapeur de tant d'hommes qui ont passé dans le chemin des meurtriers a dû empêcher le tournoiement de la Baguette, & l'agitation d'Aymar.

Souvenons-nous aussi des expériences qui furent faites sur les serpes chez Monsieur de Mongivrol, & chez Monsieur le Procureur du Roi. Aymar étoit entouré de plusieurs personnes très-innocentes, & sa Baguette ne laissa pas de tourner. C'est peut-être, nous dira-t-on, qu'il ne suffit pas que les personnes innocentes soient présentes; mais qu'il faut que l'homme à la Baguette les touche avec le pied. Quoi donc? Est-ce que les hommes ne transpirent que par les pieds? Et qu'ils ne reçoivent que par les pieds la transpiration des corps qui les environnent? Croit-on que lorf-

qu'Aymar met son pied sur le pied de celui qu'on soupçonne, ce que celui-ci exhale passe par le pied d'Aymar, pour venir jusqu'à la Baguette, la faire tourner, ou l'arrêter, selon qu'il est innocent, ou coupable? Si on le croît, je m'étonne qu'on ne fasse pas déchausser l'homme à la Baguette, lorsqu'il fait la cérémonie de toucher le pied: car s'il avoit des souliers à deux bonnes semeles, il y auroit grand sujet de craindre que la transpiration ne les traversât pas facilement.

Mais comment faisoit Aymar sur la mer & sur la riviere? Car il ne touchoit par les pieds à rien de ce qu'avoient touché les meurtriers? N'insistons pas davantage sur cela. Pour peu qu'on y fasse de réflexion, on verra que cette pratique n'est pas mieux fondée que celles de plusieurs autres personnes qui doivent, les uns prendre une Baguette d'un certain bois, les autres la couper en certain jour, ou sous une certaine constellation. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la Baguette ne fait connoître ordinairement que les choses dont on veut être éclairci: c'est pourquoi si on ne la consulte que pour savoir si les meurtriers ont tou-

ché le flacon par l'anse, si on est sur leur piste, ou si une telle serpe est celle dont ils se sont servis, quoique Jacques Aymar soit entouré de personnes innocentes, elle ne répond ni plus ni moins que s'il étoit seul. Mais si l'on demande, au contraire, si un tel est, ou n'est pas coupable, elle ne répond qu'à cette demande, quoiqu'on soit tout auprès de la serpe, ou sur la piste des scélérats.

Il seroit inutile, Monsieur, de vous écrire toutes les autres réflexions qui me sont venues dans l'esprit. Il me semble qu'on ne sauroit penser à aucun des faits, sans y découvrir des moralités qui ne peuvent s'ajuster avec des causes physiques & matérielles. Par-tout vous voyez une cause qui s'accommode aux desirs de ceux qui la consultent, & qui donne souvent sur cent choses différentes les signes qu'on demande. Par-tout vous trouvez lieu d'appliquer la plainte que Dieu fait dans Osée : *Mon peuple a interrogé du bois, & la Baguette lui a découvert ce qu'il desiroit d'apprendre.* Par-tout enfin vous apercevez une cause qui n'est nullement assujétie à la regle essentielle aux corps & à

Ch. 4. 12.

la matiere, d'agir toujours de la même maniere dans les mêmes circonstances.

Les deux propositions que j'ai avancées sont donc démontrées. *Que ce n'est pas une cause materielle qui fait tourner la Baguette* : &, *Qu'il n'est pas possible de faire un systême qui en explique méchaniquement tous les phénomenes*. La preuve de la premiere proposition ne dépend que de deux points: *le premier* que la matiere, n'ayant ni intelligence ni liberté, doit agir de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques : *le second*, que la cause qui fait tourner la Baguette n'a pas observé cette regle. Le premier point est renfermé dans l'idée de la matiere ; & l'esprit & les sens tout ensemble voient la preuve du second point dans les observations que nous venons de faire.

Vous voyez donc, Monsieur, combien il seroit facile de contenter ceux qui aiment qu'on argumente en forme : car il n'y a qu'à réduire ainsi ce que nous avons dit. Une cause matérielle doit toujours agir de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques. Or la Baguette n'a-

git pas de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques ; puisqu'après avoir tourné dans toute une chambre, sur la table, sur les bancs, sur des pots, & sur des verres, elle ne tourne pas dans ces mêmes endroits, entre les mains de la même personne ; sans qu'on puisse appercevoir rien de nouveau qu'un desir de consulter la Baguette sur quelqu'autre chose que sur ce qu'on savoit déja : donc la cause qui fait tourner la Baguette n'est pas une cause matérielle.

Cette proposition démontrée, la seconde l'est aussi : *Qu'il n'est pas possible de faire un systéme, &c.* Car, pour expliquer méchaniquement les phénomenes de la Baguette, il faudroit trouver une cause matérielle : mais comment trouver ce qui n'est pas ? Donc, s'il est vrai que la cause qui fait tourner la Baguette ne peut être matérielle, il est vrai aussi qu'on ne peut sans illusion s'imaginer de pouvoir faire un systême pour en expliquer tous les effets.

En voilà, Monsieur, plus qu'il n'en faut pour des personnes qui ne décident qu'après avoir mûrement obser-

vé toutes choses. Lorsque par occasion j'ai parlé sur ce sujet à des Physiciens habiles, qui vouloient faire plusieurs expériences avant que de dire leur sentiment ; ils ont trouvé ces observations décisives & sans replique. Savoir si notre ami en jugera de même ? Il y a lieu de le croire, pourvû toutefois qu'il n'ait pas dit hautement qu'il alloit donner un systême : car, s'il en étoit venu jusques-là, peut-être feroit-il comme a fait une personne que vous connoissez, à ce que je crois, Il faut que je vous dise ce que c'est. Un homme d'esprit vint me voir ; il y a trois ou quatre mois, tout occupé d'un Livre qu'il vouloit mettre au jour ; & après les premiers complimens : hé bien ! Monsieur, me dit-il, je vous avois entendu dire que l'usage de la Baguette n'étoit pas un moyen physique de découvrir aucune chose, pas même de l'eau ; mais qu'en pensez-vous à présent depuis la découverte du meurtre, dont vous savez sans doute l'histoire ? Pour moi, continua-t-il, je suis charmé de ce que font les corpuscules : je suis pied à pied les vestiges de la nature dans toutes les circonstances

de la rélation du fait, & je vois que tout s'accorde parfaitement avec ce que j'ai recueilli sur les divinations physiques, & sur la force de ce qui s'exhale des corps. Enfin mon systême est fait, & bientôt vous verrez mon Livre. Mais, avant que je vous dise comment je m'y prends, dites-moi, s'il vous plaît, ce que vous pensez de cette merveille. Ce que j'en pense, Monsieur, repartis-je, c'est qu'assurément vous n'avez pas fait réflexion à plusieurs choses qui vous auroient fait prendre un autre parti. Je lui dis une partie de ce que je vous ai écrit, dont il parut fort surpris. Je l'avoue, me dit-il, ce que vous me dites m'étonne, je n'y avois pas pensé, & je ne vois que répondre.

Vous vous imaginez que je l'ai persuadé, & qu'il renonce au systême: voyez, s'il vous plaît, la suite. Un je ne sai quoi interrompt la conversation. Monsieur se retire, je le suis; & il me dit à la porte: au reste j'ai trouvé plusieurs personnes qui découvrent des choses fort singulieres avec la Baguette: mais vous dérangeriez peut-être encore là-dessus mes idées;

j'en parlerai dans mon Livre. Ce fut la fin de la visite, & ce sera celle de ma Lettre. Je suis, &c.

A MONSIEUR ***

Sur la Physique occulte, ou le Traité de la Baguette divinatoire.

ARiste me mena hier chez Theodule. Menalque y étoit; & ce fut là où je vis le Livre dont on vous a parlé. A peine Menalque entendit-il nos voix, que venant à nous avec ses manieres toujours aimables & enjouées: Ha que je suis aise, nous dit-il, de vous voir ici! Je viens de parcourir la Physique occulte; & vous ne serez peut-être pas fâchés que nous nous en entretenions quelques momens. Je vous en prie, lui dis-je, laissons-là Agrippa & ses pareils. Comment Agrippa, reprit Menalque! Je vous parle d'un Livre tout nouveau, *la physique occulte, ou Traité de la Baguette divinatoire?* Qui auroit cru, repartis-je, qu'un Traité de la Baguette eût pour titre *la Physique occulte!* Ce titre est bon, dit Ariste. Depuis plusieurs siecles

siecles, on entend par *Philosophie occulte*, un amas de secrets dont les Philosophes cherchent en vain des raisons naturelles : la Baguette ne sauroit être mieux placée que sous un tel titre.

Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend, dit Menalque : le Livre est fait pour montrer qu'il n'y a rien que de naturel dans l'usage de la Baguette. Et si vous voulez bien que je vous lise la pénultieme page, qui est le résultat du Livre, vous verrez tout d'un coup de quelle maniere l'Auteur prouve qu'il n'y a rien-là que de naturel, & que le Démon ne peut y avoir de part. Me voici sur l'endroit : *La sensibilité délicate qu'on doit avoir pour être émû par les impressions des corpuscules répandus dans l'air, & l'attention extrême qu'il faut apporter pour s'écouter, pour sentir, pour reconnoître son émotion, & pour se régler sur ce* Criterium, *suffisent pour faire l'apologie de ceux qui se servent de la Baguette.*

Ne trouvez-vous pas, dit Ariste, que la *sensibilité délicate* d'un gros Paysan, tel qu'Aymar, est quelque chose de joliment imaginé, aussi bien

que cette *attention extrême pour s'écouter, pour se sentir*; c'est-à-dire, pour s'apercevoir d'une agitation qui éleve le pouls, à ce qu'on dit, autant que le feroit une grosse fievre, & qui peut rompre une Baguette entre les mains.

Mais, Monsieur, dit Menalque, en interrompant le raisonnement vous l'affoiblissez. Ce n'en est-là qu'une partie : permettez-moi de continuer. *Car il ne faut jamais oublier que comme elle tourne sur tous les lieux où il y a beaucoup de vapeurs répandues, & qui forment un volume & une athmosphere, on ne peut pas dire si elle tourne précisément pour ce que l'on cherche. Et c'est cela même qui prouve invinciblement qu'il n'y a point de pacte & de convention avec le Démon dans cette pratique : en effet, plus de gens auroient ce talent; & ceux qui l'ont seroient plus assurés, qu'ils ne le sont, de ne se pas tromper.*

Y a-t-il lieu, dit Ariste, d'être satisfait de cette suite? Autant qu'on peut l'être, répondit Menalque *, de voir un Auteur se contredire, & renverser dans un endroit ce qu'il établit dans un autre. Si vous lisez *la*

* Theodule.

physique occulte, vous trouverez en trente endroits, que par une transpiration insensible il sort de tous les corps une vapeur qui se répand à la ronde : qu'il en faut une si petite quantité pour faire tourner la Baguette, que ce qui sort d'un corps aussi petit que l'est une piece de quatre sols, est capable de produire cet effet : que ce n'est pas le métal seulement qui fait tourner la Baguette ; mais qu'elle tourne par-tout * *où il y a des vapeurs ou des exhalaisons*. Est-il rien de plus naturel que de conclure, que la Baguette doit tourner par-tout ? Car où est-ce qu'il n'y a pas autant de vapeurs qu'en exhale une piece de quatre sols ? Du moins la Baguette doit-elle tourner là où il y a des hommes & des animaux ; car assurément ils transpirent bien plus que la petite piece. Elle doit tourner sur la riviere, où certainement les vapeurs *forment un volu-* *page* 23[?] 324.

* On trouve la même chose en plusieurs endroits. La Baguette s'incline pareillement sur les eaux, sur les corps morts, sur les fosses creusées en terre ; & en un mot sur tout ce qui transpire des vapeurs, des exhalaisons & des fumées. *page* 32.

Je ne doute point qu'elle s'inclinât aussitôt sur le corps d'un homme exécuté pour ses crimes, que sur celui d'une personne assassinée, & généralement sur tout ce qui transpire beaucoup. *page* 234.

me & une athmosphere. Comment ajuster tout cela avec ce que dit l'Auteur, que la Baguette ne doit tourner sur l'eau, que lorsqu'elle est cachée, & qu'elle ne peut tourner que sur certains hommes.

N'accordez-vous pas, au moins, dit Menalque, qu'on prouve assez bien que le Démon ne peut avoir aucune part à cette pratique ? Quoi, dis-je, vous croyez que ceux qui se servent de la Baguette *seraient plus assurés de ne se pas tromper*, si le séducteur étoit de la partie ? Et quel est l'esprit plus trompeur que le Démon ? *

Vous voilà donc tous trois contre le Livre, repartit Menalque. Vous le seriez aussi bien que nous, reprit Theodule, si vous l'aviez parcouru avec moins de hâte. Les seules contradictions que vous y auriez remarquées vous en auroient dégoûté.

Je connois bien, dit Ariste, qu'il ne peut manquer d'y en avoir. Comment sans se contredire pouvoir expliquer des phénomenes qui varient si fort, & se contredisent si souvent les uns les autres !

* Non est veritas in eo. Cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur; quia mendax est, & pater ejus *Joan. c. 8. v. 44.*

La Baguette tourne sur cent diverses choses, qui tiennent plus du moral que du physique. Vous savez qu'elle tourne sur les bornes, qu'elle a tourné sur de faux contrats, sur des bestiaux achetés d'un argent volé ; & ce qui est fort embarrassant, c'est que sur une même chose, & entre les mains d'une même personne, tantôt elle tourne, & tantôt elle ne tourne point.

J'ai remarqué, répondit Menalque, que l'Auteur ne dit rien, ni des bornes, ni des autres choses, où il semble que des moralités font tourner la Baguette. Il ne s'attache qu'à montrer comment elle tourne sur l'eau, sur les métaux, sur les voleurs, sur les meurtriers, & sur tout ce qu'ils ont touché. Mais, pour ce que vous trouvez embarrassant, il l'explique, & fait voir que cela vient du tempérament qui est sujet à de fréquens changemens. Agréez que je vous montre l'endroit. Il en parle, ce me semble, après avoir répondu à quelques mots d'une Lettre écrite depuis deux ou trois ans par le Pere Malebranche.

Que vous touchez-là un endroit, dit Theodule, qui doit bien flatter

l'Auteur de la Physique occulte; car enfin il s'est mis en posture de rompre une lance avec l'Auteur de la Recherche de la Vérité. Et s'il.... Justement, interronpit Menalque, c'est là-même. Voici ce qu'il a observé dans ceux à qui la Baguette tourne. *J'ai remarqué que tous ceux qui ont la faculté de se servir de la Baguette divinatoire sont gens d'une assez bonne complexion, ni gras, ni maigres, dont la peau est douce, & les chairs assez fermes. Leur sang est louable, la fermentation s'en fait d'une maniere tranquille..... Ainsi Jacques Aymar est d'un bon tempérament. Il transpire & respire beaucoup. La contexture des fibres de son corps doit avoir laissé des pores fort propres à l'insinuation des corpuscules étrangers qui se mêlent avec son sang, lorsque, de louable qu'il étoit, il vient a se fermenter, & à s'enflammer.* Que veut dire tout cela, interrompit Ariste? Quelles expressions! Le *sang louable*, la *contexture*, l'*insinuation*, aussi bien que ce que vous lisiez tout à l'heure de l'*inclinaison*, & des vapeurs *qui forment un volume!* Point de difficultés, je vous prie, sur la langage, ré-

Page 233.

pondit Menalque : il n'est question à présent que de savoir, *pourquoi la Baguette ne tourne pas quelquefois entre les mains de la même personne qui l'a employée souvent avec succès. C'est qu'il peut arriver qu'il se dérangera quelque chose dans sa constitution, & que son sang se fermentera avec plus de violence ; soit parcequ'il sera survenu des sels acres & acides par les alimens, ou par la respiration de l'air ; soit peut-être à cause que les soufres volatifs qui y dominoient auparavant, & qui enveloppoient & réprimoient l'action de ces sels, ont été dissipés par un travail trop violent, par des veilles, par l'étude, ou autrement.* Page 45.

Franchement, tout ce que vous lisez-là, lui dis-je, est remarqué en vain, & se détruit par l'expérience. J'ai vû la Baguette tourner entre les mains de deux hommes fort gras, & d'une fille extrêmement maigre ; & vous pouvez voir dans les observations d'un habile homme, * que la Baguette

* M. le Procureur du Roi à Lyon *page* 140. Par les recherches que j'ai faites, il ne me paroît pas que la subtilité des sens, la délicatesse des organes, les régimes de vie, les passions, l'éducation, contribuent en rien à cette vertu ; ayant trouvé tout cela fort différent dans ceux qui la possedent . . . . . Cela est égal pendant la santé, ou

tourne indifféremment à des personnes d'un tempérament différent, & aux mêmes personnes en des temps où la disposition de leur corps n'est pas la même. Elle tourne à l'âge de dix ans comme à celui de soixante, pendant la maladie comme dans une parfaite santé, à jeun aussi bien qu'après avoir mangé. Ceux qui ont été en Dauphiné, où plusieurs personnes se servent de la Baguette, n'ont eu que faire de tâter si leur peau étoit douce, & leur chair ferme ou molle. Ils n'avoient qu'à ouvrir les yeux, pour remarquer sur leur visage des tempéramens tout différens.

Je vous avoue, dit Theodule, que s'il n'y avoit dans ce Livre que des remarques de cette nature, quelque peu solides qu'elles fussent, je n'y trouverois point à redire. Un homme sur un sujet nouveau vous donne ce qu'il a observé, & ce qu'il pense : cela peut avoir son utilité. Mais pourquoi amasser cent faits qui ne vien-

l'indisposition de ceux qui ont cette vertu. Je n'ai point remarqué jusques-ici que la jeunesse ou la vieillesse servissent de quelque chose à augmenter ou diminuer cette vertu, ni que les symptomes en soient plus violens dans ceux qui ont mangé, que dans ceux qui sont à jeun. *Lettre à M. l'Abbé Bignon, Mercure de Sept. p. 239.*

ſent point au ſujet, & qui ſont, pour la plûpart, ou faux, ou ſuperſtitieux? Remarquez cependant, que c'eſt de la ſorte qu'en ont toujours uſé ceux qui ſe ſont rendus les apologiſtes des pratiques ſoupçonnées de ſuperſtition. Ainſi Flud, ainſi Van-Helmont, ainſi l'ont fait Goclenius, & pluſieurs autres, dont l'Auteur a ſuivi le mauvais exemple, & tranſcrit ſouvent les propres paroles.

Pourquoi emprunter tant de choſes du plus méchant de tous les Livres * qu'ait fait Van-Helmont, au ſentiment même de Boyle? Pourquoi nous parler de l'onguent aux armes, & de la tranſplantation des maladies; d'où il ſeroit aiſé de tirer des conſéquences qui détruiroient tout ce qu'on dit de la Baguette, s'il n'étoit bien plus facile de montrer que ce ſont-là de pures folies? Pourquoi..... Vous êtes aujourd'hui bien peu complaiſant, interrompit Menalque: Eſt-ce qu'on ne pourra pas vous montrer, qu'on fait autre choſe que la Baguette? J'y conſens de bon cœur, reprit Theodule; mais je ne voudrois pas que ce fût en renouvellant des pratiques ſuperſtitieuſes, ni en copiant

* *De magnetica vulnerum curatione.*

certains Livres mal digérés, où l'on trouve de toutes sortes de choses, à la réserve du bon sens. Au reste, poursuit-il, si, contre ma coutume, je dis quelques mots avec un peu de feu, c'est que conservant un grand fond d'indifférence pour tout ce qui est de pure spéculation en matiere de Physique, je suis touché de voir qu'on s'efforce d'autoriser des pratiques qui vont à des abus très-considérables. De quelque maniere qu'on le fasse, les esprits superficiels se laissent facilement éblouir; & vous savez que le nombre de ces esprits n'est pas petit.

Ho! dit Ariste, ne craignez rien de ce Livre. S'il faut juger de l'ouvrage par ce que j'en viens de voir, je le crois bien plus propre à faire penser que l'Auteur veut rire, qu'à persuader qui que ce soit. Je suis, poursuit-il, sur le quatrieme chapitre, où l'Auteur parle de l'usage qu'on doit faire de la connoissance que nous avons des corpuscules qui s'exhalent des corps: il propose * pour cela une histoire que je puis vous conter en peu de mots, sans la lire dans son Livre. Un homme voit en dormant son ami qui le prie de le tirer des mains de son hôte

* page 104.

qui veut l'égorger. Quelques momens après, il lui vient dire qu'il est mort, & qu'il trouvera son corps à la porte du cabaret dans un chariot chargé de fumier. A ce songe l'ami s'éveille, il se leve, va au cabaret, & trouve le chariot à la porte. Le charetier n'est pas plutôt interrogé, qu'il prend la fuite : le cadavre se trouve dans le chariot, & le cabaretier, convaincu du crime, en reçoit la peine. L'histoire est dans Cicéron. *De divinat. l. 1. n. 57.*

Cela est vrai, dit Theodule : Chrysippe, & les Stoïciens, que Ciceron fait parler, se servoient de ces sortes de faits, pour prouver qu'il y a autre chose que des corps.

Le fait supposé, ils avoient raison ; repartis-je : mais, en traitant des corpuscules, de quoi sert l'histoire d'un homme mort, qui vient parler à son ami, & lui conter ses avantures ? Cela a tout à fait l'air d'une fable : mais, si le fait est constant, c'est un prodige qui passe tous les systêmes des Physiciens.

Que vous entendez peu la Physique occulte, reprit Ariste. Ecoutez donc, s'il vous plaît, comment cela s'explique : *Sans recourir aux prodiges, pour* *Page 103.*

expliquer ce phénomene, je dirois que cet homme, qu'on assassinoit si lâchement, répandoit dans l'air, soit par les cris, soit par la transpiration insensible, des impressions capables de s'étendre assez loin pour aller jusqu'à son ami. C'est à cette impression, & à ces mouvemens de corpuscules qui se répandent dans l'air, à mesure qu'ils se détachent du corps des personnes qui nous sont cheres, que j'attribue ces pressentimens que nous avons des disgraces & des malheurs de nos parens, & de nos amis absens.

Ha, Menalque, lui dis-je, que cela est admirable! Des corpuscules qui viennent dire qu'un homme est aux prises avec son hôte, qu'il a été tué, qu'on l'a couvert de fumier dans un chariot, & qu'on le trouvera à la porte!

Vous en riez, répondit Menalque. Pour moi, ajoûta-t-il, je ne m'embarrasse point dans ces subtiles explications. Qu'est-ce que cela fait à la Baguette? Si l'Auteur s'écarte de son sujet, & qu'il ne raisonne pas ici trop juste, dois-je pour cela conclure, qu'il ne raisonnera pas mieux dans la matiere qu'il traite à fond? J'abandonne

tout ce qui est hors d'œuvre : mais pour le systême, voyons-le d'un bout à l'autre ; & puisque vous ne l'avez pas lû, & que je n'ai fait que le parcourir, lisons-le, je vous prie à loisir, pour en conférer ensuite tous ensemble.

On en demeura d'accord, & j'allois vous dire que je vous ferois avec exactitude le résultat de notre conférence. Mais, en finissant cette Lettre, je fais résolution de ne pas me trouver au rendez-vous ; parceque je viens de lire quelques endroits de *la Physique occulte* qui me font croire qu'il seroit très-difficile de s'en entretenir plusieurs ensemble, sans que la satire & la raillerie entrassent dans la conversation. Je me contenterai donc de lire seul avec attention tout le systême, d'y faire quelques réflexions, & de vous en faire part au premier ordinaire. Je suis, &c.



A MONSIEUR***.

Sur le systême de l'Auteur de la Physique occulte.

* *DAns l'obligation que je me suis imposée d'expliquer le méchanisme de la nature touchant l'inclinaison de la Baguette divinatoire, qui a été inconnu jusqu'à présent, par un autre méchanisme qui nous fût déja connu, je n'ai pas eu de peine à me déterminer sur le choix. A peine ai-je promené mon imagination dans les trois regnes des animaux, des végétaux, & des minéraux, que j'ai remarqué aussitôt que le mouvement & l'inclinaison de l'aiguille de boussole, ou d'une verge de fer aimantée, étoit absolument la même chose que le mouvement & l'inclinaison de la Baguette, ou verge divinatoire.*

Vous entendez bien, Monsieur, que c'est l'Auteur de la Physique occulte qui parle. Il va vous faire con-

* CH. V. Systême du mouvement & de l'inclinaison de la Baguette divinatoire, sur les sources d'eau, sur les minieres, sur les trésors, & sur la piste des voleurs & des meurtriers fugitifs.

noître combien sa découverte est heureuse. Son explication viendra ensuite ; & nos réflexions suivront de près.

A dire la chose comme je la pense, je voyois le même méchanisme par-tout, puisque la nature n'en a qu'un seul.... Mais il faut avouer qu'il n'y en a point qui lui revienne mieux que l'inclinaison de la verge de fer aimantée. C'est par-tout tellement la même chose, jusqu'à la moindre minutie, pour ainsi parler, qu'on ne sauroit trop s'étonner comme tant de Savans & de grands Philosophes, qui ont été consultés, & qui se sont expliqués sur cette matiere, n'aient pas même entrevû cette parfaite analogie.

Rien en effet ne se pouvoit présenter à mon imagination de plus heureux, de plus facile, & de plus reconnu, que le magnétisme qui fait mouvoir & incliner vers la terre une verge de fer aimantée, pour expliquer le magnétisme qui cause le mouvement & l'inclinaison de la Baguette divinatoire, sur les sources d'eau, sur les venes des métaux, & sur les pas des criminels. Mon système donc sur la verge du coudrier est le même que le système de l'inclinaison de la verge de fer aimantée ;

Rien n'est plus constant, que jamais personne n'avoit aperçu de parfaite analogie entre un aiguille aimantée & la Baguette. Ainsi, s'il y en a, la gloire de la découverte est assurément dûe à l'Auteur de la Physique occulte. Mais il doit laisser au Pere Kirker la gloire d'avoir cherché quelque rapport entre le mouvement de l'aiman vers le pole, & celui de la Baguette sur les métaux.

* De magnetismo virgulæ auriferæ, sive divinatoriæ.

Ce Physicien étoit trop curieux, & en même temps trop accoutumé à chercher du magnétisme là-même où l'on ne sauroit en trouver, pour avoir omis de le chercher dans ces bâtons qui se penchent sur les mines, à ce qu'on lui avoit dit. * Fort porté de son naturel à faire des expériences, il fit des aiguilles de bois qu'il suspendit sur un pivot comme l'aiguille d'une boussole: mais il n'aperçut jamais que la proximité d'aucun métal donnât du mouvement à ces aiguilles; & cela lui fit conclure qu'il n'y avoit point de

* His ita ritè traditis, examinatisque, nunc hoc loco quæri posset utrum mineralia inter, & certas plantas, seu ligna, magnetica vis, quibus attrahant se invicem, intercedat. Dubium movit VIRGULA DIVINATORIA, sive metalloscopica, &c. *De art. mag. l. 3. p. 5. 36.*

magnétisme entre le bois & les métaux. *a*

Il ne laissa pas de chercher encore du magnétisme entre l'eau & certaine espece de bois. Il fit une aiguille, moitié d'aûne, moitié d'un autre bois : il la mit en équilibre sur un pivot ; & remarqua que dans les lieux aqueux, lorsque les vapeurs n'étoient pas dissipées par la chaleur, la partie de l'aiguille qui étoit d'aûne trébuchoit. Mais en conclut-il qu'il y avoit-là du magnétisme ? Point du tout. *b* Les vapeurs de l'eau, dit-il, avec beaucoup de justesse, s'attachent à ce qu'elles trouvent des plus poreux : l'aûne a plus de pores que l'autre bois qui fait partie de l'aiguille ; il reçoit donc plus de vapeurs, & devenant plus pesant, il rompt l'équilibre. Se fait-il-là autre chose que ce qui arriveroit à une ba-

a Ego autem hanc virgularum divinarum inclinationem ex vi quadam magnetica, qua plantæ occulto veluti motu in ea ferantur, provenire non facilè crediderim ; cum hujusmodi virgulas, dictis metallis quibuscum amicitiam habere dicuntur applicatis, quantumvis exactissimè & levissime æquilibratas, nullum tamen inclinationis effectum præstare, experimento à me facto, non semel compererim. *Ibid.*

b Porro vim eam qua ad latentem aquam aut metallum se inclinat virga, seu versorium, verè magneticum esse non puto. Sed hanc inclinationem, si quandoque contingat, ea ratione quæ sequitur verisimile est, &c. *Ibid.*

lance en équilibre, si sous l'un des bassins je mettois de l'eau chaude, & sous l'autre je ne mettois rien ? Comme les vapeurs de l'eau ne s'attacheroient qu'à l'un des bassins, celui-ci deviendroit plus pesant que l'autre, & trébucheroit. Faudroit-il pour cela en conclure que la matiere de ce bassin a vers l'eau la même vertu qu'a le fer à l'égard de l'aiman, ou l'aiman même à l'égard du pole ?

On avoit donc cherché le magnétisme de la Baguette, avant l'Auteur de la Physique occulte : mais le Pere Kirker, qui l'avoit cherché, a été assez éclairé pour ne pas s'imaginer de l'avoir découvert. Il a prouvé au contraire qu'on ne trouveroit jamais dans la Baguette qu'un magnétisme chimérique.

Ne vous viendra-t-il point dans l'esprit, Monsieur, que l'Auteur, plus heureux que le Pere Kirker, a peut-être trouvé quelque Baguette, qui, suspendue sur un pivot, se tourne vers les voleurs & les meurtriers, ou s'incline du moins infailliblement sur les métaux & sur les eaux ? Si vous avez eu cette pensée, rejettez-là, s'il vous plaît ; car l'Auteur dit nettement à

la trentieme page : *Il est encore certain que cet effet vient absolument de la personne : car enfin, si cela étoit dû à la Baguette, rien n'est plus assuré que si on la suspendoit sur un pivot, comme une aiguille de boussole, elle ne manqueroit pas de s'incliner sur les eaux, ou sur les métaux ; c'est pourtant ce qui n'arrive point du tout, comme je l'ai expérimenté, après le Pere Schott, Jesuite, page 425.* De magia sympath. *Je conclus de-là que cet effet ne résulte donc pas d'une vertu qui soit dans la Baguette.*

Après cet aveu, n'est-on pas en droit de demander à l'Auteur, où est donc cette *parfaite analogie* entre la verge de fer aimantée & la Baguette de coudrier ? La verge de fer, suspendue sur un pivot, se tourne vers le pole, & quelquefois vers le fer, & vers l'aiman. Celle de coudrier ainsi suspendue ne tourne vers quoi que ce soit. Donc, bien loin de trouver une entiere convenance entre la verge de fer aimantée & celle de coudre, celle-ci, mise dans la même situation, n'a rien du tout qui puisse lui être comparé.

La difficulté saute aux yeux ; & vous ne pouvez sans doute croire qu'elle ait

échapé à l'Auteur. Je pense en effet qu'il l'a aperçue, & que c'est pour la prévenir qu'il dit ce que je vais
Page 126. transcrire : *Comme la verge de fer doit être aimantée pour recevoir sa direction par le tourbillon répandu dans l'air, & qui circule autour de la terre, & qu'on l'aimante en la touchant d'un bon aiman, qui lui communique ce petit tourbillon de corpuscules magnétiques : ainsi la verge de coudrier ne seroit nullement sensible à l'action des petits corps qui la font incliner, si elle n'étoit auparavant, pour ainsi parler,* aimantée ; *c'est-à-dire, touchée par la main d'un homme, qui étant le premier abondamment pénétré & inondé des vapeurs, des exhalaisons, & des fumées qui s'élevent des eaux, des métaux, & de dessus la piste d'un voleur fugitif, en communique un petit tourbillon à la Baguette de coudrier.*

Mais sur cela j'ai bien des choses à dire.

1°. Si Aymar doit donner à une Baguette la vertu de se tourner vers l'eau, vers les métaux, vers la piste des voleurs & des meurtriers ; & s'il doit faire à l'égard de cette Baguette ce que fait un aiman à l'égard d'une

aiguille de fer qu'il rend propre à indiquer le Nord : comme l'aiman a la vertu qu'il donne, & que mis en équilibre il se tourne vers le pole, il faut aussi que le corps d'Aymar mis en équilibre se tourne vers l'eau, vers les métaux, vers les voleurs, & les meurtriers. Qu'on commence donc par faire cette expérience ; & jusqu'à ce qu'elle ait réussi, qu'on n'assure pas qu'Aymar, semblable à l'aiman, donne à une Baguette la vertu de se tourner vers certains endroits.

2°. Les verges de fer une fois aimantées se tournent ensuite vers le pole, sans qu'il soit nécessaire de les tenir auprès de l'aiman qui leur a donné cette vertu. Donc une Baguette qu'Aymar aura touchée doit avoir cette vertu en toute autre main, & sur-tout mise en équilibre sur un pivot. Si cela pouvoit réussir, il ne faudroit plus occuper Aymar qu'à toucher des Baguettes : on en feroit provision, & on n'auroit plus besoin de le faire tant courir.

3°. Une aiguille de fer exposée à l'air, c'est-à-dire, à l'action de la matiere magnétique, acquiert la vertu que l'aiman lui auroit donnée ; donc

la Baguette mise auprès d'un voleur, d'un meurtrier, d'un endroit où s'est commis un crime, ou enfin auprès de l'eau & des métaux, doit s'y *aimanter*, & tourner ensuite vers toutes ces différentes choses. On prétend en effet qu'Aymar s'aimante lorsqu'il va sur ces endroits. Ne vaut-il pas mieux aller à la source, & faire *aimanter* la Baguette par ce qui doit *aimanter* Aymar?

Vous ririez cependant de voir faire sérieusement toutes ces expériences: vous devez donc être surpris de voir comparer la Baguette de coudrier à la verge de fer aimantée, & d'entendre dire qu'il y a entre l'une & l'autre une parfaite analogie.

4°. Mais, lors même que la Baguette est entre les mains de ceux à qui elle tourne, quel rapport entre son tournoiement, & le mouvement de la verge de fer vers le pole, vers le fer, ou vers l'aiman? Quelque fort que fût l'aiman que vous présenteriez à l'aiguille d'une boussole, vous ne la feriez pas pour cela tournoyer; la Baguette au contraire tournoye entre les mains d'Aymar: elle se tord, & se rompt même quelquefois. Donc, bien loin de trouver entre l'aiguille

aimantée & la Baguette une entiere conformité, n'est-il pas clair au contraire, que tout y est essentiellement différent?

Si vous me demandez après cela comment il se peut faire que des personnes d'esprit puissent s'imaginer d'avoir trouvé ce prétendu rapport; je n'ai à répondre que ce qui a été écrit depuis peu dans une Lettre sur la Baguette. » Frappé par les effets mer- « veilleux de l'aiman, quelque prodige « qu'on propose, on le compare; dans « l'obscurité on croit voir quelque rap- « port: on aide aux conjectures: on « risque un peut-être: insensiblement « on assure; & quand on s'est une fois « engagé, on tient ferme, & il n'est « plus rien qui étonne. »

Il y a quelque chose de plus particulier qui a déterminé l'Auteur de la Physique occulte à chercher du magnétisme dans le mouvement de la Baguette, & à se persuader qu'il y en avoit aperçu. C'est qu'il fit l'année derniere un *traité de l'aiman de Chartres.* Je vous en dis assez, si vous avez lû un chapitre de la Recherche de la Vérité dont voici le titre: *Que* L. 2. p. 2. c. 2. *les esprits animaux vont d'ordinaire*

dans les traces des idées qui nous sont les plus familieres; ce qui fait qu'on ne juge point sainement des choses. » Un
» Auteur s'applique à un genre d'étu-
» de : les traces du sujet de son occu-
» pation s'impriment si profondément,
» & rayonnent si vivement dans tout
» son cerveau, qu'elles confondent &
» qu'elles effacent quelquefois les tra-
» ces des choses même fort différentes.
» Il y en a eu un, par exemple, qui a fait
» plusieurs volumes sur la croix : cela
» lui a fait voir des croix par-tout ; &
» c'est avec raison que le Pere Morin
» le raille de ce qu'il croyoit qu'une
» médaille représentoit une croix, quoi
» qu'elle représentât toute autre chose.
» C'est par un semblable tour d'imagi-
» nation que Gilbert & plusieurs au-
» tres, après avoir étudié l'aiman, &
» admiré ses propriétés, ont voulu rap-
» porter à des qualités magnétiques un
» très-grand nombre d'effets naturels
» qui n'y ont pas le moindre rapport.

Ne nous étonnons donc plus si l'Auteur de la Physique occulte, tout occupé de l'aiman, a comparé Aymar à un aiman, & sa Baguette à une verge aimantée. Attendons que de nouvelles traces effacent une partie de celles

que

que l'aiman de Chartres avoit ouvertes; & que l'Auteur, n'étant plus dominé par une imagination frapée, puisse former un jugement plus libre qu'il ne l'a pû en commençant le Traité de la Baguette divinatoire. J'ose assurer qu'il se convaincra pour lors aisément qu'on ne sauroit faire sur la Baguette un systême qui approche de celui de l'aiman.

Quoi qu'il en soit, il est constant qu'un tel systême ne peut subsister, & qu'il n'y a qu'à fermer le livre, si tout ce qu'il contient dépend absolument de la prétendue analogie entre une verge aimantée & la Baguette. Mais, comme l'Auteur nous dit en plusieurs endroits ce que je lis à la page 142. *J'explique la sympathie de la Baguette de coudrier avec les métaux, & les autres choses sur quoi elle s'incline, par l'écoulement & le flux de la matiere subtile, qui se transpire de tous les corps, & qui se répand dans l'air* : laissons-là l'aiman, & voyons seulement si l'Auteur prouvera que ce qui s'exhale des corps peut être la cause du tournoiement de la Baguette. Il reconnoît qu'il faut pour cela *démontrer auparavant qu'il y a des* *Page 143.*

vapeurs sur les eaux, des exhalaisons sur les métaux, & une matiere subtile de la transpiration sur le lieu où a passé un voleur, ou un meurtrier; & que ces vapeurs, ces exhalaisons, & ces corpuscules de la transpiration insensible, ont assez de subtilité, & assez de force pour pénétrer dans les pores de Jacques Aymar, & pour imprimer à la Baguette ce mouvement rapide que nous lui voyons quand elle tourne.

Voilà donc toute la question réduite à deux difficultés, qui sont presque les mêmes que les deux points que nous avons distingués en examinant
Page 206.
les hypotheses de Monsieur Garnier & de Monsieur Chauvin.

La premiere: si les vapeurs qui s'exhalent des corps sur lesquels la Baguette tourne se sont trouvées partout où la Baguette a tourné.

La seconde: Si elles peuvent tordre une Baguette entre les mains d'un homme qui la tient bien serrée.

L'Auteur commence par la seconde difficulté, qu'il se propose ainsi:
Ch. 11. Page 323.
Les symptomes si étranges de Jacques Aymar, & le mouvement si rapide de la Baguette, qui va quelquefois jusqu'a lui blesser les mains, sont des cho-

ses sur quoi ceux-mêmes qui se piquent le plus de Physique ne peuvent point passer. L'Auteur de la Lettre sur la Baguette, *qui est inserée dans le Mercure du mois de Janvier 1693. n'a pas manqué de se divertir sur cet endroit. Comme il pense & dit les choses avec feu il represente la difficulté dans toute sa force.* » Croyez-vous, *dit-il*, Monsieur, qu'il n'y ait point « de ridicule à supposer, que d'une pe- « tite partie de métal, d'une piece de « quatre sols, par exemple, il sort une « assez grande quantité de corpuscules « pour tordre une Baguette jusqu'à la « rompre, ou à blesser les mains de ce- « lui qui la tient bien serrée ? » *Page* 32.

Voilà la difficulté : voyons la réponse. Je suis curieux d'abord de voir si elle est bien longue : je parcours les pages, j'en vois soixante destinées à cette difficulté. Quelle longueur ? dis-je en moi-même. Je les lis néanmoins fort exactement ; & au lieu d'y trouver la réponse que je cherche, j'y vois beaucoup de jolies choses, ausquelles il ne manque que d'être placées ailleurs. Les voici : la transpiration supposée dans tous les corps, l'Auteur montre que les vapeurs, répandues

dans l'air, forment les pluies, les orages, & les inondations qui ravagent les campagnes : qu'elles enflent les portes & les fenêtres : que mêlées avec les exhalaisons, elles rendent l'air froid ou chaud, sec ou humide, plus ou moins pesant ; & qu'elles agitent les petites machines qui servent à faire connoître les différens changemens de l'air. Là-dessus les *Thermometres*, les *Barometres*, les *Hygrometres*, sont décrits bien au long. De-là on passe aux effets de la poudre à canon & de l'or fulminant. Enfin, ce que font l'eau dans les cordes bien tendues, le souffle dans les vessies, & les esprits animaux dans les muscles, terminent tout ce que l'Auteur avoit à dire pour répondre à la difficulté.

Mais, après avoir lû tout cela, je demande encore où est la réponse : car enfin, il n'est pas question de la force, ou des effets des vapeurs répandues dans toute l'athmosphere de l'air. Il pourroit se former de furieux orages, & tous les thermometres pourroient se dérégler, qu'une piece de quatre sols n'en seroit pas plus en état de pousser vers une Baguette une assez grande quantité de petits corps pour la tor-

tre entre les mains d'un homme qui la tient bien serrée.

Lorsque dans un temps humide l'air est fort chargé de vapeurs, comme de tous côtés elles entourent le bois & les cordes, & qu'insensiblement elles pénetrent dans les pores, il est constant qu'elles y font des effets très-considérables : mais faudroit-il conclure de-là que ce qui s'exhale d'un petit pot plein d'eau, qu'on conserveroit dans une chambre, feroit enfler les portes & les fenêtres de la maison ?

N'examinons donc pas si de tout ce que l'Auteur a dit on peut en conclure que ce qui s'exhale d'une petite piece d'argent peut à tous momens faire tourner rapidement une Baguette. Qu'auroit dit le Pere * Kirker d'une

* *De mundo subter. l.* 10. *sect.* 2. *cap.* 7. Unde passim à peritis & timoratis, ceu magicæ illusionis ex quocumque tandem pacto vanitas introducta respuitur. Neque enim ulla ratio dari potest, cur virga bifurcata, utroque cornu firmiter apprehensa, etiam omni magico pacto excluso, tantam tamen violentiam à vaporibus metallicis sustineat, ut illam deorsùm trahant. . . . . . . Si quidem fieri non posse puto, ut virgæ non æquilibratæ, sed violenter tortæ, in latentia metalla tantam & tam subitaneam vim imprimant, ut illa ultrò se ad terram usque inclinare cogatur : is qui magneticarum motionum peritiam habuerit attestabitur : ut enim sympathicæ rerum naturalium actiones effectum habeant, dici vix potest quanto ingenio & industria opus sit, & præcisa æquilibratione corpora disponenda sint ; ut proinde omnes

telle pensée, lui qui après avoir fait des expériences autant qu'homme du monde, sur-tout touchant les qualités *sympathiques ou magnetiques*, ne pouvoit s'empêcher de rire, lorsqu'il entendoit dire que les exhalaisons qui sortent des minieres, ou des trésors cachés, peuvent faire remuer une Baguette qu'un homme serre des deux mains. Voyez, je vous prie, ce qu'il en dit.

Passons à l'autre difficulté; savoir si les vapeurs & les exhalaisons, ausquelles on attribue le mouvement de la Baguette, se sont trouvées par-tout où elle a tourné. Cette seule difficulté vuidée, il ne reste plus rien à examiner. Car si l'on démontre qu'elle a tourné là où la vapeur des corps sur lesquels elle se meût étoit entierement dissipée, il est clair que ce n'est pas ce qui s'exhale des corps qui cause ce tournoiement.

Comme l'Auteur de *la Physique occulte* dit en plusieurs endroits, *Que c'est la même conduite de la nature dans le mouvement & l'inclinaison de*

Page 135.

ridendi sint, qui virgulas illas bifurcatas, manibus apprehensas, à tam subtili halituum vi concitari posse sibi imaginantur.

la Baguette divinatoire sur les trésors, sur les sources d'eau, sur les minieres d'or & d'argent, que sur la piste des criminels; puisqu'elle tourne par les vapeurs, les fumées, & les corpuscules qui se transpirent de ces différentes choses; il suffit d'examiner si la vapeur des meurtriers n'étoit pas dissipée lorsque la Baguette tournoit sur leur piste. *Or je crois avoir démontré, & vous en convenez, qu'il ne restoit plus rien de ce que les meurtriers avoient exhalé sur la riviere, lorsque la Baguette d'Aymar y a tourné. La question est donc décidée, à l'égard même de toutes les autres choses sur lesquelles la Baguette tourne.

* Dans la Lettre sur les hypotheses de M. Garnier & de M. Chauvin. p. 210. 220.

Mais l'Auteur du gros *traité de la Baguette divinatoire* pourroit avoir remarqué quelque chose de fort, que nous n'aurions peut-être pas prévu: voyons donc ce qu'il dit sur cette difficulté. Il reconnoit qu'elle fait de la peine à plusieurs personnes, & il veut bien se la proposer comme elle est conçue dans la Lettre qu'il a déja citée, en se proposant la premiere difficulté. *On n'a*, dit-il, *qu'à lire sur cela ce qui se trouve dans une Lettre qui a été mise au Mercure Galand du*

mois de Janvier 1693. page 27 & 28. On y verra cette objection ménagée avec soin & avec plaisir. Si l'Auteur n'y paroît pas Philosophe, il aura du moins la satisfaction d'y paroître Rhéteur. » J'ai lû avec attention les » Dissertations qu'on a envoyées de » Lyon, & j'ai été ravi de n'y trouver » ni qualités occultes, ni influences » d'étoiles. La matiere subtile y vol- » tige agréablement : les corpuscules » y sont d'une agilité & d'une sou- » plesse propre à tout ce qu'on peut » desirer : le manege qu'on leur fait » faire m'a réjouï ; & je voudrois de » bon cœur pouvoir être content des » stations qu'on leur assigne, des che- » mins qu'on leur fait tenir, & de » tous les mouvemens qu'on leur don- » ne : mais comment passer tout ce » qu'on exige des corpuscules ? On » fait demeurer des mois entiers, tout » le long d'un chemin de cent lieues, » ceux qui se sont exhalés du corps » d'un scélérat. On veut qu'ils restent » suspendus à la hauteur de quatre » ou cinq pieds, sans monter ni des- » cendre, sans s'écarter ni à droit ni à » gauche, & qu'ils soient toujours prêts » à donner sur une Baguette pour la

faire tourner entre les mains d'un « certain homme, toutes les fois qu'il « passera par ce chemin. «

L'Auteur de *la Physique occulte* appelle cela du *brillant*, à quoi il veut *opposer quelque chose de solide.* Voici comment il s'y prend.

Il répond 1°. Que *les vapeurs, les exhalaisons & la transpiration, ne se mêlent dans l'air, que comme les corps hétérogenes*, ou *comme les vingt-quatre lettres de l'alphabet*; c'est-à-dire, *qu'elles conservent toujours leurs puissances.* 2°. Qu'*elles doivent nager comme une huile sur le liquide de l'air grossier, & ne le céder qu'à l'air plus subtil qui tient le dessus. Et s'il arrive que quelque accident dérange cette subordination de corpuscules de différente figure & pesanteur, ils ne manquent pas de revenir bientôt, & de reprendre leur situation naturelle.* Cela se prouve par l'expérience assez commune de la fiole qui représente la situation des quatre élémens, & par celle de deux fioles à long col, dont l'une, qui est pleine d'eau, est renversée par le goulot sur le goulot de l'autre qui est pleine de vin; où l'on voit le vin monter, & l'eau descendre. Ce-

Page 328. *Page 330.* *Page 334.*

Page 396. la se prouve encore par la fumée du tabac qu'on fait passer dans une fiole pleine d'eau. On a soin d'éclaircir tout cela par la figure d'un homme qui fume, & de nous dire, après Monsieur Tavernier & Monsieur de la Loubere, de quelle maniere les Perses & les Siamois prennent le tabac.

Page 399. Ici l'Auteur veut qu'on considere que *les corps mêmes homogenes ne se mêlent pas toujours*. Il le montre par *les corpuscules de la lumiere*, qui nous font voir les objets. *Or*, dit-il, *le volume inébranlable de ces petits corps nous représente très-bien l'état de consistance des corpuscules* stagnans *dans l'air, malgré les vents & les tempêtes. Car enfin les atomes lumineux ne reçoivent point d'altération par les mouvemens de l'air agité ; & ces rayons, quelque vent qu'il fasse, ne se rompent, & ne se dissipent point dans l'espace qu'il y a entre l'objet & les yeux. En effet, si cela arrivoit, nous verrions les objets agités : ce qui n'arrive pourtant point.*

Vous vous souvenez, Monsieur, que nous avons répondu à cette difficulté page 231. je n'ai rien a y ajoûter. Laissons continuer l'Auteur : il

ra faire la description de la *Lanterne magique*, c'est-à-dire, d'une lanterne de fer blanc dans laquelle on met au fond un petit miroir ardent de métal, au milieu une lampe dont la mêche est fort grosse, & sur le devant, à l'ouverture, un tuyau à deux verres qui grossissent les objets. Si entre la lumiere & les verres on met de petites figures peintes avec des couleurs transparentes, sur du verre ou sur du talc, ces petites figures vont se peindre en des formes monstrueuses & gigantesques sur une muraille bien blanche, dans une chambre obscure.

Enfin, après bien des choses qui n'ont pas trop de rapport au sujet, l'Auteur voit bien qu'il n'a pas encore fait entendre comment une traînée de petits corps peut demeurer fort longtemps suspendue en l'air dans une même place, depuis Lyon jusqu'à Genes, sans que les vents, la chaleur du Soleil, & plusieurs autres causes la dissipent. Aussi se propose-t-il de nouveau la difficulté, pour y répondre précisément sans digression. *On demande*, dit-il, *comment les corpuscules des meurtriers de Lyon ont pû demeurer sur la riviere & sur la mer, où* Page 419.

rien ne paroît propre à les tenir arrêtés.

RÉPONSE. *Il ne faut pas s'imaginer que ces corpuscules, qui nagent dans l'air, aient besoin d'un sujet d'inhérence pour s'y attacher, afin que le vent ne les emporte pas. C'est par les loix inviolables de la nature qu'ils sont* ftagnans *dans la basse région de l'air. Ils ne peuvent ni s'élever, ni s'abaisser, tant qu'ils ne seront pas ou plus légers, ou plus pesans en pareil volume que l'air dans lequel ils nagent & se balancent, comme l'air sur l'eau, sans qu'il soit nécessaire que quelque chose les retienne dans la région où ils sont; puisque la qualité de leur nature particuliere les y retient.*

Qui auroit cru que tout ce que l'Auteur avoit à dire alloit se terminer à supposer que ces petits corps sont *stagnans* dans l'air; qu'ils doivent toujours demeurer dans la même place, & que telle est leur nature.

Nous n'avons donc qu'à montrer qu'ils doivent être entraînés par ceux qui les heurteront, & que le seul mouvement qu'ils ont reçu en transpirant doit les faire aller les uns d'un côté, les autres de l'autre, ou les faire monter plus haut que la hauteur d'un homme.

Vous pensez sans doute, Monsieur, que je vais renvoyer à ce qui a été dit sur les hypotheses * de Monsieur Garnier & de Monsieur Chauvin. Je pourrois bien le faire : mais *la Physique occulte* suffit pour établir ces deux points, & pour détruire la supposition qui a servi de réponse. Voyez, s'il vous plaît, ce que l'Auteur dit sur cette question : *Pourquoi la Baguette s'incline vers la terre.*

* Page 201. & 220.

RÉPONSE. *J'ai déja remarqué qu'elle se meut de cette maniere pour se rendre parallele aux lignes des fumées qui sont dessus les pas des criminels. Or il n'y a point de doute que les fumées, que l'œil n'aperçoit nullement, s'elevent en haut ; puisque celles que les yeux découvrent tous les jours se meuvent de la sorte. Les évaporations par lesquelles la matiere subtile se détache de certains corps portent les fumées en haut ; & c'est, dit* Fracastorius, *le premier mouvement qu'on leur remarque* : Quæ circà contagiones contingunt evaporationes circumquaque feruntur. . . . . exhalatio omnis multum diffunditur ; magis autem sursum & primò. *De contag. lib.* 1. *c.* 7.

Page 239.

Pouvoit-on faire entendre plus net-

tement, que la transpiration des meurtriers s'est dissipée en fort peu de temps ; puisque toute exhalaison s'éleve en haut, & se répand de tous côtés à la ronde? L'Auteur en touche même la raison : c'est que les exhalaisons ne se détachent pas des corps sans mouvement. Or ce qui est en mouvement continue à se mouvoir suivant la détermination qu'il a reçue.

Voilà la premiere cause qui fait que ce que les hommes exhalent le long d'un chemin ne peut demeurer plusieurs jours dans la même place.

Une autre cause est, que ce qu'ils transpirent se trouve exposé au mouvement de l'air & de la matiere subtile, qui les emporte, & les dissipe en fort peu de temps. Ce sera encore l'Auteur de la *Physique occulte* qui vous le dira lui-même en répondant à Page 235. cette question : *On demande comment Jacques Aymar a pû reconnoître les pots, les verres, la serpe & les autres choses que les assassins avoient touchées.*

RE'PONSE. *Les mains transpirent : il n'y a pas lieu d'en douter. Cela paroît même sensiblement, quand on touche une assiette d'argent bien polie :*

la trace des doigts s'imprime dessus COMME UNE PETITE VAPEUR, QUE LE MOUVEMENT DE L'AIR VOISIN DETACHE ET DISSIPE ASSEZ PROMPTEMENT.

Après cela que reste-t-il, qu'à conclure en cette maniere? La Baguette a tourné sur la riviere, où, par les principes de l'Auteur de *la Physique occulte*, la vapeur des meurtriers ne devoit plus subsister. Elle a tourné sur les plats, sur les pots, & sur les verres, où elle n'étoit pas non plus. Car elle a tourné plus d'un mois après que les meurtriers les avoienr touchés; & selon l'Auteur, *le mouvement de l'air avoit détaché & dissipé assez promptement* la transpiration qui s'y étoit d'abord attachée. Ce ne sont donc ni les vapeurs, ni les exhalaisons, ni la transpiration qui font tourner la Baguette.

Or ces petits corps, selon l'Auteur de *la Physique occulte*, aussi bien que selon Monsieur Garnier & Monsieur Chauvin, sont la seule cause matérielle à laquelle on puisse attribuer ce tournoiement. Donc il est très-constant, par les principes mêmes de tous ces Messieurs, que nul corps ne fait mouvoir la Baguette. Je suis, &c.

A MONSIEUR ***.

Comment on peut découvrir si les Anges, ou les Démons, sont les Auteurs du tournoiement de la Baguette.

EST-il vrai, Monsieur, que les Philosophes de vos quartiers ne peuvent souffrir qu'on attribue aucun effet aux Intelligences? Seroient-ils semblables aux Medecins dont parle * Psellus? Et faudroit-il les mettre au nombre de ces personnes ausquelles Perse auroit dit:

O curvæ in terras animæ, & cælestium inanes!

Non, Monsieur, je ne puis me le persuader. Ils ne sont apparemment ni Saducéens, ni entierement Epicuriens; & comme l'Antiquité ne leur est pas tout-à-fait inconnue, ils doivent savoir que nul point de doctrine n'a été si généralement reçu dans toutes les Nations, que celui de l'existence

* Nec verò mirum est, Marcus ait, quod hæc dicant Medici, qui præter illa quæ sensu percipiuntur nihil norunt, sed solis corporibus attendunt. *De oper. Dæmon.*

des Esprits; & que c'est là-dessus qu'est fondée toute la mythologie du Paganisme.

Ce n'est pas seulement parmi le peuple que cette doctrine s'est conservée. Pythagore, le pere des Philosophes Grecs, admettoit dans les airs une multitude innombrable de Génies, * qu'il croyoit auteurs de tout ce qui se fait ici d'extraordinaire, & sur-tout des divinations. Platon & ses disciples Jamblic, Porphyre, Chalcide, Apulée, Maxime de Tyr, & tant d'autres, ont été dans le même sentiment; & vous savez, Monsieur, de quelle maniere cette doctrine est établie dans l'Ecriture sainte.

* Diog. Laërt.

Comment pourrois-je me persuader après cela que des Philosophes Chrétiens osassent parler si librement sur un article autorisé par la tradition la plus ancienne, & décidé dans l'Ecriture comme un point de foi? Ne faut-il pas qu'ils admettent autre chose que des corps, & qu'ils remontent même jusqu'à la volonté de Dieu, pour expliquer la communication du mouvement, & tout ce qui se passe dans le corps des hommes à l'occasion de leurs desirs?

Ainsi tout ce que je puis croire de ce qu'on dit de vos Philosophes, c'est qu'ils craignent qu'on ne recoure aux Esprits, dès qu'on ne saura pas expliquer quelque effet surprenant. Si c'est-là leur appréhension, je n'y vois rien que de raisonnable ; car il est important d'empêcher que bien des gens ne fassent des Esprits l'azyle de leur ignorance. Mais autre chose est de ne savoir pas expliquer un phénomene, autre chose de voir qu'il est inexplicable & impossible par la seule communication des mouvemens. Si l'on me disoit, par exemple, que dans un temps fort calme un homme, en soufflant sur un papier dans sa chambre, fait aller un moulin à vent qui en est éloigné d'un quart de lieu, apparemment je n'en croirois rien : mais, si après plusieurs observations critiques j'étois persuadé du fait, ainsi que je le suis que la Baguette sans art & sans fraude tourne entre les mains de quelques personnes ; comme je me convaincrois sans peine que cela ne se peut naturellement, je ne vois pas que je pusse me dispenser de raisonner de la maniere que je vais faire, pour découvrir quelle est la cause qui fait tour-

ner la Baguette. Suivez, je vous prie, ce raisonnement.

Nous n'avons que deux sortes d'idées, idées d'esprit, idées des corps; & ne devant dire que ce que nous concevons, nous ne devons raisonner que sur ces deux idées. Or nous avons démontré dans les précédentes Lettres, qu'en certain cas nul corps ne fait tourner la Baguette: c'est donc quelque Esprit qui la remue. Voyons quel Esprit ce peut être. Nous connoissons de trois sortes d'Esprits ; il y en a qui sont unis aux corps des hommes : il y en a d'autres qui n'y sont pas unis ; & ce sont les Anges, ou les Démons; & par-dessus tous est l'Estre infiniment parfait, le principe de toutes choses.

Cela supposé, voici l'ordre que j'observe dans la recherche de la cause de quelque effet surprenant. Je commence par ce qui m'est le plus connu : je la cherche donc d'abord dans l'action des corps ; & si je ne puis l'y appercevoir, je ne conclus pas pour cela que nul corps ne peut être la cause que je cherche. J'examine s'il ne répugne point qu'un corps produise un tel effet : & jusqu'à ce que j'aie vû clairement que je ne pourrois l'attribuer

à la matiere, sans détruire les notions que j'ai des corps, je suspends mon jugement, & ne passe pas outre.

Mais, lorsque je découvre que la matiere n'en peut être la cause, je passe aux Esprits; & si je reconnois que nul Esprit fini ne puisse produire cet effet, j'ai recours à la Toute-puissance de Dieu. C'est ainsi que cherchant la cause du mouvement des corps, * ou celle de la création, je me trouve obligé de remonter jusqu'à l'Estre infiniment parfait; parceque c'est en Dieu seul où je trouve une nécessité absolue, que tout ce qu'il veut se fasse; & que je ne saurois voir de liaison nécessaire entre la volonté d'un Esprit fini qui veut remuer un corps, ou faire de rien quelque chose, & le mouvement de ce corps, ou le changement du néant à l'être.

* Suivant les principes des Cartésiens.

Revenons à la Baguette; & puisque nous avons démontré que nul corps ne la fait tourner, voyons quel est l'Esprit qui la remue. Seroit-ce le desir de ceux qui la consultent? Mais l'esprit de l'homme ne peut rien que sur le corps qui lui est uni. D'ailleurs n'est-ce pas l'esprit humain qui consulte la Baguette, & qui la consulte

sur une chose qui lui est inconnue ? Il ne sait donc pas ce qu'elle doit répondre : comment pourroit-il en diriger le mouvement ?

Passons donc aux Esprits qui n'ont pas été faits pour animer un corps. Ils ont assurément plus de pouvoir & de lumiere que n'en ont nos ames : ils sont les Ministres de Dieu ; & c'est à eux à qui l'on doit attribuer ce qui ne répugne point à un être fini, & qui ne peut être opéré ni par les loix générales de la communication des mouvemens, ni par celles de l'union de l'ame avec le corps.

Mais j'aperçois encore deux sortes de ces Esprits ; de bons, & de méchans. Et il importe de déterminer si c'est à ceux-ci, ou à ceux-là, que je dois attribuer les révélations qui se font par la Baguette. Je cherche donc une regle qui me fasse faire ce discernement ; & voici celle que vous avez pû remarquer dans la Lettre de l'Auteur de *la Recherche de la Vérité*, & que je trouve dans la Tradition sainte & profane ; c'est que les Anges ne font rien d'extraordinaire que pour nous porter à Dieu ; & que tout ce qui se fait de merveilleux, qui ne nous porte pas à

la véritable félicité, doit passer pour l'ouvrage d'un Esprit séducteur.

Porphyre, qui étoit un Payen fort éclairé, a reconnu cette vérité : car écrivant au Prêtre Egyptien *Anebon*, après avoir demandé si ceux qui prédisent l'avenir, & qui font des *prodiges*, ont des ames plus puissantes que les autres, ou s'ils reçoivent ce pouvoir de quelques Esprits étrangers, il fait entendre » que cette derniere opi-
» nion est la plus véritable ; parcequ'ils
» se servent de pierres & d'herbes pour
» lier quelques personnes, ou pour ou-
» vrir des portes, ou pour d'autres
» effets merveilleux. D'où vient, dit-il,
» que quelques-uns croient qu'*il* y a
» un certain genre d'Esprits qui écou-
» tent les vœux des hommes, qui sont
» naturellement fourbes, qui prennent
» toutes sortes de formes ; & que c'est
» eux qui font tout ce qui semble arri-
» ver de bien ou de mal ; qu'au fond,
» ils ne portent jamais les hommes à ce
» qui est véritablement bien.

Ce que Porphyre ne proposoit que comme une opinion (apparemment par respect pour le Prêtre Egyptien à qui il écrivoit) saint Augustin l'assure comme une vérité. Il dit nette-

ment, après avoir rapporté les paro- «
les de Porphyre : Que tout ce qui se «
fait d'extraordinaire par le moyen «
d'herbes, de pierres, d'animaux, par «
certains tons de voix, par quelques fi- «
gures faites à plaisir, & par l'observa- «
tion du cours de quelques astres, «
c'est un badinage des Démons, qui se «
jouent des ames qui leur sont asser- «
vies, & qui font leur passe-temps de «
l'erreur & de l'aveuglement des hom- «
mes. «

Ce Philosophe ajoûtoit même, «
poursuit saint Augustin, que quand «
les prédictions de ces Esprits seroient «
véritables ; néanmoins, comme ils «
n'avertissent pas les hommes de ce «
qu'il faut faire pour arriver à la féli- «
cité, ce ne sont ni des Dieux, ni de «
bons Démons ; mais que c'est ou «
l'Esprit séducteur, ou une impostu- «
re des hommes. «

Toutefois, comme par le moyen «
de cet art il se fait tant de choses «
qui surpassent la puissance des hom- «
mes, que reste-t-il, sinon de dire, «
que TOUT CE QUI S'OPERE DE «
MERVEILLEUX, ET NE SE RAPPOR- «
TE POINT AU CULTE DU VRAI «
DIEU, DONT LA JOUÏSSANCE EST «

» SEULE CAPABLE DE RENDRE HEU-
» REUX, SELON L'AVIS DES PLATO-
» NICIENS MESMES, DOIT PASSER
» POUR UNE ILLUSION DES DEMONS,
» QU'UNE PIÉTÉ VÉRITABLE DOIT
» FAIRE REJETTER AVEC SOIN? *

De cette seule regle on peut aisément conclure que l'usage de la Baguette ne peut venir des Anges. Mais nous avons une autre marque plus palpable & plus décisive de l'opération du malin Esprit; c'est l'erreur & la tromperie. Ce caractere ne peut être équivoque; & c'est par-là, tôt ou tard, que l'on aperçoit les pieges du tentateur.

* Cæterùm illos quibus conversatio cum *Diis* ad hoc esset, ut ob inveniendum fugitivum, vel prædium comparandum, vel propter nuptias, vel mercaturam, vel quid hujusmodi, mentem divinam inquietarent, frustra eos videri dicit coluisse sapientiam. Illa etiam ipsa Numina cum quibus conversarentur, etsi de cæteris rebus vera prædicerent, quoniam tamen de beatitudine nihil cautum nec satis idoneum monerent, nec Deos illos esse, nec benignos Dæmones, sed aut illum qui dicitur fallax, aut humanum omne commentum.

Verùm quia tanta & talia geruntur his artibus, ut universum modum humanæ facultatis excedant; quid restat, nisi, ut ea, quæ mirificè tanquam divinitus prædici vel fieri videntur, nec tamen ad unius Dei cultum referuntur, cui simpliciter inhærere, fatentibus quoque Platonicis, & per multa testantibus, solum beatificum bonum est, malignorum Dæmonum ludibria, & seductoria impedimenta, quæ vera pietate cavenda sunt, prudenter intelligantur. *De Civit. Dei l.* 10. *c.* 11. 12.

Comme

Comme il est esprit d'erreur & de mensonge, il est rare qu'il dise vrai durant long-temps. Aussi l'Auteur du *Traité de l'esprit & de la Lettre* * admet il pour une regle assurée du discernement du bon Esprit d'avec le méchant, que l'un instruit, & l'autre trompe. *a*

* Inter opera August.

Quelquefois néanmoins, dit saint Augustin, le tentateur se contraint, il se déguise, il dit vrai, & enseignant des choses utiles, il se transforme en Ange de lumiere. Comment s'y prendre alors pour le reconnoître? Cela n'est pas facile. *b* Mais, dès qu'on aperçoit de la fraude, de l'illusion, du mensonge, toute difficulté est levée; le séducteur s'est montré.

Il ne faudroit donc plus examiner si c'est un bon ou un méchant Esprit qui fait tourner la Baguette : car jamais plus d'illusions & de mensonges que dans les signes qu'elle donne. Il

a Humanum spiritum aliquando bonus, aliquando malus assumit spiritus; nec facile discerni potest à quo spiritu assumatur, nisi quia bonus instruit, & malus fallit. *c.* 27.

b Discretio sane difficillima est, cum spiritus malignus .... dicit quod potest, quando etiam vera dicit & utilia prædicat, transfigurans se, sicut scriptum est, velut Angelum lucis, ad hoc ut, cum illi in manifestis bonis creditum fuerit, seducat ad sua. *De Genes. ad litt. l.* 12. *c.* 13.

faudroit un gros volume pour décrire les variations & les contradictions de la Baguette. Je ne parle pas de celles qui ont trompé tant de personnes, depuis qu'on s'en sert pour chercher des trésors, & qui l'ont faite appeller la Baguette au vent, *virgula ventosa*; je dis seulement, pour décrire les tromperies de la Baguette d'Aymar, depuis la découverte du meurtre de Lyon. Ce fameux Devin fut un Prophete de mensonge à Voiron auprès de Grenoble: sa Baguette tourna sur un garçon faussement accusé d'un larcin, & ne tourna pas sur le véritable voleur. Deux jours après l'épreuve de la Baguette, l'affaire fut éclaircie, & Aymar quitta le pays. Le fait est constant: plusieurs personnes de Voiron en ont donné des attestations authentiques: & pour ne vous laisser aucun lieu d'en douter, je n'ai qu'à vous dire que Monsieur le Cardinal le Camus m'a fait l'honneur de me l'écrire.

Mais depuis qu'Aymar est à Paris, combien de fois la Baguette a-t-elle manqué? Chez Monsieur le Prince elle fut immobile sur l'or & sur l'argent qu'on avoit caché, & ne tourna

que sur un sac de cailloux. On a conduit Aymar dans une rue de Paris, sur l'endroit même où tout récemment il s'étoit fait un meurtre ; & ni son sang ni la Baguette n'y ont été agités. *

Ne faut-il donc pas conclure que si le tournoiement de la Baguette n'est pas l'effet de la fourberie des hommes, il ne peut être que l'ouvrage des Esprits fourbes & menteurs, tels que le sont les Démons.

Mais pourquoi le Démon tromperoit-il ? dit-on. N'est-ce pas là le moyen de perdre toute créance ? S'il veut attirer les hommes à lui, quel avantage trouveroit-il à les tromper en de si petites choses ?

Je réponds, 1°. Que le Démon trompe quelquefois, parcequ'il ne sait pas ce qu'on lui demande. Il ne sait pas toutes choses. Il ne fait pas attention généralement à tout ce qui se passe dans le monde. On lui demande si une telle borne n'a jamais été changée de place : peut-être n'en sait-il rien. Il est même bien difficile qu'il le sache : ainsi il n'en dira rien, ou bien il répondra à tort & à travers tout ce qu'il voudra, sans se mettre en peine si c'est la vérité, ou un mensonge.

* Deux Princes, M. le Procureur du Roi, &c. étoient présens.

y est. Il s'en plaint hautement, & veut faire des perquisitions juridiques. D'abord les soupçons, les médisances, les calomnies, les querelles, & les injures les plus atroces : soulevent presque tous les Paroissiens les uns contre les autres ; voilà ce que gagna le Démon. Cependant Monsieur le Curé apprit par une voie sûre, que la Baguette avoit tourné à faux, & que les voleurs ni le bled volé n'étoient point entrés dans ces maisons.

4°. Il importe au Démon que ceux qui doivent veiller sur les actions des peuples n'interdisent pas toutes ces pratiques, qui sont à plusieurs personnes une occasion de péché. L'expédient qu'il prend pour détourner ces sortes de défenses, c'est de faire manquer le secret en présence des personnes les plus qualifiées. On en rit : on regarde tous ces prétendus secrets comme des folies & des amusemens qu'il faut laisser au peuple. On laisse donc dire & faire à chacun ce qu'il voudra. Voilà ce que le Démon prétendoit : il a son compte.

5°. Si toutes les pratiques extraordinaires, qui ne peuvent être naturellement expliquées, réussissoient sans

qu'il y eût lieu de craindre la fourberie du côté des hommes ; les plus libertins se persuaderoient peut-être enfin qu'il y a des Esprits : & c'est-là une vérité que le Démon affoiblit, & détruit même autant qu'il peut. Car elle est d'une telle conséquence, & d'une si grande liaison avec les autres points de la Religion, que celui qui connoît des Anges prévaricateurs connoîtra bientôt tout le reste.

Le Démon mêle donc dans toutes ses œuvres beaucoup d'illusion parmi quelques vérités, afin que la difficulté de discerner le vrai d'avec le faux fasse prendre à chacun le parti qui lui plaît davantage, & que les incrédules puissent se soutenir dans leur opiniâtreté.

Cela lui réussit si bien, que les plus sages mêmes n'osent rien dire sur les faits. Et quoique l'Ecriture & les Peres * nous avertissent en mille endroits des artifices des Esprits séducteurs ; quoiqu'on sache sur cette matiere

* Metuenda est aëriorum animalium mira fallacia, quæ per rerum ad istos sensus corporis pertinentium quasdam divinationes, nonnullasque potentias, decipere animas facillimè consueverunt, aut periturarum fortunarum curiosas, aut fragilium cupidas potestatum, &c. *De Ordine l.* 2.7.

beaucoup d'histoires qu'on ne peut, ce semble, raisonnablement révoquer en doute ; & qu'il y ait parmi le peuple un très-grand nombre de pratiques superstitieuses qui ont fort souvent leur effet : néanmoins, parcequ'il y a aussi fort souvent de l'illusion & de l'imposture mêlée, cela fait qu'ordinairement on traite tout de folie, & qu'on laisse agir le peuple sans se mettre en peine de le détromper. Voilà encore un coup ce que demandoit l'Esprit de malice.* *Que le Dieu de paix le brise bientôt sous nos pieds. La grace de Notre-Seigneur* JESUS-CHRIST *soit avec nous.* Je suis, &c.

A MONSIEUR ***

Réponse aux difficultés qui ont été proposées, pour montrer que l'usage de la Baguette est naturel, & qu'il ne peut être mis au nombre des pratiques superstitieuses.

JE ne refuse point de répondre aux difficultés que proposent plusieurs personnes d'esprit. Mais qu'on n'exige

* Deus autem pacis conterat Satanam sub pedibus vestris velociter. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. *Ad Rom.* 16. 20.

pas, je vous prie, Monsieur, que je fasse des réflexions sur tout ce qui se dit de la Baguette. Tout le monde se mêle d'en juger, d'en parler, d'en écrire. Des Ecoliers de Philosophie s'exercent sur cette matiere, & font voir par leurs ouvrages mêmes, sans se nommer, qu'ils sont Ecoliers. Que puis-je en dire, si ce n'est qu'il vaut bien mieux que de jeunes gens se divertissent à faire voltiger des corpuscules comme il leur plaît, que s'ils passoient le temps à mêler des cartes, ou à faire rouler des dez?

Je n'ai rien à dire de plus particulier sur les discours en l'air que font certains grands parleurs, dont la tête est un magazin de plusieurs choses mal digérées, & qu'ils appliquent ordinairement de travers. N'oubliez pas ce qu'a dit l'Auteur qui a sû fort agréablement parsemer tous ses ouvrages du Sel attique. *Il y a une infinité de gens qui n'ont aucun goût, ni aucune justesse d'esprit, & qui sont néanmoins les plus décisifs du monde sur ce qui les passe.* Que seroit-ce, s'il falloit examiner tout ce que disent des personnes de ce caractere? *B. M.* 16.

Enfin il y en a qui ne se donnent

point la peine de méditer sur ce qu'ils disent, ni sur ce qu'ils font, qui écrivent, ou pour se divertir, ou pour faire plaisir à quelques personnes, ou pour se décharger vîte des premieres pensées qui leur sont venues dans l'esprit sur les sujets dont on leur a parlé.

Quoi qu'il en soit, rien ne seroit ni plus ennuyeux ni plus inutile que de répondre à ce que proposent ces gens-là. On vient, par exemple, de me montrer deux écrits joints ensemble, dont le premier a pour titre *la Baguette justifiée*, ou *réponse à une Lettre du Pere le Brun*. Devrois-je faire quelque réflexion sur cet ouvrage ? S'il va jusqu'à vous, vous verrez bien que ce seroit grossir inutilement mes Lettres que d'en transcrire une partie pour y répondre. Ne vaut-il pas mieux s'attacher à ce qu'on propose de plus net, de plus précis & de plus fort ? Je vous avoue que je suis fort embarrassé quand je me trouve obligé de répondre à certaines pieces, dans lesquelles le ridicule domine. Car je crains d'un côté de blesser les Auteurs, & je vois de l'autre qu'il seroit peut-être à propos de suivre la regle de Tertullien &

de saint Augustin, qui veulent qu'on ne réfute certaines choses, qu'en s'en moquant, de peur qu'une réponse sérieuse ne leur donnât du poids. Les difficultés suivantes ne nous mettront pas dans cet inconvénient.

DIFFICULTÉ.

« On ne doit jamais donner de consentement entier qu'aux propositions « qui paroissent si évidemment vraies, « qu'on ne puisse le leur refuser, sans « sentir une peine intérieure & des « reproches secrets de sa raison. Recherche de la Vérité, *l.* 1. *ch.* 2.

Certainement, à s'en tenir à cette admirable regle, on ne croira point que le mouvement de la Baguette soit diabolique, & non naturel. Pourquoi cela? Parcequ'il faut auparavant avoir connu clairement & distinctement toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à cet effet; & il faut être assuré, par l'examen qu'on en a fait, qu'aucune de celles qu'on a passées en revûe n'y ont point du tout contribué. Franchement, j'avoue qu'après ce travail & cette étude, qui ne demande pas un esprit médiocre, un homme s'est acquis un droit incontestable de décider si le mouvement de la Ba- Physique occulte. *p.* 534. & 35.

guette est, ou n'est pas naturel.

Monsieur Garnier avoit déja proposé la même difficulté. *Il faut toujours*, dit-il, *pour éviter l'erreur, que l'évidence précede le consentement de la volonté. Dans le fait dont il s'agit, par exemple, pour parler raisonnablement, il faudroit que ceux qui veulent absolument soutenir que tous les talens d'Aymar ne peuvent avoir une cause naturelle, connussent toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens; & que les ayant toutes examinées, ils connussent qu'aucune n'y peut contribuer: ils pourroient alors avec quelque raison prononcer que ces talens ont une cause qui n'est pas naturelle.*

Page 98. & 99.

RÉPONSE.

Ce seroit assurément une présomption insupportable, que de dire, je ne puis expliquer un tel phénomene; donc nul Philosophe ne l'expliquera. Quand même personne ne sauroit l'expliquer, on ne devroit pas pour cela conclure que l'effet n'est pas naturel. Mais si l'on voit clairement qu'on ne peut attribuer cet effet à une cause matérielle, sans détruire l'idée que

l'on a de la matiere; on n'a nul besoin d'examiner autre chose. Par la regle établie, il faut conclure que l'effet n'est pas naturel; c'est-à-dire, qu'il n'est pas produit par la seule action des corps.

Supposons, par exemple, qu'au seul desir d'un certain homme les cloches sonnent. Est-ce que pour déterminer si cet effet est naturel, ou s'il ne l'est pas, je dois savoir toutes les manieres dont on sonne les cloches, ou que je dois connoître tous les ressorts imaginables qui peuvent les faire sonner? Ne suffit-il pas que je sache que les cloches n'ont point d'esprit, & qu'elles ne peuvent ni connoître le desir d'un certain homme, ni se mettre en état de lui obéir?

Donc, si j'aperçois qu'en présence des mêmes corps, & entre les mains d'une même personne, tantôt la Baguette tourne, & tantôt elle ne tourne pas, à cause des desirs différens de ceux qui la consultent; comme je ne saurois donner aux corps une intelligence qui leur fasse apercevoir des pensées, *sans sentir une peine intérieure & des reproches secrets de ma raison*, je dois dire que ce n'est pas l'ac-

guette touche les personnes qui en ont. N'est-ce pas parcequ'on ne consulte plus la Baguette pour savoir si quelqu'un a de l'argent, mais qu'on la consulte seulement pour savoir si quelqu'un a volé ? Et n'est-il pas évident que si ce qui s'exhale des métaux faisoit tourner la Baguette, elle n'auroit pas manqué de tourner auprès de Madame la Lieutenante Générale, qui outre sa bourse avoit encore celle de Monsieur de Puget ? Je ne sais comment on pourroit faire réflexion sur de tels faits, sans avouer qu'il faut que la Baguette ait de l'esprit.

Si vous avez lû la Rélation de ce qu'a fait Aymar pour découvrir ce qui a été volé à Madame de Bourlemont ; vous y aurez vû bien plus clairement que la Baguette s'accommode aux desirs des hommes, & qu'elle doit avoir de l'esprit.

Lorsqu'Aymar, guidé par sa Baguette, est allé en des endroits où l'on a trouvé de l'or & de l'argent monnoyé, dont une grande partie étoit du vol, la Baguette en a fait le discernement. Elle a tourné sur les especes volées, & n'a pas tourné sur les autres. Elle a tourné sur de nouvelles especes

qui n'avoient pas été volées, mais qui avoient été changées à la Monnoie pour les anciennes qui avoient été volées.

Va-t-on dans une chambre où il y a de l'or & de l'argent séparément, sans qu'on le sache : la Baguette tourne, & fait connoître distinctement qu'il y a dans un endroit de l'or, & dans l'autre de l'argent. On présente ensuite à Aymar de la vaisselle d'argent, pour savoir si elle a été volée, la Baguette est immobile. Mais il n'y a qu'un moment qu'elle tournoit sur l'or & sur l'argent : la vaisselle n'en est-elle pas ? Il est vrai ; mais aussi considérez qu'on ne consulte à présent la Baguette que pour savoir si la vaisselle a été volée, & non pas si elle est d'argent.

En vérité, Monsieur, si on réfléchit sur des faits de cette nature, ou si on se donne la peine de lire avec attention les réflexions que je vous ai envoyées sur la découverte du meurtre de Lyon, & qu'après cela on ose encore soutenir que la Baguette se meut naturellement sur ce qu'elle déoouvre, comme l'aiman se tourne vers le pole ; je ne saurois m'empêcher de dire après Ovide,

Prob superi, quantum mortalia pectora cæcæ.
Noctis habent !

DIFFICULTÉ.

» C'est un principe, dit-on, reçu en
» Théologie, & bien établi par saint
» Thomas, qu'une pratique n'est su-
» perstitieuse & illicite, que lorsqu'on
» y joint des paroles, des caracteres,
» des figures, & autres observations
» de cette nature. *Il faut donc con-*
„ *clure*, dit l'Auteur de la Physique
„ occulte, *que puisqu'on n'emploie*
„ *dans l'usage de la Baguette, ni*
„ *caracteres, ni figures, ni paroles,*
„ *ni cérémonies, ni vaines observa-*
„ *tions, il n'y peut avoir, selon tous*
„ *les Théologiens, ni superstition, ni*
„ *pacte explicite, ou implicite*

RÉPONSE.

On se trompe. La raison pourquoi les caracteres, les figures & les paroles rendent une pratique superstitieuse, c'est à cause que toutes ces choses n'ont pas de proportion avec l'effet qu'on en attend. Donc, si ce qu'on emploie sans aucune vaine observation n'a pas de proportion avec l'effet qu'on veut produire, la pratique

n'en sera pas moins superstitieuse.

Si l'on disoit à un homme prêt à se faire arracher une dent, qu'en mettant une fêve dans la main la dent s'arrachera d'abord d'elle-même, ou bien qu'il n'a qu'à prononcer *pana gana fana*; je dis que ces deux pratiques seroient également superstitieuses: parceque, si trois mots ne peuvent ébranler & déraciner une dent, la fêve ne peut pas non plus le faire.

Quand ces Messieurs citent, les uns saint Thomas; & les autres tous les Théologiens, c'est une marque que ni les uns ni les autres ne lisent gueres ni saint Thomas, ni les Théologiens. Car saint Thomas, saint Bonaventure, Alexandre d'Alés, Gerson, & Guillaume de Paris, disent en plusieurs endroits, qu'une pratique n'est exempte de superstition, que lorsque la cause qu'on emploie a naturellement la vertu de produire l'effet qu'on en attend. Donc, s'il n'est pas naturel qu'une Baguette se torde pour marquer qu'une certaine pierre a été prise pour borne, quoiqu'on ne prononce aucunes paroles en tenant la Baguette, il ne laisse pas d'être constant que cette pratique est illicite, & qu'elle part d'un

méchant principe. Je pourrois citer deux cents Théologiens qui vous diroient la même chose ; mais il suffit de mettre ici la regle qu'établit Suarez sur les principes généralement reçus.

» Lorsqu'on * attend un effet d'une » cause qui n'a pas naturellement la » vertu de le produire, il est certain que » le secret est diabolique. On le prouve » ainsi : les moyens dont on se sert » pour produire cet effet ne peuvent » être de vrais causes ; car ces moyens » sont, ou des actions des hommes, ou » l'application de certaines choses na» turelles. Or l'effet est au-dessus du » pouvoir des hommes & de la vertu » des choses naturelles; donc il ne faut » les regarder en cette occasion que » comme des signes de la présence d'un

* Quando effectus qui per hanc artem promittitur supra vires est creatarum causarum, certum est talem artem esse diabolicam, & magicam deceptionem. Probatur, quia media quæ ad tales effectus adhibentur non possunt esse causæ ex se habentes virtutem ad illos, quia media sunt actiones humanæ, vel applicationes rerum naturalium ; effectus autem sunt longè superiores : ergo adhibentur ut signa, ad quorum præsentiam aliquis alius operatur : sed ille non est Deus, nec sanctus Angelus ; tum quia Deus nunquam talia signa instituit ; tum quia in eis nihil est quod Deum deceat, nec quod pietatem promoveat : est ergo Dæmon, à quo non verè, sed per præstigia fit talis effectus. *L. 2. de superstit. c. 15. n. 9.*

autre agent. Or cet agent ne peut «
être, ni Dieu, ni un Ange; parceque «
ces signes ne sont pas d'institution «
divine, & qu'il ne s'y trouve rien qui «
ait le caractere des actions de Dieu, «
& qui porte à la piété. L'auteur donc «
de ces signes & de l'effet produit ne «
peut être que le Démon. «

Cette regle est tout-à-fait conforme à ce que les Peres ont dit sur cette matiere. Saint Augustin & saint Chrysostome la supposent en cent endroits; & c'est sur ce principe qu'ils mettent au nombre des pratiques superstitieuses & des illusions des Démons les divinations par l'eau, par le feu, par le froment, par des Baguettes, & par une infinité d'autres choses. C'est encore sur ce même principe qu'ils condamnent les talismans, les préservatifs, ou *amuletes*, quoiqu'ils fussent souvent composés sans paroles & sans caracteres. Aussi, lorsque saint Augustin fait le détail des pratiques superstitieuses, * outre celles qui sont évi-

* Ad hoc genus pertinent omnes etiam ligaturæ, atque remedia quæ Medicorum quoque disciplina condemnat; sive imprecationibus, sive in quibusdam notis quas characteres vocant, sive in quibusque rebus suspendendis atque alligandis, vel etiam aptandis quodam modo, non ad temperationem corporum, sed ad quasdam significationes, aut occultas,

demment telles par des paroles, ou par des caracteres, compte-t-il celles qui consistent seulement à porter sur soi quelque petite partie d'un os, ou d'une racine, & qu'on veut faire passer pour des secrets Physiques, comme si c'étoient des choses qui pussent d'elles-mêmes produire certains effets fort singuliers.

DIFFICULTÉ.

Si l'usage de la Baguette avoit pour auteur le Démon, il ne réussiroit qu'en vertu de quelque pacte. Or ceux qui font tourner la Baguette n'ont point fait de pacte avec le Démon; car tout pacte est ou explicite, ou implicite. L'explicite se fait, lorsque l'on convient expressément par soi, ou par autrui avec le Démon, ou bien lorsque l'on fait quelque chose dont on attend un effet que l'on sait certainement provenir du Démon. Et il est bien certain que l'homme à la Baguette n'a pas fait un pacte de cette nature.

Mercure de Février. 1693.

Le pacte implicite consiste précisé-

aut etiam manifestas, quæ mitiori nomine Physica vocant, ut quasi non superstitione implicare, sed natura prodesse videantur: sicut sunt inaures in summo aurium singularum, aut de struthionum ossibus ansulæ in digitis. *De Doctrina Christi. l. 2. c. 20.*

ment a faire une action, ou vaine en elle-même, ou à laquelle on joint quelques circonstances vaines & inutiles, c'est-à-dire, qui n'ont de soi aucune proportion avec l'effet qui est produit. Or si les choses qu'Aymar pratique étoient de cette sorte-là, il arriveroit que tous ceux qui se serviroient de la Baguette dans les mêmes circonstances, & pratiquant les mêmes choses que lui, contracteroient le pacte implicite avec le Démon, & que par conséquent la Baguette tourneroit entre leurs mains; ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience, puisque d'un très-grand nombre de personnes qui ont fait l'essai de la Baguette, il ne s'en est trouvé que fort peu entre les mains de qui elle ait plié.

RÉPONSE.

Je réponds, 1°. Que le Démon peut agir sans avoir fait de pacte avec les hommes. Il a transporté JESUS-CHRIST d'un lieu à un autre. Il l'a tenté, & tente souvent les justes qui n'ont point fait de pacte avec lui. Comme il ne reçoit pas des hommes le pouvoir qu'il a sur les corps, il peut remuer une Baguette, & tou-

te autre chose indépendamment de nos volontés. Il ne suffit donc pas de dire qu'on ne s'est jamais donné au Diable, & qu'on ne l'a ni vû, ni invoqué. On plaisante quelquefois fort mal-à-propos sur cet article, & on le fait d'une maniere qui marque beaucoup d'ignorance, & peu de Religion.

L'Ecriture ne nous défend pas seulement de recourir aux Démons. Elle nous avertit perpétuellement de nous tenir sur nos gardes, d'observer les pieges qu'ils nous tendent, & de repousser * toutes leurs attaques par une vive foi Les Docteurs & les Pasteurs de l'Eglise ont toujours donné aux Fideles les mêmes avis ; & on n'a jamais douté que le Démon ne puisse faire plusieurs choses surprenantes pour séduire les hommes, sans qu'ils aient fait de pacte avec lui. Il peut donc agiter une Baguette entre les mains d'un homme qui n'a jamais fait de semblable pacte. Il pourroit même la remuer, malgré cet homme, comme il a possédé plusieurs personnes qui n'auroient pas voulu être possédées.

* *Jac* 4. 5. 1. *Pet.* 5. 8. & 9.

Il est vrai que si ceux qui se sont servis

vis de la Baguette, ou de quelques choses de cette nature, dans une grande simplicité, renonçoient au Démon, au premier doute, souhaitoient que l'usage ne réussît point, & demandoient à Dieu la grace de ne pas permettre que le séducteur agît dans eux; il y a lieu de croire que le Démon, qui ne gagneroit rien-là, n'agiroit point. Je suis témoin que cela est arrivé de cette maniere à l'égard de quelques personnes qui s'étoient servies plusieurs fois de la Baguette avec succès. Après qu'elles furent entrées dans ces dispositions, la Baguette ne tourna plus : *Résistez au Diable; & il s'enfuira de vous.* Vous pourrez voir ces faits dans deux Lettres que j'ai écrites depuis peu à M***: je les joindrai à celle-ci.

S. Jacques 5. 4.

Je réponds, 2°. Que quand les Théologiens disent que les pratiques superstitieuses supposent une espece de pacte, ils ne prétendent pas pour cela qu'il y ait un accord formel entre les hommes & le Démon. Ceux-mêmes qui proposent l'objection ne font consister le pacte implicite qu'à faire précisément une action vaine, c'est-à-dire, qui n'ait de soi aucune proportion

avec l'effet qui est produit. Voici donc de quelle maniere se contracte ce pacte.

On se sert, par exemple, d'une Baguette, qui par un tournoiement doit indiquer les véritables bornes d'un champ. Ce qu'on fait paroît naturel : tout se réduit à prendre un bàton de coudre, ou de quelqu'autre espece de bois. Mais il n'y a nulle proportion entre une borne & l'agitation d'une Baguette ; car l'essentiel d'une borne est la convention de deux personnes : pure moralité qui ne peut ébranler un bâton : ainsi l'action qu'on fait est vaine : l'effet n'est pas produit naturellement. Supposons donc que le Démon a inspiré cet usage, & qu'il le fait réussir. Celui qui cherchera des bornes avec la Baguette doit être censé entrer en commerce avec le Démon, & participer à son œuvre, parcequ'il agit avec lui. L'un tient la Baguette, l'autre la fait tourner : voilà le commerce. On a beau dire alors, je renonce à tout pacte : les paroles sont démenties par les actions. Le Démon a suffisamment averti qu'il agissoit dans cette pratique : il n'y faut jamais recourir, si on abhorre son commerce,

DIFFICULTE'.

La Baguette découvre des scélérats, fait faire de restitutions, fait trouver les métaux, & plusieurs autres choses utiles. Est-il vraisemblable que le Démon voulût faire tant de bien aux hommes ?

RE'PONSE.

N'est-ce pas une chose fort ordinaire, que les séducteurs couvrent de quelque bien apparent le mal qu'ils veulent faire ? Si la Baguette ne servoit qu'à des usages criminels, le Démon ne séduiroit que des scélérats ; & ce sont-là des gens qui tiennent à lui par bien d'autres endroits que par la Baguette. Il doit donc montrer quelque bien apparent, s'il veut séduire des gens de probité, & les engager à se servir de la Baguette, même dans le doute si l'effet est naturel, ou s'il ne l'est pas. Mais, comme l'Esprit de malice doit faire plus de mal que de bien, voyons si sous le bien que la Baguette semble procurer, il ne se fait pas plus de mal.

Elle a découvert un criminel. Notez qu'il étoit déja en prison. Elle a

ſait faire, dit-on, quelques reſtitutions à Lyon. Mais combien de crimes a-t-elle fait commettre? Combien de brouilleries a-t-elle produit dans un grand nombre de familles par de fauſſes accuſations? Vous l'avez vû dans la précédente Lettre. Combien de vols a-t-elle fait faire, depuis qu'elle eſt en uſage? Ceux qui ont été dans les armées d'Allemagne nous apprennent qu'il n'eſt rien de plus commun que de voir les ſoldats dans leur route chercher, la Baguette à la main, ce que leurs hôtes ont caché avec le plus de ſoin. Ils s'en ſervent même, lorſqu'ils campent, pour ſe voler les uns les autres. Pain, vin, or, argent, linge & autres nipes, la Baguette découvre tout pour faciliter les larcins.

Voilà déja bien des maux qui ſont gémir, à ce que je vois, des Auteurs Allemans qui ont parlé de la Baguette. Et pour le bien qu'elle procure, voyez, je vous prie, avec combien de ménagement & de réſerve cela ſe fait. Remarquez-le dans la découverte des meurtriers de Lyon. Trois ſcélérats ſont un meurtre & un vol tout enſemble. L'un des trois a beaucoup

moins de part que les autres & au meurtre & au vol. Ses mains n'ont point été ensanglantées. Il n'a fait que garder la porte de la cave où le meurtre s'est fait ; & de cinq cents francs qu'on a volés, il ne lui en est venu que six écus pour sa peine. Bien moins adroit que ses compagnons, il se laisse prendre à Beaucaire pour un petit larcin. On le met en prison, d'où il ne seroit peut-être pas sorti qu'on ne lui eût fait déclarer ses crimes, & qu'on ne lui eût ôté le moyen d'en faire aisément de nouveaux. Voilà cependant le seul des trois scélérats que la Baguette fait trouver. Les autres, dit-on, sont des Démons, des pestes publiques ; la Baguette les épargne : le petit bossu paye pour tous.

Voyez encore à quoi aboutissent les belles promesses de faire trouver des trésors. La plûpart de ceux qui les cherchent avec des Baguettes sont fort gueux. Le Démon trouve le secret de ne les faire riches qu'en idée & en espérance. Il les entretient dans une avarice mortelle ; & quelquefois Dieu lui permet de leur ôter la vie, lorsqu'ils sont dans cette disposition. C'est ce qui arriva, il y a près de deux ans,

à une famille nombreuse qui logeoit tout auprès de notre maison, & qui trouva une mort soudaine là où la Baguette lui avoit fait espérer de trouver un trésor. Je vous en dirai le détail quand il vous plaira.

DIFFICULTÉ.

D'où vient que la Baguette ne tourne qu'à certaines personnes? Le Démon n'aime-t-il pas à se communiquer aux hommes autant qu'il le peut? Et n'est-il pas visible que, s'il étoit l'Auteur de l'usage de la Baguette, il la feroit tourner du moins à ceux qui souhaitent d'avoir cette vertu?

RÉPONSE.

Il est très-constant qu'il y a eu des Magiciens; je veux dire, des gens qui ont fait des prodiges par l'opération du Démon. Faudroit-il conclure de-là que tous ceux qui ont voulu l'être l'ont été véritablement? La conséquence seroit fausse. Neron n'oublia rien pour devenir habile dans la Magie, & n'y put réussir.

Comme au temps de Nôtre-Seigneur il y avoit plusieurs possédés, auroit-

On pû raisonner de cette maniere? Si les Démons possédoient les hommes, ils devroient les posséder tous & toujours; car ils aiment à dominer sur eux. Or ils ne les possedent pas tous; donc ils n'en possedent aucun.

Les Démons ne font pas toujours tout ce qu'ils veulent, soit parceque les Anges, qui ont plus de pouvoir qu'eux, empêchent quelquefois l'exécution de leur desirs; soit parcequ'ils ne veulent pas eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient.

Bien des gens savent par expérience que les pratiques superstitieuses ne réussissent pas toujours; & il est constant qu'elles n'ont pas leur effet suivant les desirs de toutes sortes de personnes. Il y a deux mille ans qu'on parle de la divination par le crible. De temps en temps cette détestable pratique a eu cours parmi le peuple: cependant on sait bien que tout le monde ne pouvoit pas faire tourner le sas.

Ainsi, bien loin de conclure que le Démon ne peut être l'auteur du tournoiement de la Baguette, à cause qu'elle ne tourne pas entre les mains de toutes sortes de personnes, il faut

dire au contraire que c'est par cela même que l'usage de la Baguette ressemble fort aux autres pratiques superstitieuses.

Le Démon en use de cette maniere pour exciter davantage la curiosité, & pour entretenir les hommes dans le doute. Si la Baguette tournoit à toutes sortes de personnes, on ne se défieroit peut-être pas du secret : mais cette différence, dont on ne sauroit donner de bonne raison, fait qu'on doute, & qu'agissant avec ce doute on peche. Voilà où vise le Démon.

DIFFICULTE'.

Savoir si les effets de la Baguette sont naturels, où s'ils ne le sont pas, c'est un problême. Si des Physiciens habiles prétendent que ces effets ne peuvent être naturels, il se trouve aussi des Philosophes qui les expliquent naturellement. Nous avons déja vû quatre ou cinq systêmes sur cette matiere, & des Livres de six cents pages pour défendre ce sentiment. Quel parti donc prendre parmi toutes ces disputes, si ce n'est de laisser argumenter les Philosophes jusqu'à ce ce qu'ils

soient d'accord, & ne laisser pas cependant de se servir de la Baguette?

RE'PONSE.

Le parti est fort cavalier; & s'il est permis de le suivre, on peut sans scrupule recourir aux pratiques les plus superstitieuses. Car je mets en fait, qu'il n'en est aucune dont quelque Philosophe n'ait prétendu découvrir la raison naturelle.

L'effet de ces pratiques dépendoit-il de quelques paroles, ou de quelques caracteres? Voilà d'abord de gros traités, où l'on étaloit la vertu des nombres, l'énergie des sons, les mysteres de Pythagore, les rêveries des Rabins, & les secrets de la Cabale. L'effet étoit-il produit sans paroles & sans caracteres? On l'attribuoit à l'intention, & à la force de l'imagination. Que de sottises qui ont été dites pour montrer que l'imagination pouvoit remuer des corps qui sont éloignés de nous! Rougissant enfin de ces extravagances, s'est-on restraint à la force de ce qui s'exhale des corps? On a dit encore des pauvretés qui étonnent par le ridicule. Vous en avez vû quelques preuves dans la premiere Let- Page 191.

tre que je vous ai écrite à l'occasion de la Baguette ; & si je vous disois toutes les folies de cette nature qu'il me souvient d'avoir lûes dans les Philosophes, je ferois un Livre que vous pourriez fort bien appeller *Heteroclita Philosophorum.*

Supr. p. 29? & 212.
Il me seroit pourtant difficile de vous fournir beaucoup d'exemples plus singuliers que celui des corpuscules qui se détachent du corps d'un homme, & vont faire ailleurs un récit bien particularisé de ce qui se passe dans un cabaret.

Quoi qu'il en soit, je ne doute pas que vous n'ayiez eu souvent occasion de dire après Ciceron : * *Je ne sai comment il se peut faire qu'on ne puisse rien dire de si absurde, qu'il ne soit dit par quelque Philosophe.* Seroit-il donc raisonnable que la décision d'un point de pratique dépendît de l'avis de quelques personnes qui se mêlent de philosopher ? Il y a des gens qui avec la qualité de Philosophe ne laissent pas d'avoir l'esprit de travers, ou qui, étant capables de bien juger de plusieurs

* Nescio quomodo nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum. L. 2, de Divinit.

choses, se laissent néanmoins facilement éblouïr sur certaines matieres.

Pour ceux qui ont fait les systêmes qu'on objecte, comme ils n'avoient pas pris garde à toutes les circonstances qui accompagnent les faits, il y a lieu d'espérer, que lorsqu'ils auront examiné de nouveau toutes choses, & qu'ils se seront donné la peine de lire les réflexions que j'ai pris la liberté de faire sur leurs systêmes, ils se convaincront qu'il n'est pas possible d'expliquer naturellement les phénomenes de la Baguette.

Mais, si quelqu'un de ces Messieurs persistoit dans son sentiment, pour ne pas se donner la peine de faire un nouvel examen, cela ne devroit pas tirer à conséquence. L'usage de la Baguette est à présent sur un pied que tout homme peut en juger par les notions communes, sans entrer en des discussions philosophiques. Il n'est personne qui ne sache qu'un corps ne peut apercevoir les pensées. Or la Baguette découvre les pensées des hommes. Car elle tourne sur les bornes, sur les contrats, sur les larcins, sur ce que l'on a acheté d'un argent volé, & sur plusieurs choses qui sont purement morales.

Elle s'accommode si fort aux desirs & aux intentions des hommes, qu'elle ne tourne que pour ce qu'on souhaite de découvrir. Quoiqu'on soit auprès d'un endroit où il y a de l'eau & des métaux, elle ne tourne pas, si ce n'est pas là ce qu'on cherche.

Combien de fois a-t-on pû remarquer qu'en cherchant une source dans une maison, la Baguette tournoit s'il y en avoit une, & ne tournoit pas s'il n'y en avoit point? Cependant on étoit tout auprès de quelques personnes qui avoient de l'or & de l'argent; on étoit auprès d'une porte, d'une fenêtre, ou de quelqu'autre endroit où il y avoit du fer, du plomb, du cuivre; toutes choses qui font tourner la Baguette, quand on les cherche.

Ceux qui examineront les faits avec soin feront cent réflexions de cette nature; & ces sortes de réflexions sont décisives.

Au reste je voudrois bien qu'on jugeât de la Baguette par ce qu'à dit S. Augustin sur les pratiques superstitieuses. Si on lit quelques chapitres * du deuxieme Livre de la Doctrine Chrétienne, on y verra que plusieurs de ces pratiques sont couvertes du ti-

* 20. 21. 23. 24. Infrà page 398.

tre spécieux de secrets de Physique : que ces secrets n'operent que par le pouvoir des esprits déréglés, que Dieu laisse agir ici bas : qu'on contracte avec eux une espece de société, lorsqu'on a recours à ces pratiques : qu'ils apprennent aux hommes par ces voies plusieurs choses cachées, pour exciter leur curiosité & leur cupidité : qu'ils les trompent aussi fort souvent, pour se jouer d'eux, & les traiter comme ils méritent : que ce qui doit nous donner de l'horreur pour tout ce qu'ils enseignent, ce n'est pas seulement à cause des mensonges qu'ils y mêlent : que quand même ils diroient toujours vrai, & qu'ils apprendroient des choses utiles, il faudroit rejetter leur témoignage, comme saint Paul rejetta celui de la Pythonisse, lorsqu'elle disoit des Apôtres, qu'*ils etoient les serviteurs de Dieu, qui annonçoient la voie du salut* : qu'il ne faut jamais avoir de commerce avec ces esprits d'iniquité : qu'un trop grand empressement de faire réussir certaines expériences, pour contenter une curiosité démesurée, donne entrée à ce commerce : que les Esprits séducteurs les font réussir, pour irriter la curiosité ; *Act. 16. 17.*

& qu'ils s'accommodent aux différens desirs de ceux qui font ces fortes d'épreuves.

Faites, s'il vous plaît, l'application de tout ceci, & voyez quelle conclusion l'on doit tirer des faits que vous allez lire. Ils suffiroient pour ne me laisser aucun lieu de douter; si je n'étois convaincu par la Physique qu'il est impossible d'expliquer naturellement les phénomenes de la Baguette. Je suis, &c.

---

*A Monsieur *** Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Grenoble.*

MAdemoiselle Ollivet est la personne dont on vous a fait l'histoire : il vous sera donc fort aisé, Monsieur, d'éclaircir tout ce qu'on vous a dit confusément. Mademoiselle Dufour pourroit aussi vous en dire le détail : elle fut présente à tout; & vous savez que rien n'échape à sa mémoire. Mais, puisque vous souhaitez que je raconte moi-même comment la chose se passa, & quelle avoit été ma pensée sur l'usage de la Baguette, j'obéis; à condition que vous verrez sur les

lieux, si les témoignages s'accordent, & si je n'omets point quelque circonstance qui méritât d'être remarquée.

J'appris à Grenoble, il y a trois ou quatre ans, qu'on se servoit fort communément de la Baguette pour trouver de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les choses perdues, ou dérobées, & qu'on avoit même découvert quelques voleurs par cette voie.

Convaincu du fait, & étonné qu'on n'osât décider sur cette pratique, à cause des prétendus secrets impénétrables de la nature, je dis à ceux qui m'en parlerent, qu'il n'y avoit pas à délibérer touchant la découverte des bornes, des voleurs, & de toutes les autres choses, qui ne sont telles que par un ordre moral; qu'il étoit clair que la Baguette ne pouvoit naturellement les indiquer. Monseigneur le Cardinal, qui voulut bien que je lui en parlasse à son retour de Chambery, où il avoit prêché le Carême, approuva ce que j'en disois, & résolut de condamner cet usage au premier Synode.

Je n'avois pas osé dire aussi nettement, qu'il n'étoit pas possible qu'une Baguette se remuât sur une source,

ou ſur des métaux. J'y trouvois de la difficulté, j'héſitois, & je crus devoir y penſer quelque temps. On m'amena le fameux Devin Jacques Aymar, trop connu par la découverte du meurtre de Lyon : je parlai à quelques autres, habiles en l'art de la Baguette : je fus témoin de quelques expériences : je fis pluſieurs obſervations ; & après avoir bien examiné toutes choſes, je fus entierement convaincu que rien de corporel ne cauſoit le tournoiement de la Baguette, & qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'au Démon.

Voilà, Monſieur, ce que Mademoiſelle Ollivet entendit dire. Elle avoit pluſieurs fois découvert avec la Baguette des métaux cachés à deſſein. Cela lui fait craindre d'avoir offenſé Dieu : elle cherche le Pere de l'Oratoire qui condamnoit cet uſage, & lui expoſe ſa difficulté.

Je lui réponds, que ſa bonne foi l'a miſe à couvert de toute faute, & qu'il ſuffit qu'elle ne ſe ſerve plus de la Baguette. J'ajoûte néanmoins, qu'elle devroit demander à Dieu la grace de ne laiſſer aucun doute ſur ce ſujet, & le prier de ne pas permettre que la Baguette tournât jamais entre ſes mains,

si le Démon avoit part à ce tournoiement : qu'il se pourroit pourtant bien faire que nos prieres ne fussent pas exaucées; mais qu'il y avoit lieu d'espérer que le Démon n'agiroit pas quand on prendroit toutes ces précautions : qu'au reste ce ne seroit pas tenter Dieu, & que la priere qu'elle feroit étoit renfermée dans ce que nous demandons chaque jour, d'être délivrés des ruses & des insultes du Démon.

L'avis est agréé : Mademoiselle Ollivet passe deux jours en retraite, communie, fait sa priere en recevant le Pain sacré ; & je fais à l'Autel la même chose. *Le 25 d'Août 1689.*

L'après-dînée on fait mettre plusieurs pieces de métal dans une allée de jardin : elle y va, prend la Baguette, passe plusieurs fois sur tous ces endroits ; mais la Baguette ne se remue point. On met les pieces de métal à découvert, on les approche de la Baguette : elle est immobile. Enfin on avance vers un puits, où autrefois on avoit vû tourner la Baguette, se tordre avec violence entre les mains de la Demoiselle ; & à présent on n'aperçoit pas le moindre signe d'agitation.

Vous voyez bien, Monsieur, ce

qu'on eut lieu d'en conclure. Mademoiselle Ollivet en loua Dieu, & le pria de lui continuer la même grace, si quelqu'autre fois elle étoit engagée à prendre la Baguette. L'occasion se présenta peu de temps après. Elle ne put se dispenser de tenir une Baguette sur quelques pieces de métal, en présence de plusieurs personnes qui savoient qu'auparavant la Baguette tournoit parfaitement entre ses mains : mais elle fut encore immobile.

Vous pourrez savoir, Monsieur, si depuis ce temps-là on ne lui a point fait faire la même expérience, & vous informer des particularités d'un autre fait, qui n'est pas moins considérable. Je vois bien par votre Lettre, qu'on vous en a dit quelque chose ; mais si peu distinctement, qu'on n'y connoît presque rien. Vous en recevrez le récit par le premier ordinaire. Je suis, &c.

Autre Lettre à la même personne.

VOus avez vû, Monsieur, que les dispositions aussi pieuses que celles de Mademoiselle Ollivet sont bien

oppofées à la caufe qui fait mouvoir la Baguette ; & vous allez voir, dans le fait dont je vous ai promis le récit, que cette caufe s'accommode aux defirs des hommes, & qu'elle fuit leurs intentions.

Ce qui étoit arrivé à Mademoifelle Ollivet fit fouhaiter à quelques perfonnes, qu'il en arrivât de même à quelques-uns de ceux qui fe fervoient publiquement de la Baguette. La fille d'un Marchand, nommée Martin, fut la premiere fur qui on jetta les yeux. Elle étoit d'une habileté connue par quantité d'épreuves : elle avoit fouvent découvert des métaux dans des caves, à la ville, & à la campagne ; & il y avoit peu de temps qu'on lui avoit fait chercher une cloche cachée fous l'eau depuis le débordement de la riviere qui avoit emporté le pont du Fauxbourg. On l'avoit menée dans un bateau; & la Baguette avoit défigné précifément l'endroit où étoit la cloche. Comme cette fille étoit fimple & fort fage, on crut que je lui ferois aifément entendre que le Démon avoit peut-être part à l'ufage de la Baguette, & que cela fuffiroit pour la porter à y renoncer. Mais elle avoit une fi

grande idée de la vertu de la Baguette, que je vis au premier abord, qu'on ne pouvoit sans quelque détour lui faire desirer qu'elle ne tournât plus entre ses mains. On veut, Monsieur, me dit-elle, que je vous parle du don que Dieu m'a fait, de me communiquer la vertu de la Baguette de Moïse, & du bâton de Jacob? Est-ce que vous faites sortir de l'eau des rochers, en les touchant avec une Baguette? lui dis-je. Non pas cela, reprit-elle; mais je trouve l'endroit où sont les sources: je découvre plusieurs autres choses; & Dieu m'a fait une grace particuliere, qui est que la Baguette me tourne sur les Reliques. Et qui vous avoit dit, repartis-je, que des Reliques pourroient faire tourner la Baguette? Personne, repondit-elle: je savois seulement qu'elle tournoit sur des ossemens des morts, & sur beaucoup d'autres choses; & je voyois bien que les Reliques devoient avoir plus de vertu que tout cela. Je l'ai essayé, & j'ai réussi.

Quelque peu raisonnable que parût cette pensée, il fallut pourtant laisser faire à cette fille quelques expériences, pour tâcher ensuite de la faire revenir,

& pour observer si elle n'usoit pas de quelque fourberie. Je fis cacher plusieurs pieces de métal dans une allée du jardin du Séminaire : elle les découvrit en très-peu de temps, & en désigna si bien les différentes especes, que ceux qui étoient présens en furent tout étonnés.

Ce qu'elle avoit dit d'abord des Reliques, elle le dit encore plusieurs fois ; que la Baguette lui faisoit discerner les ossemens des Saints canonisés d'avec ceux qui ne le sont pas. Un homme de mérite en parut choqué, & se laissa néanmoins engager à aller prendre diverses Reliques qu'il avoit chez lui.

En les attendant, comme je m'étois aperçu que la fille à la Baguette mettoit secretement quelque chose en sa main pour deviner de quelle espece étoit le métal caché, je crus pouvoir ainsi trouver l'occasion de lui faire souhaiter que la Baguette ne lui tournât pas.

Vous voulez donc, lui dis-je, nous faire un mystere de votre secret ? Mais je pourrois bien le deviner ; & peut-être en sais-je là-dessus plus que vous ne pensez : je connois des per-

sonnes qui portent toujours de petits morceaux de chaque espece de métal : ils en portent aussi de toutes les autres choses sur lesquelles leur Baguette tourne ; & voici tout leur secret. Font-ils toucher à la Baguette un métal différent de celui qui est caché : la Baguette ne tourne plus. Font-ils toucher du même : elle tourne encore mieux.

Monsieur Peisson, Procureur au Parlement, & quelques autres, font tout le contraire. Si, par exemple, ils font toucher de l'or à la Baguette, & qu'elle ne tourne plus sur l'endroit où elle tournoit auparavant, c'est pour eux un signe infaillible qu'il y a de l'or en cet endroit. Telle est leur pratique; & ils en ont donné des raisons dans un écrit qui court depuis quelques jours.

Enfin, il y en a d'autres qui n'ont nul besoin de faire toucher quoi que ce soit à la Baguette : elle tourne selon leur intention. S'ils ne veulent chercher que des sources, elle ne tourne que sur des sources, & ainsi des autres choses ; de maniere qu'ils connoissent sur quoi la Baguette tourne par ce qu'ils ont envie de trouver.

O mon Pere, qui auroit cru que

vous en saviez tant! s'écria cette fille : il faut donc vous dire tout. Je n'ai pas appris le secret de Monsieur Peisson ; je fais comme les premiers. Mais je voudrois bien que l'intention fît tourner la Baguette : cela seroit bien court : il faut que je l'essaye. On jette deux louïs d'or à terre en deux différens endroits : la Baguette tourne à diverses reprises sur l'un, & non sur l'autre, suivant qu'elle le desiroit.

Ravie d'avoir appris une voie si abrégée, elle souhaite avec empressement de nous montrer avec quelle rapidité sa Baguette tournoit sur les Reliques. On en apporte deux petits paquets : on pose sur un banc un Reliquaire qui contenoit plusieurs ossemens venus de Rome : elle prend la Baguette ; & tout à coup on la voit tourner avec plus d'impétuosité qu'elle n'avoit fait jusqu'alors.

Remarquez ceci, disoit cette fille : quand la Baguette tourne sur un louïs d'or, une épingle, qui la toucheroit, l'arrêteroit tout court : mais, que je lui fasse toucher à présent de toutes sortes de métaux, rien ne peut l'arrêter, parceque les Reliques ont plus de vertu que tout le reste.

Il n'en fut pas de même sur l'autre paquet, la Baguette n'eut presque pas de mouvement. Loin de tourner plusieurs fois avec vîtesse, elle ne fit pas la sixieme partie d'un tour. Cette fille s'en étonne, dispose ses mains le mieux qu'elle peut, s'approche, se met bien à plomb : mais la Baguette ne s'en remue pas davantage. Oh ! dit-elle, fort ingenûment, il faut qu'il n'y ait rien là d'un bon Saint. Le paquet ne contenoit que quelques morceaux d'étoffe qui avoient servi à une Carmélite de Beaune, morte en odeur de grande piété.

Ces différens effets de la Baguette surprirent extrêmement tous ceux qui étoient présens. On étoit bien assuré que cette fille ne savoit nullement ce que c'étoit que ces Reliques ; & on ne laissoit pourtant pas de craindre quelque tour d'adresse.

Heureusement Monsieur l'Abbé de Lescot * vint, dans le temps qu'on faisoit cette expérience. Comme cet illustre Abbé est d'un caractere d'esprit plus porté à se roidir contre la crédulité populaire, qu'à se laisser imposer, il eut encore plus de défiance que nous. Il y regarda de fort près

* Official général de M. le Cardinal le Camus.

On.

On fit tenir la Baguette à la fille en plusieurs manieres différentes : mais elle tourna toujours rapidement sur le Reliquaire, sans qu'il fût possible d'apercevoir aucune fourberie.

La fille cependant étoit fort surprise de nous voir prendre tant de précautions. Toute occupée de ce qu'elle avoit appris touchant l'intention, elle en fit de nouveau l'épreuve sur les Reliques & sur quelques pieces de métal, & toujours avec succès ; la Baguette tournant, ou demeurant immobile, selon qu'elle le desiroit.

Monsieur l'Abbé & le Pere Supérieur de l'Oratoire * prirent de-là fort à propos l'occasion de faire entendre à cette fille que son prétendu secret ne pouvoit être naturel, puisqu'il dépendoit de son intention ; & Mademoiselle Ollivet lui dit ce qu'elle avoit fait elle-même, & quelle en avoit été la suite. Cette fille en fut touchée : elle renonça de bon cœur au Démon & à la Baguette, la tint pourtant encore une fois sur des métaux, & vit sans s'émouvoir qu'elle ne lui tournoit plus.

* Le R. P. Cavard.

Une de ses sœurs, qui l'accompagnoit, n'eut pas des sentimens si Chré-

& si raisonnables. Elle fut vivement touchée de voir que sa sœur ne pouvoit plus se servir de la Baguette. La mere en fut encore plus affligée; & il me semble avoir entendu dire, avant que je quittasse Grenoble, qu'on avoit fait enfin revenir l'envie à cette fille de se servir de la Baguette, & que ce desir lui avoit redonné la vertu perdue. Il vous sera facile de savoir ce qui en est.

Je suis ravi, Monsieur, que vous m'ayiez donné lieu d'écrire ces faits. Ils sont voir assez clairement que l'intention a beaucoup de part au tournoiement de la Baguette; & peut-être porteront-ils quelques personnes à faire ce que fit Mademoiselle Ollivet. Au reste, elle n'est pas la seule à qui la Baguette ait cessé de tourner. Deux personnes de mérite, que vous connoissez apparemment, Monsieur le Prieur Barde, & Monsieur du Pernan Chanoine de Saint Chef, avoient essayé si la Baguette ne tourneroit point entre leurs mains : elle leur tourna dans l'endroit d'un jardin où il y avoit de l'eau : mais, après avoir prié le Seigneur de faire cesser ce mouvement s'il n'étoit pas naturel, la Baguette ne tourna plus.

Je finis par un fait arrivé à Monsieur Expié, le plus habile homme à Baguette que je connoisse, après Jacques Aymar : c'est lui-même qui me conta l'avanture.

Une vieille femme lui dit qu'elle avoit de tout-temps ouï dire qu'il y avoit de l'argent caché en un certain endroit de la campagne. Le sieur Expié y va, prend la Baguette : elle tourne : son art lui apprend qu'il y a de l'or, de l'argent, & du cuivre, & que tout cela est à deux toises de profondeur. Il appelle un paysan, le fait creuser onze pieds : il le renvoie, creuse lui-même un pied ; il en creuse deux ou trois autres, & ne voit rien. Il reprend la Baguette : elle se meut, & s'arrête ensuite la tête tournée en haut, comme si les métaux n'étoient plus dans la terre. Monsieur Expié remonte, prend la Baguette : elle tourne encore, & désigne quelque chose en bas. Qu'est-ce que ceci, dit-il, en redescendant ? Y a-t-il un trésor en l'air ? Suis-je séduit ? Ah ! mon Dieu s'écrie-t-il, s'il y a du mal, je renonce au Démon & à la Baguette. Il la tenoit à la main ; & elle demeura immobile. La peur le saisit, il fait le si-

gne de la Croix, & sort au plûtôt.

Mais à peine a-t-il fait deux ou trois cents pas pour retourner à la ville, qu'occupé de ce qu'il vient de faire : quoi, dit-il en lui-même, la Baguette ne me tournera-t-elle donc plus? Il en coupe une, la tient entre les mains, & la voit tourner avec plaisir sur une piece de quatre sols qu'il avoit jettée à terre.

Que peut-on dire, Monsieur, de tout ceci? On renonce au Démon & à la Baguette ; plus de tournoiement. On desire de nouveau que la Baguette tourne ; elle obéit : cela seroit-il naturel ? Je ne voudrois pourtant pas publier ce fait, si Monsieur Expié le trouvoit mauvais : il m'en avoit fait un secret. Mais j'ai sû qu'il l'avoit dit à plusieurs autres personnes : c'est pourquoi je ne fais point de difficulté de vous l'écrire. Je suis, &c.



A MONSIEUR ***

Sur le sentiment des Auteurs Jésuites, qui ont traité de l'usage de la Baguette.

LE Pere Gaspard Schott a prouvé bien au long, *a* par des raisons & par des faits, que le tournoiement de la Baguette ne pouvoit être naturel. Il est vrai, Monsieur, que dans sa *Physique* b *curieuse* un égard respectueux pour des personnes de piété qui s'étoient servies avec succès de la Baguette l'a fait parler avec quelque restriction. Remarquez toutefois qu'il

a *Page* 4. *Magiæ l.* 4. *Synt.* 4. Propter hæc & similia argumenta, audacter ego pronuncio vim conversivam virgulæ bifurcatæ nequaquam naturalem esse; sed vel casu, vel fraude virgulam tractantis, vel ope Diaboli, &c.

b *Page* 1289. *eodem libro*, *synt.* 2. Discussimus pulsum annuli filo intra scyphum suspensi & horas indicantis. Utrumque effectum contingere quidem non essimus, at non virtute virgulæ aut annuli, sed aut fraude utentium, aut motione occulta cacodæmonis, vel fortassis etiam phantasia manum in motum concitante. Universaliter autem asserere non ausim, Dæmonem semper utrumque effectum præstare; quoniam certò mihi constat, viros religiosos ac probissimos experimentum non semel infallibili cum successu tentasse, qui quidem mordicùs defendunt naturalem esse, nec fraudem ullam, aut ullam phantasiæ emphasim intervenire. Sed nondum persuaserunt.

n'a pas pour cela changé de sentiment, & qu'il s'est contenté de dire qu'il ne voudroit pas assurer que le Démon fait TOUJOURS tourner la Baguette.

a Pour le Pere Dechalles, la principale raison qui l'a empêché de décider, c'est qu'il a cru que de tout temps le coudre avoit servi à trouver les sources; en quoi il a fait paroître, qu'il n'étoit pas si versé dans l'Histoire naturelle, qu'il l'a été dans les Mathématiques.

Mais je ne crois pas qu'aucun autre Jésuite ait parlé de la Baguette, sans en condamner ouvertement l'usage. Roberti, *a* Cæsius *b* & Forerus *c* ont hautement déclaré qu'il étoit superstitieux. Vous avez vû ce qu'en a dit Kirker. Le Pere Fabry dans sa Physique, & le Pere Jean-François dans le traité des Eaux, ont été de l'avis du Pere Kirker; & dans la Magie universelle de Schott, que j'avois parcourue autrefois, & qu'il a fallu revoir pour vous satisfaire, je trouve une Lettre du Pere Conrad, qui ajoûte quelque chose à ce qu'avoient dit ses confreres. Comme ce Pere paroît avoir examiné la question avec beaucoup de soin à Prague & à Breslaw,

a *In Goclenium.*
b *De mineralibus.*
c *Viridar. Philos.*

où il a enseigné les Mathématiques, & qu'avec cela sa Lettre est fort courte & fort nette; je vous ferai plaisir de vous en envoyer une copie en François. *

*Voyez ce qui est dit. p. 462. du Tome second.

Que ne puis-je vous fournir quelque chose qui soit digne du grand Ouvrage que vous composez, Je me contenterai aujourd'hui de vous parler de la Baguette de coudrier, puisque c'est principalement ce que V. R. souhaite de moi. Je suis persuadé par plusieurs raisons que cette Baguette n'indique point physiquement les métaux; I. parcequ'une Baguette de coudrier, mise en équilibre, comme une éguille aimantée, ne penche jamais d'aucun côté, quelque métal qu'on mette auprès. J'ai fait cette expérience devant toute l'Université de Prague à des Theses de Mathématique. II. Parceque le coudre qui croît sur les montagnes métalliques ne laisse pas de monter assez haut, au lieu de s'incliner vers les métaux, qui devroient l'attirer fortement. III. Parceque la Baguette se courbe avec la même vitesse, soit qu'il y ait peu, ou beauooup de métal. IV. Parcequ'un Chymiste m'a dit, il y a

plus de vingt ans, es konnen nicht alle mit der Ruthe reden; *tout le monde ne sait pas faire parler la Baguette*. V. *Parcequ'elle ne tourne pas toujours à la même personne. Le Pere Provincial, avec qui j'avois disputé sur cette matiere, tient à présent cet usage suspect, & le condamne d'un pacte tacite.*

Encore un mot, pour vous dire le sentiment de Stengelius, autre habile Jésuite, qui a composé beaucoup de savans ouvrages au commencement de ce siecle. Il nous apprend * que de son temps la Baguette n'indiquoit pas seulement les métaux, mais qu'on s'en servoit pour deviner beaucoup d'autres choses; une Baguette toute droite, à qui personne ne touchoit, se pliant en rond comme pour faire un cercle, lorsqu'on prononçoit le nom de ce qu'on vouloit savoir.

* *Mundi Theoretici. p. 1. cap. 36.*

Voilà à peu près ce qu'a dit saint Cyrille * sur les divinations par les Baguettes qui se remuoient sans qu'on y touchât. Si cela est effectivement arrivé de cette maniere, comme plusieurs Auteurs le rapportent; je ne sais ce qu'auroient pû dire ceux qui veulent que la Baguette ne se remue jamais

* *In cap. 4. Osee.*

que par l'adresse de celui qui la tient ; à quel systême auroient pû chercher ceux qui prétendent expliquer naturellement le tournoiement de la Baguette.

Mais il ne s'agit ici que du sentiment de Stengelius. Voyez-le, je vous prie, dans ce que je vais transcrire d'un traité *des sorts des anciens Juifs*, qu'un savant Alleman vient de mettre au jour depuis quelques mois à Basle. Vous y trouverez des preuves de ce que je vous ai dit, que l'usage de la Baguette produit des abus qui font gémir les gens de bien en plusieurs endroits.

Ex cap. 13.

Tractatus de Sortitione veterum Hebræorum, Authore Martino Mauritii. Basileæ 1692. *

* Confultez la page 464. du Tome second.

HÆc de ῥαβδομαντεία latiùs in eum finem dicta sunt, ut faciliùs de virga quam divinam vocare solent, & qua abditos terræ thesauros, latentem pecuniam, & ejusmodi alia mobilia bona abscondita, metallorum fossores, milites, & alii prestigiato-

res solent inquirere, possit judicari. Virtutem illi revelandi & abstrusa indicandi attribuunt vulgo, cum vera & naturalis ratio ejus rei, nisi ad sympathiam confugiant, assignari nequeat. De ea Peucerus sic sentit: *Eodem divinationes pertinent Metallariis usitatæ, quæ fiunt sciothericis & virgula divina. Est ea ex corylo decisus bifidus baculus, quò venas illi auri argentive feraces explorant, inclinante sese eò virgula qua sub terra venæ feruntur atque incedunt. Qua vi id soli corylorum præstent surculi, & non item cæterarum arborum quæ in iisdem provenerunt locis, eodem terræ altæ refectæque succo, obscurum est; nisi quòd conjicio συμπαθειάν habere corylos ad metalla connatam & occultam. Eam augent roborantque succi cognatæ cum metallis naturæ, quos ex aggesta radicibus terra, nutritionis causa, sugunt & hauriunt. Sciothericis vias ductusque venarum profundissimos miro artificio pervestigant & designant, diriguntque operarios ne devient, ex planorum triangulorum natura.* Hoc nimirum est quod Deus per Hoseam in populo castigat, *baculus suus ei indicat.* Experientia per-

ceptum est, virgam hujusmodi, divinam scilicet, ejus manu tractatam cujus animus à superstitiosa hac vanitate liber, ejusmodi vim planè non exercere. Ex superioribus didicimus, ipsos etiam gentiles non naturalibus viribus, sed Diis suis tribuisse, si quid virtutis hujusmodi virgæ ipsorum patrassent; atque inde, ut patrarent, Deos suos comprecabantur, vel incantationes adhibebant. Si ex succo cum metallo cognatæ naturæ, cur surculus bifidus, cur corylus præsertim esse debet? Certum ex re ipsa est virgam de salice decerptam eandem exercere efficaciam. Sympathia, quam causantur, omnium anilium superstitionum asylum est: ea verò hîc potissimum valet, quæ aliàs *auri sacra fames, & arcana cum Spiritibus subterraneis collusio*, vel eorundem saltem, insciis operariis, cooperatio; apud quosdam etiam rapacis animi, aliena inhiantis & furantis, latentia, defossa, abscondita à furacibus manibus proximi bona quærentis, opus est & labor. Lusus est Satanæ, avaritiam promoventis & augentis, militum & furum rapacitatem adjuvantis, patrum vero & matrum familias, periculos temporibus res suas

alicujus pretii salvare studentium, industriæ illudentis, & res eorum absconditas raptoribus prodentis. Insuper, si probæ notæ ars sit, similem contra docent, qua vafritiem istam satanicam quis possit illudere secundum Catonem :

Tu quoque fac simile ; & sic ars deluditur arte.

Gessit & Moses res prodigiosas per virgam : sed divina vis non est perinde omni virgæ alligata. Itaque, sicut Pharaonis Malefici fecerunt etiam ipsi, per incantationes Ægyptiacas & arcana quædam, similiter ; projeceruntque singuli virgas suas, quæ versæ sunt in dracones ; ita hodie, dum Cacodæmon homines dementat, ut, dum sunt orcini, sibi divini esse videantur. Illi scire debent, antiquam hanc esse antiqui serpentis artem, ut se in Angelum lucis transfiguret ; fallacissimaque promissione dicat : Eritis *sicut Dii, scientes bonum & malum. Accedit hoc tempore divinatoriam sortem nec jussam à Deo ; nec sine peculiari instinctu Dei permissam.* Scribit Stengelius, in paragrapho, cui titulus est : *Quantus in virgæ sortibus Dei*

simius sit Cacodæmon : Fortis est Satanas, & in illudendos homines, atque variis superstitionis vitiis imbuendos, inficiendos, infectos firmandos; μυριοτεχνίτης & ingeniosus : quam Satanæ callidam fraudem idem Stengelius his verbis perstringit : *Sed & nostra tempora retinent antiqua vitia. Neque enim Sueci tantùm, velut divina quadam virgula, aurum argentumque ubi lateat norunt hariolari; sed alii quoque conceptis verbis efficiunt, ut virgula recta, ad nomen rei quam indagant, sponte sua junctis extremitatibus, in circulum coeat, & à cornibus velut lunetur. Nimirum insignis Dei simia est Diabolus.* Dolendum sanè est, vanitate ista idolatrica corruptos esse homines, non è fæce vulgi & indoctos, non mulierculas, aut levis monetæ terræ filios; sed doctos etiam, imo & Magistratus quosdam ipsosmet : non Judæos, Turcas, Gentiles, & barbaros; sed ipsos etiam Christianos.



SENTIMENT DE S. AUGUSTIN

sur les pratiques superstitieuses.

De Doctrina Christiana. L. 2. c. 20.

SUperstitiosum est quidquid institutum est ab hominibus ad consultationes & pacta quædam significationum cum Dæmonibus placita atque fœderata, qualia sunt molimina magicarum artium, quæ quidem commemorare potiùs quàm docere assolent Poetæ. Ex quo genere sunt, sed quasi licentiore vanitate, haruspicum & augurum libri. Ad hoc genus pertinent omnes etiam ligaturæ atque remedia quæ Medicorum quoque disciplina condemnat, sive in præcantationibus, sive in quibusdam notis quas characteres vocant, sive in quibusque rebus suspendendis, atque illigandis, vel etiam aptandis quodammodo, non ad temperationem corporum, sed ad quasdam significationes, aut occultas, aut etiam manifestas, quæ mitiore nomine Physica vocant, ut quasi non superstitione implicare, sed natura prodesse videantur : sicut sunt inaures in summo aurium singularum, aut de

struthionum ossibus ansulæ in digitis, aut cum tibi dicitur singultienti, ut dextera manu sinistrum indicem teneas.

.... Quare istæ quoque opiniones, quibusdam rerum signis humana præsumptione institutis, ad eadem illa, quasi quædam cum Dæmonibus pacta & conventa, referendæ sunt. Hinc enim fit ut occulto quodam judicio divino cupidi malarum rerum homines tradantur illudendi & decipiendi pro meritis voluntatum suarum, illudentibus eos atque decipientibus prævaricatoribus Angelis, quibus ista mundi pars infima, secundùm pulcherrimum ordinem rerum, divinæ providentiæ lege, subjecta est. CAP. XXII.

QUIBUS ILLUSIONIBUS ET DECEPTIONIBUS EVENIT, UT ISTIS SUPERSTITIOSIS DIVINATIONUM GENERIBUS MULTA PRÆTERITA ET FUTURA DICANTUR, NEC ALITER ACCIDANT QUAM DICUNTUR, MULTAQUE OBSERVANTIBUS SECUNDUM OBSERVATIONES SUAS EVENIANT, QUIBUS IMPLICATI CURIOSIORES FIUNT, ET SESE MAGIS MAGISQUE INSERANT MULTIPLICIBUS LAQUEIS PERNICIOSISSIMI ERRORIS. CAP. XXIII.

Hoc genus fornicationis animæ salubriter divina Scriptura non tacuit, neque ab ea sic deterruit animam, ut propterea talia negaret esse sectanda, quia falsa dicuntur à professoribus eorum : *Sed etiam si dixerint vobis*, inquit, *& ita evenerit, ne credatis eis.* Non enim quia imago Samuelis mortui Saüli regi vera prænuntiavit, propterea talia sacrilegia, quibus imago illa præsentata est, minùs exsecranda sunt ; aut quia in actibus Apostolorum ventriloqua femina verum testimonium perhibuit Apostolis Domini, idcirco Paulus Apostolus pepercit illi spiritui, ac non potiùs feminam illius Dæmonii correptione atque exclusione mundavit.

Omnes igitur artes hujusmodi, vel nugatoriæ, vel noxiæ superstitionis, ex quadam pestifera societate hominum & Dæmonum, quasi pacta quædam infidelis & dolosæ amicitiæ constituta, penitùs sunt repudianda & fugienda Christiano : *Non quod idolum sit aliquid*, ait Apostolus, *sed quia quæ immolant, Dæmoniis immolant, & non Deo : nolo autem vos socios Dæmoniorum fieri.* Quod autem de idolis & de immolationibus quæ honori eorum ex-

hibentur dixit Apostolus, hoc de omnibus imaginariis signis sentiendum est, quæ vel ad cultum idolorum, vel ad creaturam ejusque partes tanquam Deum colendas trahunt, vel ad remediorum, aliarumque observationum curam pertinent, quæ non sunt divinitùs ad dilectionem Dei & proximi tanquam publicè constituta, sed per privatas appetitiones rerum temporalium corda dissipant miserorum. In omnibus ergo istis doctrinis, societas Dæmonum formidanda atque vitanda est, qui nihil cum principe suo Diabolo nisi reditum nostrum claudere atque obturare conantur. Sicut autem de stellis, quas condidit & ordinavit Deus, humanæ & deceptoriæ conjecturæ ab hominibus institutæ sunt; sic etiam de quibusque nascentibus, vel quoquo modo divinæ providentiæ administratione existentibus rebus multi multa, humanis suspicionibus, quasi regulariter conjectata, litteris mandaverunt, si fortè insolitè acciderint; tanquam si mula pariat, aut fulmine aliquid percutiatur.

QUÆ OMNIA TANTUM VALENT, QUANTUM PRÆSUMPTIONE ANIMORUM QUASI COMMUNI QUADAM LIN- CAP. XXIV.

SUA CUM DÆMONIBUS FOEDERATA SUNT. QUÆ TAMEN OMNIA PLENA SUNT PESTIFERÆ CURIOSITATIS, CRUCIANTIS SOLLICITUDINIS, MORTIFERÆ SERVITUTIS. NON ENIM QUIA VALEBANT ANIMADVERSA SUNT, SED ANIMADVERTENDO ATQUE SIGNANDO FACTUM EST UT VALERENT. ET IDEO DIVERSIS DIVERSA PROVENIUNT SECUNDUM COGITATIONES ET PRÆSUMPTIONES SUAS. ILLI ENIM SPIRITUS QUI DECIPERE VOLUNT TALIA PROCURANT CUIQUE, QUALIBUS EUM IRRETITUM PER SUSPICIONES ET CONSENSIONES EJUS VIDERINT. Sicut enim, verbi gratia, una figura litteræ quæ decussatim notatur, aliud apud Græcos, aliud apud Latinos valet, non natura, sed placito & consensione significandi; & ideo qui utramque linguam novit, si homini Græco velit aliquid significare scribendo, non in ea significatione ponit hanc litteram, in qua eam ponit cum homini scribit Latino. Et beta, uno eodemque sono, apud Græcos litteræ, apud Latinos oleris nomen est. Et cum dico, lege, in his duabus syllabis aliud Græcus, aliud Latinus intelligit. Si-

tut ergo hæ omnes significationes pro suæ cujusque societatis consensione animos movent ; & quia diversa consensio est, diversè movent. Nec ideo consenserunt in eas homines, quia jam valebant ad significationem : sed ideo valent, quia consenserunt in eas. Sic etiam illa signa, quibus perniciosa Dæmonum societas comparatur, pro cujusque observationibus valent. Quod manifestissimè ostendit ritus augurum, qui & antequam observent, & posteaquam observata signa tenuerint, id agunt, ne videant volatus, aut audiant voces avium : quia ista nulla signa sunt, nisi consensus observantis accedat.

RÉPONSE

A M. de Comiers. *

JE ne sais, Monsieur, comment vous l'entendez. Remplir d'injures une lettre de soixante pages, parce-

* Dès que les Illusions des Philosophes eurent paru, M. de Comiers, surnommé l'Aveugle d'Ambrun, qui avoit fait imprimer une lettre dans le Mercure de Mars 1693. en faveur de la Baguette, se crut attaqué par le P. le Brun, & fit imprimer dans le Mercure de Mai une lettre très-vive, où

que vous croyez qu'on vous a dit une dureté, cela n'est nullement dans l'ordre. Vous paroissez émû d'une force qui ne vous laisse garder ni mesure, ni vraisemblance, & qui me mettroit dans un fort grand embarras, si j'avois donné lieu à votre colere. Par bonheur, votre aigreur n'a pour fondement que votre méprise. Après avoir dit mon sentiment sur tous les systêmes qui ont paru sur la Baguette, j'ai ajoûté, *que je n'avois rien à dire sur les discours en l'air que font certains grands parleurs, dont la tête est un magasin de plusieurs choses mal digérées, & qu'ils appliquent ordinairement de travers.* Voue avez cru voir votre portrait dans ces paroles: mais je n'ai point de part à l'application que vous avez faite; & si vos Lecteurs ne vous ont pas fait prendre le change, vous avez dû voir que cet endroit ne vous regarde point, ni personne en particulier, & qu'on ne parle de vous, qu'après avoir fini tout ce qu'on avoit à dire sur ces sortes de gens. *Enfin*, ai-je dit ensuite, *il*

les injures tiennent lieu de raisons. Le P. le Brun fit insérer cette réponse dans le Mercure du mois de Juin de la même année, *p.* 202. & *suiv.*

y en a qui écrivent, ou pour se divertir, ou pour faire plaisir à quelques personnes, ou pour se décharger vîte des premieres pensées qui leur sont venues dans l'esprit. C'est-là le seul endroit où l'on indique votre ouvrage ; & puisqu'il ne paroît pas que cet endroit vous ait fait de la peine, me voilà hors de tout scrupule. Je suis ravi de ne vous avoir donné aucune occasion de chagrin, & je ne laisse pas d'être fâché que vous vous soyez mis en mauvaise humeur, sur un endroit que vous n'avez pû vous appliquer sans vous faire tort. C'est cependant cet endroit que vous répétez si souvent, & qui vous fait dire tant d'injures. Ne craignez pas que je les repousse par d'autres injures. Ce langage m'est inconnu : je sais d'ailleurs à quoi la religion nous oblige en ces rencontres, & je veux oublier tout ce que vous m'avez dit de désobligeant. Puisque vous avouez que vous ne savez qui je suis, il auroit été à propos que vous n'eussiez rien dit de personnel. Si vous avez parlé sur des mémoires, ils sont assurément infideles ; je ne m'y reconnois point. Je ne connois point cette personne qui court les Biblio-

theques pour me faire plaisir, je ne sai ni jeu de dez, ni jeu de cartes; & les railleries que vous faites là-dessus ne peuvent me convenir.

N'aurois-je pas aussi droit de me plaindre, de ce que vous vous exercez à deviner sur ce que j'ai dit de quelques Ecoliers de Philosophie? Est-il raisonnable d'en faire l'application à un jeune homme bien élevé, qui est depuis long-temps hors de Philosophie? Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru d'abord devoir vous dire. Je ne voulois pas vous entretenir plus long-temps, parceque, vous voyant si fort en colere, je craignois que vous ne prissiez en mauvaise part ce que je vous dirois dans la suite; mais je fais réflexion que votre émotion est peut-être apaisée, & que le mépris avec lequel vous me traitez doit m'être un engagement à vous répondre, de peur que vous ne preniez mon silence pour un mépris réciproque: je vais donc satisfaire à ce que vous critiquez.

L'endroit que vous attaquez avec le plus de résolution, c'est l'entretien *d'Ariste, de Theodule, & de Ménalque*: Vous ne connoissez point, dites-vous, ces trois Messieurs. *Ils parois-*

sent tout d'un coup, comme trois carabins qui tirent leur coup de pistolet, & puis qui se retirent, sans qu'on puisse deviner ni d'où ils viennent, ni où ils s'en vont.

Quoi, Monsieur, un dialogue ne peut-il vous plaire, à moins qu'on ne dise d'où viennent ceux qui parlent, & où ils vont? Si tel est votre goût, je ne sais qu'y faire. En cas que vous fassiez des Dialogues, je consens que vous le suiviez. Vous pourriez peindre ceux qui parlent, décrire tout ce qu'ils ont de particulier, & faire même leur généalogie, que je n'y trouverois point à redire. Agréez seulement que je ne suive pas cette méthode, & que je préfére celle de Platon, de Ciceron, de Lucien, & de tant d'autres qui passent pour bons connoisseurs.

Dans le fond, vous n'exigez pas toujours qu'on dise d'où on vient, ni en quel endroit on se retire. Du moins, ne vous plaignez-vous pas de ce que je n'ai point dit mon logis. Il vous prend seulement envie de demander ce que je faisois dans cette belle conversation avec ces trois Messieurs. *Apprenez-moi un peu*, poursuivez-vous,

quel étoit-là votre personnage ; car vous n'y dites pas un petit mot. Vous nous avertissez seulement qu'Ariste vous mena chez Theodule. La conversation même s'y échauffa : il n'y a que vous qui êtes-là froid comme un Espagnol. A vous voir remuer la tête sans jamais desserrer les dents, on vous prendroit pour une Pagode de la Chine.

A quoi pensez-vous, Monsieur ? Dans un dialogue de douze ou treize pages, je parle jusqu'à sept fois ; & vous, pour avoir lieu de coudre ensemble quelques quolibets, vous avancez que je ne dis pas un seul mot dans cette conversation. Je suis surpris que, sur une fausseté qui peut être si aisément découverte, vous ayiez pris occasion de remplir plusieurs pages de froides railleries. Est-ce que vos Lecteurs vous trompent, * ou que, vous croyant offensé, vous n'avez pas l'esprit assez libre pour écouter ce qu'on vous lit ?

* M. de Comiers étoit aveugle.

Si vous aviez tant d'envie de critiquer ce dialogue, que ne l'examiniez-vous avec attention ? Vous eussiez vû à la page 290. ligne 26. un *Menalque*, mis au lieu de *Theodule*.

Comme

Comme cette faute dérange tout dans ce Dialogue, vous auriez eu quelque droit d'y faire remarquer du désordre & de la confusion; & je n'aurois répondu à votre critique, qu'en vous priant d'effacer Menalque, & de mettre au-dessus Theodule. Mais, émû au point que vous l'êtes, il n'est pas possible de voir les objets tels qu'ils sont. N'apercevant pas les fautes réelles, vous en croyez voir là où il n'y en eut jamais, & vous portez le trouble jusqu'à m'accuser de garder le silence, lors même que vous attaquez mes propres paroles, dites en premiere personne dans ce Dialogue.

Après qu'Ariste a rapporté ce qui est dit dans la *Physique occulte*, à l'occasion d'un homme égorgé, qui, paroissant la nuit à son ami, vient lui dire qu'on a mis son corps dans un chariot, & que, s'il se rend de bon matin dans l'endroit qu'il lui marque, il y trouvera le chariot chargé de fumier, dans lequel on l'a caché; comme on prétend attribuer à la transpiration insensible & l'apparition & le détail de toutes ces circonstances, surpris d'une explica-

tion si hardie, ou plutôt d'une idée si extraordinaire, me tournant vers le défenseur de la Physique occulte: *Ah Menalque*, lui dis-je, *que cela est admirable ! Des corpuscules qui viennent dire qu'un homme est aux prises avec son hôte, qu'il a été tue, qu'on l'a couvert de fumier, & qu'on le trouvera à la porte !* Rien n'est plus clair que c'est moi qui parle en cette occasion, comme en bien d'autres : mais, s'il est étonnant que vous ne l'ayiez pas remarqué, il l'est encore bien davantage, que vous ayiez voulu relever cet endroit, & que l'Auteur de la Physique occulte ne vous en ait pas détourné.

Par un ménagement tout particulier, dont je puis donner des preuves parlantes, j'avois passé sur bien des choses, & je ne faisois que glisser sur cette explication, sans en développer l'absurdité. Il falloit assurément, Monsieur, vous contenter des égards que j'avois eus, & ne pas traiter *de soldat armé à la légere, & d'ignorant qui veut faire le bel esprit*, celui qu'une telle explication fait sourire.

Croyez-vous qu'il soit fort raison-

nable de supposer que la transpiration de nos corps va dans un instant faire impression sur nos amis, quoiqu'éloignés de nous ? Une telle supposition peut-elle, à votre avis, être faite par un Auteur qui prétend que la transpiration des hommes demeure fixe en sortant du corps, qu'elle ne s'écarte point, & qu'elle ne peut être portée ailleurs, ni par les vents, ni par les tempêtes, ni par quelqu'autre cause que ce soit ? Et quand il seroit permis de faire deux suppositions si opposées l'une à l'autre, concevez-vous bien que la transpiration de nos corps puisse nous faire voir à nos amis absens, & les avertir de ce qui se passe en nous ? Est-ce que vous êtes bien persuadé que, comme nous pouvons faire entendre nos pensées par nos paroles, nous puissions de même, par la transpiration, donner à nos amis tel avis qu'il nous plaira, ou apprendre, par ce qu'ils exhalent, tout ce qui leur arrive ? S'il vous échapoit jamais de dire que, sans sortir de votre chambre, vous auriez appris des nouvelles par le moyen de certains corpuscules exhalés du corps d'un Nouvelliste qui se promenoit dans le Jar-

din du Palais Royal; & que vous entrepriffiez de foutenir une imagination fi chimérique, quelle idée penfez-vous qu'on auroit de votre habileté dans la Phyfique?

Je n'infifterai pas davantage là-deffus : je me contente de vous renvoyer à Ciceron. Il réfute affez agréablement ceux qui ofent faire des fyftêmes de cette nature, auffi-bien que ceux qui penferoient que les images qui nous viennent en dormant font formées par ce qui fe détache des mêmes corps dont nous croyons voir la figure.

Peut-être vous ai-je déja fatigué fur cet article : car fi vous me traitez de *foldat armé à la légere*, lorfque j'ufe de quelque ménagement; toujours porté à critiquer, fans craindre de vous contredire, vous grondez d'ailleurs de ce que j'entreprends avec trop d'appareil de détruire neuf ou dix fyftêmes, & de ce que je parois trop bien informé fur la matiere en queftion.

Il faut, dites-vous, *avoir employé quatre ou cinq ans à faire des expériences fur la Baguette, pour dire fi pofitivement qu'elle tourne indifféremment*

à des personnes d'un tempérament différent, & aux mêmes personnes, en des temps où la disposition de leur corps n'est pas la même; qu'elle tourne à l'âge de dix ans comme à celui de soixante, pendant la maladie comme dans une parfaite santé, à jeun aussi bien qu'après avoir mangé.

Non, Monsieur, il n'a pas fallu quatre ou cinq ans pour faire cette remarque : il n'a fallu qu'un demi quart d'heure : car il ne faut pas plus de temps pour lire deux Rélations aussi courtes que le sont celles de Monsieur l'Abbé de la Garde & de Monsieur le Procureur du Roi. Vous deviez faire attention que je ne me sers des paroles citées qu'après ces Messieurs. Ils ont fait ces observations en moins d'une semaine; & dans les endroits où l'on trouve un grand nombre de gens qui se servent de la Baguette, on peut les faire en moins de deux jours.

Mais à quoi aboutissent les réflexions que vous faites sur ce qu'on avoit traité la question, il y a quelques années? Quel inconvénient trouviez-vous, qu'après l'avoir examinée il y a quatre ans, & écrit pour lors deux

Lettres sur cette matiere, on fasse à présent imprimer ces deux Lettres, & qu'on montre en même temps les défauts de tous les systêmes qui viennent de paroître sur ce sujet? Comme l'on m'avoit demandé plusieurs fois quelque chose de plus étendu que ce qui est dans ces premieres Lettres, peut-être avois-je promis d'y travailler : mais, si je n'ai pû m'y déterminer qu'après avoir vû paroître les nouveaux systêmes, a-t-on quelque sujet d'y trouver à redire?

Quel inconvénient trouvez-vous encore, que, pour examiner ce qu'on doit penser des systêmes sur le fait de Lyon, j'examine les circonstances qui se trouvent dans les diverses Rélations, ou dans les observations que nous ont données les Auteurs de ces systêmes?

Il y a, dites-vous, *dans toutes ces Rélations des choses outrées ; il y en a de fausses ; il y a des contradictions manifestes : & surtout cela vous prétendez pourtant décider ce qu'on doit juger de nos systêmes.* Nos systêmes! Est-ce que vous en avez fait un, & que vous êtes chargé par les autres Auteurs de plaider la cause commu-

ne ? Quoi qu'il en soit, voyez à quoi vous exposez ce que vous m'opposez. Si vous prétendez que ces choses outrées, & ces contradictions manifestes partent de l'ignorance ou de la malice de ceux qui les rapportent, je vous renvoie à Monsieur l'Abbé de la Garde, à Monsieur le Chevalier de Montgivrol, à Monsieur le Procureur du Roi, à Monsieur Panthot, & à Monsieur Garnier : & si les Rélations sont fidelles, comme je ne puis en douter, persuadé de la bonne foi & de l'exactitude de tous ces Messieurs, ces contradictions manifestes se trouvent dans l'usage de la Baguette. Et qu'y a-t-il de plus décisif pour montrer que le mouvement de cette Baguette n'est pas naturel, & qu'il ne peut être que l'effet d'un Esprit capable de mentir & de se contredire ? Qu'on l'attribue à la fourberie des hommes, ou à celle des Esprits déréglés, il m'importe peu. On doit toujours conclure qu'un tel usage ne peut être mis au nombre des secrets de Physique : c'est tout ce que j'ai voulu prouver.

Remarquez, Monsieur, l'usage que j'ai fait de toutes ces Rélations, &

ce que j'ai observé dans l'examen de tous ces systêmes. En examinant un systême, je ne me suis servi que des faits & des principes reçus par l'Auteur ; & lorsque j'ai montré qu'il n'étoit pas possible qu'on expliquât jamais physiquement les phénomenes de la Baguette, je n'ai raisonné que sur ces observations, rapportées de la même maniere dans toutes ces diverses Rélations. Ce que j'ai dit est assez clair ; & je ne crois pas qu'on y oppose jamais rien de solide.

J'apprends tous les jours que de très-habiles Physiciens sont dans le sentiment que j'ai suivi. Monsieur Chatelain, Docteur en Medecine, dont l'habileté doit vous être connue par ses ouvrages & par sa réputation, vient de mettre au jour une dissertation physique, où il prouve fort solidement l'impossibilité de faire un systême sur la Baguette. Et si la plûpart des Savans nient absolument tous ces faits, non-seulement ce qu'on raconte d'Aymar, mais généralement tout ce qu'on dit des phénomenes de la Baguette ; c'est qu'ils croient impossible qu'une Baguette tenue des deux mains puisse naturellement se mouvoir & se

tordre de la maniere qu'on le dit.

Comment osez vous donc traiter de dupes, de visionaires & de mauvais Physiciens ceux qui sont dans l'opinion que j'ai suivie? Prétendez-vous être en droit de traiter ainsi les Auteurs Jésuites dont j'ai rapporté le sentiment? Et vous imaginez-vous faire prendre le change au public, en mettant les Jésuites au nombre de ceux que j'attaque? Je ne pense pas qu'on vous croie. Comme on a sujet de se défier de votre témoignage, on ira consulter la huitieme Lettre des *Illusions des Philosophes sur la Baguette*, & on y verra qu'outre les dix Auteurs Jésuites que je cite, je dis nettement qu'à la réserve du Pere Dechales, qui n'a osé décider, je ne connois aucun autre Jésuite qui n'ait condamné l'usage de la Baguette.

Peut-être après cela ne voudra-t-on pas vous croire lorsque vous dites que j'ai maltraité le Pere Schott dans un feuillet qui ne paroît plus. Mais je veux être votre caution sur cet article. J'avoue donc que, dans le feuillet qui n'a pas dû paroître dès que le livre a été mis en vente, j'ai parlé des ouvrages de ce Pere, comme de

Recueils où l'exactitude & le discernement ne regnent pas toujours : je l'ai dit, & je n'ai pas changé de sentiment. Distinguez bien le Pere André Schott d'avec le Pere Gaspard Schott. Celui-ci est d'un caractere fort différent du premier. Le desir d'imiter le Pere Kirker, dont il avoit été collegue à Rome, lui fit prendre le dessein de ramasser beaucoup de choses sur l'histoire naturelle ; & quoiqu'il sût les Mathématiques, il s'appliqua davantage à compiler beaucoup de choses, qu'à discerner le vrai d'avec le faux. Cent Jésuites vous diront la même chose, & vous avoueront qu'il ne faut pas prendre pour des vérités tout ce qui se trouve dans ses ouvrages.

Au reste, je vous prie de vous accorder avec vous-même sur le sujet de ce Pere. D'un côté vous faites semblant de prendre son parti contre moi, & de l'autre vous le mettez au nombre des *dupes, des visionaires, & des mauvais Physiciens.* Car, prenez-y garde, Monsieur, son sentiment sur la Baguette n'est point différent de celui que j'ai suivi. Voyez-le dans la source, ou dans ce que j'en ai fidel-

lement rapporté, & faites corriger l'endroit de la *Physique occulte* où il est dit que le Pere Schott a changé de sentiment. C'est une erreur. Il est vrai que, si le passage cité dans la *Physique occulte* étoit fidelle, on auroit sujet de le penser ainsi : mais il est tronqué : on y a retranché un *semper*, toujours, *& qui quidem non persuaserunt* : & cette omission fait tout un autre sens.

Le beau champ qu'auroit eu votre humeur critique, si vous aviez pû rencontrer une telle faute dans les *Illusions de la Baguette* ! Par bonheur, il ne s'y trouve rien qui vous ait donné prise ; & vous n'avez pû vous emporter que sur des suppositions & des fautes dont vous êtes vous-même l'Auteur. Souvenez-vous que vous êtes cause que j'ai parlé de cette faute, qu'on pourroit appeller une infidélité ? Elle me détermina à faire un carton ; mais n'osant ouvertement la faire connoître, je me contentai de distinguer *toujours* par un plus gros caractere.

Une autre raison m'engagea à faire ce changement ; c'est qu'il étoit à propos de ne pas parler du Pere Schott

d'une maniere qui eût pû faire de la peine à quelques personnes ; & vous auriez bien dû ne pas révéler ce que j'avois condamné à ne point paroître.

Voilà l'unique changement que j'aie fait. Mais si j'avois pû prévoir que l'endroit que vous vous appliquez vous eût fait de la peine, je l'aurois assurément retranché. J'aurois fais un second carton, prêt à en faire un troisieme & un quatrieme, & à passer l'éponge sur-tout le livre, plutôt que de faire de la peine à qui que ce soit.

Puisque vous avez vû les *Illusions* de si bonne heure, que ne me faisiez-vous dire par le Libraire que vous vous y croyiez maltraité. Un tel avis n'auroit pas été aussi inutile que celui que vous me donnez dans votre Lettre. *Vous ne gardez pas assez*, dites-vous, *la vraisemblance dans vos fictions. Pensez-vous que ce soit une chose bien imaginée que votre Lettre écrite de Paris à un Chanoine de Grenoble, pour l'instruire de ce qui s'est passé dans Grenoble même.*

Je ne sai d'où vient qu'il ne vous paroît pas vraisemblable que j'écrive de Paris à une personne de Gre-

noble ce qui se passa il y a quatre ans dans Grenoble même, & que je lui nomme les personnes qui furent témoins du fait aussi bien que moi. Si cela n'est pas vraisemblable, il est certain que cela est vrai.

La Lettre dont vous parlez & la suivante ont été écrites le mois de Février dernier à Monsieur Lyons, Chanoine de Grenoble. Ces lettres furent lûes par ceux qui y sont nommés; & comme ils savent mieux que vous ce que je devois dire ou taire, le cas de conscience, & les réflexions que vous faites là-dessus sont fort inutiles.

Pour la contradiction que vous croyez voir, vous ne la verrez plus, si vous donnez quelque attention à ce que j'ai dit à la page 360.

En un mot on ne doit jamais se servir de la Baguette, lorsqu'on est persuadé qu'elle ne peut tourner naturellement. Quand on en doute, rien n'empêche de voir l'expérience, & d'en observer tous les phénomenes. Comment s'assurer autrement s'il y a de la fourberie, ou si tout y est physique? Et à l'égard de ceux qui s'en servent communément, pourquoi ne

les porteroit-on pas à demander à Dieu de faire cesser ce mouvement, en cas que le Démon y ait part? Prier de cette maniere, ce n'est pas tenter Dieu, mais demander sa protection contre les illusions du Tentateur.

Pourquoi me demandez-vous qu'est-ce que j'entends par les *phénomenes de la Baguette qui sont ou faux, ou surnaturels?* Cette expression ne se trouve point dans mes Lettres. Je n'ai donc qu'à vous expliquer ce que j'entends par surnaturel; puisque vous y trouvez tant de difficulté. Je n'entends pas par ce terme ce qui est produit par le Démon; mais en général tout ce qui n'est pas naturel, c'est-à-dire, tout ce qui n'est pas fait par une suite des Loix que Dieu a établies pour la communication des mouvemens. Quelquefois on restraint le terme *naturel*, & quelquefois on lui donne une plus grande étendue. On pourroit absolument dire que tout ce qui se fait par les Anges & les Démons est naturel; parceque, s'ils ont le pouvoir de remuer les corps, il est aussi naturel qu'une pierre s'éleve en l'air lorsqu'ils le desirent, qu'il est naturel que nôtre bras se remue lorsque nous le vou-

lons. Mais communément on entend par *naturel*, ce qui se fait par la rencontre & le choc des corps, sans que les Anges ou les Démons s'en mêlent. C'est en ce sens que je prends ce terme. Je crois devoir m'arrêter ici. Si j'en disois davantage, j'irois peut-être plus loin que vous ne souhaitez ; car vous ne paroissez pas d'humeur à pénétrer un principe, ni à suivre un raisonnement. Je ne puis entrer dans le fond de la question, pareeque vous ne l'avez pas touchée ; & cette seule raison devroit bien me dispenser de vous faire aucune réponse. Sérieusement, Monsieur, à quoi aboutit tout ce que vous reprenez dans *les Lettres qui découvrent l'Illusion des Philosophes sur la Baguette* ? Quand ce que vous avez critiqué ne rouleroit pas sur des fausses suppositions ; quand il seroit vrai, que j'aurois gardé le silence dans une conversation, ou que j'aurois usé de quelque fiction en écrivant une Lettre, qu'est-ce que cela feroit au point contesté ? Il s'agit de savoir s'il est possible qu'un écoulement de petits corps ait fait tourner la Baguette. La question n'est pas embrouillée : elle est réduite à deux

points dans l'examen des systêmes de Monsieur Chauvin, de Monsieur Garnier, & de l'Auteur de la Physique occulte. C'est-là où il en falloit venir, & aux réflexions que j'ai faites pour montrer que dans l'usage de la Baguette il y a des moralités incompatibles avec les causes physiques.

Ne dites pas, je vous prie, que je ne distingue pas assez l'usage que quelques-uns font de la Baguette en dirigeant leur intention, d'avec ce qu'observent les autres sans former aucun desir. Pour peu qu'on lise les *Illusions des Philosophes sur la Baguette*, on sera convaincu du contraire. Il est vrai que je montre par des faits incontestables que la Baguette s'accommode souvent aux desirs & à l'intention de ceux qui s'en servent : mais, lorsque j'examine les trois systêmes dont je viens de parler, je ne dis pas un mot de l'intention. Je raisonne sur les principes des Auteurs mêmes des systêmes ; & la conclusion que je tire est fondée sur des preuves purement physiques. Si l'on ne vient à l'examen de ces diverses preuves, tout ce qu'on objectera sera inutile.

Recourir aux injures, & n'opposer que des mots vagues, c'est imiter les défenseurs de l'Astrologie judiciaire, toujours prêts à appeller *dupes* les Auteurs qui ont détruit les principes de cet art chimérique, & qui en ont découvert les illusions & les mensonges. Chicaner sur certaines choses qui ne sont rien à la question, c'est perdre le temps, & le faire perdre aux autres. Mais jugeons de ce que vous seriez dans l'examen de la question principale, par ce que vous faites dans tout ce que vous attaquez. Combien de fois avez-vous pris le change? Voyez quelles ont été vos ressources. De fausses suppositions, relevées par de pures badineries. En dis-je trop? N'est-ce pas tout au moins badiner, que de faire un phantôme pour s'en divertir, que de se forger une statue, un muet *qui remue la tête sans desserrer les dents*, pour pouvoir l'appeller *Espagnol*, *Pagode de la Chine*, & tout ce qu'il vous plaît?

Ce qui est assez singulier, c'est qu'avec tout cela vous parlez comme si vous etiez bien redoutable. Que vous êtes heureux d'avoir affaire à une personne qui répond simplement à ce que

vous oppoſez, & qui ſe feroit un ſcrupule de vous attaquer ſur quoi que ce ſoit! Il ſeroit aſſurément très-facile de vous pouſſer rudement : mais à Dieu ne plaiſe que je prenne ce parti. J'aimerois bien mieux prendre celui de garder le ſilence : il me paroît le meilleur; & je ne ſais d'où vient que bien des gens ſouhaitent que je vous réponde. La maniere ſimple avec laquelle je le fais ne leur plaira peut-être pas : mais, pourvû qu'elle ſerve à me tenir dans les bornes de la modération, & d'une juſte défenſe, c'eſt tout ce que je cherche.

Il ſeroit à ſouhaiter, Monſieur, que vous vous fuſſiez preſcrit de telles bornes en compoſant votre Lettre, & que vous euſſiez auſſi fait réflexion qu'on ne doit jamais écrire lorſqu'on ſe ſent émû. Je n'oſerois vous donner des avis : les livres ſaints vous en fourniront d'admirables; & ſi vous en voulez de moins parfaits, Séneque vous en donnera qui ne laiſſent pas d'être ſalutaires. J'en trouve deux, dans le ſecond Livre de la Colere, dont je crois devoir profiter. Le premier eſt de ramener par de bons offices ceux qui ſe mettent en colere contre nous; &

le second, de s'éloigner d'eux quand ils veulent nous frapper. Je ne pourrai peut-être faire un usage du premier que par mes desirs : mais j'observerai exactement le second, en gardant le silence, si vous écrivez de nouveau contre moi. *

Lettre touchant la Baguette. *

* Insérée dans le Mercure de Janvier 1693. page 16.

CRoirez-vous bien, Monsieur, que des Savans traitent ici de fable tout ce qu'on a dit de la Baguette? Monsieur le Comte ... est de ce nombre. On lui persuaderoit plutôt qu'un Boeuf a parlé; & vous allez voir, par une conversation dont je vais vous faire le détail, que le seul récit des faits est capable d'émouvoir la bile de certaines gens.

Comme on lisoit il y a quelques jours en bonne compagnie des Lettres de Lyon, touchant les vols qu'on a découverts depuis peu par la Baguette, voilà tout à coup un Savant qui

* M. de Comiers repliqua dans le Mercure du mois d'Août 1693. On s'est abstenu de publier ses réponses, parcequ'il n'y a pas ombre de raisonnement, & que l'Auteur ne dit que des injures.

hausse les épaules, se leve, & crie à l'imposture ! Vit-on jamais, disoit-Il en colere, plus d'extravagance, de crédulité, d'aveuglement ? Quoi, une Baguette découvre les larcins, les voleurs, les meurtriers, fait trouver des trésors & des sources ! Notez que ces hommes à Baguette, ces imposteurs sont des gueux. Oui, poursuivit-il, j'en ai connu un en Normandie : ils n'ont pas de pain, & ils trouvent des trésors ! Le monde est fou : adieu, Messieurs je ne veux plus entendre parler de la Baguette.

Jamais homme ne fut plus interdit que celui qui lisoit les Lettres. Tout le monde se regardoit sans dire mot ; & ce silence alloit le déconcerter entierement, si un autre Savant, moins impétueux que celui qui avoit si brusquement quitté la compagnie, mais vif & ardent, n'eût pris la parole. A-t-on jamais vû, dit-il, de pareilles rodomontades ? Quel entêtement ! Quelle hardiesse ! S'inscrire en faux contre des faits dont on n'a point examiné les preuves, & dont de très-habiles gens ont été témoins ! Contre des pratiques connues en mille endroits ! Que veut-il dire avec ses em-

portemens ? Demande-t-on son avis ? Entend-il ces matieres ? Encore pour Monsieur de . . . , passe qu'il nie le fait : il est Physicien, on le consulte, il ne sait que répondre, aucun systême ne le contente : le plus court est de tout nier. Voulez-vous qu'il dise qu'il y a de la diablerie ? Sieroit-il aux Physiciens de..... Permettez-moi de vous interrompre, reprit le sage Mr. de.... vos réflexions sont de fort bon sens. Mais que nous importe de découvrir d'où vient que quelques-uns nient le fait ? Ne sait-on pas bien qu'en semblables occasions il se trouve toujours de gens qui s'obstinent, les uns à croire tout sans discernement, les autres à tout nier sans raison ? Ne nous fâchons point contre ceux-ci : ils sont plus utiles qu'on ne pense à la République des Lettres. Sans eux on ne verroit que conteurs de fables ; & ce n'est pas peu de chose que de diminuer le nombre de telles gens. Pour moi, je n'entends jamais de conte où le merveilleux domine, que je ne sois ravi de rencontrer quelque misanthrope toujours prêt à vous dire en face : cela est faux. On y regarde de plus près, & il en revient ordinairement

quelque avantage. Si l'on peut être témoin du fait, on juge par ses propres yeux, ou bien on pese avec soin les circonstances & les dispositions de ceux qui le rapportent. Quand il est question, par exemple, de quelque pratique publique; si elle est répandue en plusieurs endroits, exercée indifféremment par toutes sortes de personnes, qu'on n'en fasse ni un mystere ni un point de Religion, & qu'avec tout cela elle se conserve depuis long temps & fasse beaucoup de progrès; il est moralement impossible qu'elle soit l'ouvrage de l'imposture. Cette réflexion, appliquée à la Baguette, suffit pour me porter à croire que tout ce que l'on en dit ne sauroit être faux. J'apprends qu'il n'est pas de Province en France, où il n'y ait des gens qui trouvent des sources par la Baguette. Je sai que depuis deux cents ans on s'en sert en Allemagne, & ailleurs, pour découvrir les métaux, & qu'on s'en est si fort servi dans le Dauphiné pour découvrir les larcins & les bornes, que Monsieur le Cardinal le Camus a été obligé d'interdire cet usage sous peine d'excommunication. Voyez ses Ordonnances, imprimées

chez Pralard. Après cela, comment pourrois-je prendre pour une chimere tout ce qu'on dit de la Baguette? Supposons néanmoins qu'on ne sait rien de tout cela : je dis encore, qu'il n'y a nulle raison de traiter d'imposture ce qu'on écrit de Lyon. Les faits sont attestés par cent témoins habiles, critiques, attentifs ; & les circonstances sont de telle nature, que la fourberie n'auroit jamais pû se soutenir jusqu'au bout. Ne nous mettons donc plus en peine si quelques personnes nient le fait. Occupons-nous plutôt, si vous l'agréez, à chercher la cause d'un phénomene si surprenant.

Je viens, continua-t-il, à l'endroit sur lequel j'ai pris la liberté de vous interrompre. Vous alliez dire, ce me semble, qu'il n'est pas d'un Physicien de recourir à d'autres causes, qu'à des causes naturelles. J'en conviens, si les effets dont il est question en sont une suite. Mais, s'il voit que ces effets ne peuvent être produits en vertu des loix générales du mouvement, ne doit-il pas dire que la cause n'en est pas naturelle? Vous l'avouerez sans doute. Agréez donc que je dise que ce qu'on

rapporte de la Baguette n'est nullement naturel : car je vois, ce me semble, fort clairement, que cela passe les forces ordinaires de la nature.

J'ai lû avec attention les dissertations qu'on nous a envoyées de Lyon, & j'ai été ravi de n'y trouver ni qualités occultes, ni influences d'étoiles. La matiere subtile y voltige agréablement ; les corpuscules y sont d'une agilité & d'une souplesse propre à tout ce qu'on peut desirer ; le manege qu'on leur fait faire m'a réjouï ; & je voudrois de bon cœur pouvoir être content des stations qu'on leur assigne, des chemins qu'on leur fait tenir, & de tous les mouvemens qu'on leur donne. Mais comment passer tout ce qu'on exige des corpuscules ? On fait demeurer des mois entiers, tout le long d'un chemin de cent lieues, ceux qui se sont exhalés du corps d'un scélérat. On veut qu'ils restent suspendus à la hauteur de quatre ou cinq pieds, sans monter ni descendre, sans s'écarter ni à droit ni à gauche, & qu'ils soient toujours prêts à donner sur une Baguette, pour la faire tourner entre les mains d'un certain homme, toutes les fois qu'il passera par

ce

ce chemin. Je ne sais, Messieurs, ce que vous en pensez. Pour moi, j'admire que des gens d'esprit aient avancé des choses dont ils riroient assurément, s'ils ne les avoient dites eux-mêmes : mais on voit bien comment on en vient-là. Persuadé que l'on est de l'action des corpuscules, & frappé par les effets merveilleux de l'aiman. quelque prodige qu'on propose, on le compare dans l'obscurité, on croit voir quelque rapport, on aide aux conjectures, on risque un peut-être, insensiblement on assure; & quand on s'est une fois engagé, on tient ferme, & il n'est plus rien qui étonne. Faut-il expliquer comment la Baguette a pû découvrir le dernier vol dont Mr. de .... lisoit le récit? En trois mots ils croient résoudre la difficulté. Le linge volé, disent-ils, a été d'abord touché par le voleur. Qu'on le porte ensuite par-tout où l'on voudra, il laissera couler le long du chemin quelques-uns des atomes que le voleur lui a communiqués. Ne voilà-t-il pas de quoi faire tourner la Baguette? Que ne se retranchent-ils, interrompit M. l'Abbé de.... au tournoiement de la Baguette sur l'eau & sur les métaux:

leur explication en vaudroit beaucoup mieux ; & vous ne trouveriez pas tant de ridicule dans leur systême. Vraiment, repartit Monsieur de ... ils ne manquent pas d'en venir-là quand on les presse. Tantôt ils tâchent de prouver qu'il est naturel que la Baguette tourne sur les eaux & sur les métaux ; quelquefois ils le supposent, & se contentent de montrer que les autres effets n'ont rien de plus surprenant. Ils ne négligent point ce qui peut les favoriser. Si un systême ne leur suffit pas, ils en prennent plusieurs ; s'il se rencontre dans un fait quelque circonstance qui les incommode, ils la passent ; & avec tout cela, je suis très-persuadé qu'ils n'ôteront jamais tout le ridicule de leurs hypotheses. Croyez vous, Monsieur, dit-il, en s'adressant à Monsieur l'Abbé, qu'il n'y en ait point à supposer que d'une petite partie de métal, d'une piece de quatre sols, par exemple, il sort une assez grande quantité de corpuscules pour tordre une Baguette jusqu'à la rompre, ou à blesser les mains de celui qui la tient bien serrée ? On trouvera bien d'autres difficultés, si on examine avec soin toutes les circonstances. J'attends

l'histoire de tous les usages qu'on a faits, & qu'on fait présentement de la Baguette en Europe; & je vois bien, par ce que m'en a dit un ami de la personne qui travaille à cet ouvrage, qu'il y aura de quoi déconcerter tous les systêmes : mais c'est parler trop long-temps. J'avois seulement résolu de dire que des Physiciens très-éclairés croient qu'il n'y a rien de naturel dans aucun des effets de la Baguette, & qu'ils ne font en cela que suivre le sentiment de l'Auteur de la Recherche de la Vérité, qui le décida ainsi, en répondant à une Lettre écrite de Grenoble depuis plus de trois ans.

On fit paroître quelque empressement de voir ces Lettres, & on en commençoit déja la lecture, lorsque M. de .... après avoir rêvé quelques momens : est-il possible, dit-il, qu'un si habile homme croie qu'il y a de la diablerie dans le tournoiement de la Baguette sur les sources, lui qui creuse si fort dans la Physique, qui admet si difficilement les miracles, qui traite d'illusion presque toutes les histoires des Démonographes, & qui emploie tout un chapitre de la Recherche de la Vérité pour expliquer na-

turellement ce que la plûpart attribuent à la sorcellerie ? Cela me passe. J'irai le prier de me dire ce qui en est : mais que je n'empêche pas la lecture des lettres.

Voilà, Monsieur, tout ce que vous saurez de cette conversation : car ma lettre est déja bien longue ; & je crains que vous n'en soyez ennuyé. Je joins ici les deux lettres. * On m'a dit qu'il y en a à Paris & à Lyon plusieurs copies, & de quelques autres sur le même sujet : mais peut-être n'ont-elles pas été jusqu'à vous. Montrez-les, je vous prie, à notre Illustre. Il verra, dans la Lettre de Grenoble, des particularités dont il sera bien aise d'être informé. Je suis, &c.

* C'est la premiere Lettre du P. le Brun qui est à la page 135. de ce Volume, & la réponse du P. Malebranche qui est à la page 141.

LETTRE

Touchant la Baguette. *

VOus me demandez, Monsieur, quel est mon sentiment sur les lettres qui sont dans le Mercure de Janvier, & qui attribuent à l'opéra-

* Inférée dans le Mercure de Fevrier 1693. p. 236. & suiv. C'est une réponse aux deux premieres Lettres qu'on trouve p. 135. & suiv. de ce Volume, & qui avoient d'abord été insérées dans le Mercure de Janvier de l'an 1693.

tion du Démon les effets de la Baguette. Je vous vais dire en peu de mots ce que j'en pense; & j'espere vous faire voir, qu'encore que ces lettres renferment tout ce qui se peut dire de plus spécieux, toutefois la décision qu'elles contiennent n'a pas un fondement solide: car, lorsque pour produire un effet on emploie une cause qui a la force & la vertu naturelle de le produire, l'effet n'est pas superstitieux, & ne vient point d'un pacte avec le Démon, pourvû que d'ailleurs on n'ait pas joint à la cause quelque circonstance vaine & inutile. Ceux, par exemple, qui pour se guérir de la morsure d'un chien enragé disent, hax, pax, max: ceux qui pour faire tomber les poireaux leur disent au matin, bon soir, & le soir, bon jour, font des actions véritablement superstitieuses; parceque ces paroles, qu'ils emploient pour causes, n'ont nulle efficace à l'égard de l'effet. Et si quelqu'un, pour se guérir de la fievre, se servoit de quelques herbes, par la raison que ces herbes auroient été cueillies à jeun, & non pas après avoir mangé, il y auroit de la superstition, à cause de la cir-

constance vaine. Mais enfin, s'il n'y a point de ces sortes de circonstances, & que la cause naturelle qu'on emploie ait la vertu de produire l'effet, il n'est point superstitieux.

C'est la doctrine de S. Thomas dans sa seconde seconde, quest. 96. art. 1. & art. 2. Je rapporterai seulement ce qu'il dit dans l'art. 2. en répondant à l'objection qu'il s'étoit proposée. Il dit que, si l'on applique simplement des causes naturelles pour la production des effets que l'on croit que ces causes peuvent produire naturellement, il n'y a en cela aucune superstition, ni rien d'illicite; mais que si l'on ajoûte quelques caracteres, quelques paroles, ou quelques autres observances, telles qu'il soit manifeste qu'elles n'ont en soi aucune force ou vertu pour l'effet qu'on attend; en ce cas-là, il y a superstition: bien entendu toutefois que ces signes ne soient pas des signes institués par J. C. ou par son Eglise. Tous les autres Théologiens conviennent avec S. Thomas de cette doctrine.

Or suivant cette regle, il n'y a rien de superstitieux ou de magique dans les expériences qu'on dit que

fait Aymar : car les causes qu'on emploie pour expliquer le mouvement de la Baguette ont la vertu de la faire plier, puisque, pour mettre un corps en mouvement, il suffit d'employer un autre corps qui soit lui-même en mouvement ; & c'est aussi ce qu'on fait. Au surplus, que ce corps en mouvement soit les corpuscules émanés du meurtrier, des métaux, [illegible] l'eau, &c. qu'on y joigne, si l'on veut, la matiere subtile ; que ces corpuscules agissent sur la Baguette par l'entremise des esprits animaux, ou des muscles fléchisseurs des doigts ; ou enfin qu'on explique le pliement de la Baguette de quelqu'autre maniere qu'on voudra : on voit toujours qu'on fait mouvoir un corps par un autre qui est en mouvement, & que l'on n'emploie pas ou des figures vaines, ou des caracteres, ou quelqu'autre observance bizarre, & inutile à causer le pliement de la Baguette.

Ces Messieurs ne manqueront pas de me dire, qu'ils ne sont point satisfaits des raisons qu'on a apportées jusqu'à présent. Mais je leur demande, si c'est-là un fondement suffisant pour

attribuer un effet à quelque espece de magie ? A-t-on apporté jusqu'aujourd'hui des raisons qui contentent tout le monde, sur ce que l'aiman attire le fer ; sur ce que l'éléphant en furie s'apaise en voyant un mouton, & devient aussi doux que le mouton ; sur ce que la couleuvre a peur d'un homme nud, & poursuit celui qui est vêtu ; sur ce qu'une personne qui a la jaunisse en est guérie aussitôt qu'elle voit un loriot ; sur ce que le loup enroue ceux qu'il regarde le premier ; sur ce que le coq fait peur au lyon ; sur ce que la torpille engourdit la main du pêcheur ; sur ce que le basilic tue les hommes de son regard ; sur ce que le crapaut fait venir dans sa gueule la belette malgré qu'elle en ait ? Tous ces effets se font donc aussi par sorcellerie ? On n'a pas même apporté, sur les effets les plus communs, des raisons dont tout le monde soit content. Par exemple, sur la chute des corps pesans, sur l'émanation de la lumiere, sur la production de la chaleur, &c, & même lorsqu'il s'agit de dire en quoi consistent ces effets ; quelqu'un le peut-il faire si clairement, que tous les

Philosophes acquiescent à son explication ? Ils se font des systêmes différens : ils sont opposés les uns aux autres ; & nul d'eux n'est satisfait des raisons de ses adversaires. Ainsi, dans les principes de nos Messieurs, on devroit rapporter au Démon les effets même les plus communs.

Delrio rapporte qu'on a vû en Espagne certains hommes qu'on appelle *Zahuris*, à cause de leur vûe de lynx. Il dit qu'il en a vû un à Madrid en 1575. & que ces Zahuris étoient en réputation de voir à travers l'épaisseur de la terre les sources d'eau ; les trésors & les veines des métaux. Il nous apprend qu'encore que ces effets parussent fort surprenans, néanmoins il les explique naturellement, & que plusieurs Philosophes les rapportoient aussi à des causes naturelles. Cet Auteur, dis-je, qu'on n'accusera pas d'avoir douté de l'existence des Démons & des sorciers, est pourtant plus réservé que nos Messieurs, lorsqu'il s'agit du fait, savoir, si tel ou tel effet provient du Démon. Voici comme il parle dans le livre 1. de ses Recherches magiques ch. 5. q. 1. sect. 3. en traitant la question, savoir, s'il est

possible de faire de l'or par la Chymie. *Nous ignorons*, dit-il, *les causes naturelles de plusieurs effets, & il se peut faire que la cause de l'or soit du nombre de celles que nous ignorons ; & bien que plusieurs choses se fassent naturellement, il y a pourtant des gens qui, parcequ'ils ignorent les causes, nient le fait, lorsqu'ils ne le savent pas avec certitude ; ou bien ils soutiennent que la chose n'a pas été faite naturellement.* Ces paroles condamnent ces Messieurs. Ils ignorent la cause du mouvement de la Baguette ; l'explication qu'on leur en donne ne leur plaît pas : cela leur suffit pour recourir au Démon.

Valentia dit que, quand bien un effet seroit produit hors la sphere de l'activité de la cause, si néanmoins quelque Philosophe disoit qu'il ignore la cause de cet effet, on ne devroit pas juger que l'effet n'eût pas été produit naturellement ; attendu que nous ignorons fort souvent les forces des causes naturelles : & Delrio, après avoir rapporté ce sentiment de Valentia, ajoûte lui-même, que s'il y avoit entre les Philosophes diversité de sentimens, pour savoir si cet effet se peut

faire naturellement, ou non, l'on ne devroit pas juger qu'il n'eût pas été produit par les forces de la nature. Or les Savans sont partagés sur le sujet de la Baguette : les uns tiennent qu'elle tourne naturellement, les autres que non. Il est donc vrai, que Valentia & Delrio auroient cherché la cause naturelle de ces effets, & qu'ils les auroient rapportés à la Providence de Dieu, & non à la conduite du Diable.

On demeure d'accord qu'il y a, ou qu'il peut y avoir des sorciers, & qu'on peut faire des pactes avec le Diable. Mais l'on doit convenir aussi & observer qu'il n'est pas au pouvoir du Diable de faire ces pactes avec les hommes, toutes les fois qu'il le veut ; & qu'il n'est pas non plus au pouvoir des hommes, de contracter ces pactes, toutes les fois qu'ils le voudroient. Autrement tant de scélérats, qui se font pendre ou rouer, ne s'y exposeroient pas, s'ils pouvoient satisfaire à leurs passions par le secours des Diables. L'Ecriture nous apprend, que le Démon n'eut le pouvoir de tromper Achab, qu'après en avoir reçu la permission de Dieu : elle nous

apprend qu'il n'eut pas non plus le pouvoir d'affliger Job, qu'après que Dieu le lui eut permis : & le même texte nous fait connoître que cette permission, que le Démon obtint, étoit restrainte par cette condition, qu'il ne pourroit pas toucher à l'ame de Job. Les Démons que Nôtre-Seigneur chassa des corps de deux Geraseniens ne purent se jetter dans les cochons, qu'après lui en avoir demandé la permission, & l'avoir obtenue. Mais il y a lieu de croire que depuis la mort du Sauveur du monde, Dieu accorde bien plus rarement de telles permissions au Démon, puisqu'il est dit dans l'Apocalypse que le Démon est lié & garrotté pour mille ans, c'est-à-dire, suivant les interpretes, depuis la mort de Nôtre-Seigneur jusqu'au dernier temps de l'Antechrist. Voyons maintenant s'il y a lieu de croire que Dieu ait donné au Démon la permission de faire pacte pour le mouvement de la Baguette.

Suivant les Théologiens, il y a de deux sortes de pactes ; l'explicite, & l'implicite. L'explicite se fait lorsque l'on convient expressément, par soi ou par autrui, avec le Démon ; ou

bien lorsque l'on fait quelque chose dont on attend un effet que l'on sait certainement provenir du Démon. Estius, en son second livre sur les Sentences, fait tellement fort sur ces paroles, *que l'on sait certainement*, qu'il ajoûte, que celui qui croiroit avec quelque vrai-semblance que la chose se pourroit faire naturellement seroit exempt de superstition, bien que peut-être la chose ne se pût pas faire naturellement.

Le pacte implicite se fait lorsque sans convenir expressément ni par soi, ni par autrui, avec le Démon, & sans qu'on sache certainement que l'effet qu'on attend lui doit être attribué, on pratique cependant des choses avec certaines conditions vaines & inutiles, & qui n'ont point de rapport naturel avec l'effet. Les exemples rapportés ci-dessus doivent suffire.

Il est bien certain, & ces Messieurs en demeurent d'accord, que l'homme à la Baguette n'a fait aucun pacte explicite avec le Démon. Il est même persuadé que les Diables n'ont aucune part au mouvement de sa Baguette. Il a l'approbation de son Curé, & est en bonne réputation auprès des Prin-

ees, & auprès des autres personnes dont il est connu. Il n'y a point non plus de pacte implicite en ce qu'il fait ; car le pacte implicite consiste précisément à faire une action, ou vaine en elle-même, ou à laquelle on joint quelques circonstances vaines & inutiles, c'est-à-dire, qui n'ont de soi aucune proportion avec l'effet qui est produit. Or si les choses qu'Aymar pratique étoient de cette sorte-là, il arriveroit que tous ceux qui se serviroient de la Baguette dans les mêmes circonstances, & pratiquant les mêmes choses que lui, contracteroient le pacte implicite avec le Démon, & que par conséquent la Baguette tourneroit entre leurs mains ; ce qui est tellement contraire à l'expérience, que ces Messieurs demeurent d'accord que d'un grand nombre de personnes qui ont fait l'essai de la Baguette, il ne s'en est trouvé que fort peu entre les mains de qui elle ait plié. Cela justifie fort clairement qu'au lieu de recourir à aucun pacte, il faut nécessairement avoir recours à une certaine configuration des pores, à un certain tempérament, ou à telle autre propriété qui ne convient qu'à quelques particuliers.

Il y a plus. La volonté implicite de faire une chose est incompatible avec la volonté explicite de faire le contraire. Dès qu'on renonce positivement à tout pacte, le pacte est ôté & détruit : autrement il faudroit dire, que le Démon peut induire & porter au péché un homme malgré lui, & contre sa propre volonté.

Le Cardinal Cajetan nous apprend dans sa Somme, qu'il fit un jour une expérience à dessein de rompre, pour l'utilité des Fideles, le pacte diabolique. Ce Cardinal dit qu'ayant pris une bague attachée à un fil, il protesta que le verset qu'on récite en cette occasion, il ne le disoit point en intention de faire mouvoir la bague suivant la convention du Diable ; mais qu'il le disoit pour louer Dieu, suivant l'intention du Psalmiste. Et enfin il dit qu'ayant récité le verset, la bague, qu'il tenoit suspendue dans le verre, ne remua point.

Ce fait, que ce Cardinal nous dit qu'il a éprouvé lui-même, nous apprend premierement qu'on peut renoncer au pacte ; secondement, qu'après y avoir renoncé, l'effet ne s'ensuit point, s'il est attaché au pacte ;

troisiemement, que si nonobstant cette renonciation l'effet s'ensuit, il doit avoir une cause naturelle, sauf aux curieux à la rechercher. Or Aymar, & les autres qui se sont servis de la Baguette, & qui s'en servent encore tous les jours pour découvrir les sources d'eau, les métaux, &c. non-seulement ne sont point convenus avec le Démon, & ne l'ont point invoqué; mais ils nous protestent encore, & nous déclarent qu'ils renoncent à tout pacte avec lui, & qu'ils ne font cette action que parcequ'ils la croient naturelle, & éloignée de toute superstition: d'où il faut conclure, que dans le fait dont il est question il n'y a ni pacte explicite, ni implicite avec le Démon.

De quelle force peuvent être après cela les raisons de ces Messieurs? La chose volée, disent-ils, est la même qu'auparavant. Mais l'homme qui vole est-il dans la même tranquillité qu'auparavant, & ne cause-t-il point de changement, tant dans la chose volée, que dans les lieux où il passe? Le chemin est le même avant & après que le maître d'un chien y a passé. Comment se fait-il donc que le chien

choisit si bien ce chemin, & laisse les autres ? Comment se fait-il qu'un bon chien de chasse suive si exactement tous les détours par où le lievre a passé ? Il faut regarder Aymar après un voleur, comme un chien après un lievre ; & il n'y a pas plus de lieu d'être surpris de ce qu'il ne convient pas à toutes sortes d'hommes d'être touchés de la piste ou des corpuscules du voleur, que de ce qu'il ne convient pas à toutes sortes de chiens de chasser le lievre. Il faut penser la même chose des bornes transplantées, que de la chose volée.

Mais comment se peut-il faire, (disent-ils,) que les corpuscules émanés de l'homicide ou du voleur perséverent si long-temps dans l'air, & ne soient point dissipés par les vents ? Je demande aussi pourquoi les corpuscules ou les globules de la lumiere ne sont pas emportés par les vents, & pourquoi la peste persévere si long-temps dans l'air ? Ces exemples, & plusieurs autres qu'on pourroit rapporter, suffiroient pour exclure l'opération du Démon, quand même M. Chauvin n'auroit pas déja répondu à ces difficultés. Mais on pourroit don-

ner une réponse bien plus jolie, si le monde étoit encore d'humeur à se vouloir contenter de ces qualités qui se perpétuent par propagation dans le sujet qui se rencontre.

L'eau (disent-ils) qui est à découvert devroit agir plus fortement pour le mouvement de la Baguette, que non pas l'eau qui est cachée sous terre. Mais leur même raison prouve que l'aiman qui est tout à découvert devroit agir plus fortement que lorsqu'il est armé. Ce seul exemple fait voir l'inutilité de l'objection, & nous montre qu'il faut recourir aux conjectures, & non au Démon. Ne pourroit-on point dire que les vapeurs de l'eau n'ont leur force pour l'effet dont il s'agit, que parcequ'elles entraînent avec elles certaines terrestréités, ou parcequ'en traversant les pores de la terre, elles prennent certaines autres modifications que n'ont point les vapeurs de l'eau qui est à découvert ? Messieurs Chauvin & Garnier, & les autres qui ont posé des systêmes pour l'explication de ces expériences, ont déja répondu aux principales difficultés. Mais il ne s'ensuit nullement que ceux qui ne se trouveront pas satisfaits

ni de ces systêmes, ni des réponses, aient plus de droit de recourir au Démon dans cette occasion, que dans l'explication de tous les autres effets de la nature, qui se passent en nous, ou hors de nous.

Delrio auroit eu bien plus de raison d'accuser de sorcellerie Avicenne, Alkindus, Paracelse, Pomponace, André Catanée, & d'autres, qui soutiennent que la force de l'imagination est telle, que non-seulement elle peut fasciner des personnes fort éloignées, ou leur procurer la guérison, mais encore remuer les corps, exciter des tonnerres & des pluies. Cependant il ne traite pas de la sorte ces Auteurs. Il dit seulement que l'opinion contraire est plus commune parmi les Théologiens, & il tâche même de concilier les deux sentimens, en disant qu'il est vraisemblable que la force de l'imagination peut causer quelque changement dans les corps extérieurs, pourvû qu'ils ne soient pas trop éloignés ; & il apporte cette raison : qu'il se peut faire que les effets de l'imagination soient du nombre de ceux dont nous ignorons les causes.

Y auroit-il raiſon encore, après tout cela, d'attribuer à libertinage l'eſſai que font les Phyſiciens d'expliquer par des cauſes naturelles les effets de la Baguette ? N'eſt-ce pas au contraire un libertinage, & une eſpece d'idolatrie, d'attribuer au Démon les effets de Dieu & de la nature ? C'eſt manquer de reconnoiſſance, & ôter au premier Eſtre ce qui lui appartient, par le titre de ſa ſouveraineté; & ce n'eſt point juger à l'antique (pour me ſervir des termes de ces Meſſieurs) car l'ancienneté eſt pour Dieu, pour la nature & pour la vérité. Le Démon eſt poſtérieur; il n'en eſt que le ſinge, & le preſtigieux imitateur. Les Phyſiciens ne font ici que faire mouvoir un corps, tel qu'eſt la Baguette, par un autre corps qui eſt en mouvement. C'eſt ainſi qu'on a toujours raiſonné; & c'eſt une nouveauté que de ne pas penſer de la ſorte. Auſſi ces Meſſieurs ne parlent qu'avec ſcrupule, & ils ne prétendent pas, diſent-ils, que leurs conjectures ſoient regardées comme des démonſtrations. Pourquoi donc traiter de chimeres, de libertinage & d'impiété, le ſentiment contraire au leur ? S. Thomas n'a-t-il pas averti

qu'un effet n'est superstitieux que lorsqu'il est tel, qu'il est manifeste que la cause qu'on emploie pour le produire n'a aucune force & efficace pour cela ?

Quelle application peut avoir au fait présent ce qu'ils disent de *l'Artocrate*, de la *Rabdomantie*, & des verges dont se servent quelquefois les Magiciens dans leurs superstitions ? ces Messieurs pouvoient joindre à ces exemples la *Lithomantie, l'Omphalomantie*, *l'Inomantie*, & cent autres manieres de divination. On trouvera dans toutes ces especes le véritable caractere de la superstition. On trouvera qu'avec les Baguettes, ou avec les autres choses naturelles dont ces Magiciens se servoient, ils joignoient quelques paroles, ou quelques circonstances, ou enfin quelques autres signes qui n'ont aucune proportion, aucun rapport avec l'effet qu'ils vouloient produire. Qu'on lise ce que dit Rodiginus de cette Rabdomantie, après Herodote & Strabon, on y trouvera la vérité de ce que j'avance : car enfin, de vouloir faire passer pour sorciers tous ceux qui se servent de verges & de bâtons, c'est vouloir

accuser de sorcellerie les bedeaux de nos paroisses, & cent autres personnes qui se servent de ces choses pour quelques marques de distinction de leurs charges, ou de leurs emplois; sans parler de Moïse, qui s'est servi de verges pour confondre les Magiciens, & pour tant d'autres effets merveilleux, en Egypte, & dans le désert; & c'est à raison du mauvais usage des verges, & à raison des paroles & invocations diaboliques qui se rencontrent dans la Rabdomantie, que l'Ecriture & S. Jerôme la condamnent, & que nous la condamnons aussi.

Quant à ce qu'on dit, que des gens du Nord vendent des caracteres pour réussir en différens métiers, & du vent pour aller sur mer du côté qu'on veut, qui doute que dans ces occasions il n'y ait de la Magie, ou de la tromperie? Car, je vous prie, quel rapport y a-t-il entre ce qu'ils vendent & ce qu'ils promettent? Pour ce qui est des Suédois & des Allemans, qu'on dit qui trouverent, en se servant de Baguettes, les trésors cachés; il n'y avoit dans ce fait-là que pillage, sans Magie ni superstition, pourvû qu'ils ne se servissent de ces Baguettes que

de la maniere que s'en sert Aymar. Mais (disent ces Messieurs) d'où vient que la Baguette tourne entre les mains de certaines personnes seulement ? J'ai déja dit que cela doit être attribué à l'organization, ou propriété particuliere qu'ont ces personnes-là, de même que d'autres hommes ont d'autres propriétés singulieres qui font qu'ils sont capables de certains effets particuliers. Saint Augustin, dans le livre 14. de la Cité de Dieu, chap. 24. dit qu'il y a des hommes qui ont des propriétés naturelles d'autant plus surprenantes, qu'elles sont rares & tout-à-fait différentes de celles des autres hommes ; ce qui est cause qu'ils font de leur corps, comme il leur plaît, de certaines choses que les autres ne peuvent du tout faire, ni même croire qu'elles soient possibles. Il y en a, dit-il, qui remuent les oreilles, ou toutes deux ensemble, ou l'une après l'autre, sans remuer la tête ; & d'autres, sans la remuer aussi, qui font descendre sur leur front toute la peau de leur tête & les cheveux qui y tiennent, & la remettent, comme ils veulent, en son premier état. Il y en a qui imitent & expriment si parfai-

tement la voix des oiseaux & des autres animaux, qu'il est impossible de n'y être pas trompé, à moins que de les voir faire. Il y en a d'autres qui avalent une incroyable quantité de choses toutes différentes, & qui, en resserrant tant soit peu leur estomac, rejettent toute entiere, comme d'un sac, celle qu'il leur plaît. Saint Augustin rapporte au même endroit beaucoup d'autres choses encore aussi singulieres; & de nos jours, nous avons vû le buveur d'eau, & l'avaleur de cailloux. Albert le Grand rapporte qu'en Allemagne il y eut deux freres, dont l'un avoit telle vertu, qu'en passant auprès des portes les mieux fermées, & y présentant le côté gauche, elles s'ouvroient; & l'autre avoit la même vertu dans le côté droit. Ces exemples, & beaucoup d'autres que je pourrois rapporter, justifient ce que j'ai dit de la propriété particuliere de ceux entre les mains de qui la Baguette tourne. Je ne laisserai pas de vous faire remarquer, Monsieur, que sous prétexte de quelques expériences qui ont été faites par Aymar & quelques autres, on en ajoûte un grand nombre d'autres, qui sont ou fausses, ou très-douteuses. On

On n'a point donné, disent-ils, une raison générale de tous les effets de la Baguette. Je demeure d'accord que la cause qui ne satisfera pas à tout ne sera pas suffisante. Il y a des Physiciens qui, en posant des systêmes, ont déja donné des raisons de tous les mouvemens de la Baguette : mais pour moi, qui n'entreprends ici que d'en éloigner le Démon, je dis que l'insuffisance des raisons devroit seulement inviter ceux qui n'en sont pas satisfaits à en chercher de meilleures; puisqu'il est certain, comme on l'a déja montré, qu'il doit y avoir une cause naturelle de ces effets. C'est ainsi que ceux qui ne sont pas contens de ce qu'on a dit jusqu'à présent sur le retour des fievres intermittentes, sur le flux & reflux de la Mer, &c. tâchent de trouver quelque chose de nouveau : mais ils ne s'avisent pas de recourir au Démon. Pourquoi donc, disent ces Messieurs, Aymar n'a-t-il découvert son talent qu'à l'âge de vingt-six ans ? On pourroit demander aussi, d'où vient qu'on a été si long-temps à trouver la poudre à canon, la circulation du sang, &c. Si Aymar avoit connu son talent à l'âge de vingt

ans, ou même de quinze, ces Messieurs n'auroient-ils pas fait la même question ? Et ainsi, pour les contenter, il faudroit qu'il l'eût découvert dans le sein de sa mere. Et que sait-on encore, s'ils n'auroient pas prétendu qu'il y eût dans ce fœtus quelque opération de Python ? Voilà, Monsieur, ce qui m'est venu d'abord en pensée, en lisant les Lettres de ces Messieurs. Mandez-moi, à votre tour, votre sentiment sur la mienne.

LETTRE DE M. ***

A MONSIEUR....

Sur l'avanture de Jacques Aymar. *

VOus avez raison, Monsieur, de penser qu'il n'y a personne qui puisse vous faire un récit plus sincere & plus juste touchant la Baguette de Jacques Aymar, que moi, puisque j'ai été l'un de ceux que l'on a commis pour faire un rapport exact de tout ce que je verrois faire à ce Villageois. Il y a tant de personnes qui sont té-

* Cette Lettre est insérée dans le Mercure d'Avril 1693. page 263. & suiv.

moins des faits que je vais vous rapporter, qu'on peut dire qu'ils sont d'une notoriété publique. La réputation que Jacques Aymar s'étoit acquise étoit venue à un si haut point, qu'à moins d'un examen très-particulier, & d'une exactitude telle que S. A. S. Monsieur le Prince a eue pour connoître la vérité, l'on seroit encore dans l'erreur.

Aymar s'étant rendu à Paris sur les ordres de M. le Prince, S. A. S. le fit mettre chez M. Peyra, Concierge de l'Hôtel de Condé; & après l'avoir laissé reposer quelques jours, Elle voulut éprouver son savoir-faire. Voici l'ordre qu'on garda, pour s'éclaircir de ses talens merveilleux. La premiere épreuve fut dans un cabinet où il y avoit de l'argent en plusieurs endroits. Ce qu'il fit n'ayant pas plu, il dit que l'or dont tout le cabinet étoit orné, brouillant sa Baguette, l'empêchoit d'agir; & cela donna occasion de faire cette autre épreuve. L'on fit faire plusieurs trous dans le jardin: on mit de l'argent dans un de ces trous, de l'or dans un autre, de l'argent & de l'or dans un troisieme, du cuivre dans un quatrieme, & des

pierres dans un cinquieme. L'on vouloit voir en même temps, si ayant deviné les métaux par sa Baguette, il pourroit aussi les distinguer. Mais, loin de distinguer quelque chose, il donna dans le trou des pierres, & une autrefois dans un trou où l'on n'avoit rien caché. S. A. S. eut ensuite beaucoup de peine à retrouver l'or & l'argent, ne se souvenant plus où il avoit été mis.

Le prix de deux petits flambeaux qu'on rapporta à Mademoiselle de Condé, & qu'elle donna aux pauvres, mit Aymar en quelque réputation. Voici comment cela se passa. La Baguette tourna dans le cabinet, & après avoir fait plusieurs tours dans l'Hôtel, même à la cour des écuries, il fit passer le voleur par la porte de ces mêmes écuries qui est toujours fermée, & qu'on n'ouvre presque jamais que pour laisser passer le fumier. Il alla vis-à-vis du cheval de Bronze, sur le quai, chez un Orfevre, au coin de la rue de Harlay; & comme il étoit tard, on remarqua la maison, & Monsieur le Prince y envoya le lendemain avec de pareils flambeaux, disant que l'Orfevre en devoit avoir

acheté de même, & qu'on les avoit volés. L'Orfevre dit qu'il n'avoit aucune connoissance de cela, qu'il pourroit les avoir achetés sans rien craindre, & en donna les raisons. Cependant le lendemain on en redonna l'argent; & comme on en porta plus que les flambeaux ne valoient, & que les Orfevres en savent le juste prix, on croit qu'Aymar lui-même avoit envoyé l'argent, afin d'avoir de la réputation, & le regagner au centuple : car l'argent qui a été rapporté n'est que douze écus neufs, qui excedent pourtant le prix des flambeaux, qui n'étoient que de vingt huit francs.

Il fut appellé à l'Hôtel de Guise, & dit à Madame la Duchesse d'Hanover, après plusieurs cérémonies mystérieuses, à son ordinaire, que le voleur qu'on cherchoit avoit passé par la grande porte. Il fit tourner la Baguette au buffet à cause de l'argent; & elle ne tourna point sur une manne qui en étoit pleine, parcequ'elle étoit couverte. Ayant aperçu un peu de dorure au bas d'un siege, il fit encore tourner sa Baguette, & voulut persuader que c'étoit de cette dorure dont elle prenoit ce mouvement. Il

entra ensuite dans un cabinet où tous les sieges sont dorés, mais couverts de housses jusqu'en bas; & la Baguette ne tourna point, non plus que sur un grand chandelier à bras d'argent, sous lequel il étoit, & auquel il ne prenoit pas garde. Faites réflexion, Monsieur, que je ne vous dis rien dont des Princes & des Princesses, & une infinité d'autres personnes ne soient témoins.

Pour retrouver une assiette qui avoit été volée à M. de Gourville, il fit passer le voleur à travers la Foire; & après avoir conduit ceux qui l'accompagnoient jusqu'à la derniere maison du côté des Incurables, il dit qu'il falloit aller à Versailles. Vous remarquerez que l'assiette ayant été volée au mois d'Octobre, la Foire, au travers de laquelle il faisoit passer le voleur, n'étoit pas ouverte en ce temps-là.

Voici ce qui s'est passé à Chantilly. Monsieur le Prince voulut savoir qui avoit volé les truites d'un bassin. La Baguette tourna sur plusieurs endroits de ce bassin, pour marquer que ce n'étoit pas par un seul qu'on avoit volé les truites. La Baguette con-

duisit Aymar & sa compagnie à une petite maison, & montra les lieux où elles avoient été mangées. Elle ne tourna pas pourtant sur les personnes qui étoient présentes : mais un de la maison qui étoit absent, sitôt qu'il le sut, alla trouver Jacques Aymar pour se faire déclarer innocent par la Baguette. Aymar qui étoit pour lors couché, & qui se disoit fort las, ayant été obligé de se lever par l'importunité de cet homme, prit sa Baguette, & elle tourna ; ce qui l'obligea de prendre la fuite, dans la crainte qu'on ne prît cela pour une conviction. L'on fit ensuite monter le premier paysan qu'on rencontra, & l'on dit à Jacques Aymar qu'il y avoit une personne dans la compagnie que l'on soupçonnoit du vol des truites. Il fit tourner un peu sa Baguette sur cet homme, & dit qu'il n'avoit point servi à voler les truites, mais qu'il en avoit mangé. Enfin, pour le mieux pousser à bout, l'on prit un garçon d'environ douze ou quatorze ans, & M. de Vervillon insinua doucement, comme en confidence, à Jacques Aymar, que c'étoit le fils de celui qui s'étoit enfui. Aymar ne fit pas semblant de l'entendre ;

mais il lui fit tourner la Baguette d'une rapidité merveilleuse, & dit qu'il avoit volé & mangé les truites. Remarquez qu'il n'y a qu'un an que ce garçon demeure à Chantilly, & qu'il y en a plus de sept que les truites ont été volées. Il y a d'autres circonstances en ces faits, mais toutes à la confusion de Jacques Aymar.

L'on voulut éprouver s'il avoit quelque habileté pour connoître les eaux & leurs sources, qu'une infinité de gens se vantent de découvrir : mais dans cette recherche de l'eau, il passa trois fois sur la rivierre de Chantilly qui est cachée par une voute de pierres, & par de la terre & des arbres qui sont dessus, sans que la Baguette tournât. On lui dit même, lorsqu'il étoit sur cette riviere, de prendre garde s'il ne trouvoit point d'eau : tout cela fut inutile : la Baguette ne tourna point. M. Bussiere, qui étoit présent, lui demanda si les yeux lui servoient pour deviner les endroits qu'il venoit de marquer à une allée où il disoit qu'il y avoit de l'eau ; & Aymar ayant répondu que non, on lui dit qu'il ne pouvoit pas donner un témoignage de sa sincérité qui plût davantage à

M. le Prince que celui qu'on lui alloit proposer. C'étoit qu'on lui banderoit les yeux, & qu'après cela on verroit si la Baguette trouveroit les mêmes endroits. Mais il ne voulut pas se soumettre à cette épreuve. On lui demanda aussi comment, en cherchant des sources & de l'eau, il distingueroit l'or & l'argent, s'il en rencontroit. Il répondit que son intention suffisoit pour ne s'y pas méprendre.

M. Goyonot, Greffier du Conseil, par ordre & de concert avec S. A. S. feignit qu'on l'avoit volé, & fit casser un panneau de vitres. Aymar, qui fût appellé, fit tourner la Baguette sur la table, & sur la vitre cassée, sans qu'elle tournât sur l'escalier. Il la fit tourner au-dessous de la fenêtre, dans la cour, & dit que le voleur n'avoit point passé sur l'escalier, mais que le vol avoit été fait par la fenêtre & la cour; & continuant de poursuivre ce vol chimérique, il auroit trouvé sans doute un voleur : mais on se contenta de lui demander par où avoit été le voleur après qu'il étoit sorti de la maison. Il dit que c'étoit à droite, parceque sa Baguette tournoit par-là, & ne tournoit point du tout à gauche.

Monsieur le Prince, étant informé du fait par M. Goyonot, fit venir chez lui ce galant homme; & vous pouvez penser comment il y fut traité.

M. Peyra, Concierge, vous témoignera qu'Aymar alla chez un parent de M. de la Fontaine, Maréchal des Logis du Régiment des Gardes, où l'on avoit forcé une armoire, & volé huit cents livres. Ce fourbe fit plusieurs tours pour découvrir le vol; & comme il croyoit que c'étoit un vol feint, comme celui de M. Goyonot, la Baguette ne tourna en aucune sorte. Ainsi ne tournant point à de véritables vols, & tournant à des vols feints, on n'en sauroit conclure autre chose, sinon qu'il la fait tourner comme il lui plaît. Tout le monde la fait tourner aussi, pour peu qu'on veuille s'en donner la peine. Il ne faut que prendre deux plumes neuves, attachées par une ficelle du côté qu'on les taille, une en chaque main, & les plier, & les écarter, pour les obliger à faire ressort & à se mouvoir. Vous en verrez un modele imparfait qui ne laissera pas de vous surprendre.

Un jeune homme, dans le doute que sa maîtresse fût sage, différoit

toujours à se marier. Il alla consulter l'homme à la Baguette, pour savoir de lui si elle n'étoit point galante. Aymar reçut deux écus que lui donna ce jeune homme, & dit ensuite au valet de chambre de M. Briol, que ce n'étoit pas assez qu'il eût été payé de l'amant, qu'il le vouloit être aussi de la maîtresse, & qu'il iroit la trouver pour l'avertir qu'il savoit de ses nouvelles, & qu'il falloit qu'elle lui donnât de l'argent, si elle vouloit qu'il dît qu'elle étoit sage.

Peut-être pensez-vous que je vous écris une comédie pour vous divertir. Non, Monsieur, ce sont des faits certains dont je vous fais part. J'aurois bien d'autres choses à vous dire, qui sont aussi vraies & plus surprenantes, si je vous parlois de l'infidélité des maris & des femmes que la Baguette connoît, & des innocens qui ont été accusés & mis en prison par la Baguette, & que les vrais coupables ont justifiés ensuite. Il y a des scélérats d'une nouvelle espece, qu'on prend pour d'honnêtes gens, & qui entrent en commerce avec Aymar. Ils indiquent les chemins, & font arrêter la Baguette par des mines, des gestes,

& des paroles mêmes, aux lieux où ils veulent. Ce que j'ai à vous dire sera le sujet d'une autre lettre.

M. Ferrouillard, Marchand de draps de la rue des Mauvaises-paroles, appella Jacques Aymar le soir avant son départ, dans la pensée qu'il pourroit lui faire recouvrer quatre ou cinq pieces de drap qu'on lui avoit dérobées. Pour l'engager à cela, il lui donna un habit, qu'Aymar fit porter par provision à l'Hôtel de Condé. La compagnie fut nombreuse, plusieurs voisins ayant voulu voir ce qu'il feroit. Messieurs Renier, Tourton, du Chaisne, Mortier, & autres en étoient. La Baguette les conduisit aux Jésuites par la Greve, à Piquepuce, à Montreuil; & comme il falloit se reposer & manger, on dit à Aymar, dans un lieu où l'on s'étoit arrêté, qu'on lui donneroit quatre louïs d'or, pourvû qu'il fit tourner sa Baguette à un demi pied de ces louïs, dans un espace de seize pieds en quarré où on les avoit cachés. Il refusa le parti; & comme il étoit fort tard, il dit qu'il viendroit reprendre la piste le lendemain. Il la reprit en effet, après qu'il se fût débarrassé de ceux qui l'accompagnoient

& mena M. Ferrouillard jusqu'à Neuilly, après quoi il s'en alla. Ainsi le Marchand perdit son habit, & fit inutilement pour cinquante francs de dépense. Je crois qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre qu'Aymar est un fourbe. On m'a dit que la Baguette tourne par le ressort que fait chaque branche en la courbant, comme deux forces qui se balancent ; & qu'un mouvement insensible du poignet les détermine de telle sorte, que les mains sont comme deux pivots immobiles.

L'on pensoit que la crainte de l'homme à la Baguette pourroit retenir les petites gens à l'Hôtel. Cependant, dans le temps même que ce fourbe y a été, l'on a volé impunément aux Ecuries de S. A. S. la valeur de cent écus, sans qu'il ait pû rien trouver. Vous en apprendrez encore davantage par la copie de la lettre que vous allez lire. Elle est de M. Robert, Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & adressée au Pere Chevigny, son oncle, Assistant du Pere Général de l'Oratoire.

LETTRE*

De M. Robert, Procureur du Roi au Châtelet de Paris.

Au R. P. Chevigny son Oncle, Assistant du Pere Général de l'Oratoire.

IL est vrai que sur toutes les merveilles qu'on disoit de Jacques Aymar & de sa Baguette, Monsieur le Prince a eu la curiosité de le faire venir à Paris. Quand il y fut arrivé, par son moyen, ou à son occasion, on rapporta le prix de deux flambeaux d'argent qui avoient été volés il y a deux ans. Monsieur le Prince me fit l'honneur de m'en parler, non pas comme croyant le secret de Jacques Aymar, mais comme en doutant, & voulant en éclaircir la fausseté ou la vérité. Je pris la liberté de dire à S. A. S. que je ne croyois point du tout l'habileté de cet homme; que c'étoit assurément une bête, ou un fripon; & qu'encore qu'il y ait dans la nature bien des secrets dont nous ne connoissons pas les causes, & dont les effets passent nos raisonnemens &

* Insérée dans le Mercure d'Avril. 1693. page 287. & suiv.

nos lumieres, néanmoins ce que disoit Jacques Aymar étoit porté trop loin pour être véritable. J'ajoûtai même, qu'il n'étoit pas permis de douter sur ces matieres, & que toutes les folies qui sont faites tous les jours par les gens qui cherchent les trésors cachés, & d'autres choses, par le moyen des Esprits, & par tous les chercheurs des secrets, n'étoient point faites par des gens persuadés, mais par des gens qui doutoient; & qu'ainsi, pour éviter ces inconvéniens, il falloit être ferme à rejetter toutes ces visions, & à ne les point croire. J'offris à S. A. S. pour la détromper, de la mener avec Jacques Aymar en des lieux où des hommes avoient été tués, & dans lesquels il s'étoit commis des vols; & lui dis, que comme on savoit où étoient les coupables, & les chemins qu'ils avoient tenus depuis qu'ils avoient tué ou volé, nous connoîtrions avec certitude quelle étoit la vertu de la Baguette. J'eus donc l'honneur de l'accompagner dans la rue saint Denys, en un lieu où un Archer du Guet avoit été tué de quinze ou seize coups d'épée par des gens qui avoient été menés depuis au Châtelet.

Jacques Aymar passa deux ou trois fois sur le lieu ; & elle ne tourna jamais. Il dit pour s'excuser, qu'elle ne faisoit point d'effet pour le meurtre commis par un mouvement de colere ou d'yvrognerie, mais seulement pour des assassinats prémédités, commis avec cruauté, pour voler ; & qu'en toutes sortes de crimes, elle cessoit de tourner quand les coupables les avoient avoués, bien qu'ils ne fussent pas encore punis. Vous jugez bien quelle considération on doit faire sur ces sortes de distinctions. Mais, afin qu'il ne restât plus aucune difficulté, j'eus l'honneur de mener Monsieur le Prince dans la rue de la Harpe, en un lieu où je savois qu'il avoit été commis un vol, au moment duquel le voleur avoit été trouvé en flagrant délit, saisi de la chose volée, & mené au Châtelet, où néanmoins il nioit le fait, quoiqu'il fût chargé & convaincu par plusieurs témoins. Mais la Baguette ne tourna point encore ; & Jacques Aymar n'en put donner aucune raison. Voilà tout ce que je sai de l'affaire. J'ai ouï dire que depuis en plusieurs autres expériences, faites à Versailles & à Chantilly, la Baguette n'a pas

été plus heureuse ; que même Jacques Aymar avoit été convaincu de supposition, & l'avoit avoué : mais je ne le sais que par le bruit commun ; n'ayant pas cru devoir prendre aucun soin d'une pareille fadaise, qui marque combien les hommes sont faciles à donner créance aux choses nouvelles ; & qui leur paroissent extraordinaires. Je suis, &c.

Je vous dirai pour conclusion que S. A. S. veut bien qu'on assure le Public, pour le détromper, que la Baguette de Jacques Aymar n'est qu'une pure illusion, & une invention chimérique. Ce sont des paroles de Monsieur le Prince.

LETTRE *

De Monsieur de Malbosquet.

A M. DE V. L. R. O. D.

Sur le Traité de la Physique occulte.

* Tirée du Mercure de Juillet 1693. page 26. & suiv.

COmme la vérité n'est point de ce monde, & que l'imagination, son ennemie irréconciliable, l'en a bannie, ne soyez pas surpris, Monsieur,

si peu de personnes peuvent aborder dans cette heureuse région où elle habite. Le chemin qui y conduit est fort étroit ; & la plûpart ne font pas les recherches qui sont nécessaires pour le trouver. Au contraire, celui qui conduit à l'erreur est large & fort spacieux ; & les hommes, charmés des fantômes de leur imagination, y courent en foule. Les disputes qui se sont élevées depuis sept ou huit mois, & la bizarrerie des sentimens des hommes au sujet de ce fameux Devineur qui fait tant de bruit dans le monde, sont une preuve convaincante de ce que je vous dis, quoique je ne vous apprenne rien de nouveau là-dessus. Tout le monde discourt de la Baguette, tous les Philosophes en disputent, chacun selon son humeur, selon son caprice, & selon la passion qui le transporte. Il n'y a pas jusqu'au moindre Physicien qui n'ait paru sur le théatre, pour nous débiter ses sentimens sur cette matiere. Tous néanmoins ont pris des routes si différentes & si écartées, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ont tous échoué jusqu'à présent dans les écueils ténébreux de l'erreur. L'un a pris la route du Ciel, pour chercher dans le

mouvement des Astres, & dans leur conjonction, ce qu'il ne pouvoit trouver sur la Terre, ou, pour mieux dire, dans le plus secret de lui-même. L'autre a eu recours aux esprits que les meurtriers transpirent, & après leur avoir donné une force mouvante toute extraordinaire, il les a introduits jusques dans le fond des fibres des mains, où, supposant qu'ils produisent des mouvemens convulsifs, il s'est imaginé avoir donné au public la plus belle méchanique qui fut jamais : mais il n'a eu garde d'appliquer son systême à la découverte des eaux, des chemins perdus, & des bornes des champs, parcequ'il sentoit bien que les vapeurs froides & humides de l'eau étant d'une nature toute opposée à celle des esprits meurtriers, n'étoit pas propre à produire de grandes fermentations, & qu'il auroit fallu bâtir un autre systême, & en faire autant de particuliers qu'il y a de phénomenes différens à expliquer dans la fameuse question de la Baguette. Celui-là, s'arrêtant au mouvement des vapeurs & à la disposition du corps de Jacques Aymar, nous a donné un systême plus étendu & plus raisonnable que tous

ceux qui l'ont précédé. Celui-ci enfin nous a exposé une Critique sincere de tous les livres qui se sont faits, & il ne critique rien moins que ce qu'il falloit critiquer. Il s'amuse même à des choses peu utiles par rapport à la question : car, prenez garde à ceci, Monsieur, à quoi bon chicaner M. Regis & son analytique disciple sur ce qu'ils disent de l'union de l'ame & du corps ? Pourquoi faire un procès à M. Descartes, sur ce qu'il a défini l'esprit de l'homme un être pensant, sans nous parler du rapport que cet être a avec le corps. Ceux qui entendent la doctrine de ce grand homme, & qui ont lû la seconde de ses méditations métaphysiques, jugeront si l'Auteur de la Critique sincere a raison dans cet endroit. Mais ce n'est pas-là ce que vous attendez de moi. Je dois vous rendre compte de ce que je pense du Traité de la Baguette, fait par M. de Vallemont. Après avoir examiné la moitié de ce livre avec beaucoup d'attention, j'ai été surpris d'y avoir lû quantité d'assez belles expériences qui n'ont aucun rapport au mouvement de la Baguette. Car enfin, quand on lui accorderoit tout ce qu'il

dit de ces faits extraordinaires, quoiqu'il y en ait beaucoup de fabuleux, on ne voit pas qu'il en puisse tirer un grand avantage pour le sujet qu'il traite. On convient avec lui que les vapeurs ont beaucoup de mouvement, qu'il s'en éleve même beaucoup du sein de la terre, que l'activité de la matiere subtile est très-rapide, que les hommes respirent & transpirent beaucoup de corpuscules. L'Auteur a employé prèsque tout son livre à nous convaincre de ces vérités, dont les Philosophes tombent d'accord aujourd'hui : car, s'ils ont encore quelque différend là-dessus, qu'on examine, on verra que ce n'est plus qu'une question de nom ; puisque, tandis que l'un fait de fades railleries sur le mouvement de la matiere subtile, celui-là même est forcé d'admettre un air subtil qui fait les mêmes fonctions dans la nature. Mais quel rapport de tous ces mouvemens rapides avec le tournoiement de la Baguette entre les mains d'Aymar, par rapport aux meurtres, aux chemins perdus, &c? Quel rapport avec la profondeur des eaux? Quel rapport avec l'abondance des sources? Car, comme dit très-bien le

Pere Malebranche dans ses lettres insérées au Mercure du Mois de Janvier, & que M. de Vallemont a eu la bonté de passer sans en dire mot, pour s'arrêter à des choses de nulle importance, *la convention de ceux qui prennent une pierre pour bornes de leur héritage, & qui cessent par un accord mutuel de lui attribuer cette dénomination, n'en change point la nature, ni les qualités physiques. Il est donc ridicule d'attribuer l'effet physique du tournoiement de la Baguette à la qualité de la pierre, & même à la disposition de celui qui la tient. Les vertus naturelles & nécessaires agissent inégalement dans des distances inégales : ainsi elles font nécessairement le même effet, lorsque le sujet sur lequel elles agissent est dans des distances différentes, mais réciproquement proportionnelles à leur force, &c.* Il faut donc conclure que ce mouvement tant recherché, tant vanté & tant prouvé par l'Auteur, est la moindre piece de son systême, puisqu'il est obligé de céder au moindre changement qui survient au corps d'Aymar, comme tout Paris le sait très-bien ; car les habiles gens se moquent à présent de son habileté. Cela

est si constant que M. de Vallemont n'oseroit rapporter aucune découverte attestée par des personnes qui ne prennent point d'intérêt à la vérité de tous ces faits. C'est qu'apparemment Aymar a changé de tempérament à Paris, & que sa transpiration étant roide, elle rompoit l'enchaînement de toutes les vapeurs. Voilà le plastron qu'on applique au corps d'Aymar quand il souffre de si violentes syncopes. C'est aussi le dernier retranchement de M. de Vallemont, & qu'il faut examiner dans la suite : mais pour cela il faut prendre la chose dans sa source. L'Auteur voulant éclairer le Pere Malebranche sur une difficulté qu'il a proposée dans sa lettre en disant, *qu'ils expliquent eux-mêmes ce qu'ils veulent dire par le mot de tempérament.... On tâchera de leur répondre, &c.* Cet Auteur dis-je, éclaircit cette difficulté en ces termes, page 423. *Il est vrai que l'aimant agit également sur le fer, qui que ce soit qui le tienne, parceque l'aimant est la cause totale de cette action : mais il n'en est pas ainsi du mouvement de la Baguette. Il est produit en partie par les corpuscules qui s'élevent des sources & des minieres, & en partie par la dis-*

position de la personne qui la tient. Voilà qui est intelligible, dit l'Auteur en finissant cet article ? Pensez-vous, Monsieur, que cela suffise pour éclairer les habiles gens ? Pensez-vous qu'il n'y a qu'à dire en l'air que le mouvement de la Baguette vient de la matiere subtile, & ajoûter ensuite un terme de Logique qui ne signifie rien de distinct à l'esprit ? Pensez-vous, dis-je, que le raisonnement de M. de Vallemont soit fort différent de celui-ci ? Le mouvement de la Baguette vient en partie de celui des vapeurs, & du tempérament de celui qui la tient. Il est encore intelligible, poursuit l'Auteur, que ces vapeurs de la terre agiront sur certaines personnes qui y seront fort sensibles, pendant qu'il y en aura d'autres qui n'en seront nullement émûes, parceque la contexture de leurs fibres est telle qu'elle ne laisse point de pores proportionnés au volume & à la figure de ces atomes volatils. Je suis sûr qu'on n'est pas encore trop éclairé par rapport à cette disposition qui concourt avec les vapeurs au tournoiement de la Baguette : car, s'il est vrai que ce Devineur soit sensible à l'évaporation de tous ces corpuscules,

corpuscules, qui passent par la contexture particuliere de ses fibres, je soutiens que ce sentiment n'augmente ni ne diminue le mouvement de la Baguette : car quel rapport d'une sensation avec un mouvement ? Je dis plus ; c'est qu'il devroit suffire pour annoncer la découverte des eaux & des métaux, de même qu'il suffit que j'expérimente en moi le sentiment de chaleur, pour savoir qu'il y a autour de moi quelque corps qui donne occasion à ce sentiment ; & comme Jacques Aymar a toujours besoin de semblables sensibilités, c'est à quoi l'Auteur se devroit tenir, & non pas se mettre en pieces pour prouver le mouvement des vapeurs, &c. Je pourrois démontrer que l'Auteur se contredit au sujet de la contexture des fibres, & que, lorsqu'il s'agit, d'Aymar la peau de l'homme est toute percée d'une infinité de pores différens ; mais, lorsqu'il est question d'un autre entre les mains de qui la Baguette demeure immobile, la peau de l'homme n'a plus cette contexture tant criblée. En un mot, de quelle maniere qu'il entende cette sensibilité, je pense qu'il ne pourra jamais se tirer d'affaire, qu'en

adoptant le systême de M. Chauvin ; quoique l'un & l'autre se détruisent réciproquement, comme il seroit facile de le démontrer. Lisez, Monsieur, la page 425. du livre de M. de Vallemont ; & je suis sûr que votre étonnement sera plus grand que celui du Pere Malebranche. Cet Auteur tâche de s'expliquer en toutes manieres. Il se sert de la comparaison d'un aiman qu'on tient avec des mains chaudes, lequel ne supporte pas le même poids qu'auparavant. *Cette espece de syncope*, dit-il, *qui arrive à l'aiman dans des mains trop chaudes, vient de la dissipation de ces esprits magnétiques, qui sont dérangés & écartés par les corpuscules les plus subtils de la transpiration insensible des mains ; car enfin il faut observer que cette émission se fait, dit M. Boyle, avec autant de violence que le petit plomb qui sort d'un fusil.*

Je prétends premierement, que ce raisonnement détruit entierement tout ce que l'Auteur dit dans le chap. 23. qui devroit être le plus fort de son livre, & que tout son systême ne peut plus subsister. Secondement, que selon ce raisonnement on pourroit dé-

montrer que la force qu'a l'aiman d'attirer le fer ne dépend pas uniquement du mouvement rapide de la matiere canelée, mais aussi de la disposition de celui qui le tient : l'un & l'autre est bien facile à prouver. C'est une vérité très-constante parmi les défenseurs de la Baguette, que quand Jacques Aymar suit un voleur, ou un meurtrier, *il a le pouls élevé, il ressent un feu dans ses entrailles, il souffre des maux de tête ; en un mot, il éprouve tout ce qui se passe durant un accès de fievre.* Cela supposé, je demande, s'il n'est pas évident que du corps d'Aymar il sort pour lors plus de corpuscules, & avec plus d'action, que d'un autre homme qui jouit d'une parfaite tranquillité, & entre les mains de qui la Baguette demeure immobile. Or si les esprits qui sortent du corps en sortent avec autant de violence que le petit plomb d'un fusil, & si du corps d'Aymar il en sort de si grands torrens, qu'il en devient tout épuisé ; je soutiens que cette action doit rompre l'enchaînement des vapeurs, & de tout ce qu'il vous plaira d'imaginer ; & par conséquent, bien loin que les dispositions d'Aymar concourent au

mouvement de la Baguette, elles doivent entierement l'arrêter, & avec d'autant plus de facilité, selon les principes de l'Auteur, que ces esprits ont beaucoup d'analogie avec ceux qui sont au-dehors : car, pour me servir du même raisonnement, page 429 : *Si une verge de fer, suspendue par le milieu avec un filet, vient à toucher de sa pointe le pole d'un bon aiman, quoiqu'elle ait été aimantée déja d'un autre sens, elle perd sa premiere impression, & en prend une toute contraire. Pourquoi cela ? C'est que la grande quantité de matiere magnétique, qui sort avec impétuosité de la pierre, contraint celle qui ne passe qu'en petite quantité par les pores de la verge de fer, de se mouvoir à contre-sens. La transpiration forte & abondante de la main produit le même effet sur la verge de coudrier ; elle en chasse les corpuscules, &c.* Si on fait quelque attention au rapport qui se trouve entre l'activité avec laquelle les corpuscules sortent d'Aymar tout ému & fébricitant, & celle d'un homme tranquille & d'un tempérament fort lent, on se persuadera facilement que l'activité des corpuscules d'Aymar est beaucoup plus

grande que celle de cet homme tranquille. Cependant la Baguette tourne entre les mains du Devineur, & demeure immobile entre celles de cet homme tranquille. Cela ne devroit pas arriver, selon les principes de l'Auteur. Pourquoi cela? C'est que la grande quantité de matiere, & la force avec laquelle elle sort, qui est bien plus grande que celle du petit plomb qui sort d'un fusil, l'analogie qu'elle a avec les corpuscules qui sont au-dehors, contraint celle qui n'est quelquefois qu'en petite quantité, & qui n'a pas tant de mouvement, quand on supposeroit qu'il y en a beaucoup au-dehors, de rebrousser chemin, & de se mouvoir à contre-sens de ce qu'elle se mouvoit. C'est-là le raisonnement de l'Auteur, sur ce qu'il y a certaines personnes entre les mains de qui la Baguette ne tourne pas. Je sai bien qu'on me répondra, que la matiere qui sort d'Aymar n'est pas si roide: je le veux; mais je soutiens que l'analogie qu'elle a avec celle qui est au-dehors, la rapidité avec laquelle elle sort du corps du Devineur, doivent faire ici le même effet que la roideur; & ce raisonnement n'est pas

meilleur que celui que feroit un mauvais Philosophe, s'il assuroit qu'afin qu'un brin de paille pût être entraîné par la rapidité du vent, il faudroit encore que les corpuscules qu'il entraîne eussent assez de roideur pour faire pirouetter ce brin de paille. Avant que de finir cet article, il faut que je fasse encore voir que les corpuscules meurtriers qui sortent des scélérats ont quelquefois si peu de force, qu'ils ne doivent donner aucune atteinte à la Baguette ; & c'est ce qui ne s'accorde pas avec les principes de l'Auteur. *Il arrive*, dit-il page 447, *que quand l'impression est foible, & qu'on a le sang peu ému, on a recours à la Baguette qui est dirigée par ces corpuscules invisibles, & qui fait sentir par son mouvement ce qu'on ne découvriroit pas par la seule voie de la sensation.* Assurément il y a ici un paralogisme fort sensible, où je suis fort trompé. Quoi ! Lorsque le Devin passe par un endroit tout farci d'esprits meurtriers, il ressent de grandes émotions, & il n'a pas besoin de la Baguette : soit : mais lorsqu'il passe par d'autres chemins, privés de l'abondance de ces esprits (car l'émotion

plus ou moins véhémente vient delà, son principe est au dehors) il n'est attaqué que par des sensations confuses & équivoques, qu'il ne sauroit démêler des autres qu'il ressent ; & pour lors le tournoiement de la Baguette lui sert, au défaut de ces émotions. Assurément on voit bien, sans que je m'explique davantage, que si les esprits meurtriers n'ont pas la force d'ébranler les fibres du corps très-disposés à se mouvoir, ils ne sauroient donner la moindre atteinte à la Baguette. Je dis plus : cette prétendue disposition confuse ne sauroit concourir avec le mouvement du dehors, & le Devin dans ces occasions doit demeurer tout court. Je pourrois apporter une infinité d'autres raisons qui feroient voir que les comparaisons dont l'Auteur se sert pour appuyer ses raisonnemens, comme celle d'un morceau de papier attaché au bout d'un bâton, qu'on expose à l'air pour savoir d'où vient le vent, n'ont nul rapport à la question : car je vous prie de vous souvenir que l'Auteur nous doit expliquer comment la disposition d'Aymar concourt au mouvement du dehors pour faire tourner la Baguette ;

& je ne vois pas que toutes ces similitudes l'expliquent beaucoup. Celle du microscope & de la lunette d'approche, rapportée dans la page 447 est plûtôt un ornement du discours qu'une bonne raison. Ceux qui savent les premiers principes de la Dioptrique le verront bien.

J'ai encore à vous démontrer que les principes de M. de Vallemont étant supposés, je prouverai que la rapidité avec laquelle un aiman va se joindre avec un autre vient en partie de la disposition de celui qui le tient, & de l'écoulement de la matiere canelée qui sort de ces pierres. Je suppose que ceux qui tiennent les aimans aient leurs mains dans un état naturel. Voici mon raisonnement. Il y a des corps dans la nature qui se meuvent entre les mains de certaines personnes, & qui restent immobiles entre celles de beaucoup d'autres. On en convient ; & la raison que nous en donne M. de Vallemont, *C'est*, dit-il, *que le mouvement des vapeurs, tant froides que chaudes, se joignant à la disposition de celui qui tient le corps, l'oblige à se pencher vers la terre.* J'applique le même raisonne-

ment à l'aiman. Presque toutes les personnes (car on n'est pas assuré de toutes) tenant un morceau de fer entre leurs mains d'une certaine maniere, ce morceau de fer se penche vers l'aiman. Pourquoi cela ? C'est que le mouvement de la matiere canelée, se joignant à la disposition du corps, donne le branle à ce morceau de fer ; car le mouvement de la matiere subtile ne suffiroit pas, quelque grand qu'il soit, comme il ne suffit pas pour faire tourner la Baguette ; & ces mêmes personnes tenant une piece d'argent en présence d'un aiman, cette piece demeure immobile. D'où vient ce changement bizarre ? C'est que la disposition du corps n'est pas propre à faire pencher la piece d'argent. Les corpuscules qui en émanent dérangent toute la matiere subtile. Tout ce qu'on peut répondre de raisonnable à ce que je dis, c'est que l'expérience nous fait voir le mouvement de la Baguette entre les mains d'Aymar, & que la même expérience ne démontre pas que le fer soit immobile en présence d'un aiman, qui que ce soit qui le tienne. Je réponds à cela qu'avant qu'Aymar fût au mon-

de, on ne savoit point que la Baguette tournât sur les corps morts, sur la piste des meurtriers, sur les bornes des champs, & sur les chemins perdus; qu'on découvrira peut-être un jour quelque personne d'une disposition si particuliere, entre les mains de laquelle le fer sera immobile à la présence de l'aiman le plus vigoureux; & que l'or & l'argent se pencheront vers cette source métallique avec une force incroyable. Vous voyez donc, Monsieur, que s'il n'y a qu'à parler en l'air, & qu'à débiter tout ce qui vous vient dans l'esprit, entasser faits sur faits, expériences sur expériences, par rapport à des choses dont il ne s'agit pas, on obscurcira bientôt ce qu'il y a de plus clair dans la Physique; & les regles invariables de la communication des mouvemens varieront, selon le tempérament qu'il plaira aux nouveaux Physiciens de donner à un particulier.

Avant que de finir cette lettre, permettez moi de vous dire ce qu'un de mes amis m'a assuré avoir vû & entendu; c'est qu'Aymar dédaigne les sources & les meurtriers: il assure que sa Baguette tourne sur les corps des

Bienheureux. Je suis sûr, qu'il trouvera des Physiciens qui expliqueront ce méchanisme sacré : les principes qui sont répandus dans les lettres qui sont imprimées à Lyon sont fort féconds pour cela. Si quelque habile homme ne nous donne un systême raisonnable sur cette matiere, je mettrai par écrit celui que je vous ai communiqué il y a quelque temps. Je suis, &c.

A Grenoble, le 10 May 1693.

---

*Lettre écrite par Monsieur *** au R. P. le Brun, Prêtre de l'Oratoire, sur son Traité des superstitions.*

NE pourroit-on point, mon Révérend Pere, expliquer certains faits, qui ne paroissent gueres moins surprenans que ceux que vous rapportez de la Baguette, par ce qu'on appelle la poudre ou les effets de la sympathie. J'en ai oüi raconter à des personnes d'honneur & de bon sens, dont ils avoient été témoins, qui ont été pris par de bons Curés pour des sortileges; quoique cependant il n'y eût rien que le Chevalier Dighbi Anglois

aie posé pour principe dans le Livret qu'il a composé sur cette matiere, qui ne soit assez conforme aux découvertes de la Philosophie de Descartes. Qui empêcheroit qu'on ne pût expliquer par la sympathie ces charges, ou sortileges, où les bergers mêlent tantôt du sang de leurs moutons avec certaines simples, ou en nourrissant un crapaut, ou un autre insecte, dans un pot de terre, de ce même sang tiré au mois de Mars, ou à l'équinoxe; ou bien mêlant des excrémens de leurs moutons avec du lait de brebis, du vin, ou même de leur laine; & mettant cela en quelque coin de leur bergerie? Il nous en mourut un ici, il y a trois ans, qui déclara qu'il avoit une messe dans la manche de son justaucorps. C'étoit l'Evangile de saint Jean, *In principio*, écrite avec du sang de mouton; & cela afin que ses bêtes le suivissent. Ces malheureux croiroient fort bien être sorciers, & en effet coupables devant Dieu, lorsque ce qu'ils faisoient seroit aussi naturel que les effets de l'aiman. Et par une grande corruption de leur cœur ensorcelé, ils y ont employé les choses les plus sacrées. Il y en a en ce pays qui ont

trouvé le moyen d'avoir de fausses clefs de plusieurs Eglises, où ils vont de temps en temps pour chercher de l'eau qui aie servi à baptiser un enfant, ou dérober du cierge béni, ou quelques filets des ornemens sacerdotaux. Je suis persuadé du sacrilege; mais nullement que cela contribue à faire réussir leurs charmes. Les vieux Magiciens, avant l'institution de ces choses saintes, ne laissoient pas de faire leurs charmes, ou leurs charlataneries. Il me semble que vous auriez pû vous étendre un peu plus là-dessus, dans votre savant & judicieux ouvrage.

Quant à l'histoire du nommé Hocque, il me reste quelque scrupule, fondé sur deux faits qui ne peuvent pas vous avoir été connus, pour n'être pas rapportés dans les actes du procès de ce misérable. Pourquoi Brasdefer ayant levé cette charge sacrilege, & cause prétendue de la mortalité des bestiaux de Monsieur de Pacy, le mal néanmoins n'a-t-il point cessé, comme je le sais pour m'en être informé dans le pays?

Il est vrai que vous avez semblé aller au devant de cette objection, quand

vous dites que, depuis la mort de Hocque, Monsieur de Pacy avoit encore fait condamner à la potence deux autres sorciers, ou empoisonneurs. Mais la maladie n'a point encore cessé après l'exécution de ces malheureux ; & ce qui me parut remarquable, c'est qu'un de nos confrères, homme sage & éclairé, ayant été appellé pour assister à la mort d'un des deux, il vous dira lui-même, quand il vous plaira, que ce sorcier convaincu & bien atteint protesta toujours qu'il mouroit innocent de tout commerce avec le Démon, & de tous les sacrileges & maléfices dont on le chargeoit : il ajoûtoit qu'il les avoit confessés sur la parole que M. de Pacy lui avoit donnée de le délivrer de la longueur & de la dureté de sa prison & de ses fers sain & sauve, le menaçant au contraire de l'y laisser pourrir, s'il persistoit à nier le fait. Il fit tout ce qu'un Confesseur peut attendre d'un bon Chrétien, & un saint usage de sa mort. Voilà qui est de fait.

Pour l'affaire de Marie Bucaille, je vous dirai, mon Révérend Pere, que j'ai curieusement & à loisir examiné celui à qui elle a dû apparoître

dans l'hermitage de Cherbourg, lorsque constamment elle étoit détenue dans les prisons de Vallogne, c'est-à-dire, à quatre bonnes lieues de-là. Il se nomme d'Arras. C'est un jeune homme âgé présentement de quinze à seize ans ; & il ne pouvoit pas en avoir plus de dix alors. Il est fort ingénu, & de moeurs innocentes ; il est pensionnaire dans l'Abbaye de Cherbourg. Mais remarquez, s'il vous plaît, que l'ayant mis sur d'autres historietes de son enfance, je reconnus, & il me raconta positivement, qu'il avoit eu d'autres apparitions de morts qui sentoient bien fort les contes de vieille, dont on ne remplit que trop l'imagination des enfans de la campagne, & sur-tout en ce pays-là.

A cela vous me répondrez que le cas est différent, & que la Bucaille l'a elle-même reconnu & soutenu, étant confrontée à d'Arras devant Monsieur de sainte Marie. Mais permettez-moi de vous répondre que cela ne satisfera gueres ceux qui savent par expérience jusques où peut aller l'artifice & la vanité d'une fausse dévote qui a entrepris de passer pour sainte, à quelque prix que ce soit. J'ose vous assu-

ter que j'en ai connu une qui, dans une maladie dangereuse où elle tomba, s'étant avancée fortement, sur la foi d'une vision qu'elle crut avoir eue, & l'explication que lui en donna certain R*** visionnaire son Confesseur, de prédire qu'elle mourroit à tel jour; & ce même jour, au lieu de mourir, une bonne crise lui étant survenue, elle fit tout ce qui dépendit d'elle pour en empêcher l'effet : mais sa garde y ayant mis bon ordre, elle se retrancha à ne vouloir plus prendre aucuns alimens, & on n'en pensa jamais venir à bout.

Je confirmerai ceci par l'exemple de la nommée Avenel, qui fut brûlée vive à Rouen, il y a dix ou douze ans. Si on en croit ses dépositions propres, & les Monitoires publiés contre elle dans douze ou quinze paroisses des environs d'Orbec son pays, c'étoit la plus fameuse magicienne de ce siecle. Ces Monitoires étoient si amples, qu'il falloit deux heures à les lire, & peut-être quatre. Ils contenoient des diableries & des infamies à faire rougir & trembler tous les assistans. Cependant, qu'est-ce que c'étoit que tout cela? Une mauvaise folle,

qui, voyant beaucoup de dévotes fort considérées de son Curé, fut prise de la vanité d'avoir aussi ses audiences & ses longs entretiens. C'étoit un bon homme de mes amis, mais qui avoit l'esprit gâté à outrance de toutes les plus fades histoires de sorcellerie, & qui cherchoit par-tout des sorciers pour les convertir. C'étoit une créature dont la vie n'avoit pas été fort réguliere, & de basse naissance. Il ne fut pas bien extraordinaire de trouver du désordre dans ses mœurs. Il l'interrogea sur la sorcellerie; & je vous puis assurer qu'il lui en apprit tout ce qu'elle en savoit. Quand elle sentit que cela touchoit son Curé, & que, sous couleur de lui venir avouer des faits, elle étoit écoutée, elle en fit tout l'usage que sa passion lui put inspirer. Il l'interroge si elle n'avoit point d'hosties consacrées. C'en fut assez pour lui en faire chercher; & à cette fin, elle fut se présenter à la sainte Table chez les Peres Capucins d'Orbec, où elle fut trouvée retirant l'hostie de sa bouche, & ensuite arrêtée. Je ne crois pas m'avancer, quand je vous dirai que je crois que personne n'a mieux sû le dénouement de cette affaire que moi;

Voilà toute la magie : aussi le Parlement assit son jugement principalement sur le sacrilege par elle commis.

Je pourrois vous rapporter plusieurs histoires semblables dont j'ai été témoin. La nommée Campion, native du Bourg de Vimontier, a couru une partie des Dioceses de cette Province, pour tromper tout ce qu'il y avoit de Confesseurs en réputation, se déclarant, avec beaucoup de grimaces, sorciere. Elle eut l'effronterie d'aller trouver de bons Missionnaires dans une célebre Mission ; & après ses accusations, elle leur remit des philtres, des charmes, des caracteres, & enfin des hosties. Un liard lui en fit sa provision : plus habile que l'Avenel, qui, ne sachant où cela se vendoit, crut n'en pouvoir avoir qu'en les dérobant chez les Capucins. Elle devint pourtant plus savante dans sa prison d'Orbec avec le temps, & elle en fit aussi sa provision pour deux liards, chez un Mercier du lieu nommé la Faveur, qu'elle rendit à un Ecclésiastique de distinction à qui elle se vouloit confesser. Il les reçut : mais on découvrit la fourberie deux jours après. Quelle pitié !

Si un autre histoire, arrivée à un Gentilhomme que je dois bien connoître, étoit un peu plus sérieuse, je ne pourrois m'empêcher de vous la raconter. Je me contenterai de vous dire que tout autre, moins résolu & un peu plus crédule, auroit juré qu'il avoit vû le Diable, ou du moins quelqu'un de ses plus savants écoliers.

Vous comprenez bien, Mon Révérend Pere, que tous ces faits, arrivés autour de moi, sans les avoir recherchés, & que j'ai vû naturellement par des endroits qui auront échapé à de plus habiles gens que je ne suis, parcequ'ils ne se sont pas rencontrés dans la même conjoncture, diminuent bien la créance que je pourrois prendre à toutes celles que je n'ai point examinées; & que, sans être esprit fort, je puis être bien défiant & sur mes gardes quand on m'en raconte. J'ai vû, par exemple, tant de foiblesses dans les visions, révélations, apparitions, extases, & choses qui sont les plus saintes en elles-mêmes, que cela passe l'imagination; & des effets de l'imagination qui sont surprenants, & incroyables. Le croirez-vous? Le fouet & la flétrissure de Marie Bucaille ne lui

ont fait rien rabattre de l'entêtement de se donner pour une sainte à miracles : elle continue sa manœuvre ; elle a des disciples, elle trouve un azyle ; & lui en dût-il encore autant coûter, elle soutiendra la gageure.

Il y a encore un reste de paganisme, pratiqué en beaucoup de lieux, qui auroit bien mérité d'être décrié. Les peuples savent-ils une fontaine aux environs d'une Eglise dédiée à quelqu'un de ces Saints qu'ils disent guérir de certaines maladies, ils y courent en boire, & souvent s'y laver publiquement & tous nuds. Je sais un lieu où il ne peut y avoir de fontaines : le peuple a adopté une vieille mare d'eau, puante & bourbeuse. C'est peu : les Curés voisins y menent leurs Paroissiens en procession, & après avoir fait leurs prieres à l'Eglise, ils les menent faire station au bord de la fontaine, ou, pour obtenir la pluie en temps de sécheresse, ils plongent le bâton de la Croix.

En quelle catégorie faut-il mettre la pâte que distribuent certains Religieux mendians contre les sortileges. Il la faut porter sur soi, & la faire tremper dans l'eau, pour la donner à boire

à des animaux ensorcelés. Ils m'ont dit qu'elle est bénite par certains Evêques de Flandres, ayant pouvoir du Pape. Qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez recherché, avec beaucoup de travail & d'érudition, l'antiquité des superstitions & sortileges. Il me semble que vous auriez pû toucher quelque chose des erreurs des peuples Américains, que l'on a trouvés en beaucoup de lieux, & peut-être partout, avoir leurs sorciers. Ceux du Canada les appellent Jongleurs. Quoique, communément parlant, ils soient de vrais charlatans; néanmoins un Canadien, qui le sait par son expérience, m'a assuré leur avoir vû faire des choses qui sont fort extraordinaires, & peut-être surnaturelles. Tout cela me fait croire que la magie & l'idolatrie viennent d'un même auteur, & se sont toujours tenu compagnie. J'estime beaucoup votre ouvrage, parce qu'il peut contribuer à désabuser les peuples, & à rendre les superstitions ridicules. Tout en est gâté, de tous côtés, parmi le petit peuple; & quelquefois, ceux qui les en devroient désabuser les y entretiennent.

Je ne sais ce qu'on doit penser des

histoires qui se débitent de Démons familiers! Un Gentilhomme de distinction avec sa Dame m'ont assuré avoir acheté un cheval que le vendeur les avertit avoir un Démon pour palefrenier ; & qu'il ne le falloit point toucher, c'est-à-dire, pour l'étriller, pour lui peigner & ployer la queue & les crins. Ils en firent toutes les épreuves, en défaisant les tresses au crin que le palefrenier y avoit faites ; & aussitôt elles étoient raccommodées.

En relisant ce petit mémoire, je me suis encore souvenu de quelque chose qui m'avoit échapé, que je crois devoir ajoûter. 1°. C'est au regard des maléfices qu'on dit se faire sur ceux qui se marient : je n'en ai vû aucun, qui ne fût une pauvreté. Il y avoit ici deux jeunes gens qui se croyoient maléficiés. Ils s'en plaignoient à qui les vouloit entendre. La femme en tomba malade, & le mal dura bien six mois : c'étoit une langueur qui la tenoit grabataire continuelle, & pour laquelle elle quitta son mari, & s'en retourna chez ses parens. Elle ne vouloit ni voir ni entendre son mari, disant qu'elle sentoit des piqueures en tout son corps au seul son de sa voix.

Il y a plus : on prétendoit qu'elle sentoit par ces mêmes piqueures quand il approchoit de la maison, quoiqu'elle ne le vît, ni entendît. Ces malheureux appellerent des bergers pour lever le charme, & firent assez d'autres mauvaises choses : j'y fus enfin appellé. Je les repris de leur impiété. Je persuadai à la jeune femme de souffrir que je fisse venir son mari. Je leur inspirai des sentimens plus Chrétiens, & plus raisonnables, les fit prier Dieu ensemble, & me joignis à eux, & leur ordonnai de ne se plus fuir, mais de réitérer ensemble leurs prieres ; & dès le même jour, ils se sentirent délivrés. Est-ce un miracle que j'ai fait ? Je ne le crois pas, ni ne l'ai jamais prétendu : mais je crois avoir mieux arrangé leur imagination : car la femme sur tout l'avoit des plus vives.

Il m'en est encore tombé aux mains plusieurs autres de cette espece, que j'ai renvoyés à des Medecins, qui les ont parfaitement guéris.

2°. Il sembleroit, par ce que vous dites dans votre * second tome chapitre 4. que vous ne voudriez pas trop qu'on se servît des exorcismes contre certaines calamités publiques, com-

* *Au Tome 1. p. 420. de cette édition.*

me des insectes, ou maladies contagieuses des animaux, ou pour la conservation des fruits de la terre. Vous savez que plusieurs Rituels Diocésains en contiennent les formulaires, & en prescrivent l'usage. Il s'y en trouve même contre les orages & les tempêtes; & il me semble qu'il les faut substituer tant qu'on peut, pour mieux abolir les superstitions: car le peuple n'a recours à ces impertinences, que parcequ'il ne sait rien de merveilleux, & qu'il veut des choses sensibles. L'eau bénite est faite en partie, *Ad effugandos Dæmones, morbosque pellendos: ut quidquid in domibus hæc unda resperserit careat omni immunditia, liberetur à noxa, non illic resideat spiritus pestilens, non aura corrumpens, &c.* Je ne regarde pas comme une chose de petite conséquence dans le Christianisme de le purger de toutes ces niaiseries populaires, comme de toutes les superstitions qui le déshonorent.

3°. Ne pourriez-vous pas dire un mot qui avertît les Magistrats, quand ils examinent un malheureux, de ne lui point faire entendre que, s'il avoue, ils le délivreront. Rien n'est plus dangereux, & plus séduisant. Le caractere

tere saint dont ils se trouvent alors revêtus leur permet encore moins de mentir qu'en aucun autre temps. D'un autre côté, ces pauvres gens grossiers, ennuyés de la dureté d'une longue prison, n'aiment pas assez la vérité pour la défendre généreusement ; & il y en aura peu qui ne se laissent éblouir par ces promesses. Enfin il vaudroit mieux qu'un criminel demeurât impuni, que de se hazarder de faire malheureusement périr un innocent. Je suis avec beaucoup d'estime en nôtre Seigneur JESUS-CHRIST,

Mon Révérend Pere,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
***

A Boscochar ce 15 Juin 1702.

Fin du troisieme Volume.



TABLE ALPHABETIQUE

Des principales matieres contenues dans l'Histoire critique des pratiques superstitieuses.

Les chiffres Romains I. II. III. IV. *désignent les Tomes, & les chiffres Arabes les pages.*

A

C.

D

G

I

K

L

N

O

I

Pline,

S

V U

W

Y

Z

Fin de la Table des matieres.

